

La hausse du pétrole provoque un coup de chaud sur l'inflation

SELON l'indice définitif publié mardi 25 janvier par l'Insee, la hausse des prix à la consommation a fortement progressé (+0,5 %) en décembre 1999. Sur un an, la hausse dépasse donc le 1 % prévu par l'institut, pour atteindre 1,3 %. Même si l'envolée des prix pétroliers (une augmentation de 20,5 % à la pompe depuis un an) est à l'origine de ces tensions, celles-ci risquent de relancer les rumeurs sur un possible durcissement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne. L'institut d'émission se réunit jeudi 3 février. Les économistes s'inquiètent des conséquences sur la croissance d'un relèvement des taux d'intérêt. Par ailleurs, la consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 4,8 % en décembre.

Lire pages 8 et 17

L'argent détourné des lycées d'Ile-de-France

● L'enquête sur les ententes dans le BTP pour la rénovation des lycées d'Ile-de-France débouche sur le financement des partis ● 560 millions de francs auraient alimenté les caisses du RPR, du PS, du PR et du PCF entre 1989 et 1996 ● Trente-trois personnes ont été mises en examen

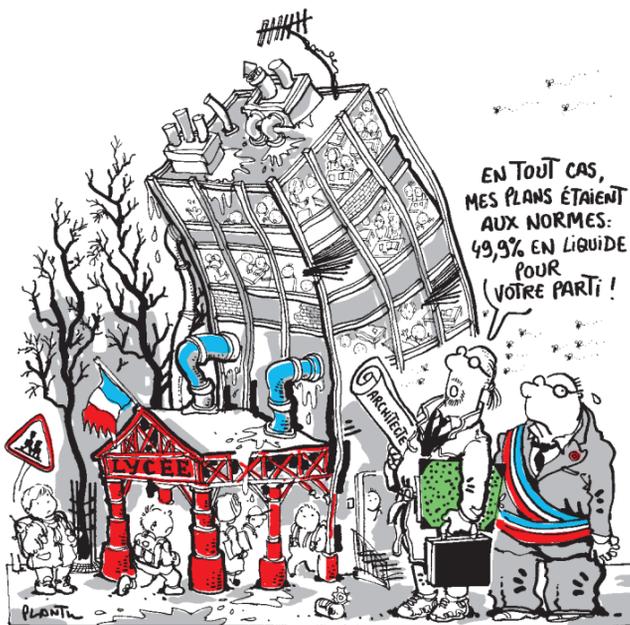
LES JUGES d'instruction parisiens chargés depuis juin 1997 de l'enquête sur la rénovation des lycées d'Ile-de-France, Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, évaluent à 28 milliards de francs le montant des budgets de construction et de rénovation des lycées irrégulièrement attribués par la région entre 1989 et 1996.

Qualifiée, de source judiciaire, de « casse du siècle », cette affaire met en évidence un vaste système d'entente illicite entre les principaux groupes français du BTP qui aurait permis de financer les quatre principales formations politiques représentées au conseil régional d'Ile-de-France alors présidé par le RPR Michel Giraud. Trente-trois personnes au total ont été mises en examen. Parmi elles, une quinzaine de responsables des neuf majors du BTP ont reconnu l'entente et détaillé son fonctionnement.

Entre 2 % et 3 % du montant de chaque marché concernant les lycées, soit quelque 560 millions de francs, auraient alimenté les caisses du RPR, du PR, du PS et du PCF. Dans certains cas, ce soutien financier aurait pris la forme d'attribution d'emplois fictifs. Ainsi, Guy Drut, député (RPR) et ancien ministre de la jeunesse et des sports, a été mis en examen, le 11 octobre 1999, pour « recel d'abus de confiance ». Il aurait perçu indûment, estiment les juges, une rémunération de l'entreprise Sicra entre 1990 et 1992. Les policiers auraient d'autre part mis à jour des faits de corruption de fonctionnaires des directions départementales de l'équipement.

Les surfacturations dues à l'absence de mise en concurrence et les détournements liés aux financements politiques auraient généré un surcoût globalement évalué à 2,5 milliards de francs pour les contribuables franciliens.

Lire page 9



TCHÉCHÉNIE

Moscou voulait la guerre

Ancien premier ministre, Sergueï Stepachine affirme que « la décision d'envahir la Tchétchénie avait été prise dès mars 1999 ». L'intervention était « planifiée » pour « août-septembre », précisément au moment où une série d'attentats ont eu lieu en Russie, jamais élucidés, qui ont fourni le prétexte pour intervenir contre « le terrorisme islamiste ». M. Stepachine ajoute : « Cela se serait passé même s'il n'y avait pas eu d'explosions à Moscou. » p. 2

Elections : une femme, un homme

LES DÉPUTÉS commentaient, mardi 25 janvier, l'examen du projet de loi instituant l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux. Une très large majorité devrait se dégager sur ce texte. Les partis anticipent le vote du texte pour la préparation des élections municipales de 2001. Chaque formation s'est mise en quête de femmes candidates, s'efforçant de surmonter les réticences exprimées par certains cadres et élus sortants. La sanction financière prévue en cas de non respect de l'égalité est une motivation supplémentaire pour les partis. Matignon encourage depuis trois ans la promotion de femmes aux postes de responsabilité.

Lire page 6

Johnny et Luther, jumeaux de douze ans, preneurs d'otages de l'« armée de Dieu »

LES INSURGÉS de l'« armée de Dieu » sont morts, mardi matin 25 janvier, tués les uns après les autres par les commandos de l'armée thaïlandaise. Une fin spectaculaire qui a mis un terme violent à une prise d'otages peu banale dans une petite ville thaïlandaise proche de la frontière birmane. Ces rebelles de l'ethnie karen, en lutte contre la junte militaire de Rangoun, appartenaient à une organisation pour le moins étrange, une « armée de Dieu » dirigée par des jumeaux âgés de douze ans, Johnny et Luther Htoo, auxquels leurs partisans prêtent des pouvoirs surnaturels.

Tout a commencé tôt lundi à Ratchaburi, quand le commando des dix combattants antibirmans pénétra dans un hôpital thaïlandais en se dissimulant dans un autocar. Les jeunes maquisards tirent en l'air, posent une grenade à l'entrée de l'établissement et prennent en otages environ six cents personnes, patients, personnel hospitalier et visiteurs. L'exigence des insurgés est de forcer les autorités locales à leur fournir un « corridor humanitaire » qui permettrait à leurs frères d'armes, blessés lors des affrontements en cours en Birmanie avec

l'armée de Rangoun, d'être évacués en territoire thaïlandais. Selon eux, de nombreux réfugiés karens sont également sous le feu de l'armée birmane depuis plusieurs jours. Ils exigent également que cessent les tirs des soldats de Bangkok qui, eux aussi, pilonnent à l'artillerie les maquis karens dont les bases arrière birmanes jouxtent la Thaïlande.

Toute la journée de lundi, les négociations se poursuivent entre les preneurs d'otages et les autorités de Thaïlande. Des pourparlers qui débouchent sur la libération progressive d'une centaine d'otages, dont un garçon de huit ans qui venait d'être opéré du cerveau. Mais, à l'aube de mardi, l'assaut est donné par l'armée thaïlandaise. La bataille fait rage pendant une demi-heure, ponctuée de violentes explosions et de tirs nourris d'armes automatiques. Neuf membres du commando sont tués. Le dernier est abattu alors qu'il tentait de s'enfuir. On ne sait pas si Johnny et Luther faisaient partie du commando. Tous les otages sont sains et saufs.

Ces événements font suite à une autre prise d'otages particulièrement embarrassante pour le gouvernement thaïlandais : il y a

quatre mois, un commando se réclamant lui aussi de l'« armée de Dieu » avait investi l'ambassade de Birmanie à Bangkok, prenant en otages trente-huit personnes. L'affaire s'était dénouée pacifiquement, les autorités thaïlandaises cédant aux revendications des insurgés en leur permettant de regagner en hélicoptère leurs bases birmanes.

L'« armée de Dieu » est en fait une organisation dissidente de l'insurrection des Karens, le dernier mouvement à continuer encore le combat après les accords de cessez-le-feu passés ces dernières années entre Rangoun et l'ancienne nébuleuse des organisations séparatistes de différentes ethnies minoritaires en lutte contre l'Union birmane. En 1997, les partisans des jumeaux avaient fait scission de l'Union nationale karen (KNU), à majorité chrétienne protestante, comme les affidés de l'« armée de Dieu ». Qui mêlent apparemment les recommandations de Luther et un mysticisme tribal, dont les pouvoirs sont censés mettre Johnny et Luther à l'épreuve des balles...

Bruno Philip



CINÉMA

Woody Allen, jazz et vie

Le jazz est le héros du dernier film de Woody Allen, *Accords et désaccords* (photo). Parmi les autres sorties de la semaine, l'intimisme l'emporte - avec *Une Femme d'extérieur*, de Christophe Blanc, et le premier film du comédien anglais Tim Roth, *War Zone* - sur les grandes machines comme *Anna et le roi*, d'Andy Tennant. p. 26 à 29

Moulinex s'enfonce



PIERRE BLAYAU

QUATRE ANS après avoir pris la tête de Moulinex et mis en place un premier plan social traumatisant, Pierre Blayau annonce de nouvelles réductions d'effectifs. Un aveu de la difficulté à redresser le spécialiste français de l'électroménager. « *Moulinex est une entreprise fragile* », reconnaît-il.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 Fl. ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 Fl. ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 126 - 7,50 F



YVES COURRIÈRE Jacques Prévert



Biographies *nyf* Gallimard

POINT DE VUE

Après la défaite serbe, la guerre continue

par François Crémieux

LE docteur Preveza Abrashi vient de quitter Mitrovica. Chirurgienne, albanaise, elle vivait dans un appartement de la partie serbe de la ville, au nord de la rivière Ibar. Elle avait la chance d'habiter au 2^e étage, à 15 mètres d'un blindé français situé au carrefour de Metohia. Un lieutenant français passait régulièrement pour s'inquiéter de la famille et s'assurer qu'elle n'était pas victime d'intimidations, voire pis.

Toute cette attention des derniers mois n'aura pas empêché le docteur Abrashi de jeter l'éponge et de déménager à Pristina, louant son appartement à des policiers de l'ONU. Elle quitte Mitrovica après y avoir perdu son travail. Depuis le 29 septembre 1999, les personnels albanais n'ont plus accès à leur hôpital. Quelques manifestations d'une partie du personnel serbe et des pierres jetées sur les bus transportant personnels ou patients avaient alors eu raison de la détermination des Albanais à se rendre dans l'unique hôpital de la ville. Le jour où l'armée française déci-

da qu'elle n'utiliserait pas la force pour imposer le libre accès, elle signa la fermeture de l'hôpital, mais aussi l'expulsion probable - un jour - des quelques milliers d'Albanais qui vivent encore au nord de la rivière. Le signal donné alors aux Serbes, notamment aux plus extrémistes d'entre eux, que le nord était leur territoire et l'hôpital leur terrain de jeu politique, ouvrait la voie à l'expulsion physique de chaque famille. Ce signal, les Serbes l'utiliseront certainement de nouveau dans les prochains jours, par exemple pour en finir avec l'unique tribunal de Mitrovica, situé au nord de la ville. Et le message lancé aux Albanais qu'ils ne seraient pas protégés sur leurs lieux de travail, pas même à l'hôpital, incitait chaque famille à s'organiser pour quitter une zone de plus en plus dangereuse.

Lire la suite page 14

François Crémieux est ancien directeur de l'hôpital de Mitrovica.



ÉTATS-UNIS

La nouvelle économie

2. Un Indien dans la high-tech

Natif de Bombay, Arun Netravali (photo), formé dans son pays aux métiers de la haute technologie, a débarqué à Houston à la fin des années 60. Il est aujourd'hui président des Bell Labs, laboratoire de recherche installé dans le New Jersey, qui a donné au monde le transistor, le satellite de communication et onze Prix Nobel. Sylvie Kauffmann l'a rencontré. p. 13

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Jeu-concours	22
Société	9	Météorologie	25
Régions	11	Jeux	25
Carnet	12	Culture	26
Horizons	13	Guide culturel	29
Entreprises	16	Kiosque	30
Communication	18	Abonnements	30
Tableau de bord	19	Radio-Télévision	31

RUSSIE L'intervention russe en Tchétchénie a-t-elle été planifiée bien avant que n'aient lieu les incursions de Chamil Bassaev au Daghestan et les attentats de sep-

tembre en Russie ? L'ancien premier ministre de l'époque, Sergueï Stepachine, affirme que oui. ● LA DÉCISION de « mener une intervention active » contre la république indé-

pendantiste et « d'arriver au nord [du fleuve] Terek » aurait été prise en mars 1999. ● L'INTÉVENTION armée russe était « planifiée » pour « août-septembre », c'est-à-dire

précisément au moment où ont eu lieu les attentats en Russie, utilisés par le pouvoir à Moscou pour justifier la guerre contre le « terrorisme international ». ● DES EXPERTS

russe assurent que ces incursions furent coordonnées avec Moscou, et que les services secrets russes sont impliqués dans les attentats en Russie.

Moscou aurait voulu et provoqué la guerre en Tchétchénie

Ancien premier ministre de mai à août 1999, Sergueï Stepachine a déclaré que « la décision d'envahir la Tchétchénie » « avait été prise dès mars ». L'intervention aurait eu lieu « même s'il n'y avait pas eu d'explosions en septembre » en Russie

MOSCOU

de notre correspondant

Alors que les morts se comptent déjà par milliers en Tchétchénie, les indices s'accumulent appuyant la thèse selon laquelle le déclenchement de la guerre en Tchétchénie aurait été une opération électorale minutieusement menée par le Kremlin. Ces indices nourrissent surtout de noires interrogations sur le rôle exact joué par les autorités russes dans les attentats de septembre 1999, qui ont fait près de 300 morts en Russie, et lors de l'incursion au Daghestan, début août, des combattants islamistes du chef de guerre tchéchène Chamil Bassaev.

UNE GUERRE PRÉMÉDITÉE

Le 14 janvier, dans un entretien au quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, Sergueï Stepachine, premier ministre de mai à août 1999, a fait voler en éclats l'explication officielle qui veut que cette guerre soit une « réponse aux actes de terrorisme international » et à « l'agression perpétrée contre la Russie ». Il explique en effet que

dès mars 1999, la décision politique avait été prise d'envahir la Tchétchénie. « Je me préparais à une intervention active, (...) nous avions planifié d'arriver au nord du Terek (rivière coupant la Tchétchénie d'est en ouest) en août-septembre ». M. Stepachine ajoute que « cela se serait passé même s'il n'y avait pas eu d'explosions à Moscou » et que Vladimir Poutine, « à cette époque directeur du FSB (ex-KGB) était en possession de toute l'information ». Au passage, Sergueï Stepachine critique le tour pris par les opérations : « J'aurais réfléchi à deux fois avant de franchir le Terek et d'aller vers le sud (...), la blitzkrieg ne fonctionne pas et nous nous heurtons à une guerre de partisans. »

L'explication donnée au limogeage de M. Stepachine fut qu'il n'avait pas su empêcher l'alliance des ennemis politiques du Kremlin, Iouri Loujkov et Evgueni Primakov. Certains observateurs ajoutent que sa politique jugée insuffisante dans le nord du Caucase fut également la cause de son éviction. En clair, quand

M. Stepachine préparait une opération militaire qui aurait visé à établir un cordon sanitaire autour de la Tchétchénie, certains cercles du Kremlin et conseillers de Boris Eltsine programmaient déjà le déclenchement d'une guerre totale. Il fallait pour cela de nouveaux motifs. Les attaques islamistes au Daghestan puis la vague d'attentats sans précédent en Russie allaient précipiter l'escalade.

SOUPÇONS DE COLLUSION

Les autorités russes n'ont jamais répondu aux soupçons de collusion avec les combattants islamistes de Chamil Bassaev. Des éléments ont été relevés, dès octobre 1999, par la presse occidentale, dont *Le Monde* et développés par des journaux russes. Une ou plusieurs rencontres se sont tenues en France, au début de l'été 1999, entre l'homme d'affaires Boris Berezovski, le chef de l'administration présidentielle, Alexandre Volochine, et des émissaires du chef de guerre tchéchène. M. Berezovski nie, expliquant que l'homme qu'il rencontra à Biarritz, début août, n'était pas un Tchétchène mais Vladimir Poutine en personne, quelques jours avant sa nomination au poste de premier ministre. En revanche, l'homme d'affaires reconnaît avoir maintenu des relations suivies, au moins téléphoniques, avec Chamil Bassaev et Movladi Oudougov, autre responsable tchéchène.

A cela s'ajoutent des accusations de collaboration portées, non seulement par le président tchéchène, Aslan Maskhadov,

mais aussi par Rouslan Aouchev, président de la République d'Ingouchie. Le soupçon court dans la classe politique et chez tous les militants des droits de l'homme. « Bassaev au Daghestan, cela fait partie d'un accord militaro-politique organisé par Berezovski », assure le sociologue Boris Kagarlitski, en phase avec divers politologues moscovites. Ces derniers

chie, on racontait comment les « islamistes » avaient pu tranquillement se replier dans les montagnes, après de violents combats dans les villages daghestanais. D'autres réfugiés, interrogés en décembre, ont fait état de livraisons d'armes organisées aux milices de Bassaev, en particulier à Ourous-Martan.

Boris Berezovski, encore lui,

23 septembre, présenté le lendemain par le chef du FSB, après plusieurs versions contradictoires, comme un « exercice d'entraînement ».

RESSOUVER L'OPINION

Le président tchéchène, Aslan Maskhadov, a dit et répété que les attentats étaient l'œuvre des services russes. Ilias Akhmadov, ministre des affaires étrangères tchéchène, a prédit, début janvier à Washington, que de nouveaux attentats se produiraient lorsque les troupes fédérales enregistreraient de sérieuses défaites, afin de ressouder l'opinion publique. Or les médias russes multiplient désormais les récits de déboires russes et le président par intérim Vladimir Poutine a réuni le 21 janvier les responsables du ministère de l'intérieur pour annoncer que « le risque d'attentats grandit ». « Souvenez-vous de ce qui s'est passé à Moscou, Bouïnask et Volgodonk, après qu'on leur ait mis sur la gueule comme il convenait au Daghestan, et que les bandits ont compris qu'ils étaient impuissants dans une lutte frontale avec nous », a-t-il précisé. De toutes ces questions, comme celle de négociations qui seraient en cours pour sortir de la crise après l'élection présidentielle, la classe politique russe et les dirigeants occidentaux ne veulent pas se saisir.

François Bonnet

Rumeur de négociation avec Chamil Bassaev

Les discours martiaux et la censure de plus en plus pesante sur la question tchéchène permettent aux autorités russes d'éviter les questions les plus gênantes. Ainsi, un accord serait en cours de négociation avec Chamil Bassaev, le commandant Khattab et d'autres chefs de guerre tchéchènes – sans la participation du président tchéchène, Aslan Maskhadov – sur l'après-présidentielle russe. C'est ce qu'affirme *Novaja Gazeta*, un des journaux qui a suivi le conflit dès ses débuts. Le magnat Boris Berezovski estime qu'il faut laisser la vie sauve et une porte de sortie aux chefs tchéchènes. A la fin de l'année dernière, Boris Berezovski avait rendu public un « plan de paix » (*Le Monde* du 18 novembre 1999) pour la Tchétchénie.

Les ministres des affaires étrangères des Quinze ménagent Vladimir Poutine

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Conformément à la ligne adoptée lors du Conseil européen d'Helsinki en décembre, les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis lundi 24 janvier à Bruxelles, ont arrêté des mesures – ils se gardent de parler de sanctions – limitant certaines actions de coopération engagées avec Moscou, et dont l'objet est de rappeler la préoccupation de l'Union devant l'attitude russe en Tchétchénie. Mais, surtout soucieux de ne pas couper les ponts avec le nouveau régime installé depuis le départ de Boris Eltsine, ils ont adopté des « conclusions » à la tonalité modérée, voire complaisante, où ils soulignent, avant le moindre mot sur les tueries en cours, « l'importance de la Russie comme un partenaire majeur pour l'Union européenne ».

La volonté de ménager le président russe par intérim Vladimir Poutine est évidente. Cependant

Chris Patten, le Commissaire chargé des relations extérieures, estimait à l'issue de la réunion que cette déclaration et les décisions prises étaient fidèles aux orientations d'Helsinki. Mais le texte d'Helsinki, sans ressembler à une déclaration de guerre, commençait par une condamnation résolue des bombardements des villes tchéchènes. Celui de Bruxelles, comme dans un mauvais gag, se félicite d'abord des bonnes conditions démocratiques dans lesquelles se sont déroulées les élections à la Douma (Chambre basse du Parlement) et la démission de M. Eltsine...

MESURES SYMBOLIQUES

Les Quinze évoquent leur désir de continuer à développer avec Moscou « un partenariat stratégique à long terme visant à renforcer la sécurité et la stabilité en Europe ». Un tel partenariat, notent-ils, exige le respect des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la liberté de presse, et conseillent au

Kremlin d'agir dans ce sens. Après cette littérature de patronage apparaît enfin, au quatrième paragraphe, le mot Tchétchénie. L'UE condamne, mais avec une retenue dans le vocabulaire et un ton qu'appréciera Vladimir Poutine.

Les mesures des Quinze sont essentiellement symboliques. L'UE suspend la signature d'un accord scientifique et ne reconduit pas en 2000 des crédits d'aide alimentaire (30 millions d'euros) non dépensés en 1999. Le programme « Tacis » de coopération sera appliqué de façon restrictive : sur 130 millions d'euros qui devaient être affectés à des actions en Russie en 2000, 90 seront provisoirement gelés. L'Europe rejette aussi la demande de Moscou d'une suspension des droits de douane pour les produits industriels. L'Union, ajoute le texte, est bien sûr ouverte à toute forme de consultations avec la Russie.

Philippe Lemaître

note publiquement, quand d'autres le font sous le sceau de l'anonymat, qu'il n'a « aucune preuve permettant d'attribuer les attentats aux Tchétchènes ». Le 14 septembre, soit le lendemain du deuxième attentat de Moscou, le vice-ministre de l'intérieur Igor Zoubov, déclare : « Nous pouvons dire maintenant sans aucun doute que Bassaev et Khattab sont derrière ces explosions ». Les démentis répétés de tous les responsables tchéchènes ne seront pas entendus, mais aucune des « preuves » que les autorités russes affirment détenir sur une « organisation en Tchétchénie » des attentats de l'an dernier n'a été rendue publique à ce jour. Pis, depuis quatre mois, l'enquête se déroule dans un secret absolu et donne lieu à des déclarations officielles qui, mises bout à bout, sont contradictoires.

A Moscou, le maire Iouri Loujkov et le FSB ont parlé pendant des jours d'un explosif dénommé hexogène, mélangé avec du sucre : les enquêteurs en trouveraient plusieurs tonnes dans la capitale, des suspects furent arrêtés, qui portaient sur leurs mains des traces de cette substance... Or le mois suivant, Alexandre Zdanovitch, porte-parole du FSB, a affirmé que l'explosif n'était en aucun cas de l'hexogène, mais un mélange « à base de poudre d'aluminium »... Aujourd'hui, la nature de l'explosif n'est plus précisée, les autorités russes expliquant que le 5 janvier, a été découvert à Ourous-Martan, dans « un centre terroriste », un produit identique à celui utilisé lors des attentats.

Il en est de même pour les auteurs présumés. Le 3 décembre, M. Zdanovitch précise que quatorze personnes ont été arrêtées. Rien n'est dit de leur identité, lieu de détention ou interrogatoires. Deux autres personnes sont identifiées, mais celles-là, ajoute le porte-parole du FSB, sont en Tchétchénie, « avec les terroristes ». Le 19 janvier, il n'est plus fait état de ces arrestations. Mais les Russes expliquent qu'ils ont transmis à Interpol une liste de mandats d'arrêt internationaux concernant quatre-vingt Tchétchènes, dont Chamil Bassaev. « Tous les criminels recherchés sont dans les territoires tchéchènes non contrôlés par les troupes fédérales, certains ont pu s'enfuir en Géorgie ou en Turquie », déclare le responsable russe d'Interpol.

Les enquêteurs n'ont jamais répondu aux interrogations soulevées par les attentats, qui se distinguent par le mode opératoire des autres actes terroristes. Rien ne fut dit sur les énormes moyens logistiques nécessaires à ces explosions. Enfin, aucune enquête n'a été ouverte sur le « vrai faux » attentat de Riazan, le

COMMENTAIRE

LA FAUTE DES OCCIDENTAUX

Le refus occidental de tenir compte des interrogations soulevées par les attentats ayant servi à justifier la guerre russe en Tchétchénie est peut-être explicable, mais certainement pas judicieux. Il est certes difficile à un dirigeant européen de demander à un ex-collègue, comme Sergueï Stepachine, s'il a été démis de son poste de premier ministre parce qu'il refusait d'organiser ces attentats, contrairement à son successeur Vladimir Poutine. Mais il faut au moins en tenir compte dans l'élaboration d'une politique. Au lieu de cela, l'Occident répète, depuis cinq mois de massacres qui n'ont rien à envier à ce qui s'est passé en ex-Yougoslavie, que la Russie est en droit de répondre militairement aux « agressions » dont elle fait l'objet, à condition que cela soit « proportionné ».

Tout en sachant qu'une telle demande est absurde, adressée à des militaires et un clan embourbé dans les scandales, qui non seulement massacent, mais tiennent ouvertement des discours qui, à eux seuls, devraient les amener devant la Cour de La Haye. La politique est certes l'art du possible, comme l'a rappelé, dans un soupir, le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer. Mais dans ce cas, le possible lui-même, sans parler du souhaitable, est loin d'avoir été effleuré.

Les crimes russes actuels n'auraient sans doute pas eu lieu si ceux qui furent commis durant la guerre précédente avaient reçu sanction. Or, l'Occident continue de prétendre que les mesures qu'il pourrait prendre – suspension du Conseil de l'Europe, dénonciation du G8, refus de visas à certains oligarques, etc – ne « serviraient à rien ». C'est non seulement contestable tant que rien n'a été tenté, mais dangereux : la seule issue est d'agir, envers et contre tout, en postulant que des forces refusant la déchéance morale des dirigeants actuels existent en Russie et doivent être soutenues.

Sophie Shihab

PEUGEOT
NEUBAUER

206 XT HDI 5 portes
Série NEUBAUER

Prix catalogue 104.200F TTC

98.500F TTC

Prix net



OPTIONS ET ACCESSOIRES : Peinture métal, accoudoir central, roues alliage, tapis 3D, écrous anti-vol, alarme, bac de coffre, 2 HP.

PARIS 18
01 46 27 33 33
Thomas GUITTENY

PARIS 17
01 46 22 88 88
Alain DIAZ

PARIS 9
01 42 85 04 04
Henriette BARREIRA

92 LEVALLOIS
01 45 19 19 19
Jean-François TRONET

93 ST DENIS
01 49 33 60 60
Arnaud TAFANI



PEUGEOT

Le second tour de l'élection présidentielle en Croatie mettra aux prises Stipe Mesic et Drazen Budisa

Les deux candidats représentent la nouvelle majorité parlementaire

Le candidat centriste, Stipe Mesic, est arrivé largement en tête du premier tour de l'élection présidentielle croate du 24 janvier, en recuei-

lant 41,64 % des voix. Il n'obtient pas la majorité absolue, ce qui nécessite donc la tenue d'un second tour, le 7 février, au cours duquel il af-

frontera le dirigeant social-libéral, Drazen Budisa, arrivé en deuxième position avec 28 % des suffrages, selon la commission électorale.

ZAGREB

de notre envoyé spécial

« Il n'y a que deux fonctions que je n'ai pas encore occupées en Croatie : évêque et président de la République. Rentrer dans les ordres ce n'est pas mon genre, reste la présidence... » Sur le ton de l'ironie qu'il affectionne, Stipe Mesic, arrivé en tête, lundi 24 janvier, du premier tour de l'élection présidentielle en Croatie avec près de 42 % des suffrages, nous expliquait ainsi sa décision de briguer la succession de Franjo Tudjman.

Né le 24 décembre 1934 à Orahovići, à l'est de Zagreb, Stipe Mesic a une longue carrière politique derrière lui. Enfant, il est pris en charge par les partisans, mouvement auquel son père appartenait, afin de le soustraire à la répression du régime pronazi des oustachis qui venait d'assassiner sa grand-mère sous ses yeux. Membre du Parti communiste, il rejoint le « printemps croate », ce mouvement nationaliste qui fit trembler le pouvoir de Tito en 1971. Il paiera cet engagement de deux années et deux mois de prison.

Devenu anticommuniste, il s'engage aux côtés de Franjo Tudjman et participe en 1990 à la création du HDZ (la Communauté démocratique croate) et à l'indépendance de la Croatie. Stipe Mesic sera aussi le dernier et bref (de juillet à octobre 1991) président « tournant » de la Fédération you-



goslave que Slobodan Milosevic est en train de torpiller. Début 1992, Stipe Mesic se replie donc sur le perchoir du Parlement croate, jusqu'en 1994.

Il s'oppose alors ouvertement au président Tudjman, qui aspire au dépeçage de la Bosnie-Herzégovine. Il claque alors la porte du HDZ et fonde le Parti des démocrates indépendants avant de rejoindre les rangs du modeste Parti populaire croate (HNS). Il est alors l'un des plus farouches opposants

au président autocrate. Volontiers provocateur, il brise l'un des plus solides tabous en Croatie en allant témoigner volontairement au Tribunal pénal international de La Haye lors du procès du général croate de Bosnie, Tihomir Blaskic, accusé de crimes contre l'humanité.

« UN SENTIMENT DE LÉGÈRETÉ »

En décembre 1999, lorsque ce juriste de formation annonce sa candidature, peu de Croates auraient misé un kuna sur lui. Il prend alors son bâton de pèlerin et sillonne le pays. Son énergie fait merveille dans cette campagne électorale volontairement escamotée par le parti au pouvoir. Sa chaleur personnelle et sa simplicité tranchent avec la morgue et la pompe quasi monarchique d'un Franjo Tudjman. « Les Croates sont gagnés par un sentiment de légèreté et de décontraction depuis les élections législatives [du 3 janvier]. Stipe Mesic est celui qui a le mieux répondu à cet état d'esprit », a reconnu Drazen Budisa au soir du scrutin.

L'hommage n'est qu'apparent. « Mesic est un clown incontrô-

lable », dit-on dans l'entourage de Drazen Budisa, qui sera son rival au deuxième tour de la présidentielle, le 7 février. Ce dernier, le regard mangé par de grandes lunettes, est plus fuyant, empressé devant les caméras. Diplômé en sociologie et philosophie de l'université de Zagreb, « il est plus intellectuel qu'un homme de terrain », reconnaissent ses proches. Lui aussi a payé un lourd tribut pour son combat contre le communisme. Né le 25 juillet 1948 à Drnis (sud de la Croatie), il figure parmi les leaders du mouvement de protestation de 1971. Il est arrêté et lourdement condamné à quatre années de prison, et à douze années d'interdiction de sortie du territoire.

Il resurgit lorsque la Yougoslavie s'étirole. Il dirige quasiment sans discontinuer le Parti social-libéral croate (HSL), première formation d'opposition, fondée en 1989. Mais, en 1990, il se rapproche tellement du HDZ qu'une partie du HSL fait scission. Drazen Budisa fait une brève apparition gouvernementale, d'août 1991 à février 1992, dans un cabinet d'union démocratique. Cette année-là, il se fait largement battre à l'élection présidentielle par Franjo Tudjman. Puis, de mars 1996 à novembre 1997, il occupe le poste de vice-président du Parlement avant que son parti ne décline au sein de l'opposition au profit des sociaux-démocrates du futur premier ministre Ivica Racan, avec lequel il conclut une alliance de raison pour remporter les législatives.

Décrié par ses détracteurs comme avide de pouvoir, Drazen Budisa, libéral et démocrate de la première heure, a aussi flirté avec le nationalisme. « Je ne suis plus nationaliste depuis le moment où, l'indépendance acquise, c'est devenue une idéologie politiquement morte », s'est-il récemment défendu dans les colonnes de l'hebdomadaire Nacional. « C'est un patriote un peu rigide », commente un de ses proches.

Christophe Châtelot

Adriano Sofri retrouve la prison en Italie

La demande de révision du procès des anciens militants de Lotta Continua a été rejetée par la cour d'appel de Venise

ROME

de notre correspondant

Trois ans, jour pour jour, après leur incarcération, le 24 janvier 1997, Adriano Sofri, Giorgio Pietrostefani et Ovidio Bompreschi, les trois anciens militants du mouvement gauchiste Lotta Continua, accusés de l'assassinat, le 17 mai 1972, du commissaire de police Luigi Calabresi, doivent donc retourner en prison. La cour d'appel de Venise a en effet rejeté, lundi 24 janvier, la demande en révision de leur procès, qui leur avait valu d'être remis en liberté l'été dernier.

Adriano Sofri s'est laissé arrêter sans résistance dans sa maison de Toscane. Sa valise était prête. Il s'attendait à cette décision qu'il a qualifiée d'« injustice tellement énorme qu'elle ne peut être commentée ». Il a répété qu'il continuerait à lutter jusqu'à son dernier souffle pour que son innocence soit définitivement reconnue. La trace des deux autres condamnés n'a pu, pour l'instant, être retrouvée, mais leurs défenseurs estiment qu'il est prématuré de parler de fuite. Une demande de suspension de peine a été déposée en faveur d'Ovidio Bompreschi en raison de son état de santé.

INTERMINABLE SAGA JUDICIAIRE

Après une longue lutte pour obtenir la révision du jugement de condamnation à vingt-deux ans d'emprisonnement, la justice a refusé de faire droit aux nouveaux arguments présentés par la défense et a demandé que l'exécution de la peine – suspendue le 24 août à la suite de l'admission de recevabilité du procès en révision qui leur fut accordée – soit immédiatement reprise, sans attendre l'issue du pourvoi en cassation qui sera introduit.

Après cinq mois de liberté conditionnelle, la parenthèse se referme et la polémique reprend de plus belle sur le calvaire judiciaire de ces trois hommes, qui, vingt-huit ans après les faits qui leur sont imputés, doivent encore accomplir dix-sept ans de réclusion crimi-

nelle : une interminable saga judiciaire hors du commun, aux multiples péripéties, qui tient en quelques dates et faits significatifs.

Il s'agit de la huitième décision judiciaire en douze années de procédure. Car si le commissaire Calabresi – rendu responsable par les mouvements gauchistes de la mort du militant anarchiste Giuseppe Pinelli – a été assassiné en 1972, l'affaire débute seulement seize ans plus tard, en 1988, avec les confessions d'un compagnon de lutte de Lotta Continua, Leonardo Marino, qui accuse ses anciens camarades. Ceux-ci sont arrêtés, condamnés, puis absous, puis recondamnés en 1995.

La décision deviendra définitive lorsque la Cour de cassation confirme la sentence, le 22 janvier 1997. Tous se constituent prisonniers, de même que Giorgio Pietrostefani, qui vit en France. La lutte pour la révision du procès commence. Bataille judiciaire aux nombreux épisodes avant l'obtention de la révision et finalement le refus de la cour d'appel de Venise, qui, après trois mois de procès et vingt-cinq audiences, a décidé de confirmer la peine de réclusion.

Les motivations de l'arrêt ne sont pas encore connues. Mais, aux yeux des magistrats, les nouveaux éléments apportés au dossier n'ont pas constitué des faits suffisants pour infirmer la condamnation. La plupart reposaient sur la fragilité du témoignage du repentini Leonardo Marino, accusé d'avoir été manipulé, voire payé par la police, pour compromettre ses anciens compagnons de lutte. C'est en effet le seul élément matériel dont dispose la justice pour étayer ses accusations. Une fois encore, cet élément aura suffi pour renvoyer en prison les trois hommes, qui refusent toute grâce et s'échinent à vouloir faire la démonstration de leur innocence.

Michel Bôle-Richard

Lire aussi notre éditorial page 15

Cuisante défaite des amis du défunt Franjo Tudjman

L'Union démocratique croate (HDZ) du président Franjo Tudjman, décédé le 10 décembre 1999, a essuyé un nouveau revers après celui des élections législatives de la fin du mois dernier, et son candidat, le ministre des affaires étrangères, Mate Granic, n'a obtenu lors du premier tour de la présidentielle que 21,69 % des voix, loin derrière les deux vainqueurs : Stipe Mesic (41,64 %) et Drazen Budisa (28 %).

Selon la commission électorale, le taux de participation au scrutin a été de 64,27 %, largement en dessous des 76 % enregistrés lors des législatives. Le froid et la neige ont empêché de nombreux électeurs de se rendre aux urnes. Les deux candidats qui restent en lice ont plaidé pour un rapprochement avec les Occidentaux et promis d'enterrer définitivement l'ère nationaliste de Tudjman. « Nous ouvrons un nouveau chapitre de la démocratie croate », s'est exclamé, lundi soir, Stipe Mesic.

Des millions de marks d'origine inconnue dans les comptes secrets de la CDU allemande...

BERLIN

de notre correspondant

Douze millions de marks d'origine inconnue (environ 6 millions d'euros) sont arrivés dans les comptes secrets de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) entre 1989 et 1998. C'est la conclusion des experts du cabinet Ernst & Young qui ont tenté, à la demande de la direction du parti, de faire la lumière sur le système de « caisses noires » de Helmut Kohl.

Selon le rapport, la CDU avait 844 000 marks dans ses caisses noires d'origine non expliquée au 1^{er} janvier 1993. De 1993 à 1998, elle a reçu 1,14 million en provenance du groupe parlementaire CDU, lequel n'est pas capable de préciser clairement l'origine de cette somme, ainsi que 2,174 millions de marks de dons en liquide d'origine inconnue, Helmut Kohl se refu-

sant à livrer le nom de ses généreux donateurs. Un don de 80 000 marks a été payé en francs suisses, ce qui laisse supposer que l'argent noir n'était pas nécessairement très propre, au moins fiscalement.

Le parti a été capable de faire la lumière sur l'usage de ces fonds (4,2 millions au total), à l'exception de 130 000 marks versés en liquide. 2,4 millions ont été transférés dans la caisse officielle de la CDU et comptabilisés en « autres recettes ». 630 000 marks ont été versés aux sections régionales de la CDU de Sarre, de Rhénanie-Palatinat, du Schleswig-Holstein et du Mecklembourg-Poméranie occidentale pour leur donner un coup de pouce dans leurs campagnes électorales ; 482 000 marks ont servi à financer des campagnes d'affichage nationales pour les législatives de 1994. 120 000 marks ont été

versés à l'avocat du trésorier du parti, Walter Leisler Kiep, impliqué dans le scandale de corruption Flick, tandis que le fondé de pouvoir de M. Kiep, Uwe Lühje, a reçu une gratification de 449 000 marks pour son départ en retraite. Ces versements ont donné lieu à émission de factures. 466 000 marks ont aussi été versées en liquide, notamment 100 000 marks pour la section CDU de Ludwigshafen, le fief de Helmut Kohl ; Ottfried Henning, chef de la CDU du Schleswig-Holstein, aujourd'hui décédé, a reçu aussi 100 000 marks qui ont disparu.

La loi sur les partis politiques prévoit que les sommes non déclarées dans les rapports de financement annuels doivent être reversées au Bundestag et que, en plus, les aides publiques sont réduites d'un montant équivalent à deux fois les sommes occultées. La CDU estime qu'elle va devoir

payer 6,5 millions de marks « pour les péchés du passé », selon l'expression de son trésorier, Matthias Wissmann. La direction du parti a renoncé à lancer des poursuites judiciaires contre Helmut Kohl pour obtenir le nom de ses donateurs, craignant qu'un tel procès ait un effet dévastateur. Elle va en revanche engager des poursuites contre l'ancien expert-comptable de la CDU, Horst Weyrauch.

LES ARCHIVES DE LA VENTE LEUNA

Le chancelier Gerhard Schröder a estimé, lundi 24 janvier, que les pays étrangers ne pouvaient pas parler de « crise de la démocratie en Allemagne. Ce que nous vivons actuellement, c'est la crise d'un parti ». M. Schröder entend mettre en place une commission d'« enquêteurs indépendants » pour retrouver les archives de la vente Leu-

na à Elf-Aquitaine, qui ont disparu. Aucun élément n'a permis d'étayer les accusations de France 2 et de la chaîne allemande ARD selon lesquelles Elf aurait versé sur ordre de François Mitterrand 30 millions de marks à la CDU pour financer sa campagne de 1994. La justice et des responsables français se sont montrés eux aussi extrêmement circonspects sur ces informations. L'enquête française sur Elf « n'a pas permis en l'état d'établir de connexion avec un financement occulte de la CDU », a rappelé un porte-parole du parquet de Paris. « Nous n'avons aucune information là-dessus. Pour le moment, c'est de l'ordre de la rumeur », a dit Adeline Hazan, secrétaire nationale du PS, lors du point de presse hebdomadaire du PS.

Arnaud Leparmentier

L'Etat turc aurait utilisé le Hezbollah pour combattre le PKK

ISTANBUL

de notre correspondante

La police turque vient, une fois encore, de découvrir, lundi 24 janvier, à Tarsus et à Adana, les cadavres – ligotés, bâillonnés, souvent torturés – de nouvelles victimes du Hezbollah turc, un groupe islamiste radical né dans le Sud-Est anatolien. L'ampleur de cette organisation mal connue du grand public et la brutalité de ses méthodes ont choqué le pays. Dix corps trouvés dans un jardin à Istanbul, trois à Ankara, douze à Konya, six à Tarsus, deux à Adana : le total se monte actuellement à trente-trois morts, mais l'enquête se poursuit et la police s'attend à d'autres découvertes macabres. Près de quatre cents militants ont déjà été arrêtés, y compris des fonctionnaires en poste au bureau du premier ministre.

Plusieurs des victimes étaient des hommes d'affaires islamistes, kurdes pour la plupart, kidnappés au cours des mois écoulés. Des membres d'organisations rivales,

d'anciens Hezbollah qui avaient tenté de quitter le mouvement ou des musulmans qui ne partageaient pas l'interprétation brutale de l'islam prônée par cette organisation extrémiste figurent également parmi les victimes. A Konya, la police a retrouvé le corps de Konca Kuris, un islamiste féministe enlevée en juillet 1998. Les cassettes vidéo ont révélé que Konca Kuris, qui défendait une vision réformatrice de la religion, aurait résisté pendant trente-cinq jours aux pressions de ses ravisseurs avant d'être exécutée.

L'affaire a débuté, lundi 17 janvier, avec une fusillade opposant la police aux militants du Hezbollah dans la villa de luxe qu'ils occupaient sur la rive asiatique d'Istanbul. Au cours des échanges de coups de feu, qui durèrent quatre heures, Huseyin Velioglu, le dirigeant du mouvement, trouva la mort. L'arrestation de deux de ses proches collaborateurs mena les enquêteurs à la découverte d'une première fosse commune à Istanbul. Au cours des raids des poli-

ciers, des cassettes vidéo, comportant les interrogatoires, les confessions forcées – et même les exécutions de certaines victimes – ont également été saisies.

Les Hezbollah firent parler d'eux dans le Sud-Est anatolien au début des années 90, lorsqu'ils déclenchèrent la guerre aux militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). A cette époque, entre mille cinq cents et trois mille personnes, souvent des sympathisants de la cause kurde, furent victimes d'assassinats jamais élucidés. De nombreux meurtres furent, à l'époque, attribués au Hezbollah, et des rumeurs circulaient sur une collusion possible avec les équipes « spéciales » des membres des forces de sécurité qui luttait contre le même ennemi.

« Au début des années 90, le Hezbollah a été utilisé comme une pince dans la lutte contre le PKK », écrivait récemment l'éditorialiste Hasan Cemal dans le quotidien Milliyet. « L'Etat ne commet pas et ne fait pas

commettre de meurtres », a protesté le président de la République, Süleyman Demirel, qui a cependant admis qu'il était possible que certaines forces liées à l'Etat aient abusé de leur pouvoir et agi de façon criminelle. L'armée, pour sa part, a rejeté ces allégations et appelé que cette affaire démontrait la nécessité de poursuivre la lutte contre l'islam politique.

De nombreux points d'interrogation subsistent. Le journaliste Ugur Mumcu, du quotidien Cumhuriyet, lui-même victime il y a tout juste sept ans d'un meurtre qui n'a jamais été élucidé, avait fait part d'allégations suggérant que le Hezbollah était utilisé comme « contre-guérilla » dans la lutte contre le PKK. « Tant que ces meurtres ne sont pas résolus et que ces attaques continuent, écrivait Ugur Mumcu en 1994, l'Etat n'échappera pas à ces accusations, qu'elles soient justes ou injustes, vraies ou fausses. »

Nicole Pope



Le guide du voyage en Amérique est paru (et il est gratuit)

AMÉRIQUE USA - CANADA

Il comprend :

- **Tous les vols à prix réduits.** exemples de prix au 20 janvier 2000*
- **Les locations de voitures** à partir de 816 FF HT par semaine en kilométrage illimité
- **Les locations de camping-cars** à partir de 289 FF HT
- **Les locations de tout-terrain et de Harley Davidson** + de 1 000 hôtels et motels à partir de 392 FF TTC la chambre
- **Les lodges des parcs nationaux**
- **Les séjours en ranches**
- **Les expéditions et raftings**
- **Des renseignements pratiques**

Envoi du guide contre 10 FF en timbres. (* offre promotionnelle limitée ; prix au 20/01/00 révisibles)

BACK ROADS 14, place Denfert-Rochereau - 75014 Paris
Tél. : 01 43 22 65 65 - Lic. 075960068

Recours d'organisations humanitaires contre la libération d'Augusto Pinochet

LONDRES. Les organisations de défense des droits de l'homme ont décidé de lancer un recours judiciaire contre une libération prochaine d'Augusto Pinochet. Amnesty International et cinq autres organisations – Human Rights Watch, le Medical Foundation for the Care of Victims of Torture in Chile, le Redress Trust, Association of Relatives of the Disappeared et Justicia – ont annoncé qu'elles déposaient un recours contre la procédure utilisée par le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, pour déterminer la condition mentale et physique de l'ancien dictateur. Le gouvernement belge a annoncé lundi qu'il allait faire de même. Le rapport médical établi après examen par quatre experts médicaux avait conduit Jack Straw à annoncer, le 11 janvier, qu'il était « enclin » à autoriser M. Pinochet à rentrer dans son pays librement. L'examen de ces recours pourrait intervenir très vite, selon une porte-parole de la Haute Cour. – (AFP, Reuters.)

Les responsables indonésiens face à la violence aux Moluques et à Atjeh

DJAKARTA. La vice-présidente indonésienne Megawati Sukarnoputri est arrivée lundi 24 janvier dans l'archipel des Moluques (est) où elle espère mettre un terme aux affrontements sanglants qui ont déjà fait plus de 1 800 morts dans les communautés chrétienne et musulmane. M^{me} Megawati s'est d'abord rendue dans le sud de l'ancien archipel des épices, à Thual, désormais calme après une série d'émeutes l'an dernier. Elle devait arriver mardi à Ambon, ville principale des Moluques et théâtre d'affrontements meurtriers entre extrémistes musulmans et chrétiens. Il s'agit de la deuxième visite de la vice-présidente. La première, en décembre, n'avait pas permis de réduire la violence. Dans le même temps, le président Abdurrahman Wahid est arrivé mardi dans la province séparatiste d'Atjeh. Le président effectue son premier déplacement dans ce territoire depuis son élection en octobre. On ignore s'il rencontrera des représentants de la rébellion indépendantiste. Trois séparatistes et quatre marines indonésiens ont été tués lors d'affrontements à la veille de son arrivée. – (AFP, AP)

L'envoi de « casques bleus » au Congo-Kinshasa est à l'étude

NEW YORK. Les dirigeants africains pressent l'ONU de déployer rapidement des « casques bleus » en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), critiquant vivement ses hésitations et son inaction. L'ONU entendait rappeler lundi 24 janvier aux belligérants leurs engagements non tenus en faveur de la paix, mais c'est en fait le Conseil de sécurité qui a été placé par les Africains en position d'accusé. Les sept chefs d'Etat africains présents ont demandé à l'ONU de faire plus, politiquement, financièrement, militairement. Six mois après l'accord de paix de Lusaka, non respecté par les belligérants, seuls 79 observateurs militaires internationaux sont déployés ou en voie de l'être dans les états-majors des pays impliqués dans le conflit. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a recommandé l'envoi de 500 observateurs militaires, appuyés par une force de 5 000 soldats, pour surveiller le cessez-le-feu et contrôler le désengagement des troupes. – (AFP)

Les grands-mères d'Elían quittent Miami sans avoir vu l'enfant

MIAMI. Les grands-mères du petit Cubain Elían Gonzalez ont quitté Miami, lundi 24 janvier, sans avoir vu leur petit-fils. « Les grands-mères étaient prêtes à voir Elían » mais seulement « dans un endroit neutre », a indiqué au cours d'une conférence de presse le secrétaire général du Conseil national des Eglises (NCC), Bob Edgar, qui organise leur séjour aux Etats-Unis. Les deux femmes sont parties au moment où les proches qui ont accueilli l'enfant à Miami arrivaient à l'aéroport pour les rencontrer, a-t-il précisé. Le porte-parole des proches d'Elían à Miami, Armando Gutierrez, avait indiqué peu auparavant que les grands-mères voulaient voir l'enfant en dehors de la maison où il vit, dans une église par exemple. La visite à Miami est intervenue alors qu'un sénateur républicain de Floride, Connie Mack, a annoncé lundi avoir déposé un projet de loi au Congrès visant à accorder la nationalité américaine au petit Cubain. Elían vit avec des membres de sa famille à Miami depuis qu'il a été retrouvé, le 25 novembre, accroché à une chambre à air après le naufrage d'une embarcation qui transportait des émigrés cubains et dans lequel sa mère a péri. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **GRÈCE :** l'armée grecque a commandé quatre aéroglisseurs du type Zurb, à l'Ukraine et à la Russie, pour renforcer sa capacité de réaction rapide en mer Egée. Ces aéroglisseurs peuvent transporter, à la vitesse de 60 nœuds (100 kilomètres à l'heure), trois chars lourds de combat ou 500 commandos équipés. Le contrat est de 197 millions d'euros. – (AFP)

■ **UNION EUROPÉENNE :** le président de la Commission européenne, Romano Prodi, a indiqué, samedi 22 janvier, par voie de communiqué, que les conditions d'une visite du chef de l'Etat libyen

Mouamar Kadhafi à Bruxelles ne sont pas remplies. La Libye a fait savoir, le 10 janvier, qu'elle conteste l'adhésion d'Israël et de l'Autorité palestinienne au « dialogue euro-méditerranéen » lancé en 1995 par la « déclaration de Barcelone », dans l'objectif de créer une zone de libre-échange à l'horizon 2010. Une contestation que la Commission qualifie « d'inacceptable », et qui interdit la visite de M. Kadhafi. – (AFP)

■ **CÔTE D'IVOIRE :** le général Robert Gueï, le chef de la junte au pouvoir depuis un mois, a annoncé lundi 24 janvier à Abidjan que des élections générales auront lieu avant le 1^{er} octobre 2000. Le secrétaire général du gouvernement, Albert Aggrey, a précisé que le terme « élections générales » comprenait l'élection présidentielle, des législatives et des municipales. Le général Gueï avait annoncé le 21 janvier l'organisation en avril d'un référendum sur une nouvelle Constitution et une loi électorale devant « ouvrir la voie » à une élection présidentielle. – (AFP)

Le libre commerce des OGM est l'enjeu de la conférence de Montréal

Le « principe de précaution » à l'égard des organismes génétiquement modifiés est en négociation

La Conférence de Montréal sur le commerce des OGM (Organismes génétiquement modifiés), s'est ouverte lundi 24 janvier. Les trois points les

plus discutés sont la signification du « principe de précaution » qu'un pays peut invoquer pour refuser des importations d'OGM, la procédure à

appliquer aux produits agricoles autres que les semences, ainsi que les relations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

La capitale québécoise est, depuis lundi 24 janvier, le siège de la conférence sur le commerce des organismes génétiquement modifiés (OGM) : pour la première fois depuis la réunion de Seattle, où l'accord sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est fracassé sur la contestation, on va pouvoir observer si les préoccupations environnementales résistent à la volonté de favoriser la liberté du commerce.

La discussion de Montréal vise à élaborer un « protocole sur la biosécurité », réglant les moyens de réduire les « risques potentiels liés au mouvement d'OGM ». Elle fait suite à une première négociation à Carthagène, en février 1999, qui a échoué en raison des positions antinomiques de l'Union européenne et des Etats-Unis.

Depuis cette date, l'opposition de l'opinion publique aux OGM s'est renforcée, et l'Europe a adopté, en juin 1999, un moratoire de fait sur les cultures et les importations d'OGM. Les débats devraient porter, à Montréal, sur deux questions principales : les dispositions du protocole doivent-elles être réellement

contraignantes ? Et les différends qui pourraient naître de son interprétation doivent-ils être réglés par une procédure propre ou par l'Organisation mondiale du commerce ?

Dans un entretien accordé au Monde avant le début de la conférence, le chef de la délégation des Etats-Unis, David Sandalow, a explicité sa position : « Nous sommes très préoccupés par des propositions qui influenceraient le libre commerce à des coûts inacceptables. Nous pensons que cela n'est pas nécessaire pour répondre au problème de l'impact des OGM sur la biodiversité : nous proposons qu'il y ait une notification publique quand un pays autorise un OGM. Chaque fois que nos administrations autoriseraient un OGM, cette information serait soumise au secrétariat du protocole et diffusée, par exemple, sur Internet. Mais nous nous opposons à toute exigence supplémentaire. »

Les Etats-Unis refusent qu'un pays importateur puisse exiger d'être informé d'une exportation d'OGM à chaque transaction – selon la « procédure de l'information préalable » – et puisse refuser cette importation. « Nous ne soutiendrions pas un accord qui per-

mettrait à un pays ou à des pays de prendre une telle décision sans preuve scientifique », précise M. Sandalow.

LA RESPONSABILITÉ

Quant aux liens entre le protocole et l'OMC, le responsable américain estime que « le protocole n'est pas un lien pour renégocier l'OMC. Il ne doit pas inclure une clause indiquant qu'il est subordonné à l'OMC ou qu'il lui est supérieur. Nous n'avons pas besoin de mentionner l'OMC dans le texte. Mais le cas échéant, les règles de non-discrimination commerciale de l'OMC doivent être préservées ». Dans cette optique, tout désaccord sur l'autorisation d'importation d'OGM doit être régi par la procédure de règlement des différends de l'OMC.

L'Union européenne a arrêté ses positions lors du Conseil des ministres de l'environnement, en décembre 1999. Le Conseil a notamment jugé nécessaire d'intégrer « le rôle du principe de précaution dans le protocole et de mettre en place une procédure efficace d'information préalable » à l'importation. Cette formulation est assez floue pour laisser place à la négociation.

Hervé Kempf

Le trouble d'une plaine du Saskatchewan

SASKATOON

de notre envoyé spécial

Le vent court presque sans discontinuer sur la grande prairie du Saskatchewan qui s'étend à perte de vue, couverte de neige. Dans sa cuisine impeccablement propre, Elizabeth Kram est calme, mais s'indigne : pendant l'été 1998,

REPORTAGE

Où une firme recourt à des détectives pour vérifier si les agriculteurs ne cultivent pas illégalement son colza transgénique

un hélicoptère envoyé par la firme Monsanto a répandu de l'herbicide sur les champs de colza de son mari, Edy. Pourquoi ? Afin de vérifier s'il ne cultivait pas le colza transgénique mis au point par Monsanto et résistant à l'herbicide Round Up, et de le poursuivre éventuellement en justice. Le test est simple : si le colza soumis au Round Up meurt, il n'est pas transgénique ; s'il survit, il est de la variété OGM (organisme génétiquement modifié).

Monsanto n'a jamais démenti cet acte étrange, reconnaissant par ailleurs, dans une déclaration à la gendarmerie, que ses agents avaient prélevé des échantillons du colza d'Edy Kram pour l'analyser en laboratoire. Dans le Saskatchewan, province du sud-ouest la plus agricole du Canada, la firme recourt à des détectives privés, tels que Robinson Investigation

Ltd, basé à Saskatoon, pour vérifier si les agriculteurs ne cultivent pas illégalement son colza. Afin de récupérer ses investissements en recherche, Monsanto veut que ses semences ne soient pas multipliées par ses clients et réutilisées à la génération suivante. Dans ses contrats de vente de semences – intitulés « accord d'utilisation de technologie » –, l'acheteur consent à Monsanto le droit « d'inspecter et de prélever des échantillons de colza dans tous les champs de l'agriculteur pendant trois ans ».

À LA FAÇON D'UNE MAUVAISE HERBE

En cas d'utilisation sans achat des semences, la firme exige du contrevenant la somme de 115 dollars par acre, soit environ 1 290 francs par hectare. A-t-il eu peur ? « A un moment, oui. Il y avait ces gars qui me surveillaient sans arrêt, en face de la maison, du matin au soir. J'ai acheté un pistolet et une carabine. » Percy Schmeiser est l'homme qui s'est rebellé contre Monsanto. A soixante-neuf ans, il cultive depuis un demi-siècle 600 hectares à Bruno, un village de 700 habitants collé à la voie de chemin de fer. En 1998, Monsanto lui a intenté un procès : ses inspecteurs avaient trouvé des plants de colza transgénique dans ses champs, et la firme prétend que M. Schmeiser a utilisé, sans les avoir achetées, des semences OGM. Le fermier répond qu'il n'a jamais utilisé les semences de Monsanto, qu'il cultive le colza depuis trente ans, et qu'il emploie ses propres semences. En janvier 1999, Monsanto a dû reconnaître qu'elle n'avait pas de preuves du

délit de M. Schmeiser. La firme maintient cependant sa poursuite, estimant que les plantes transgéniques ne devraient pas se trouver dans ses champs.

Le nœud du problème, c'est que le colza transgénique se répand dans la plaine, à la façon d'une mauvaise herbe. Selon Percy Schmeiser, le colza Monsanto a été apporté dans ses champs par le vent, provenant de chez ses voisins passés au transgénique ou des camions de grain qui passent sur la route.

Les témoignages sont nombreux de cette invasion du colza Monsanto chez des fermiers qui n'en veulent pas : Louis Gerwing, par exemple, à Lake Lenore, en a retrouvé beaucoup dans un de ses champs en août 1999. Comme ce colza résiste au Round Up, un herbicide total, la seule façon de s'en débarrasser est de les arracher à la main ou d'utiliser du 2-4-D, un herbicide de la famille du DDT extrêmement toxique. Ce problème fait que les agriculteurs biologiques – de plus en plus nombreux dans une région frappée par la crise de surproduction – ne peuvent pas cultiver le colza : il risquerait d'être contaminé par le colza Monsanto et serait donc invendable.

Le procès de Percy Schmeiser aura lieu en juillet. Un moment décisif pour l'avenir des OGM sur la prairie. Mais la question cruciale est : peut-on encore empêcher le colza transgénique de contaminer l'environnement canadien ?

H. K.

George W. Bush et Al Gore remportent largement le caucus de l'Iowa

DES MOINES (Iowa)

de notre envoyé spécial

« Le caucus de l'Iowa représente le commencement de la fin de l'ère Clinton à Washington », aime à répéter George W. Bush. En remportant, lundi 24 janvier, le premier scrutin du processus de sélection présidentielle dans le camp républicain, le gouverneur du Texas a franchi avec succès un obstacle déterminant dans sa course vers la Maison Blanche. Avec 41 % des voix, il devance de 11 points le milliardaire Steve Forbes.

Quatre autres candidats se partagent le restant avec, dans l'ordre, le seul candidat noir, Alan Keyes, le militant fondamentaliste chrétien Gary Bauer, le sénateur John McCain – qui n'avait pas fait campagne – et le sénateur de l'Utah Orrin Hatch, bon dernier. Mais le principal candidat démocrate, le vice-président Al Gore, en remportant une victoire incontestable sur son challenger Bill Bradley avec 63 % des voix contre 35 %, a lui aussi consolidé son image de successeur potentiel de Bill Clinton, longtemps contesté.

La victoire de M. Bush et de M. Gore était annoncée mais, pour la première fois, ce sont les électeurs qui se sont prononcés et non plus les sondages, lors d'un processus de démocratie directe

complexe, typique de ce petit Etat du Midwest. Le froid (environ -10 degrés) n'était pas un obstacle suffisant pour décourager la petite minorité de militants convaincus qui se sont déplacés (environ 17 % chez les républicains).

A 19 heures, 2 147 caucus démocrates et républicains se sont ouverts à travers tout l'Etat, dans des écoles, des salles paroissiales, des salons privés. Dans un quartier huppé proche du centre de Des Moines, l'école Central Academy accueillait deux caucus, les républicains dans la cantine, les démocrates dans l'auditorium.

TEL UN COUREUR DE MARATHON

M. Bush s'est dit très satisfait d'un résultat qui dépasse les 38 % qu'il s'était fixés. Mais Steve Forbes a considéré que l'augmentation de 50 % de son score par rapport au vote indicatif organisé en août 1999 était un triomphe pour lui et pour le camp ultraconservateur.

Il espère que les autres candidats de la droite chrétienne, y compris Alan Keyes, avec ses surprenants 14 %, auxquels les électeurs de l'Iowa ont clairement montré le chemin de la sortie, se rallieront à lui pour barrer la route à un gouverneur du Texas qu'ils jugent trop modéré, en particulier dans son opposition à l'avortement.

Dès son arrivée au New Hampshire mardi, pour la primaire de la semaine prochaine, « W » devra jouer très serré pour éviter de se trouver coincé entre le sénateur McCain, qui conserve une petite longueur d'avance et bénéficie de la sympathie des libéraux, et les fondamentalistes du parti.

Du côté démocrate, Bill Bradley a perdu son pari de talonner Al Gore. Après un excellent départ, l'ancien sénateur du New Jersey a vu son avance fondre en dépit de près de 2 millions de dollars (environ autant d'euros) dépensés en spots télévisés lors des dernières semaines de campagne. Mauvais orateur, au point de jeter de l'eau froide sur l'enthousiasme de certains de ses partisans, il n'a pas su mobiliser assez de nouveaux électeurs pour faire mieux qu'un tiers des voix.

Pendant ce temps, le vice-président a réussi à secouer l'apathie et le doute qui entouraient sa candidature, avec la pugnacité et l'énergie d'un coureur de marathon. Ce qui faisait la force de Bill Bradley – paraître mieux à même de l'emporter face à George W. Bush – s'est effrité au fur et à mesure que les sondages montraient qu'Al Gore était redevenu un candidat crédible. La divine surprise qu'il espérait ne s'est pas produite

et il lui faudra l'emporter sur Al Gore au New Hampshire s'il veut rester dans la course.

Tout comme John McCain devra faire mieux que le gouverneur du Texas, riche d'un trésor de guerre de près de 70 millions de dollars. Pour le moment, les sondages demeurent incertains dans chaque camp et tout dépendra de la semaine qui s'engage.

Al Gore, qui bénéficie du soutien de son parti, des syndicats et du gouvernement, espère transformer son succès en persuadant les hésitants de lâcher Bill Bradley, qui a promis de continuer la lutte. Le vice-président compte pour cela sur cette majorité d'Américains satisfaite de la situation actuelle et qui n'est guère tentée par les changements radicaux que lui propose l'ex-sénateur du New Jersey. Bill Clinton donnera un coup de pouce bienvenu à son vice-président dans son dernier discours sur l'état de l'Union, jeudi.

En attendant, Al Gore considère sans doute comme un signe du destin que, pour la première fois, une équipe de football américain du Tennessee les Titans de Nashville participera dimanche à la finale du Super Bowl.

Patrice de Beer

Chapitre.com
VOTRE BIBLIOTHÈQUE SUR INTERNET

Où trouver un livre ancien ou épuisé ?

www.chapitre.com

- 200 000 livres anciens
- Service de recherche gratuit
- 800 thèmes et catalogues thématiques

e-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : 01 42 97 94 96 - 3615 Alr

La visite à Paris du ministre des affaires étrangères algérien prélude à celle du président Bouteflika

Youssef Yousfi devait être reçu, mardi, par Jacques Chirac

Depuis l'arrivée à la présidence de M. Bouteflika, les relations entre la France et l'Algérie se réchauffent. En témoignent la visite en France, mardi 25 et mercredi

26 janvier, du nouveau chef de la diplomatie algérienne, Youssef Yousfi, la première d'un ministre des affaires étrangères algérien depuis plus de six ans.

LE MINISTRE algérien des affaires étrangères, Youssef Yousfi, est arrivé, lundi soir 24 janvier, à Paris pour une visite officielle de quarante-huit heures, la première d'un chef de la diplomatie algérienne en France depuis plus de six ans.

Le programme officiel de la visite donne la mesure de l'importance accordée par Paris à ce nouvel épisode de la « refondation » des relations entre les deux pays (inaugurée par la visite à Alger d'Hubert Védrine au cours de l'été 1999). Après une audience, mardi 25 janvier en fin de matinée, chez le premier ministre, Lionel Jospin, M. Yousfi rencontrera son homologue français, avec qui il aura une longue séance de travail, avant d'être reçu à l'Élysée par le président Chirac. Le lendemain, le ministre algérien aura des entretiens avec le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, puis avec le président du Sénat, Christian Poncelet.

Les autorités françaises avouent ne pas bien connaître M. Yousfi. Le fait est que le nouveau chef de la

diplomatie algérienne (sa nomination date de moins d'un mois), proche collaborateur de l'ancien président Liamine Zeroual, dont il fut le directeur de cabinet, a davantage fréquenté les pétroliers – comme patron de la Sonatrach, la compagnie nationale, puis ministre de l'énergie – que les diplomates du Quai d'Orsay au cours de sa carrière.

RÉACTIVER LA COOPÉRATION

La lenteur du président Bouteflika à constituer son gouvernement (il a fallu patienter près de huit mois) « empêchait toute dynamique » entre les deux capitales, fait-on observer à Paris. Ce verrou étant désormais levé, les responsables français entendent rattraper le temps perdu et, sans attendre le retour à la paix en Algérie (près de cinquante personnes sont tuées chaque semaine), réactiver la coopération bilatérale. La réouverture – partielle – il y a quelques jours, du centre culturel français à Alger en est une illustration.

Pour favoriser le réchauffement des relations, les sujets de conten-

tieux entre les deux capitales ont été volontairement mis de côté. C'est le cas du dossier d'Air France. Plusieurs rencontres avec les autorités algériennes n'ont pas décidé la compagnie française à reprendre ses liaisons avec l'Algérie (pourant bénéficiaires) cinq ans après la prise d'otages sur l'aéroport d'Alger. Mais ce qui était, il y a encore quelques mois, le symbole des relations conflictuelles entre les deux pays n'est plus qu'un dossier technique parmi d'autres. De la même façon, la procédure d'octroi des visas, jugée par le président Bouteflika avilissante pour ses compatriotes, a cessé d'être une pomme de discorde entre la France et l'Algérie. Il est vrai que des efforts ont été faits par Paris : au cours des trois dernières années, le nombre de visas accordés a triplé.

Paris souhaite que l'amélioration des relations entre les deux capitales se concrétise sur le plan économique. Certes, la France reste – de loin – le premier partenaire de l'Algérie (une visite d'une délégation du Mouvement des entreprises de France est prévue en février) mais, observe-t-on à Paris, « il n'y a pas suffisamment de gros contrats donnés aux entreprises françaises », en particulier dans le secteur des hydrocarbures, où les Américains, pourtant nouveaux venus, tirent mieux leur épingle du jeu.

Fruit du volontarisme qui prévaut tant à Alger qu'à Paris, la visite de M. Yousfi devrait préparer celle du chef de l'Etat algérien en France, probablement au printemps. Ce sera, entre autres, l'occasion pour lui de prononcer un discours à l'Assemblée nationale, comme l'avait fait avant lui feu le roi du Maroc, Hassan II.

Jean-Pierre Tuquoi

Hubert Védrine sera à Tunis en février

Hubert Védrine s'est entretenu, lundi 24 janvier, à Bruxelles avec son homologue tunisien, Habib Ben Yahia, pour préparer une visite que le chef de la diplomatie française compte effectuer début février à Tunis (après avoir annulé pour des raisons diplomatiques celles qu'il devait faire au printemps 1999), indique le Quai d'Orsay. A l'issue de cette rencontre, M. Védrine a souligné « l'importance du dialogue avec la Tunisie ». Le chef de la diplomatie française assistait à Bruxelles au conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, tandis que M. Ben Yahia était venu participer au conseil d'association UE-Tunisie.

A cette occasion, son homologue portugais, Jaime Gama, actuellement en charge de la présidence de l'UE, s'est déclaré « très sensible aux progrès économiques et des droits de l'homme » de la Tunisie. M. Gama a notamment mentionné les libérations de détenus et les campagnes électorales présidentielle et législatives d'octobre 1999, qui ont eu, selon lui, un caractère plus pluraliste qu'à l'accoutumée.

A Alger, « on oublie d'avoir peur »

ALGER

de notre envoyée spéciale

Après dix ans d'événements dramatiques, le retour des beaux jours est-il possible ? Peut-on se débarrasser d'une image de violence et de sang quand elle colle à la peau

REPORTAGE

Les Algérois réapprennent à vivre et le disent, mi-confiants, mi-incrédulés

depuis tant d'années ? Les Algérois s'efforcent d'y croire et célèbrent ces jours-ci le millénaire de leur ville, fondée au X^e siècle par le roi Ziride Bologhine, sur les ruines de la cité romaine d'Icosium et d'un ancien territoire phénicien. Sans être l'« événement de portée internationale » annoncé par le gouvernorat du Grand Alger, à l'origine de ce millénaire, les manifestations se succèdent en présence d'un parterre de délégations étrangères invitées : ballets classiques et modernes, spectacles folkloriques produits par des troupes biélorusses, sahraouie, notamment...

Après la reddition ces derniers mois de quelque deux mille islamistes et une diminution sensible de la violence dans les grandes villes, les organisateurs misent sur ces fêtes pour marquer la sortie du pays d'une guerre civile responsable de plus de cent mille morts. « Le climat a changé à Alger, c'est évident. Le spectacle folklorique roumain, tel que je l'ai vu l'autre soir à l'Atlas, la plus grande salle de cinéma de Bab El Oued, avec des petites jeunes filles virevoltant dans leurs jupes courtes, c'était impensable ces dix dernières années », remarque Mgr Teissier, l'archevêque d'Alger.

Le maître de cérémonie, le ministre-gouverneur de la capitale, Chérif Rahmani, justifie son initiative par le fait qu'il faut « redonner aux Algériens l'estime d'eux-mêmes et l'estime des autres ». Sous sa houlette, depuis plus de trois ans, le centre de la capitale a changé. Les rues sont propres et bien en-

tretenues, le problème des transports en commun, qui empoisonnait la vie quotidienne, a été presque résolu – une « petite révolution », reconnaissent même les plus sévères – et les coupures d'eau sont moins fréquentes, à l'inverse des pannes de courant qui, elles, sévissent toujours dans certains quartiers, en particulier dans le secteur ouest d'Alger.

Au terme d'un ramadan sans incident dans la capitale, les Algérois respirent, sans savoir encore s'il s'agit d'une embellie passagère ou d'un réel tournant. Une chose est sûre : contre toute attente, l'atmosphère est détendue et ce phénomène est perceptible un peu partout. Seules ou deux par deux, les adolescentes se promènent librement, côtoyant de jeunes couples d'amoureux déambulant bras dessus, bras dessous. Moins d'une fille sur trois, en moyenne, porte le foulard islamique, et cette proportion est à peine plus importante dans des quartiers populaires tels que Bab El Oued ou même Aïn Naadja, banlieue dépotoir, où l'extrême misère crève les yeux.

LOIN DES FESTIVITÉS

Là, au milieu des terrains vagues et des ordures, des carcasses de voitures et des trottoirs défoncés, le long de cités dans un état d'abandon et de décrépitude indescriptible, on est loin, évidemment, des festivités du millénaire. Ce qui ne manque pas de faire dire à certains avec exaspération que « le gouvernorat d'Alger aurait mieux fait d'utiliser ses crédits à autre chose que des travaux d'embellissement du centre-ville, vitrine à destination des étrangers, la Casbah étant ainsi chaque mois davantage vidée de ses habitants et de son âme ».

Il n'empêche... Les gens réapprennent à vivre et le disent, mi-confiants, mi-incrédulés. « On oublie d'avoir peur », comme le résume en souriant Nadhia, âgée d'une trentaine d'années. Ceux qui n'étaient pas revenus à Alger depuis plusieurs années se disent, quant à eux, stupéfaits. « La ville est belle, même si les balcons sont de

plus en plus défigurés par les innombrables paraboles. Ce qui me frappe le plus, c'est le calme, s'enthousiasme Azouz Begag, écrivain français d'origine algérienne et sociologue des banlieues. J'ai l'intention de revenir ici de plus en plus souvent. Je m'attendais à trouver des comportements traditionnels, et je tombe sur des gens qui rêvent de faire la fête, sur la cohabitation de la djellaba et de l'apéro ! »

Ceux qui vivent la réalité d'Alger au jour le jour font preuve d'un optimisme nettement plus mesuré. Leurs critiques sont même souvent féroces, et ils les expriment avec une liberté de ton inattendue. « Nous sommes nombreux à réclamer la libération des ondes en Algérie. Tous les jours, le journal télévisé national est consacré à plus de 80 % aux activités de Bouteflika, souligne Fayçal Métaoui, journaliste politique au quotidien El Watan. Les médias audiovisuels ne sont pas ouverts à l'opposition, ni à ceux susceptibles de critiquer le pouvoir. De même que les confrères étrangers ayant fait preuve d'un esprit critique sont ensuite interdits de séjour ici. Ce sont là des pratiques autoritaires d'un autre âge, et qui m'offusquent en tant que journaliste. »

Même indépendance de ton de la part de Mabrouk Hamena et Saad Ziane, journalistes au bimensuel Libre Algérie. L'un et l'autre affirment ne pas se faire d'illusions sur la capacité des autorités en place à résoudre les problèmes les plus cruciaux du pays, qu'il s'agisse d'un retour à une paix durable, du chômage (dont le taux s'élève à plus de 30 %, pour une population à 70 % âgée de moins de trente ans), ou encore du logement. « La chose la moins coûteuse que pourrait nous offrir ce pouvoir, c'est le droit, soulignent-ils. Le droit de ne pas passer par le piston, le clientélisme, le bakchich, bref, de toujours devoir s'incliner devant le recours au passe-droit. Mais ça impliquerait une remise en cause totale du système, et cela rien n'assure que le pouvoir actuel soit prêt à l'accepter. »

Florence Beaugé

“la Bûche” à oreille continue

ALAIN SARDE PRÉSENTE

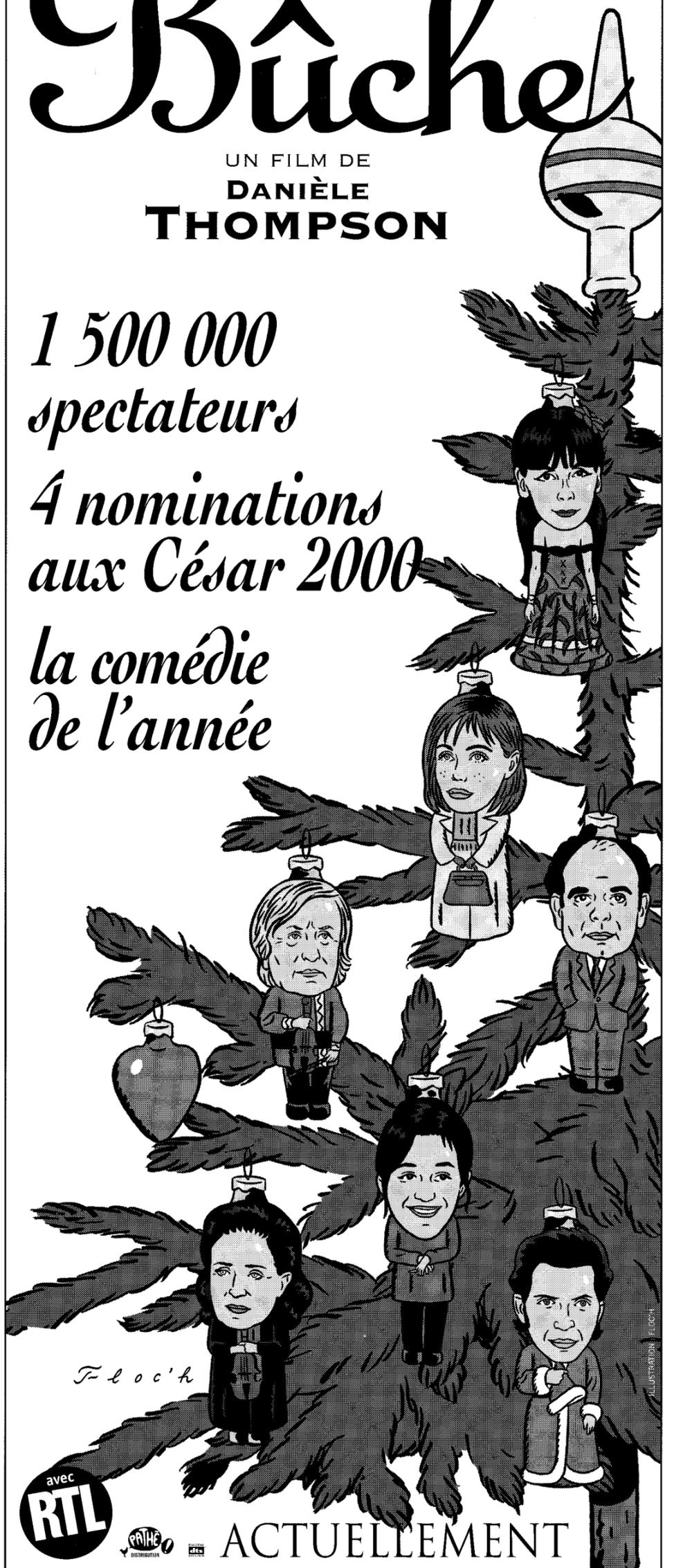
La Bûche

UN FILM DE DANIELÉ THOMPSON

1 500 000 spectateurs

4 nominations aux César 2000

la comédie de l'année



ACTUELLEMENT

ASSEMBLÉE Les députés commentent, mardi 25 janvier, l'examen du projet de loi instituant l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions élec-

tives, dont le principe a été introduit dans la Constitution. Ce texte, qui doit s'appliquer aux élections municipales de 2001, contraint d'ores et déjà les partis politiques à rechercher un

grand nombre de femmes candidates et à vaincre les réticences des élus et des cadres. ● LES DÉPUTÉES SOCIALISTES sont partagées, entre la génération des « féministes » soucieuses

d'élaborer un texte très contraignant et les jeunes députées, qui se montrent plus souples dans l'application du principe. ● UNE SIMULATION révèle le coût que représenterait,

pour les partis, le non-respect du texte aux élections législatives. ● MATIGNON a donné consigne de promouvoir davantage de femmes à des postes de responsabilité.

Les partis politiques anticipent l'application du principe de parité

Le projet de loi sur l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux, qui doit s'appliquer dès 2001, contraint les formations à féminiser leur recrutement. A gauche, comme à droite, il a fallu surmonter de nombreuses réticences

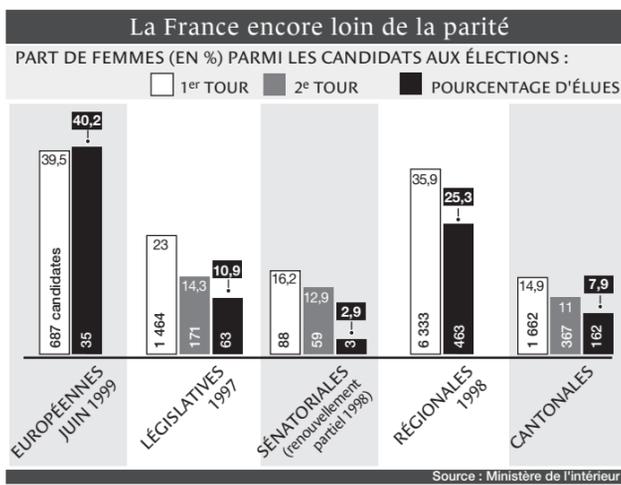
« LA MOITIÉ des femmes dans les assemblées communales, ça va être une vraie révolution ! », s'exclame François Rebsamen, secrétaire national auprès des fédérations du PS. Dans un parti pourtant en pointe sur la parité, les femmes ne représentaient, en 1999, que 32 % des adhérents, 21,7 % de l'ensemble des conseillers municipaux et des adjoints et 8 % de l'ensemble des maires socialistes. Le PS appliquera la règle de l'alternance – par tranche de trois – dès les élections municipales de 2001. Michèle Sabban, chargée des femmes au secrétariat national, a annoncé, dimanche 23 janvier, le lancement d'« une campagne d'appel aux candidatures féminines », visant sympathisantes, société civile et associations. Aux yeux de certains hommes, concède M. Rebsamen, les exigences pour les municipales vont être d'autant plus « difficiles » à tenir qu'ils vont devoir « faire de la place à leurs "partenaires" féminines du PS comme à leurs partenaires de la gauche plurielle ».

Au PCF, on affirme que le principe de parité est en phase avec les orientations que Robert Hue veut affirmer pour le 30^e congrès. Il a déjà été appliqué, tant sur les listes d'union de la gauche aux régionales de mars 1998 que pour la

liste « Bouge l'Europe ! » de juin 1999. De la même manière, le secrétaire national du PCF avait pris soin de désigner deux femmes sur les trois postes de ministres dévolus aux communistes par Lionel Jospin, en juin 1997. En charge des élections au sein du comité national, Jean-Paul Magnon ne cache pas « l'étendue du travail qui reste à faire ».

« DÉPARTEMENTS À LACUNE »

La parité ? Les Verts sont nés avec. « C'est l'un de nos plus vieux combats et l'une de nos grandes victoires politiques », observe Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde). Si les Verts aiment à rappeler qu'ils sont le premier parti à s'être donné une femme pour chef de file, il leur reste toutefois à trouver les candidates et à régler le problème des alliances. Le fait d'avoir constitué, dans le passé, des listes « Vertes et ouvertes », faisant place à des représentants de la société civile, facilite les choses, mais la faiblesse des troupes reste un handicap. Dans un mouvement qui compte 70 % d'hommes et 30 % de femmes, pour environ 8 000 adhérents, on est encore loin du compte. Certains s'inquiètent, en outre, de la multiplication des critères : « S'il faut croiser les courants, l'ouverture à la société civile, la parité, les alliances avec le PS,



Le pourcentage de femmes élues au Parlement européen est passé de 29,9 % en 1994 à 40 % en 1999, la plupart des grands partis ayant fait le choix de la parité. Le projet de loi ne concerne pas les élections cantonales.

l'exercice risque bien de tourner au casse-tête », note un proche de Dominique Voynet.

A droite, on s'emploie à combler le retard. « C'est très bien ! Cette loi va nous obliger à faire ce qu'on ne sait pas faire ou qu'on ne veut pas faire ! », s'exclame Maurice Leroy, député du Loir-et-Cher et responsable de la formation à l'UDF. Il s'agissait d'abord de ne pas rester sur le bord de la route. « L'atten-

tisme était notre pire ennemi : il a fallu dépasser très vite la discussion sur l'opportunité d'une loi qui était largement contestée par les militants et les cadres », raconte Eric Azière, délégué national chargé des fédérations. Pour ce faire, le message – « N'attendez pas de savoir si le projet de loi va être adopté, considérez que c'est fait » – a été martelé pendant l'automne. Le fichier de l'UDF, qui comporterait

quelque 42 % d'adhérentes, est considéré comme le « premier gisement » de candidates potentielles, susceptible de faire remonter le seuil actuel de 20 % d'élues.

A Démocratie libérale, on a joué la carte de... l'émulation. Un « réseau femmes » piloté par Françoise Hostalier, ancienne secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, a été mis en place pour « doubler la mécanique des fédérations », explique Xavier Chinaud, chargé des élections au sein du parti présidé par Alain Madelin. Dans les « bons départements », les déléguées femmes ont été intégrées aux fédérations. Dans les « départements à lacune », les déléguées femmes « ont fait le boulot », raconte M. Chinaud. A charge pour elles de saisir l'état-major parisien, via M^{me} Hostalier – récemment promue vice-présidente de DL – pour obtenir, par exemple, communication du fichier départemental des adhérents.

Au RPR, l'élection de Michèle Alliot-Marie, personnellement hostile au texte du gouvernement, ne devrait pas remettre en cause son application. La députée des Pyrénées-Atlantiques s'était d'ailleurs engagée, pendant sa campagne, à détecter et former quelque 5 000 jeunes et 5 000 femmes en vue des municipales. La direction du RPR devait saisir l'occa-

sion d'une réunion des secrétaires départementaux, samedi 29 janvier, pour leur transmettre des consignes précises en termes de parité. « L'objectif est que les fédérations nous fassent des propositions conformes à la future loi, sans qu'il soit nécessaire de les dicter depuis Paris », explique le député de Haute-Savoie Bernard Accoyer, délégué général du RPR en charge des élections.

Rappelant les réserves de sa formation au texte du gouvernement, le secrétaire général du Rassemblement pour la France (RPF), Jean-Jacques Guillet, indique que « le RPF appliquera la parité lorsque ce sera possible ». « Nous avons l'avantage d'être un parti récent et nous n'avons pas un nombre excessif de sortants, ce qui nous facilitera la tâche », précise-t-il. « Bien qu'antidémocratique, le quota ne nous dérangera pas », affirme Carl Lang, secrétaire général du Front national, qui souligne que, dans son parti, « les deux membres des couples sont souvent candidats sur une même liste ». Le président du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret, prévoit également que « comme par le passé, beaucoup d'épouses figureront sur les listes sous leur nom de jeune fille ».

Service France

Matignon veille à la féminisation des postes de responsabilité

DANS la rivalité qui l'oppose à Jacques Chirac sur la « modernisation » de la vie publique, le premier ministre ne perd pas une occasion de faire savoir que, en matière de parité et d'accès des femmes aux plus hautes fonctions, la gauche a pris une bonne longueur d'avance sur la droite. Il en a donné un nouvel exemple, début janvier, avec la promotion de sa conseillère budgétaire, Florence Parly, au secrétariat d'Etat au budget. Dans son équipe de vingt-huit ministres, on compte désormais onze femmes. Et symboliquement, c'est une commissaire de trente-deux ans, Sophie Hatt, qui veille sur sa sécurité personnelle.

La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, a beau lui reprocher de ne pas en faire assez, la féminisation des emplois a reçu, depuis trois ans, un coup d'accélérateur. Plusieurs initiatives ont été prises, comme la nomination, fin 1997, d'une déléguée interministérielle aux droits des femmes. La première nomination a été celle, en juillet 1997, de Catherine Bréchnignac au poste de « directeur » général du CNRS ; elle en est devenue « directrice », six mois plus tard, après la publication d'un décret symbolique introduisant une féminisation du titre de directeur. D'autres nominations à des postes-clés ont suivi, comme celle d'Anne Lauvergeon, l'ancienne « sherpa » de François Mitterrand, à la présidence de la Cogema.

En novembre 1998, Dominique Strauss-Kahn avait déjà porté une ingénierie en chef des Mines, Jeanne Seyvet, au poste prestigieux de directeur général de l'industrie – jusque-là accaparé par des hommes. La garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a promu, elle aussi, une femme à une fonction sensible

en portant Martine Viallet à la tête de l'administration pénitentiaire. Elle a également nommé Danielle Raingard de la Blétière à la tête de l'une des directions les plus importantes de la chancellerie, celle des affaires civiles et du sceau. Enfin, M^{me} Guigou a tenu à ce que le principe de parité soit respecté dans la composition des membres magistrats du futur Conseil supérieur de la magistrature.

Martine Aubry, parfois épinglée par certaines féministes pour son manque d'allant, a nommé quelques femmes à des postes de responsabilité : au total, sur six nominations de directeurs d'administration centrale, trois sont allées à des hommes et trois à des femmes ; le poste de directeur des hôpitaux a été retiré à une femme, mais celui de délégué à l'emploi est resté féminin. Sur les onze directeurs d'agences régionales de l'hospitalisation remplacés depuis 1997, M^{me} Aubry a nommé quatre femmes : Matignon avait alors insisté pour que ces postes de hauts fonctionnaires chargés des restructurations hospitalières soient plus ouverts aux femmes.

Même l'armée, qui compte 11 % de femmes dans ses rangs (terre, marine, air, gendarmerie), s'y est mise. Elle comptait, depuis 1976, une femme médecin général ; il y a désormais une générale de brigade aérienne. L'ex-colonelle Colette Giacometti a, en effet, été promue générale de brigade aérienne, en septembre 1998, sur proposition du chef d'état-major de l'armée de l'air, Jean Rannou. Huit mois plus tard, une jeune polytechnicienne, Caroline Aigle, devenait, à vingt-cinq ans, la première française pilote de combat. Et la marine nationale a décidé de féminiser l'équipage du porte-avions Charles-de-Gaulle.

M. Chirac, qui a soutenu le projet de révision constitutionnelle sur la parité hommes-femmes en politique, veut prendre sa part de la « modernité ». À Matignon, où l'on se targue d'avoir décoré plus de femmes, l'Elysée répond que ce n'est que partie remise : le 31 janvier, ce sont douze femmes qui se verront épingler, par le chef de l'Etat, la barrette de la Légion d'honneur ou de l'ordre national du Mérite.

Jean-Michel Bezat

Les pénalisations financières auraient été salées en 1997

L'ADDITION aurait été salée si la sanction s'était appliquée aux élections législatives de mai-juin 1997. Le projet de loi du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, prévoit de pénaliser financièrement les partis qui ne respectent pas la parité aux élections législatives. Le montant des crédits publics affectés au financement des partis politiques est divisé en deux fractions (dont le montant total, fixé par décret, s'est établi depuis 1995 à 526,5 millions de francs, soit 80,26 millions d'euros) : une première en fonction des résultats aux élections, une seconde spécifique aux partis représentés au Parlement.

C'est sur la première fraction que portera la pénalisation. Son montant sera fonction de l'écart entre le pourcentage d'hommes et de

femmes candidats : si la différence est de 20 %, le parti perdra 10 % de la subvention, soit la moitié de l'écart constaté. Si elle est de 40 %, le parti perdra 20 % de sa subvention, etc. L'écart n'est pris en compte qu'au-delà de 2 % : un parti qui présenterait 49 % de femmes et 51 % d'hommes passerait à travers les gouttes.

SIMULATION DOULOUREUSE POUR LA DROITE

Aux élections législatives de 1997, le Parti socialiste (avec le Parti radical de gauche) avait présenté 73 % d'hommes et 26 % de femmes, soit un écart égal à 47 %. La sanction se serait donc élevée à 23,5 % de la subvention du PS (69,2 millions de francs), soit 16,2 millions de francs. Selon le même calcul,

les Verts, qui comptaient dans leurs rangs 72,3 % de candidats et 27,7 % de candidates, auraient perdu 2,3 millions de francs ; le Parti communiste – 73 % d'hommes et 26 % de femmes – 6,1 millions ; l'UDF – respectivement 91 % et 9 % – 15,6 millions de francs ; le RPR – 92,3 % et 7,7 % – 18 millions de francs ; et le Front national – 88 % et 12 % – 15,5 millions de francs.

Une pénalisation particulièrement douloureuse pour la droite. Au nom du groupe UDF, Marie-Thérèse Boisseau (Ille-et-Vilaine) a déposé un amendement visant à assouplir la sanction, qui ne serait applicable qu'au-delà d'un écart de 10 % entre les deux sexes.

CL. F.

Conflit de générations entre les députées socialistes

FÉMINISTES des années 70 contre jeunes élues de juin 1997. Différences d'âge, de culture, de parcours : le projet de loi sur la parité hommes-femmes divise... les députées socialistes. Si elles se réjouissent toutes du principe – 50 % de candidates dès les élections municipales de 2001 –, chacune a son idée pour atteindre concrètement l'objectif. Les « anciennes » font passer leur féminisme avant les contraintes politiques. Dans le sillage d'Yvette Roudy (Calvados), elles défendent bec et ongles l'alternance hommes-femmes sur les listes électorales. « La parité, c'est 50 % d'élues ! », revendique l'ancienne ministre aux droits de la femme. Les « nouvelles », pour la plupart issues des circonscriptions réservées aux femmes en 1997, n'imaginent pas que le PS leur joue un mauvais tour machiste. Elles sont prêtes à accepter une formule plus souple en vue des accords avec la gauche « plurielle » aux prochaines municipales.

Mercredi 19 janvier, Véronique Neiertz (Yvelines) a suscité l'émoi en annonçant, en pleine réunion du groupe socialiste, qu'elle ne voterait pas le projet de loi sur la parité. Les députées venaient d'approuver, à une écrasante majorité, l'amendement du rapporteur, Bernard Roman (Nord), qui prévoit la parité par groupe de six élus, pour les élections municipales et régionales.

« Si le texte reste en l'état, je voterai contre ! », s'est étonnée celle qui fut, de 1979 à 1989, secrétaire nationale du PS aux droits des femmes. « Tu ne peux pas faire ça, tu es la première vice-présidente du

groupe ! », ont réagi ses collègues.

Chiche, répond M^{me} Neiertz. Son choix tient à des « raisons philosophiques », explique-t-elle. « Avant d'être au PS, je militais à Choisir [association féministe]. Pendant trente ans, j'ai fait l'expérience que le pire était le plus sûr. On n'a pas réformé la Constitution pour en arriver à un quota », juge la députée.

La proposition de M^{me} Roudy, qui visait à imposer une liste « chabada », n'a recueilli qu'une poignée de voix, comme celles de M^{me} Neiertz, d'Odile Saugues (Puy-de-Dôme) ou de Michèle Rivasi (app. PS). « On nous dit figées, bloquées, extrémistes ? Tant pis, faut pas avoir honte ! », dit M^{me} Saugues. L'ancienne ouvrière du groupe Michelin a « peu défilé » dans les manifestations féministes, mais elle milite à sa façon : « Après trente-cinq ans passés en usine dans un monde d'hommes, j'ai des réactions féministes naturelles », résume-t-elle. Ainsi, elle pousse les femmes à s'investir dans les secteurs réputés masculins. Cette « passionnée des transports » est membre de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée ; elle préside l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) du Puy-de-Dôme, en tant que conseillère générale de Montferrand – la seule femme sur les 35 cantons du département.

« SE DISSOUDRE DANS LA MASSE »

M^{me} Roudy compte aujourd'hui ses fidèles sur les doigts de la main. « Le PS n'a plus de féministes depuis longtemps. Les jeunes élues veulent se fondre et se dissoudre dans la masse, rapidement. Elles devraient

pourtant se battre plutôt que de bénéficier des droits acquis », note, agacée, la maire de Lisieux, qui ne « supporte plus » qu'on loue son « combat » pour les femmes. « C'est l'hommage du colonial au bon sauvage », balaie-t-elle d'un revers de la main.

Les jeunes députées la citent comme référence, pour mieux s'en démarquer. « J'ai beaucoup de respect pour Yvette Roudy. Il faut qu'on reste féministes, nos droits ne sont jamais acquis. Mais la société évolue, on vit dans la mixité depuis qu'on est toutes petites. Je n'imaginerai pas qu'un parti relègue les femmes en bas de liste », explique Cécile Helle (Vaucluse), la benjamine de l'Assemblée. En juin 1997, à vingt-huit ans, elle est devenue députée, en tant que suppléante d'Elisabeth Guigou, nommée garde des sceaux. « J'ai plus souffert d'être jeune que d'être femme. Les gens confondent inexpérience et incompréhension », raconte-t-elle.

Responsable du groupe socialiste sur le projet de loi parité, M^{me} Helle a approuvé sans états d'âme l'amendement « équilibré » du rapporteur. Elle votera avec enthousiasme ce texte « ambitieux », comme Laurence Dumont (Calvados), Catherine Géniou (Pas-de-Calais), rapporteuse de l'Observatoire de la parité, et les autres élues de juin 1997. M^{me} Helle a d'autres priorités, plus pragmatiques : « J'essaie de bouger les hommes du groupe pour qu'ils interviennent dans la discussion générale, explique la jeune femme, qui devait répondre aux « anti-parité », mardi. On ne trouvera pas de femmes ? Quand on cherche, on

trouve ! La femme-potiche ? Ça nous changera des hommes incompetents ! »

La guerre des sexes n'est pas loin. « Au PS, on a nos anciens combattants du Parlement, raconte Odette Grzegorzulka (Aisne). Les députés et maires quinquagénaires essaient de nous tirer les larmes des yeux. Ils nous disent : "Pendant les fêtes, on a cherché des femmes, on n'en a pas trouvées." Les hommes ne nous feront pas de cadeaux », pronostique la jeune députée, qui, en 1997, fut parachutée dans une « circonscription ingagnable » contre Charles Baur (ex-UDF).

« ON N'EST PAS DES MLF ! »

Il faut se serrer les coudes. « Le clivage est très fort entre les anciennes et les nouvelles. Mais, aujourd'hui, les femmes sont féministes et politiques. C'est un plus », observe Michèle Sabban, secrétaire nationale du PS aux droits des femmes.

Un féminisme « nouvelle formule », donc. Militante de longue date, proche de M^{me} Roudy, Odette Casanova (Var) n'a pas voté l'amendement de son « amie ». Elle défend une position intermédiaire – l'alternance hommes-femmes, sauf, « à titre transitoire », pour les municipales de 2001 – en tant que rapporteuse de la délégation pour « l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ». Le vocabulaire a changé, elle y tient : on ne dit plus droits des femmes et, surtout, « on n'est pas des MLF ». « Moi, je ne l'ai jamais été », se défend-elle.

Clarisse Fabre

Les 3 écoles de commerce

BAC + 5

CONCOURS

EN TERMINALE

ESSCA - Angers/Paris
IÉSEG - Lille
ACCÈS ESDES - Lyon

www.concours-acces.com
BP 651, 49006 Angers Cedex 01

Les Verts parisiens se cherchent un chef de file pour les municipales

Le « voynétiste » Yves Cochet met un bémol à ses ambitions

Les Verts de la capitale choisiront leur chef de file pour les municipales de 2001 lors d'une assemblée générale, le 25 mars. Daniel Cohn-Bendit précisera ses intentions

L'« AUDITION » d'Yves Cochet, député du Val-d'Oise, par le secrétariat exécutif des Verts parisiens, pour s'expliquer, lundi 24 janvier au soir, sur sa « candidature à la candidature » dans le 14^e arrondissement de Paris pour les municipales (*Le Monde* du 13 janvier), ressemblait bien à un baroud d'honneur. Non que la candidature du vice-président de l'Assemblée nationale dans cet arrondissement soit compromise. C'est plutôt son ambition, à peine voilée, d'être « une tête de file médiatique » pour les Verts à Paris qui a été rabattue.

Pour ce rôle, le sort semble être tombé sur le plus jeune, Denis Baupin. Fort de ses résultats à l'élection législative partielle du 20^e arrondissement en décembre 1999, de l'appui d'une partie des Verts parisiens et de l'accord de Dominique Voynet, ce porte-parole des Verts doit encore franchir les étapes de désignation dans son parti, mais semble disposer d'atouts certains. M. Cochet en convient à demi-mot, en assurant que « des rôles complémentaires peuvent être joués ». Plus explicite, il reconnaît aussi qu'il « n'a pas forcément vocation à être chef de file ». L'assemblée générale de désignation d'une tête de liste à Paris, dont la procédure vient d'être fixée, doit se tenir le 25 mars.

L'accord, que les militants doivent encore sceller, s'est noué lundi, lors d'un déjeuner réunissant Mme Voynet, « invitée surprise » aux vœux des Verts qui avaient lieu à midi, Jean-Luc Benahmias, secrétaire national, et les deux intéressés. Tout irait donc

pour le mieux dans le meilleur des mondes : à M. Cochet le 14^e, à M. Baupin le 20^e et le rôle de chef de file. Cette belle harmonie, ponctuée de sourires contraints et d'amabilités forcées entre les deux bons amis « voynétistes », a été également troublée par les tenants de la tendance des proches de Noël Mamère, représentée par le porte-parole Stéphane Pocrain. Lors des vœux, celui-ci a dénoncé « deux façons de perdre les municipales à Paris : croire que nos bons scores parisiens nous mettent en position de force absolue par rapport au PS et faire du débat sur la tête de liste un préalable ». Autrement dit, deux « SCUD » pour M. Baupin, « candidat autoproclamé », et pour M. Cochet. Pour bien se faire comprendre, M. Pocrain n'a pas hésité à recourir à l'image et aux jeux de mots : « Il ne faut pas prendre les vessies pour des lanternes et des gens ternes pour des messies. »

« FAIRE BASCULER À GAUCHE »

Pendant ce temps, Daniel Cohn-Bendit mûrit sa stratégie à Paris. Le 13 janvier, il a expliqué en petit comité, à ses amis Verts parisiens, pourquoi il n'entendait pas être chef de file aux municipales dans la capitale. Il devrait très prochainement faire valoir ses arguments dans une lettre qui sera adressée à l'ensemble des militants Verts, afin de faire le point sur son parcours depuis les européennes. Le député européen devrait aussi expliquer pourquoi il ne s'est pas encore rendu sur les côtes du littoral atlantique souillées par la marée noire,

ce qu'il fera lundi 7 février. Parallèlement, des personnalités, Vertes et non Vertes, proches de M. Cohn-Bendit se sont rassemblées pour rédiger un appel destiné à « faire basculer Paris à gauche » aux municipales de mars 2001. L'objectif est de capitaliser les 17 % obtenus par les Verts à Paris le 13 juin 1999, et de constituer des « listes ouvertes et panachées ».

Du côté des Verts, on compte des proches de M. Cohn-Bendit au premier rang desquels son frère « Gaby », mais l'objectif est de regrouper tous les courants de la formation écologiste. Du côté des « non-Verts », participent notamment à cette entreprise collective le cinéaste Romain Goupil et le chercheur Joël Roman. À terme, sont visés les signataires du *Numéro unique*, cette revue qui réunissait 148 contributions originales de personnalités se retrouvant dans la démarche de M. Cohn-Bendit et des Verts.

Alain Beuve-Méry
et Béatrice Gurry

Les chercheurs manifestent contre la politique de Claude Allègre

En remettant sur le métier sa réforme du CNRS, le ministre provoque de nouveau l'irritation des fonctionnaires de la recherche, qui réclament en outre la création de deux mille cinq cents postes

À L'AUTOMNE 1998, plusieurs milliers de chercheurs avaient défilé contre un projet de réforme visant à supprimer les laboratoires propres du CNRS, à renforcer le contrôle du ministère et à transformer l'établissement, selon les syndicats, en simple agence de moyens. La fronde avait culminé avec la réunion extraordinaire, le 14 décembre 1998, du Comité national de la recherche scientifique, chargé de l'évaluation et de la prospective de la recherche publique. Le conseiller de Claude Allègre y avait été sérieusement contesté ; le ministre avait alors retiré son projet de décret, ce qui avait en partie apaisé la communauté scientifique.

Celle-ci se mobilise de nouveau, cette fois contre l'ensemble de la politique du ministre. Une intersyndicale, réunissant les principales organisations de ce secteur, appelait à une manifestation nationale, à Paris, mardi 25 janvier. « La situation est grave. Si les projets sont menés à leur terme, ce gouvernement aura fait plus de mal à la recherche publique que les gouvernements précé-

dents », écrit, dans un manifeste intitulé « Avis de tempête sur la recherche publique », le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU). Le regain d'inquiétude qui se fait jour chez les scientifiques a plusieurs origines : l'annonce, à l'été 1999, de l'abandon du synchrotron Soleil au profit d'une machine franco-britannique ; la reprise, une nouvelle fois, de la réforme du CNRS.

« RÉGRESSION SCIENTIFIQUE »

Certes, le ministre a édulcoré son projet initial : plus question de supprimer les laboratoires propres du CNRS. Les dirigeants du CNRS ont pour mission, toutefois, de présenter, pour le 1^{er} février, des propositions « qui permettent une modernisation en profondeur, sans révolutionner les structures de l'organisme ». Dans le même temps, M. Allègre souhaite « un réaménagement des procédures de recrutement des chercheurs », ainsi qu'une plus grande mobilité vers l'enseignement supérieur. Cette mobilité deviendrait « un élément essentiel »

dans l'évolution des carrières. Le SNCS s'oppose au principe d'une mobilité peu ou prou « imposée ».

A ces craintes s'ajoute la déception suscitée par le budget 2000 de la recherche, en hausse de 1 % seulement. Le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie s'en est alarmé. « La dépense intérieure de recherche et développement s'éloigne de celle d'autres nations développées, écrit-il. L'écart est maintenant critique et peut conduire, dans un avenir proche, à une régression scientifique. » Cette quasi-stagnation entraîne un gel de l'emploi, alors que les syndicats estiment nécessaire la création de 1 000 postes de chercheurs et 1 500 autres d'ingénieurs, techniciens et administratifs, pour « rattraper les postes perdus » et faire face aux départs en retraite.

A cette mise en cause d'une politique jugée « désastreuse » pour la recherche publique, le ministre a répondu indirectement, lors de ses vœux à la presse, en signifiant qu'il n'entend pas changer de cap.

Pierre Le Hir

Jean Saint-Josse en appelle à Jacques Chirac

JEAN SAINT-JOSSE, président de Chasse, pêche, nature et traditions, dénonce, dans un entretien au *Parisien* du mardi 25 janvier, l'avant-projet de loi sur la chasse préparé par le gouvernement. Selon lui, ce texte « ne règle rien du tout » et ne contient « aucune avancée sur les dates de la chasse ». Le chef de file de CPNT, qui sera reçu, mercredi, par le président de la République, « relayer[a] auprès du chef de l'Etat la colère et l'exaspération » des chasseurs. « Nous voulons savoir si le chef de l'Etat, qui présidera dans six mois l'Union européenne, a la volonté de demander la modification de la directive sur les oiseaux », indique M. Saint-Josse, décidé à « rappeler à M. Chirac qu'il vient du terroir et qu'il doit agir vite ». Le député européen indique enfin que, « le 1^{er} février », lendemain des dates de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs, il « ira chasser à Longpré-les-Corps-Saints, dans la Somme ».

Une élection cantonale partielle

LA RÉUNION
Canton de Saint-Paul-2 (premier tour).

L., 9 299 ; V., 4 589 ; A., 50,65 % ; E., 4 359.
Ball. : Jean-Marc Bénard, div. d., 1 365 (31,31 %) ; Cyrille Melchior, UDF sout. RPR, 1 054 (24,18 %).

Elim. : Yvette Myrthe-Hoarau, PCR, 659 (15,12 %) ; Jean-Claude Bénard, div., 380 (8,72 %) ; Christian Félicité, div. g., 299 (6,86 %) ; Désiré Barillet, div., 245 (5,62 %) ; Jean-Yves Babet, PS, 143 (3,28 %) ; Georges Rivière, div. d., 98 (2,25 %) ; Alain Apaya, div., 76 (1,74 %) ; Richeville Melchior, div., 40 (0,92 %).

[Jean-Marc Bénard, soutenu par son frère, le maire de Saint-Paul Alain Bénard (RPR), est arrivé en tête, dimanche 23 janvier. Il part favori pour le second tour où il pourrait être le seul candidat en lice si, comme il le souhaite, Cyrille Melchior (UDF), arrivé en deuxième position, se retire en sa faveur. Cette cantonale partielle a été provoquée par la condamnation pour corruption du sortant, Joseph Sinimalé (RPR), aujourd'hui en prison et privé de ses droits civiques.]

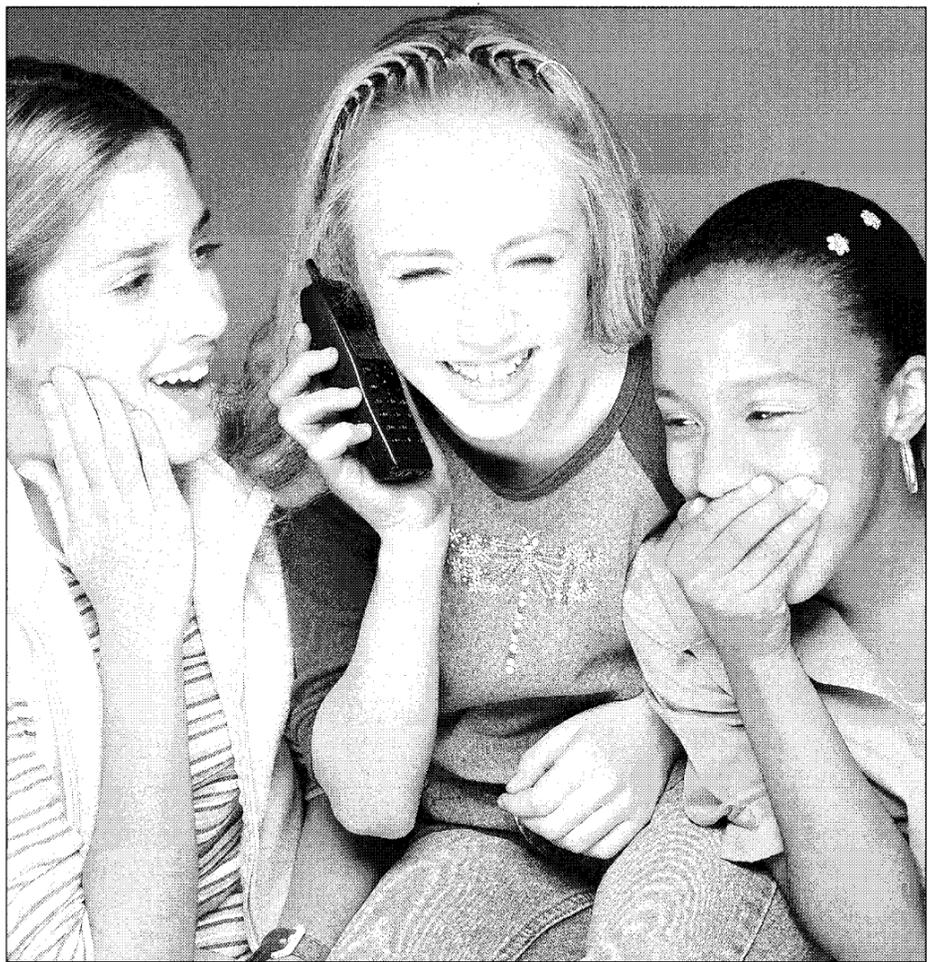
20 mars 1994 : I, 7 801 ; V., 4 416 ; A., 43,39 % ; E., 4 110 ; Joseph Sinimalé, RPR, 2 348 (57,13 %) ; Georges-Marie Lépinay, PCR, 1 172 (28,52 %) ; Georges Rivière, div. d., 256 (6,23 %) ; Christian Félicité, PS, 210 (5,11 %) ; Alexis Lebreton, div., 70 (1,70 %) ; Jean-Baptiste Barret, div. d., 54 (1,31 %).

DÉPÊCHES

■ **PS : Patrick Bloche, nouveau premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris, a constitué**, lundi 24 janvier, un secrétariat fédéral de 28 membres (14 femmes et 14 hommes). Proche de Daniel Vaillant, Jean-Pierre Caffet est « numéro deux » chargé du projet. François Dagnaud, candidat contre M. Bloche, est chargé des relations extérieures. Jean-Yves Mano (ex-rocardien), Danièle Pourtaud (fabiusienne), Daniel Assouline (Gauche socialiste) et Laurent Miermont (ex-popereniste) ont été nommés.

■ **ASSEMBLÉE : Laurent Fabius a une nouvelle fois démenti** les rumeurs sur son éventuel départ de la présidence de l'Assemblée nationale, mardi 25 janvier, dans un entretien à *La Dépêche du Midi*, assurant qu'il se trouve « bien » au « perchoir ». « La politique et la gauche modernes ont besoin d'idées neuves : j'entends participer à ces défis », indique M. Fabius, avant d'inviter le gouvernement, le même jour, sur France 2, « à regarder du côté des dépenses » et « à régler rapidement et durablement la question des retraites », afin de permettre des baisses d'impôts « sérieuses et durables ».

■ **JUSTICE : René Monory préconise** l'organisation d'un « Grenelle de la justice ». Le sénateur UDF de la Vienne et ancien président du Sénat estime, dans un entretien au *Parisien*, mardi 25 janvier, que « Chirac et Jospin ont péché par excès de confiance » dans la réforme de la justice. « Il faudra, le jour venu, que tous les acteurs de la justice, sans exception, se réunissent autour d'une même table », déclare-t-il.



Pour appeler ses amis, consulter son courrier électronique ou participer à une téléconférence en voiture, le téléphone portable occupe désormais une place importante dans notre vie.

Aujourd'hui quatre téléphones portables sur dix, vendus dans le monde, fonctionnent avec des circuits ST. STMicroelectronics participe pleinement aux évolutions de la communication sans fil et collabore avec les plus grands fabricants, pour que les téléphones portables soient encore plus intelligents.

Passez le message.

Nous ajoutons partout plus d'intelligence.

STMicroelectronics (anciennement SGS-THOMSON) - Leader mondial des semi-conducteurs pour l'électronique grand public, l'automobile, les télécommunications, les périphériques informatiques, et les systèmes de contrôle -
Quatre-vingt quinze sites répartis sur cinq continents - www.st.com

Les prix à la consommation progressent fortement sous l'effet des cours du pétrole

La consommation des ménages a atteint un niveau record en 1999

Selon l'indice définitif publié par l'Insee, mardi 25 janvier, la hausse des prix à la consommation a atteint 0,5 % en décembre 1999 et 1,3 %

en glissement sur l'année. Cette accélération est due à une envolée des cours pétroliers, qui a entraîné une majoration de 20,5 % des prix à

la pompe depuis un an. La consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 4,8 % au cours de l'année écoulée

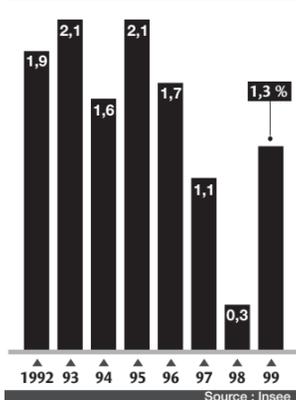
AU COURS des prochaines semaines, l'Insee va commencer à publier une rafale d'indicateurs qui permettront de dresser le bilan économique définitif de 1999. Mais, dès à présent, deux statistiques, révélées mardi 25 janvier par l'institut, apportent les premières touches au tableau : comme prévu, la croissance a été fortement tirée par la consommation des ménages, mais cette bonne activité a été de pair avec une reprise de l'inflation sensiblement plus accentuée que prévu.

Atteignant 0,5 % selon l'évaluation définitive, la hausse des prix du mois de décembre a, de fait, atteint un niveau que personne n'avait escompté. On doit remonter au mois de mars 1996 pour trouver un chiffre plus mauvais (0,6 %), et au mois de mars 1993 pour trouver un chiffre équivalent (0,5 %).

Il faut évidemment relativiser la gravité de cette progression, car elle ne traduit pas une véritable reprise des tensions inflationnistes internes. Pour des raisons saisonnières, certains prix, comme ceux de l'alimentation (+0,5 %), et tout particulièrement ceux des produits frais (+1,7 %), se sont certes envolés en décembre. Mais la plupart des autres grands postes sont restés sages. A preuve, l'inflation dite « sous-jacente », c'est-à-dire hors produits à prix volatils et hors effet

Prix à la consommation

Glissement à fin décembre, en %



des mesures fiscales, n'est que de 0,1 % en décembre et de 0,7 % sur les douze derniers mois.

La cause de ces tensions peut donc être facilement identifiée : c'est la conséquence de l'envolée spectaculaire des prix du baril. L'Insee relève ainsi que les prix des produits pétroliers ont progressé de 5,2 % pour le seul mois de décembre et de 20,5 % sur un an. Du même coup, l'inflation, qui avait atteint un niveau historique bas en 1998 (0,3 % en glissement), est repartie à la hausse en 1999 (1,3 %). En moyenne annuelle, l'in-

flation ressort à 0,5 % en 1999, après 0,7 % en 1998.

Ce niveau de 1,3 %, en glissement annuel, fin décembre, peut apparaître, envers et contre tout, plutôt modéré. Il dépasse certes les prévisions de l'Insee, qui, voici à peine plus d'un mois (*Le Monde* du 17 décembre 1999), évoquait une inflation probable de seulement 1 % en glissement sur l'année. La plupart des experts escomptaient un « pic » d'inflation en ce début d'année 2000, mais une stabilisation au cours des mois suivants. Dans sa programmation budgétaire pluriannuelle (*lire ci-dessous*), le gouvernement a ainsi retenu une hypothèse de 1,3 % d'inflation l'an durant la période 2001-2003.

SCÉNARIO D'EXPANSION

Il reste que cette statistique, moins bonne qu'à l'ordinaire, risque de ne pas passer inaperçue. Dans le climat actuel de faiblesse de l'euro, les marchés se demandent, en effet, si la Banque centrale européenne, lors de sa prochaine réunion, jeudi 3 février, ne va pas être tentée, pour la seconde fois depuis novembre 1999, de durcir sa politique monétaire. Ces tensions sur les prix, qui n'atteignent pas que la France, risquent de peser sur la décision.

La seconde statistique de l'Insee sera, elle, autrement mieux accueillie :

elle fait apparaître que la consommation des ménages en produits manufacturés a atteint un niveau historique en 1999. En hausse de 0,1 % en décembre, les dépenses de consommation des ménages ont progressé de 4,8 % sur l'ensemble de l'année. Tous les produits profitent de cette fringale d'achats, tant les biens durables (+4,1 %) que le cuir-textile (+6,1 %) ou les autres postes manufacturés (+4,8 %). Il faut toutefois se garder de tirer des conclusions hâtives de ces chiffres, car la consommation en produits manufacturés ne représente qu'environ 25 % de la consommation totale des ménages. Ces premières indications sont cependant, à peu de chose près, en ligne avec les prévisions. En décembre, l'institut estimait que les dépenses totales de consommation des ménages pourraient avoisiner 2,3 % en 1999, après 3,6 % en 1998 et 0,2 % en 1997.

Ce scénario plutôt optimiste, décrit par l'institut, est donc conforté : grâce au reflux du chômage et à une évolution favorable des revenus, « les éléments d'une poursuite de la phase d'expansion sont en place ». Et ce ne sont pas les actuelles tensions sur les prix qui modifient ce constat...

Laurent Mauduit

Certains choix budgétaires et les 35 heures provoquent des mobilisations sociales

Journée d'action le 28 janvier à l'hôpital

TENSION persistante dans les hôpitaux, mobilisation des personnels des impôts et du Trésor public contre le projet de réorganisation de l'administration des finances, conflits au sujet de la réduction du temps de travail et de l'application des 35 heures : le climat social se détériore depuis le début de la semaine.

Dans les hôpitaux, avant même la journée nationale d'action du 28 janvier - pour laquelle la quasi-totalité des syndicats appellent les personnels de l'ensemble des établissements publics à cesser le travail afin de protester contre les restrictions budgétaires et la détérioration des conditions de travail -, les infirmiers anesthésistes se sont mobilisés, lundi 24 janvier. Le mot d'ordre de grève lancé par SUD - CRC, la CGT, la CGC, l'UNSA, le Syndicat et le Collectif national des infirmiers anesthésistes (SNIA et CNIA) et le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) pour obtenir la reconnaissance des compétences spécifiques de cette profession a été suivi à 80 %, selon ces organisations.

MANQUE DE PERSONNELS

Un autre appel à la grève, lancé, cette fois, par le Syndicat des chirurgiens hospitaliers (SCH), pour réclamer des personnels plus nombreux dans les blocs opératoires, aurait affecté lundi « plus d'une centaine d'établissements hospitaliers publics en France », selon le SCH. Jeudi, l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers (INPH) et l'Association des médecins urgentistes de France

(AMUHF) appellent à une journée d'action pour informer les usagers.

De leur côté, les agents des impôts et du Trésor continuent à se mobiliser, alors que les décisions concrètes de réorganisation de leurs administrations doivent être rendues publiques jeudi. Lundi soir, l'intersyndicale recensait quarante départements en grève reconductible. Ces chiffres recouvrent des réalités variables - de 10 % à 40 % de grévistes selon les endroits -, avec des conséquences qui, localement, vont de la désorganisation des services à la fermeture de centres et de recettes. Les syndicats ont lancé un appel national à la grève pour jeudi. Des rassemblements sont prévus un peu partout en France. A Paris, les agents ont prévu de manifester devant le ministère de l'économie et des finances.

Par ailleurs, les négociations sur les 35 heures provoquent des mécontentements. Les syndicats CFTD, CFTC, CGC, CGT et FO de la branche hôtellerie-restauration ont démarré, lundi, pour une « semaine d'action commune » destinée à « exiger les 35 heures » et à protester contre le « refus du patronat de négocier ». A La Poste, la CGT et SUD-PTT ont appelé les receveurs des bureaux de poste à un mouvement de grève nationale mardi (*lire page 17*), afin de s'opposer à certaines réorganisations et de poser le problème des 35 heures. Ce mouvement s'ajoute aux grèves locales de facteurs, relatives, elles aussi, à la réduction du temps de travail.

Caroline Monnot

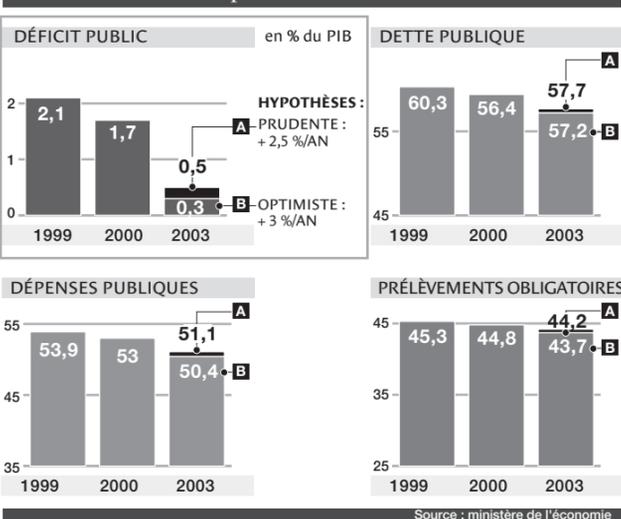
Christian Sautter présente aux députés sa stratégie budgétaire

L'EFFET D'ANNONCE a été important : les impôts et charges vont baisser de 120 milliards de francs entre 2001 et 2003. C'est l'engagement que Lionel Jospin a pris dans le nouveau programme pluriannuel de finances publiques de la France, qui a fait l'objet d'ultimes arbitrages la semaine passée (*Le Monde* du 22 janvier) et que Christian Sautter et Florence Parly devaient présenter, mardi 25 janvier dans la matinée, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale.

A y regarder de plus près, les choses sont un peu différentes. Le gouvernement n'a pas, en retenant ces chiffres, infléchi sa politique. Il n'est pas entré dans une nouvelle ère en matière de politique fiscale. Il n'a pas, non plus, appuyé fortement sur l'accélérateur de la réduction d'impôts. Il continue tout simplement de partager les fruits de la croissance, dont il suppose qu'elle va se prolonger jusqu'en 2003 au rythme confortable de 3 % par an, entre réduction des déficits et baisse des impôts, à un rythme en continuité avec le passé.

Ainsi M. Jospin engage-t-il la France, en transmettant ce programme pluriannuel de finances publiques à Bruxelles, à réduire son taux de prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales rapportés au produit intérieur brut) à 43,7 % à l'horizon

Les choix pour les trois ans à venir



2003. Comparé au chiffre de 45,3 % enregistré fin 1999, cela représente une nette amélioration. En revanche, cet objectif s'inscrit dans la stricte continuité du précédent programme pluriannuel de finances publiques, qui couvrait la période 2000-2002 : celui-ci prévoyait que la pression fiscale et sociale passerait de 44,9 % en 1998, à 44,7 % en 1999 et 43,9 % en 2002. Soit une réduction de 0,2 point par an. S'il avait été respecté, et prolongé, il aurait abouti en 2003 à un

taux de prélèvement obligatoire de 43,7 %. Celui qui est justement retenu par le nouveau programme pluriannuel de finances publiques, qui permet d'effacer les dérapages de 1999 en matière de prélèvements obligatoires.

M. Jospin a donc beau jeu de promettre aux Français qu'ils retrouveront à l'horizon 2003 une pression fiscale équivalente à celle de 1995, avant que Jacques Chirac ne soit élu et qu'Alain Juppé ne passe par là. Il avait déjà choisi

cette direction l'an dernier. Mais, à l'époque, les élections étaient plus lointaines.

En matière de déficits publics, le programme pluriannuel de finances publiques pour la période 2001-2003 fait apparaître un effort comparable de réduction que celui qui avait été établi sur la période 2000-2002 : il prévoit que la part de celui-ci dans le PIB baissera de 1,4 point en trois ans. Le niveau de départ du déficit public est cependant moins important que ce qui était prévu dans le précédent programme pluriannuel de finances publiques. Le déficit public représenté en 1999 2,1 % du PIB, alors qu'il était prévu que ce chiffre soit de 2,3 %. Le surplus de recettes fiscales engrangé en 1999 - la fameuse « cagnotte » - a partiellement été utilisé à la réduction des déficits.

STABILISATION DES DÉPENSES

Quant aux dépenses publiques, le rythme de réduction de leur part dans le produit intérieur brut est inférieur à ce qu'il était dans le programme pluriannuel de finances publiques de l'an passé : leur part devrait diminuer de 2,6 points en trois ans pour atteindre 50,4 % du PIB en 2003, alors que le précédent programme pluriannuel prévoyait qu'elle diminuerait à un rythme de un point de PIB par an. « C'est parce que notre hypothèse d'inflation est moins forte que l'an dernier : nous faisons maintenant l'hypothèse d'une augmentation des prix de 1,3 % par an, alors que nous étions l'an dernier sur une hypothèse de 1,5 % par an », précise Bercy.

« En fait, pour l'ensemble des dépenses, nous avons reconduit l'objectif de l'an dernier, sauf en ce qui concerne les dépenses d'assurance-maladie », précise Bercy. Le nouveau programme prévoit qu'elles augmentent en volume de 4,5 % sur la période 2001-2003, alors que le précédent programme prévoyait qu'elles progresseraient de 3,5 % sur trois ans. Les dépenses de l'Etat, elles, devront progresser de 1 % en trois ans, comme dans le précédent programme. En 2000, le gouvernement a décidé de les stabiliser. Elles devaient donc, en théorie, augmenter de 1 % entre 2001 et 2002. Avec le nouveau programme pluriannuel de finances publiques, le gouvernement cherche donc à limiter leur évolution par rapport à ce qui était prévu, puisqu'il étend sur trois ans la progression qu'elles auraient dû avoir sur deux ans.

Virginie Malingre

Les 35 heures dans la métallurgie sont soumises à renégociation

BON GRÉ MAL GRÉ, les mêmes interlocuteurs se sont retrouvés autour de la table. Lundi 24 janvier, le patronat et les syndicats de la métallurgie ont commencé à renégocier l'accord de branche sur les 35 heures. Une autre réunion est prévue le 28 janvier afin d'« adapter » ce texte à la seconde loi Aubry, qui entre en application le 1^{er} février.

Signé le 28 juillet 1998 avec trois syndicats minoritaires - FO, la CGC et la CFTC -, l'accord élaboré par le patronat de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a joué un rôle emblématique dans la guérilla qui a opposé le Medef (ex-CNPF) et le gouvernement sur la réduction du temps de travail. Cet accord de branche, le premier signé, prévoyait, entre autres, une forte augmentation du contingent d'heures supplémentaires, une durée maximale de 1 645 heures de travail par an (ou 1 610 heures en cas d'annualisation), des forfaits « à la mission sans référence horaire » étendus aux agents de maîtrise et la possibilité d'utiliser le temps hors travail pour faire de la formation. Les signataires de ce texte n'ayant pas demandé son application avant le 1^{er} janvier 2000, il

n'avait pas été étendu aux entreprises du secteur (1,8 million de salariés) par la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, qui l'avait déclaré « virtuel ».

La seconde loi adoptée et validée, les signataires de l'accord métallurgie n'ont d'autre choix, aujourd'hui, que de reprendre leur copie. Lundi, la CFTD, FO et la CGC sont sorties « optimistes » de la première réunion. Un document de travail a été remis aux syndicats, dans lequel certains ont cru discerner un vrai changement de pied du patronat. « Il s'agit de plus qu'une toilette », a déclaré Robert Bonnard, responsable de la fédération CFTD. Le patronat a notamment proposé d'étendre la formation aux salariés précaires, a indiqué FO. La CGT, qui souhaite remettre à plat l'ensemble de l'accord, est restée muette.

Pour l'heure, rien n'a été dit de l'annexe jointe à l'accord et qui prévoyait d'élargir et de renforcer l'ARPE, le dispositif de préretraites contre embauches cher à FO. Il est vrai que ce sujet figure dans les négociations pour le renouvellement de la convention Unedic, le régime d'assurance-chômage.

Isabelle Mandraud



BMW 320d : 2.841F/mois

garantie, entretien et renouvelée dans trois ans*



Prix de la BMW 320d : 172.500F. Contrat BMW Select sur 36 mois. Premier versement de 43.309,03F (dépot de garantie de 25.875F + premier loyer majoré de 17.434,03F) suivi de 35 loyers mensuels de 2.840,53F (*). Option d'achat en fin de contrat égale à 50% du prix du véhicule, soit 86.250F. Coût total avec achat en fin de contrat de 196.477,50 F hors contrat Serenium. Contrat national d'entretien Serenium inclus au prix de 184,03F/mois comprenant l'extension de garantie et l'entretien du véhicule pour 36 mois et/ou 60 000km (au 1er des deux termes atteint). Coût d'entretien Serenium : 6 625,08F. Barème et conditions au 02/11/99 susceptibles de variation. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease, SNC au capital de 20.000.000F RCS Versailles B 343 636 643. (*) Hors assurances facultatives.

44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE ST-CLOUD - 01 46 09 91 63





Soyez à l'aise

en anglais ou en allemand

Angleterre Irlande USA Australie Allemagne

L'attention individuelle des professeurs garantit la maîtrise de l'anglais et de l'allemand.

Ecoles spécialisées pour adultes, étudiants et jeunes.

Bordeaux: 05 56 00 99 99 Genève: 022 787 05 40 Lille: 03 20 40 28 38
Lyon: 04 78 24 60 74 Nice: 04 93 20 33 44 Paris: 01 53 59 44 44
Rennes: 02 99 79 78 44 Strasbourg: 03 88 45 38 00

Internet www.oise.co.uk



AFFAIRES Trente-trois personnes ont été mises en examen dans l'enquête sur les ententes illécitales entre les entreprises chargées de la construction et de la rénovation

des lycées d'Ile-de-France, ouverte en juin 1997 par deux juges d'instruction parisiens. Des marchés portant au total sur 28 milliards de francs auraient été attri-

buis irrégulièrement par la région entre 1989 et 1996. ● ENTRE 2 ET 3 % du montant de chaque marché, soit quelque 560 millions de francs auraient alimenté les caisses du

RPR, du PR (devenu DL), du PS et du PCF. ● LES PRINCIPALES ENTREPRISES de travaux publics qui se seraient réparties les marchés en dehors de toute mise en concurrence,

sont visés par la justice. ● LA FACTURE TOTALE de ces malversations est estimée à 2,5 milliards de francs pour le contribuable d'Ile-de-France.

Construction des lycées d'Ile-de-France : les milliards du « casse du siècle »

Entre 2 et 3 % du montant des marchés de construction et de rénovation passés par la région entre 1989 et 1996 ont alimenté les caisses du RPR, du PR, du PS et du PCF. L'enquête menée par deux juges parisiens depuis plus de deux ans vise les grandes entreprises du BTP

DEPUIS BIENTÔT DEUX ANS, l'affaire des lycées de la région Ile-de-France a connu un sort peu médiatique au regard de la publicité réservée à d'autres dossiers judiciaires. Pourtant, cette enquête, dirigée depuis le 3 juin 1997 par les juges d'instruction parisiens Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault, qualifiée, de source judiciaire, de « casse du siècle », a mis en évidence un vaste système d'ententes entre les principaux groupes de bâtiment et travaux publics (BTP) français. Selon les éléments de l'enquête, le conseil régional d'Ile-de-France, alors dirigé par Michel Giraud, qui fut ministre (RPR) du travail entre 1993 et 1995, aurait organisé ce système de favoritisme par le biais d'un bureau d'études qui centralisait l'essentiel des offres METP (marchés d'entreprises de travaux publics qui permettent de grouper les appels d'offres). Le non-respect de la concurrence aurait également été constaté sur les marchés classiques et ceux dits de conception-réalisation. Tous marchés confondus, entre 1989 et 1996, près de 28 milliards de francs de contrats auraient ainsi été attribués, dans des conditions irrégulières, par la région Ile-de-France aux entreprises, architectes et bureaux d'études engagés dans le programme de rénovation des lycées. Depuis le mois d'octobre 1999, une quinzaine de responsables des neuf majors de BTP français, tous mis en examen, ont reconnu l'existence de cette entente et détaillé son fonctionnement.

Par ailleurs, les magistrats ont recueilli des éléments permettant de croire que cette entente aurait, entre 1988 et 1996, permis de financer illégalement les principales for-

mations politiques. Selon l'enquête, 2 % à 3 % du montant de chaque marché – soit plus de 560 millions de francs (76,2 millions d'euros) – auraient alimenté les caisses du PS, du RPR, du Parti républicain (PR devenu Démocratie libérale), voire du PCF. Dans certains cas, ce soutien financier aurait pris la forme d'emplois fictifs. Si les représentants des entreprises ont admis devant les juges avoir été sollicités par des représentants des partis, certains affirment, néanmoins, avoir refusé de payer, et d'autres reconnaissent l'existence de versements au profit de ces formations politiques, mais ils ont précisé avoir agi dans un cadre légal.

LE GOTHA DU BTP FRANÇAIS

Cette position est pourtant contredite par les déclarations d'un collecteur de fonds, agissant pour le compte du RPR, qui a décrit aux magistrats le fonctionnement de ce système de financement occulte. Par ailleurs, les policiers effectuent des recherches sur certaines sociétés écrans ou bureaux d'études proches de partis politiques destinataires de commissions versées par les entreprises. Au total, trente-trois personnes ont, à ce jour, été mises en examen dans cette affaire.

La liste des entreprises visées par la justice rassemble le gotha du BTP français. Dans un premier temps, fin 1998, des responsables des sociétés Sicra (filiale de Vivendi, ex-Compagnie générale des eaux) et GTM (filiale de la Lyonnaise des eaux) avaient affirmé que Christine Lor, conseillère aux affaires scolaires et collaboratrice de M. Giraud, jouait le rôle d'arbitre dans la répartition des marchés. Elle était épaulée dans cette tâche, à en

croire leurs déclarations, par le dirigeant du bureau d'étude Patrimoine ingénierie, Gilbert Sananès, dont la société assurait l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) de plus de 80 % des marchés de lycées METP. Les entreprises se seraient réparties les marchés en fonction du lieu d'implantation de l'ouvrage, de leur spécialité et du montant des travaux. Il revenait ensuite selon les cadres interrogés, à M. Sananès et

gurent les rubriques « royalties et aléas économiques » et « honoraires, commissions et redevances » illustrant, d'après la justice, le mode de prélèvement utilisé par les groupes du BTP.

Au mois d'octobre 1999, dans un deuxième temps, les juges mettaient en examen pour « pratiques anticoncurrentielles » une dizaine d'autres cadres des sociétés Dumez, Bouygues, Fougerolles, SGE,

sonnes interpellées comme les pivots du système.

Le lien entre les protagonistes de cette entente et les partis politiques a, par ailleurs, été détaillé par Jean-Philippe Huchard, mis en examen dans ce dossier par les juges Riberolles et Brisset-Foucault pour « recel d'abus de biens sociaux et recel d'abus de confiance ». Militant RPR et ancien agent commercial de l'entreprise Fougerolles, M. Huchard affirme avoir été mis en contact, en 1986, avec la région Ile-de-France, par l'entremise de Michel Roussin, futur ministre (RPR) de la coopération, alors chef de cabinet du premier ministre Jacques Chirac. Se décrivant lui-même comme un collecteur de fonds pour le compte du RPR, au service « d'un ancien colonel Jacques Rollet » puis de Louise-Yvonne Casetta, future directrice administrative du RPR, M. Huchard a indiqué que son rôle consistait à prévenir les entreprises retenues. « Il y avait un système de tourniquet, a-t-il indiqué aux juges, le 10 juillet 1998, qui faisait que chaque entreprise avait son tour. C'est ce que m'a expliqué M^{me} Lor et M. Sananès. »

« D'une part, je devais toucher ma propre rémunération, qui était constituée par un forfait entre 30 000 francs et 100 000 francs selon l'importance du marché, et, d'autre part, l'entreprise devait verser une commission de 2 % à 3 % sur chaque opération aux principaux partis politiques représentés au conseil régional. Il s'agissait du RPR, du PS et du PCF. (...) Christine Lor m'a indiqué que c'était elle qui se chargeait de la répartition et que celle-ci dépendait de la couleur politique du maire de la commune où était implanté le lycée. » Selon ses dires, M. Huchard aurait exercé cette activité jusqu'en

1992. Fin 1989, Jean-Claude Méry, promoteur et ancien membre du comité central du RPR, décédé en 1999, aurait, selon lui, repris peu à peu ses fonctions. Afin d'identifier les circuits financiers empruntés par les fonds soustraits aux marchés des lycées, les enquêteurs s'intéressent à certains bureaux d'études qui apparaissent dans les déclarations fiscales des entreprises. Certaines de ces structures, comme des filiales de la Sagès, proche du Parti socialiste, ou le Gifco, lié au Parti communiste, sont déjà apparues dans des affaires de financement politique.

CORRUPTION DE FONCTIONNAIRES

Enfin, lors de l'examen des conditions de dévolution des marchés de lycées, les policiers auraient découvert des faits de corruption de fonctionnaires des directions départementales de l'équipement. Certains ingénieurs auraient ainsi fait réaliser par des entreprises bénéficiaires de contrats des travaux dans leurs résidences privées ou secondaires. Contacté par *Le Monde*, M. Sananès, qui n'a pas été interrogé par la justice, a vivement contesté les accusations portées contre lui. Selon lui, toute entente était irréalisable au regard de la complexité du programme de réhabilitation des lycées. « Il y a dans cette affaire, nous a-t-il déclaré, un certain nombre de règlements de compte. Je n'avais pas de pouvoir, j'étais sous les ordres de la région. Je n'ai jamais rencontré de partis politiques ni réparti les marchés. » M^{me} Lor et M. Giraud n'ont pas été entendus par les juges d'instruction et font savoir qu'ils leur réservent leurs explications.

Jacques Follorou

Guy Drut mis en examen

Les juges Armand Riberolles et Marc Brisset Foucault, chargés de l'affaire des lycées de la région Ile-de-France, ont mis en examen, le 11 octobre 1999, l'ancien ministre (RPR) de la jeunesse et des sports Guy Drut du chef de « recel d'abus de confiance » pour avoir perçu indûment, estimant-ils, entre 600 000 et 800 000 francs de rémunérations, entre 1990 et 1992, de l'entreprise Sicra. Les magistrats soupçonnent M. Drut, actuel député de Seine-et-Marne et maire de Coulommiers, d'avoir bénéficié d'un emploi fictif dans le cadre d'un échange entre la région Ile-de-France, contrôlée par le RPR, et la Sicra, qui a remporté 1,8 milliard de francs de contrats entre 1991 et 1995. « Mon client estime avoir prêté son nom, son image quand on lui demandait et réfute l'idée qu'il ait pu bénéficier d'un emploi fictif », a estimé son avocat, M^e Jean-Yves Le Borgne. Le 17 mai 1998, une proche collaboratrice de Michel Giraud au conseil régional puis au ministère du travail, avait été mise en examen pour les mêmes faits, ayant été également salariée par Sicra pour un emploi dont les juges contestent la réalité.

M^{me} Lor de donner à la répartition l'aspect d'une mise en concurrence. En contrepartie de ce favoritisme, affirme Jacques Durand, ancien directeur commercial de GTM, les entreprises devaient verser 2 % du montant de chaque marché à des fins politiques. Au cours de leur enquête, les policiers ont découvert la trace de ce système dans les comptabilités de GTM et Sicra. Face à chaque marché de lycée remporté par les entreprises, fi-

CBC, Nord France et SAEP, également présentes parmi les bénéficiaires des marchés de lycées. Si, l'ensemble de ces personnes n'aurait toute contribution illégale au financement des partis, elles permettaient cependant d'étayer la démonstration de l'existence d'une entente de très grande ampleur dans le cadre de la campagne de rénovation des lycées franciliens. M. Sananès et M^{me} Lor étaient alors à nouveau désignés par les per-

Un surcoût global de 2,5 milliards de francs pour les contribuables franciliens

SI, À CE JOUR, les responsabilités politiques dans le dossier des lycées de la région Ile-de-France n'ont pas clairement été établies et les circuits de prélèvements occultes à peine effleurés, l'entente entre les entreprises, reconnue par une dizaine de groupes du BTP, permet cependant d'appréhender l'impact de cette affaire sur l'économie. Lorsque le programme de réhabilitation et de rénovation des lycées franciliens est mis en place, à la fin des années 80, dans le sillage des lois de décentralisation, le BTP s'approprie à connaître une crise sans précédent. L'immobilier s'effondre, la commande publique est modeste. Les grandes sociétés de travaux publics voient poindre une période de récession que la rénovation du parc de lycées sur Paris et sa région pourrait largement atténuer.

L'AMPLEUR DE CETTE ENTENTE

Pour la seule entreprise GTM-Construction Ile-de-France, filiale de la Lyonnaise des eaux, les marchés publics représentent, entre 1990 et 1995, plus de 60 % du chiffre d'affaires. Grâce à l'entente, elle sera attributaire de plus de 500 millions de francs (76,2 millions d'euros) de marchés d'entreprises de travaux publics (METP) entre 1992 et 1994. Selon certains responsables de GTM, interrogés par les juges chargés de l'affaire, dans un cadre concurrentiel normal, leur société ne pouvait escompter une marge supérieure à 2 ou 3 % pour les METP. Forte d'une entente entre toutes les entreprises retenues par la région Ile-de-France, ces mêmes marges furent, en moyenne, supérieures à 6 %. L'ancien directeur commercial de GTM a affirmé à la justice que dans certains cas, comme pour le lycée de Coulommiers (Seine-et-Marne), la marge de l'entreprise avait atteint 15 à 20 %. Au regard du montant des marchés, estimé, en moyenne, à plus de cent mil-

lions de francs, GTM, à l'instar des autres membres de cette entente, a tiré grand profit de cette campagne de réhabilitation pour préserver ses emplois et son activité.

L'ampleur de cette entente à laquelle auraient souscrit, selon l'enquête judiciaire, les entreprises Dumez, Bouygues, Fougerolles, SGE, Sicra, GTM, CBC, Nord France, SAEP, ainsi que des groupes de BTP de taille plus modeste, aurait nécessité l'intervention de l'ancien Syndicat national du bâtiment (Snbat).

En effet, à en croire les déclarations de plusieurs cadres d'entreprises cités dans cette procédure, les réunions destinées à organiser l'entente et à répartir les marchés de lycées se seraient tenues dans un hôtel situé près du rond-point des Champs-Élysées, ainsi qu'à l'Hôtel Méridien, près de la porte Maillot, mais également dans les locaux du Snbat.

Ce syndicat, rebaptisé Entreprise générale de France à l'été 1999, regroupe près de trois cents membres, dont près de cent cinquante filiales de grandes sociétés du BTP français. Parmi elles, figurent notamment bon nombre des entreprises citées dans l'affaire des lycées de la région Ile-de-France – Bouygues, SGE, GTM, Eiffage, qui coiffe Quillery, SAE et Fougerolles, Spie-Batignolles, etc. Contacté par *Le Monde*, le dirigeant de ce syndicat, Bernard Tarbès, lui-même ancien responsable de GTM, dément toute participation du Snbat à l'organisation de l'entente évoquée dans l'affaire des lycées. M. Tarbès s'est refusé à faire tout commentaire sur les affirmations prêtées à Jacques Durand, ancien directeur commercial de GTM, mis en examen dans cette affaire, estimant que des réunions préparatoires de l'entente se seraient effectivement tenues au Snbat. « Si les déclarations de M. Durand au juge sont avérées, je

considère qu'elles sont absurdes. » De plus, selon M. Tarbès, « affirmer que cette entente aurait permis de sauver ces entreprises est un non-sens, puisque ce sont les marchés qui ont permis de passer la crise. » « Je ne sais pas s'il y a eu des ententes. Personne n'est venu me le dire. Et, d'une façon générale, si de tels accords avaient eu lieu, on aurait pu le vérifier dans les bilans des entreprises à travers leurs résultats. »

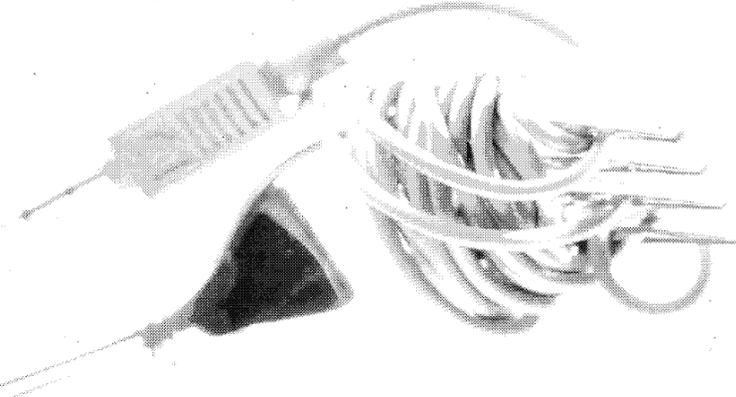
ABSENCE DE CONCURRENCE

Si l'on retient la thèse de la justice, confortée par la quinzaine de cadres des groupes du BTP aujourd'hui mis en examen, sur l'existence d'une entente sur les marchés des lycées, le calcul du surcoût facturé aux contribuables franciliens atteint des montants importants. L'absence de concurrence entre 1989 et 1996 sur près de 28 milliards de francs de marchés aurait généré un surcoût de 1,2 milliard de francs. De plus, si l'on en croit les services financiers du conseil régional, aujourd'hui présidé par le socialiste Jean-Paul Huchon, le choix même de la procédure des METP pour rénover le parc des lycées occasionnerait également un surcoût financier de près de 800 millions de francs. Enfin, le détournement systématique sur chaque marché de 2 % afin de financer les principales formations politiques, voire d'enrichir personnellement certains fonctionnaires ou élus, ayant été estimé par les enquêteurs, et certains témoignages, à 560 millions de francs, la facture finale de cette affaire est chiffrée, à ce jour, à 2,5 milliards de francs payés par les contribuables de l'Ile-de-France. Cette entente aurait donc permis au BTP français de limiter les dégâts de la crise du bâtiment du début des années 90 et de financer une partie de la vie politique.

J. Fo.

FONDATION ALTRAN
POUR
L'INNOVATION

PRIX 2000
Appel à candidatures



Innovation technologique et alimentation : qualité et sécurité

Un Prix assorti d'un mécénat technologique sous forme d'un accompagnement des lauréats pendant un an

Date limite de dépôt des dossiers de présélection le 18 février 2000
Demande de dossier au : 01 44 09 54 64
par E-mail : fondation@altran.fr
ou sur le site : www.altran-group.com

FONDATION ALTRAN
ALTRAN GROUP

Le 1^{er} Prix européen du travail en technologies appliquées dans 12 pays d'Europe
Altran a créé une fondation pour promouvoir et soutenir en Europe l'innovation technologique au service de l'intérêt général

Le directeur de la CAF de la Côte-d'Or suspendu de ses fonctions

DIJON

de notre correspondante

Dominique Laigre, directeur de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Côte-d'Or, est provisoirement dispensé d'exercer ses fonctions. Le conseil d'administration de la caisse locale a demandé, lundi 24 janvier, lors d'une réunion extraordinaire, à la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) de confier à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) une enquête sur les dysfonctionnements dénoncés depuis quatre mois par le personnel. En attendant les conclusions du corps de contrôle du ministère de tutelle, attendues dans quelques semaines, M. Laigre se voit affecter une mission de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale.

Cette décision, prise à l'unanimité, met fin à un mouvement de protestation des salariés qui accusent leur directeur de « harcèlement moral ». En un mois, le siège de la CAF à Dijon et ses antennes de Quétigny et de Chenôve ont été fermés par deux fois au public : 85 % des agents et cadres avaient suivi un mot d'ordre de grève après plusieurs débrayages. L'enlèvement du conflit avait d'ailleurs conduit Jean-Claude Issindou, directeur adjoint de la CNAF, à venir rencontrer, vendredi 21 janvier, les différents protagonistes.

Parti d'un classique conflit du droit du travail, relatif à la prolongation des contrats à durée déterminée au-delà de six mois, l'affrontement s'est d'abord durci chez les cadres, à la suite d'une succession de mutations d'office « sans concertation et sans lien avec les compétences des personnes concernées », relate le porte-parole des cadres. « En quatre mois, sous le couvert d'une réorganisation des services, j'ai changé quatre fois de poste pour finir, en décembre, à la comptabilité, où je n'ai ni expérience ni diplôme », témoigne pour sa part une ancienne secrétaire. Les cadres de la direction se sont, eux aussi, plaints de pressions et on ne compte plus, aux dires des représentants du personnel, les menaces de mutation autoritaire ni les arrêts maladie.

Satisfaits de l'issue provisoire du conflit, les syndicats demandent maintenant le retrait de l'agrément du directeur - qui équivaut à une interdiction d'exercer des fonctions de direction au sein d'organisations de la Sécurité sociale. Mais, auparavant, le conseil d'administration de la caisse locale devrait procéder à son licenciement de la caisse de la Côte-d'Or. « Nous prendrons les décisions qui s'imposent lorsque nous aurons en main le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales », a précisé Marcel Elias, président du conseil d'administration, par ailleurs président du Medef de Côte-d'Or. Reste à savoir si l'IGAS retiendra la qualification de « harcèlement moral ».

Christiane Perruchot

Le remplacement des enseignants reste imparfait malgré un recrutement massif

Le nombre de places ouvertes aux concours dans le second degré continue de baisser

Bien que l'éducation nationale ait autorisé le recrutement de plus de 8 000 enseignants depuis la rentrée, les remplacements ne sont pas assu-

rés partout. L'embauche d'un volant de personnel précaire, pour faire face à la pénurie, pose à nouveau les problèmes rencontrés avec les

maîtres auxiliaires jusqu'au milieu des années 90. Dans le second degré, le nombre de postes ouverts aux concours continue de baisser.

UN PROFESSEUR de physique absent depuis le 5 décembre dans un collège, un congé maladie d'un mois considéré comme une « absence courte » et non remplacé par les rectorats, des absences reconduites de semaine en semaine qui ne donnent lieu à aucun remplacement : le principe fétiche de Claude Allègre - « pas de classe sans enseignant » - a peu de chances de passer l'hiver. S'il est difficile de dresser un bilan précis du nombre de postes vacants dans les lycées et collèges, une chose est certaine : les efforts consentis tout au long du premier trimestre n'auront pas suffi à améliorer la gestion des remplacements par rapport aux années précédentes.

Pourtant, depuis le mois de septembre, le ministère a autorisé le recrutement de plus de 8 000 enseignants contractuels, ainsi que celui de plusieurs milliers de vacataires pour prévenir le manque chronique d'enseignants titulaires dans certaines disciplines (sciences de la vie et de la Terre [SVT], physique, espagnol, et dans les matières professionnelles). Dans un premier temps, 5 000 postes avaient été dégagés, puis le mouvement lycéen a provoqué l'ouverture de plusieurs milliers de postes supplémentaires. Dans l'académie de Versailles, 600 personnes ont pu être recrutées ; l'académie doit faire face à 300 demandes de remplacement par semaine, « couvertes à 95 % ». Dans l'académie de Créteil, où « les réserves de remplacement arrivent à épuisement », ce sont 300 vacataires qui seront recrutés d'ici à la fin de l'année scolaire, portant à plus de 1 500 le nombre d'enseignants embauchés sous ces divers statuts.

Le recours à ces personnels, qui



se substitue de fait au recrutement des maîtres auxiliaires, suspendu en 1997, montre clairement que la gestion du « mammoth » ne peut se passer d'un volant de personnels flexibles. Leur nombre connaît une explosion depuis trois ans : de 1 662 en 1997 à plus de 8 000 en 1999, selon une note publiée en décembre par la direction de la programmation et du développement (DPD). « Résultat : entre les contractuels, les vacataires et les 15 000 maîtres auxiliaires encore en poste, on n'est pas loin d'atteindre à nouveau 30 000 enseignants précaires dans le système éducatif », estime-t-on au Syndicat des enseignants. Or, sans régler tous les ajustements, ce phénomène induit de nouveaux problèmes. Recrutés pour douze mois au maximum, les enseignants contractuels n'ont,

contrairement aux maîtres auxiliaires, pas accès aux concours réservés et n'ont droit à aucun avancement. Une manifestation sur ce thème est prévue mardi 25 janvier à Nantes, où 273 contractuels ont été recrutés : embauchés dans un premier temps comme maîtres auxiliaires, ils ont reçu, en novembre, un contrat leur notifiant leur statut de contractuel.

APPEL À LA GRÈVE

Autre souci pour les académies : le recrutement des vacataires. Trouver des candidats est, de l'aveu d'une responsable académique, « compliqué ». « Il s'agit souvent d'étudiants en préparation de Capes, qui, à mesure que le concours approche (à partir du mois de mars, NDLR) se montrent de moins en moins disponibles pour

Parents cherchent... et trouvent un enseignant dans « Paris Boum Boum »

TROP, C'EST TROP. Trois mois sans prof de maths, alors que le ministre de l'éducation nationale avait promis en septembre qu'il n'y aurait plus de classes sans enseignants, c'est insupportable. Laurence Bougard ne trouve plus les mots pour dire son exaspération : son fils redouble sa troisième au collège Jules-Ferry, dans le 9^e arrondissement de Paris, et n'avait pas besoin de ça. Pas plus que les élèves des quatre autres classes du collège concernées. Aussi M^{me} Bougard a-t-elle décidé d'agir. De trouver un enseignant. Toute seule, puisque, « au rectorat, on nous répète qu'il n'y a pas de remplaçants ».

Laurence Bougard s'est rendue à l'Agence nationale pour l'emploi la plus proche, dans le 18^e arrondissement. Sans succès. Elle a fini par dénicher la perle rare dans Paris Boum Boum, journal gratuit de petites annonces. Le candidat, titulaire d'un DEA de physique, est aussitôt contacté. Un rendez-vous est organisé, vendredi 14 janvier, avec le proviseur du collège-lycée Jules-Ferry. Celui-ci juge qu'il fait parfaitement l'affaire. Las, dans un premier temps, l'administration académique n'en veut

pas : « Il n'a pas de maîtrise de maths », s'entend répondre la maman recrutée. En désespoir de cause, les parents menacent de manifester devant le rectorat avec leurs enfants. La veille de la date prévue, l'académie décide d'embaucher le candidat en tant que maître-auxiliaire.

« IL EN MANQUE PARTOUT »

L'enseignante manquant à l'appel n'avait pourtant pas pris son administration par surprise. Son absence, pour raisons médicales, était prévue de longue date. La direction de Jules-Ferry avait trouvé, après plusieurs semaines d'absence, par petite annonce, un étudiant préparant son Capes de mathématiques. Mais la prof de maths a prolongé son congé. Et l'étudiant, embauché pour deux semaines juste avant Noël, est reparti. Dominique Guillaumin, père d'élève lui aussi, a fait le compte : « Ma fille a perdu 36 heures de cours, ce sont 36 heures à rattraper. » Avec d'autres parents, il pense s'organiser pour payer un répétiteur. A moins que le collège obtienne les moyens d'assurer lui-même ce rattrapage, ce qu'il a

d'ores et déjà demandé à son administration.

Lors d'un bilan de la rentrée de septembre, qui n'a eu lieu que le 14 décembre, le recteur de l'académie de Paris, René Blanchet, a reconnu devant les syndicats d'enseignants que les remplacements faisaient partie des difficultés majeures rencontrées par son administration. Le bureau chargé de ces questions a reçu du renfort : cinq personnes y travaillent désormais à plein temps. Les parents, cependant, ne comprennent pas. « Il manque des enseignants partout et dans toutes les disciplines, même dans celles où on ne nous a jamais dit qu'il y avait pénurie d'enseignants », constate Jean-Jacques Hazan, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) à Paris. Le rectorat refuse, malgré la demande des parents, de fournir un état chiffré de l'emploi des enseignants, et d'aucuns accusent la gestion de l'éducation nationale. Le fils de M^{me} Bougard, lui, vient d'achever sa troisième semaine sans professeur de français.

Nathalie Guibert

La mesure de la violence scolaire donne lieu à des chiffres contradictoires

COMMENT mesure-t-on l'ampleur de la violence en milieu scolaire ? Alors que la loi du silence a prévalu pendant deux années sur la manière dont le ministère de l'éducation nationale évalue les retombées de son plan de lutte contre la violence, les incidents graves qui ont secoué certains établissements scolaires la semaine dernière incitent désormais les responsables de la rue de Grenelle à distiller des chiffres. Mais quels sont ceux auxquels il faut se fier ?

Invité dimanche 23 janvier au journal de 20 heures de France 2, le ministre de l'éducation, Claude Allègre, assurait que, sur 66 000 établissements publics, « seuls 39 ont été classés comme lieux de violence grave et 300 comme lieux de violence mineure ». Le lendemain, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, annonçait, lors d'une rencontre sur la réussite scolaire organisée à Fontaine (Isère), que « la violence a baissé de 15 % dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP), du premier au second trimestre 1998/1999, suite aux mesures prises en janvier 1998 ».

Ce chiffre, a précisé le ministre, est issu d'une étude récente menée par la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation nationale. Mais cette enquête, centrée sur les actes les plus graves (degré 4 ou « gravité exceptionnelle », correspondant aux atteintes aux biens et aux atteintes lourdes à autrui), comporte bien d'autres chiffres. Ainsi, sur la même période que celle retenue par le ministre, si l'on ne s'en tient pas aux seules ZEP, « le nombre total d'actes de violence de gravité 4 signalés (hors violences verbales) a progressé de 15,5 % », indique la DPD.

LES EFFETS DU PLAN

Cette progression est sensiblement différente selon le type d'établissement (+ 72 % pour les lycées généraux et technologiques, + 40 % pour les lycées professionnels, + 5 % pour les collèges) et la zone où ils se situent (- 15 % en ZEP mais + 40 % en zone sensible). En outre, la Direction de la programmation et du développement indique que « 2,6 % du nombre total d'actes de

violence signalés par les chefs d'établissements (hors violences verbales) sont des actes de gravité 4 ».

Tout se passe comme si chaque ministre avait sa propre mesure du phénomène. A Claude Allègre les effets du plan - qui ne concerne que quatre cents établissements répartis dans six académies -, à Ségolène Royal les ZEP, dossier sur lequel elle entend prouver que peuvent se développer « des zones d'excellence ». La première phase du plan antiviolence « a porté ses fruits », ne cesse de répéter le ministre, en « avant-première » de la présentation de la phase 2, prévue jeudi 27 janvier, qui devrait apporter un éclairage plus précis sur les chiffres. Mais mesurer les effets du plan est une chose, évaluer nationalement le phénomène en est une autre.

Reprenant les termes de Claude Allègre, Ségolène Royal a estimé que « c'est la société tout entière qui doit être remobilisée », citant la violence dans la rue, à la télévision et la « démission » de certains parents. « Certaines académies sont plus en avance que d'autres. Nous souhai-

tons mettre sous les projecteurs les endroits où ça marche, pour permettre un travail de mutualisation des pratiques », a ajouté M^{me} Royal.

Sandrine Blanchard

M. Jospin présente un plan d'accès à l'autonomie pour les handicapés

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, devait annoncer, mardi 25 janvier, devant le Comité national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), un plan triennal (2001-2003) d'accès à l'autonomie pour ces personnes. Ce plan doit notamment renforcer l'intégration des enfants en milieu scolaire grâce à l'achat par l'Etat de matériels techniques onéreux, leur permettant de fréquenter des établissements non spécialisés. Pour les adultes, diverses actions sont envisagées dans les domaines des transports et du tourisme. Il est également prévu la mise en place d'un fonds de compensation permettant aux familles d'acheter des matériels perfectionnés (lire page 25). Lionel Jospin devrait en outre annoncer une augmentation du nombre de postes d'auxiliaires de vie pour le porter à 5 000 en trois ans (contre 1 864 aujourd'hui).

DÉPÊCHES

■ **VITROLLES : le tribunal administratif de Marseille a annulé, le 11 janvier, des subventions et facilités accordées par la mairie MNR (Mouvement national républicain) de Vitrolles à une délégation de l'association Fraternité française « ayant fait sienne la distinction entre Français et étrangers ».**

■ **JUSTICE : un professeur de lycée professionnel Jean-Moulin de Thouars (Deux-Sèvres) a été mis en examen, vendredi 21 janvier, pour « offre, cession et détention » de cannabis. Placé sous contrôle judiciaire, il avait été interpellé après l'audition de cinq élèves, simples consommateurs. Les enquêteurs souhaiteraient entendre un autre professeur. Les deux enseignants ont été suspendus.**

■ **SANG CONTAMINÉ : l'épouse de Michel Garretta, ex-président du directeur de la Fondation nationale de la transfusion sanguine (FNTS), a été mise en examen pour « abus de biens sociaux, faux et usage de faux » dans le volet financier de l'affaire du sang contaminé. L'épouse de M^r Xavier Charvet, avocat du D^r Garretta, a été mise en examen pour les mêmes motifs par la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy. Les deux femmes étaient les uniques actionnaires de la société Censeo, soupçonnée de n'être qu'une coquille vide destinée à transférer des fonds du FNTS.**

■ **POLICE : deux arrêtés sur les adjoints de sécurité ont été annulés par le Conseil d'Etat, le 29 décembre 1999, parce qu'ils avaient été précédés par un avis rendu en septembre 1997 par un Comité technique paritaire central de la police nationale, dont le Conseil d'Etat avait estimé la composition irrégulière. Ces arrêtés fixent les modalités de recrutement et de formation, ainsi que les droits et obligations des adjoints de sécurité.**

■ **Le comédien Jamel Debbouze a été entendu, lundi 24 janvier, par les enquêteurs de la deuxième division de la police judiciaire (DPJ) de Paris, chargés de l'enquête sur son refus d'obtempérer devant des policiers, avec lesquels il avait eu une altercation controversée le 2 janvier. C'est la première fois que l'humoriste répondait à la convocation de la 2^e DPJ.**

Santé publique du biopouvoir à la démocratie

Philippe LECORPES
Jean-Bernard PATURET

Face à la tyrannie de l'expert, redonner toute leur place au sujet et au citoyen

Philippe LECORPES est professeur à l'École nationale de la santé publique.
Jean-Bernard PATURET est professeur de philosophie à l'université Paul-Valéry Montpellier-III.

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

École nationale de la santé publique
Av. du Pr Léon-Bernard - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D
190F/22 numéros écrire D.N.I.D./SCP, 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

ADJUDICATION
MERCREDI 16 FEVRIER 2000 A 13 H 30 A PARIS 9^e
Salle des Ventes des Domaines, 17, rue Scribe
APPARTEMENTS - DEBARRAS
Sur Paris 6^e, 7^e, 10^e, 15^e et 16^e
MISES A PRIX : de 20 000 F (3 048,98 €) à 690 000 F (105 189,82 €)

Renseignements et consultation des cahiers des charges : du lundi au vendredi de 9 h 45 à 11 h 30 et de 14 h 15 à 16 h. Direction Nationale d'Interventions Domaniales, VENTES IMMOBILIÈRES, bureau 107, 17, rue Scribe, 75436 Paris Cedex 09 - Tél. 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22.

Deux ports méditerranéens tentent de relancer leurs activités

Très lourdement endetté et avec un trafic en baisse constante, Sète a choisi d'investir pour trouver un nouveau souffle dans un marché très concurrentiel. Nice cherche à se positionner sur le secteur florissant des croisières

MONTPELLIER

de notre correspondant

Investir pour ne pas mourir. C'est le défi qui attend le port de Sète en cette année 2000. Malgré un endettement de 136 millions de francs (20,7 millions d'euros) et un trafic en baisse sensible en 1999 (3,7 millions de tonnes contre 4 en 1998), la chambre de commerce et d'industrie (CCI), concessionnaire du site, a décidé de se lancer dans un plan de modernisation et de développement destiné à enrayer un déclin qui a commencé à se faire sentir à la fin des années 70.

Créé en 1666 par Colbert, pour disposer d'un débouché sur le canal du Midi, le port de Sète fut le premier port de stockage de vins au monde dans les années 50. Plus tard, il a encore connu de beaux jours grâce à la raffinerie de pétrole

de Frontignan, ainsi qu'aux bois et aux minerais importés d'Amérique du Sud. Mais c'est en 1977 que les choses se gâtent. Dans un climat d'euphorie portuaire, l'Etat, qui mise sur un trafic de 12 millions de tonnes par an, pousse la CCI à investir 145 millions de francs dans la construction d'une seconde darse et de deux digues. Bien mal lui en prend. Car peu après, la raffinerie de Frontignan, puis la cimenterie Lafarge, ferment. L'autorité gestionnaire ne s'en relèvera pas, cet investissement ayant été réalisé à une époque où les intérêts d'emprunt étaient élevés.

En mai 1999, un rapport sur les chambres de commerce de l'inspection générale des finances souligne que le trafic actuel du port de Sète, avec quelque 4 millions de tonnes annuelles, est trois fois infé-

rieur à celui qui était prévu il y a vingt ans. Elle ajoute que « la dette, qui aurait dû s'éteindre en 1994, s'élève, cette année-là, à 144 millions et ne s'éteindra, au mieux, qu'en 2010. Cette situation financière conduit le concessionnaire à différer sans cesse ses investissements, et

On reparle aussi de développer l'exportation du vin

même à surseoir à l'entretien normal de son patrimoine ».

Non seulement le quai construit en 1980 ne sera pas achevé, mais la mauvaise santé du port sera aggravée par une conjoncture défavo-

nable et une gestion peu compétitive. Les tarifs sont trop élevés et le mode de fonctionnement des dockers archaïque, alors que dans le même temps se durcit la concurrence. Sète est donc aujourd'hui « cerné » par des grands ports adossés à des métropoles industrielles comme Marseille ou Barcelone ; et des plus petits, comme Port-La Nouvelle, qui prospère grâce à un trafic basé sur les produits pétroliers et les céréales, ou Port-Vendres, qui s'est spécialisé dans les fruits et légumes.

En 1997, la CCI, l'Etat et plusieurs collectivités locales décident cependant de réagir en faisant réaliser un audit qui débouchera sur un nouveau plan. Le programme prévoit d'abord de terminer le quai inachevé et de réaliser de nouveaux équipements (hangar, grues, parc de transit pour bestiaux...). Il s'agit ensuite de conforter les marchés liés aux activités industrielles présentes dans la région, comme l'agroalimentaire pour animaux. On reparle aussi de développer l'exportation du vin en accompagnant la révolution qualitative accomplie dans cette région. Il s'agit enfin de trouver de nouveaux débouchés dans une zone élargie au « Grand Sud » de la France.

Sète a des atouts : des terrains vierges et un bon réseau de communications auxquels s'ajoutera à terme l'autoroute A 75 Nord-Sud reliant Béziers à Clermont-Ferrand. « L'avenir du port n'est pas dans une concurrence frontale avec des gros ports comme Marseille et Fos, explique Henri Cournot, chargé du développement portuaire à la chambre de commerce, mais plutôt dans le renforcement de quelques points forts comme les marchandises en vrac, les produits forestiers ou les containers. »

Parmi les pistes à exploiter, il y a le « *feeding* », c'est-à-dire la mise en réseau (et le rabattage) du port de Sète avec d'autres ports plus importants en acheminant des petits containers chargés ensuite sur des grands navires océa-

monde pour faire connaître leur outil, souligne Alain Degage, universitaire sétois et directeur de l'Institut d'administration des entreprises. Ici, on a l'impression que le port n'est pas connu. » En filigrane se pose aussi la question

Le gouffre de la thalassothérapie

Outre l'activité portuaire, les difficultés de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Sète s'expliquent par un fiasco. En 1988, outrepassant son domaine de compétence, l'assemblée consultative a investi 65 millions de francs (9,9 millions d'euros) dans la construction d'une résidence hôtelière. Après avoir accumulé 18 millions de francs de pertes, elle l'a finalement cédée à Symbiose, société spécialisée dans la thalassothérapie, tout en acceptant de se porter caution pour elle auprès des banques. Symbiose ayant déposé son bilan en 1993, le Crédit lyonnais, la BNP et le Crédit agricole ont réclamé un total de 36 millions de francs à la CCI. Cette dernière refuse de régler ces sommes. Mais elle se voit contrainte de les provisionner, dans l'attente de décisions de justice définitives. - (Corresp.)

Nice parie sur les paquebots de croisière

NICE

de notre correspondant

La transformation du port de Nice, qui doit lui permettre de devenir une escale de croisière, devrait être inscrite au futur contrat de plan Etat-région. Après de nombreux débats, et de vives polémiques, tous les partenaires sont tombés d'accord sur la nécessité d'orienter l'activité portuaire de Nice vers les croisières. Cette inscription sera, grâce au financement qu'il prévoira de la part des collectivités, la première étape concrète dans l'évolution du port.

L'Etat a proposé à la ville, au conseil général des Alpes-Maritimes, au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et à la chambre de commerce et d'industrie, concessionnaire du port, de signer la charte de place portuaire, document qui n'a qu'une valeur morale, mais qui engage toutes les collectivités à soutenir l'ambition niçoise.

Des études montrent que le taux de croissance de la croisière atteint 15 % par an en Europe. L'objectif est d'accueillir cinq cent cinquante mille passagers par an à l'horizon 2012. Nice doit se positionner vite, sur un

marché convoité par Gênes et Barcelone. L'extension du port comprend l'élargissement du bassin, son approfondissement et l'allongement de la digue principale pour lui permettre d'accueillir des navires de grande dimension.

Les études de faisabilité évaluent à 900 millions de francs (137,2 millions d'euros) le coût de l'opération, sans compter la restructuration du quartier, rendue nécessaire par le développement de l'activité portuaire. Trois cents millions de francs seront financés par les recettes de la concession et la participation des croisiéristes. Enfin, les acteurs publics prendront en charge 600 millions de francs. Les négociations sont en cours pour déterminer la hauteur des engagements respectifs. Etat et région accorderont la même somme, mais le conseil général des Alpes-Maritimes et la Ville de Nice devront fournir un effort plus important.

La signature du contrat de plan permettra de lancer les procédures administratives et techniques mais les travaux ne commenceront pas avant 2003 ou 2004.

Jean-Pierre Laborde

investissement consenti jusqu'en 2001 sera de 163 millions de francs (24,8 millions d'euros) financés par l'Etat, l'Europe, la Ville de Sète, les conseils généraux et régionaux, 18 millions de francs restant à la charge de la CCI qui a sérieusement réduit ses frais de fonctionnement. Premier signe : pour attirer la clientèle, il a été décidé de baisser les tarifs de 15 % en trois ans.

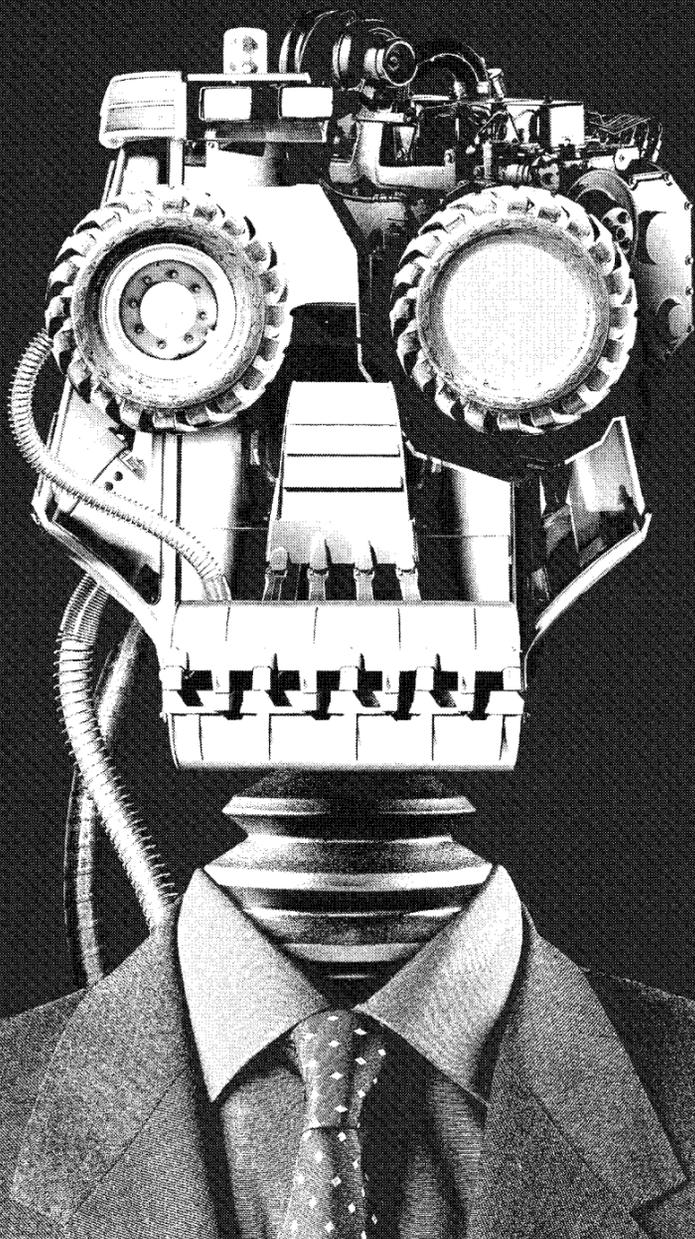
Mais tout cela ne servira à rien si l'effort ne s'accompagne pas d'une politique commerciale offensive, ce qui implique de meilleures cadences de déchargement, une refonte des horaires des dockers, et la recherche de nouveaux marchés. Or la chambre de commerce de Sète se heurte encore à un problème de culture portuaire. « Les grands ports ont leurs représentants qui sillonnent le

de savoir si une chambre de commerce est l'organisme le plus qualifié pour gérer un port d'intérêt national. Celle de Sète « est incapable financièrement et juridiquement de suivre un grand projet de zone portuaire sans une aide constante de la tutelle », remarquait l'inspection des finances. L'Etat vient cependant de lui accorder une concession de cinq ans, alors qu'elle n'est que de deux ans pour les autres ports. Preuve qu'il lui maintient sa confiance.

Mais la chambre n'est plus seule. Toute décision touchant au développement du port est en effet désormais subordonnée à un conseil stratégique qui l'associe aux collectivités locales. Et celles-ci entendent bien avoir leur mot à dire.

Jacques Monin

NOS INGÉNIEURS PHOSPHORENT DÉJÀ SUR LES MACHINES DU 3ÈME MILLÉNAIRE.



MESSAGE À TOUS NOS CLIENTS ET PARTENAIRES.

CASE ET SES ÉQUIPES ENTRENT DANS LE 21^{ÈME} SIÈCLE AVEC FIERTÉ, AMBITION ET VOLONTÉ... TROIS IDÉES «FORCE» : NOUS SOMMES FIERS D'ÊTRE LE 3ÈME GROUPE MONDIAL DE MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS, FORMIDABLE LEVIER DE CROISSANCE, PAR EXCELLENCE. NOUS AVONS L'AMBITION DE CRÉER DE LA VALEUR POUR NOS CLIENTS, DISTRIBUTEURS ET ACTIONNAIRES, EN NOUS APPUYANT SUR UNE POLITIQUE DYNAMIQUE ET INNOVANTE EN MATIÈRE DE PRODUITS ET DE SERVICES, SANS OUBLIER UNE GESTION OPTIMALE DES COÛTS. NOUS AVONS LA VOLONTÉ D'OFFRIR À NOS PARTENAIRES À L'ÉCHELLE MONDIALE LA PRÉSENCE ET LES RESSOURCES D'UNE MARQUE LEADER SUR LES MARCHÉS. FORT DE LA CONFIANCE DE NOS ACTIONNAIRES ET DE LA COMPÉTENCE DE NOS ÉQUIPES, PLUS QUE JAMAIS, CASE S'ENGAGE À VOS CÔTÉS.

JEAN-PIERRE ROSSO
CHAIRMAN ET CHIEF EXECUTIVE OFFICER, CNH

Jean-Pierre Rosso

CASE

NOUS NOUS ENGAGEONS À VOS CÔTÉS.

DISPARITIONS

Saëb Salam

Sept fois premier ministre du Liban

L’**ANCIEN** premier ministre libanais Saëb Salam, l’une des grandes figures politiques libanaises avant l’éclatement de la guerre civile en 1975, est mort vendredi 21 janvier à Beyrouth à l’âge de quatre-vingt-quinze ans. Sept fois premier ministre depuis l’accession du Liban à l’indépendance en 1943, Saëb Salam avait été élu également à sept reprises député de Beyrouth.

Né le 17 janvier 1905 à Beyrouth dans une famille de notables sunnites, Saëb Salam rallie dans les années 50 le courant nationaliste arabe et sera l’un des principaux partisans du dirigeant égyptien Gamal Abdel Nasser. Il s’oppose à ce titre violemment au régime du président Camille Chamoun, qui tente de contrecarrer la mainmise égypto-syrienne sur le Liban après la constitution de la République arabe unie (RAU) et devient l’un des principaux chefs de la rébellion armée de 1958 qui divise le pays entre chrétiens et musulmans et prend fin avec le débarquement des Marines américains à Beyrouth.

L’élection à la magistrature suprême du commandant en chef de l’armée, le général Fouad Chehab, le consacre comme le principal chef musulman, mais il ne tarde

pas à se brouiller avec le chef de l’Etat, l’accusant de mettre le pays sous la coupe du 2^e bureau, les services de renseignements de l’armée.

Il retrouve son poste de premier ministre sous le mandat du président Soleiman Frangié (1970-1976), mais démissionne en 1973 à la suite du refus du président de limoger le chef de l’armée après l’intervention d’un commando israélien, mené par l’actuel premier ministre israélien Ehud Barak, qui avait liquidé en plein cœur de Beyrouth trois dirigeants palestiniens.

A l’éclatement de la guerre civile libanaise en 1975, il prêche la concorde entre chrétiens et musulmans. Vis-à-vis de la Syrie, il tombe en disgrâce pour avoir donné son aval à un accord mort-né libano-israélien de 1983, parrainé par les Etats-Unis, qui stipulait l’acceptation par Israël d’un retrait du Liban en échange de la fin de l’état de guerre entre les deux pays.

Il s’installe en Suisse et ne revient définitivement au Liban qu’en 1994 après avoir été reçu à Damas par le président syrien Hafez El Assad, à la suite d’une intervention du premier ministre libanais d’alors, Rafic Hariri.

Née à Dijon le 29 juillet 1917, Madeleine Ricaud était diplômée d’HEC mais choisit de devenir comédienne, puis productrice, animatrice et auteur pour la radio, la télévision et le cinéma. Pour la télévision, elle a signé une dizaine de films et documentaires, mais s’est surtout consacrée à la radio, avec un grand nombre de dramatiques et de feuilletons, notamment un *Tom Jones* – 80 épisodes de 15 minutes chacun –, réalisé en collaboration avec Albert Vidalie. Au cinéma, elle a réalisé quelques documentaires, en particulier sur Mouloudji et sur l’Egypte. Membre de la SACD, Madeleine Ricaud y occupa jusqu’au printemps dernier des postes de responsabilité, se vouant avec passion à la défense des professionnels.

■ **CARLO COSSUTTA**, ténor italien renommé notamment pour ses interprétations du rôle d’Otello dans l’opéra de Verdi, est mort samedi 22 janvier à Udine des suites d’un cancer du foie. Né le 8 mai 1932 à Trieste, Carlo Cossutta s’installe jeune en Argentine et devient à partir de 1948 le premier ténor du Théâtre Colon de Buenos Aires. A partir de 1962, il se produit en Europe, faisant ses débuts au Covent Garden de Londres dans le Duc de *Rigoletto*. Toujours à Londres, il chante dans *Cavalleria Rusticana*, puis dans *Don Carlos* en 1968, avant d’être invité par tous les grands opéras d’Europe, à Vienne, Berlin et Paris. Carlo Cossutta a remporté ses plus grands succès dans le rôle-titre de *Otello* de Verdi, qu’il a chanté à Covent Garden dans la mise en scène de Franco Zeffirelli, avant de l’enregistrer sous la direction de Sir Georg Solti. Au disque, on peut aussi l’entendre en particulier dans le *Requiem* de Verdi sous la direction d’Herbert von Karajan.

■ **MADELEINE RICAUD**, auteur de radio et de télévision et membre active de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), est morte jeudi 20 janvier à Paris à l’âge de quatre-vingt-deux ans.

 AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Le 27 décembre 1999,

Baptiste

est venu rejoindre

Alban, Cosme et Clara.

Anne et Thierry Bonnet, 28, rue Vercingétorix, 91260 Juvisy-sur-Orge.

Guillaume EQUILBEY et **Zahra, née GUERBAOUI** ont la joie d’annoncer la naissance de

Eloïse, Siham, Catherine, Ingrid, Sheherazade,

le vendredi 14 janvier 2000.

23, rue Chaudron, 75010 Paris.

Aleth et Marcel BRIAT ont la joie d’annoncer la naissance de leur petit-fils,

Jiddu,

le 20 janvier 2000, à Paris.

Chez **Isabelle Sidera et Michel Briat.**

Macha SÉRY et Sébastien FAGUIEZ sont très heureux d’annoncer la naissance de

Simon,

le 22 janvier 2000, à Paris.

Anniversaires de naissance

Ruth RAEDERSCHIEDT.

Quatre-vingt-dix ans, le 25 janvier 2000. Bravo, maman et joyeux anniversaire !

Décès

– On nous prie d’annoncer le décès de

M. Jean-Claude ALEXANDRE,

le 21 janvier 2000.

Selon son désir, il a été incinéré.

Une messe d’obsèques sera célébrée le jeudi 27 janvier 2000, à 9 heures, en l’église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la porte de Saint-Cloud, Paris 16^e.

De la part de, Bernardette Alexandre, sa femme, Jeannine Alexandre, sa mère, Juliette et Benoît Billon, Hélène et Christian de Bühren, Luc et Marianne Alexandre, Jean Alexandre et Sabina Sieder, ses enfants, Olivier et Sophie, Camille, Hadrien et Pauline, Nicolas, Lucine, Quentin et Max, ses petits-enfants. Ainsi que les familles Alexandre, Fagnart, Gompel et Beauvais.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Des dons peuvent être envoyés à l’association des soins palliatifs (ASPF), 44, rue Blanche, Paris 9^e.

– Coltainville (Eure-et-Loir).

L’ANCMRTM (Seveso). Son conseil d’administration. Ses communes adhérentes, ont la tristesse de faire part du décès de leur dévoué président,

Daniel ALIX, maire de Coltainville (Eure-et-Loir),

et vous invitent à assister à ses obsèques, qui auront lieu en l’église de Coltainville, le jeudi 27 janvier 2000, à 14 h 30.

– Le supérieur de la Société des Prêtres de Saint-Irénée,

Et les prêtres de la Maison des Chartreux,

Le supérieur de l’Institution des Chartreux, font part du retour à Dieu de

l’abbé Robert AMIET,

entré dans sa Pâque éternelle, le 23 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-neuvième année et la soixante-quatrième année de son sacerdoce.

Priez pour lui !

Ses funérailles seront célébrées en l’église Saint-Bruno-des-Chartreux, Lyon-1^{er}, le mercredi 26 janvier 2000, à 14 h 45.

Elizabeth ANDERSON

est morte subitement d’une crise cardiaque à Edinburgh.

L’émotion de ses amis est grande.

Pierre Lelièvre, 37, rue Vaneau, 75007 Paris.

Yvonne Rocques, 3 bis, rue Hyacinthe-Langlois, 76000 Rouen.

– La famille et les amis de

Simone BESSONNEAU, pharmacienne,

ont la tristesse de faire part de son décès, le 23 janvier 2000, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 janvier, à 10 h 30, en l’église Notre-Dame-de-l’Assomption, 88, rue de l’Assomption, à Paris-16^e.

L’inhumation aura lieu le même jour, à 15 heures, au cimetière de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados).

11, rue Boulaivilliers, 75016 Paris.

– M. Jean Bizière, son époux, Francis et Delphine Buchet, ses enfants, M. et M^{me} Jean Lefebvre, ses oncle et tante, M. et M^{me} Philippe Cuvillier, M. Christian Ferlet, M. Jean-Loup Brisset, M. et M^{me} Patrice Ferlet, M^{me} Dominique Cordesse, M^{me} Marie-Odile Huet, et M. Albert Bourgeois, ses frères et sœurs, Ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, Et toute la famille, ont l’immense douleur de faire part du décès de

M^{me} Jean BIZIÈRE, née **Béatrice FERLET,**

survenu le 24 janvier 2000, à l’âge de cinquante-sept ans, à la suite d’une longue maladie qu’elle a affrontée avec le courage et l’élégance dont elle a toujours fait preuve.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 janvier à 14 h 30, en l’église Notre-Dame de Clignancourt (place Jules-Joffrin, Paris-18^e).

54, rue Caulaincourt, 75018 Paris.

– Elisabeth et Ralph Arlyck, Marie-Noëlle et Daniel Savin, Pierre et Regina Cardonne, ses enfants, Ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,

Jean et Suzette Ambrosini, Suzanne Drouillard, Jeanne Gachet son frère et ses belles-sœurs, Ses neveux, ses nièces, Et toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} André CARDONNE, née **Félicité Yvonne AMBROSINI,**

survenu le 23 janvier 2000 dans sa quatre-vingt-quatrième année.

34, rue du Bac, 75007 Paris.

– Christiane et Pierre Brunet, Jacques Lefort, François Brunet et Lilli Parrott, Mathieu Brunet et Bertrand Guillarme, Alexandre et Marion, ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Simone LEFORT,

survenu le 19 janvier 2000, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l’intimité, le 22 janvier, à Lalleyriat (Ain).

37, rue d’Orsel, 75018 Paris. 15, route de Bois-Fourgon, 91580 Villeconin.

– On nous prie d’annoncer le rappel à Dieu de

Henriette LE VOURC’H, née **MÉOUCHY,**

le 22 janvier 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 janvier à 11 heures en l’église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d’Ulm, Paris-5^e.

– Paul Morel, son époux, Alain et Michelle Morel, et leurs fils, Pierre,

Elisabeth et Frédéric Delsol et leurs filles, Anne, Camille et Claire, Francette et Jean Braun, et leur fils Jean-François, Raymond Widmer, et sa fille Dominique Vignal, Annie Morel, Ses enfants et petits-enfants, Michel Morel, son neveu, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Aline MOREL, née **WIDMER,**

survenu le 23 janvier 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 janvier 2000 à 9 h 15, au temple du Vésinet (Yvelines), 1, route du Grand-Pont.

L’inhumation aura lieu dans l’intimité familiale au cimetière de Fleurie (Rhône).

Ni fleurs ni couronnes.

14, allée des Bocages, 78110 Le Vésinet.

– M^{me} Odile Nagbeu Et sa famille, font part du décès survenu à Abidjan, le 12 janvier 2000, de

Alexandre NAGBEU KEIPO, journaliste, député à l’Assemblée nationale de la Côte d’Ivoire de 1985 à 1995.

01 BP 1203 Abidjan 01 RCI.

Philippe RULHE

nous a quittés le 15 janvier 2000, à l’âge de quarante-six ans.

Ses obsèques auront lieu ce jeudi 27 janvier à 10 heures, en l’église de Saint-Jean à Cachan (Val-de-Marne).

Philippe était un lecteur assidu du journal « Le Monde », un grand défenseur des missions d’intérêt général de notre groupe et surtout un humaniste.

Adieu, Philippe.

Tes collègues du groupe Caisse des dépôts et consignations qui te regretteront.

– Le comte Alberto Rossetti, son époux, Ainsi que toute sa famille, ont la douleur d’annoncer le décès de la

comtesse Annie ROSSETTI, née **GUENNEC,** ancienne élève de la rue d’Ulm,

survenu le 22 janvier 2000.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Les Bleuets, 360, avenue Aurélienne, 83700 Saint-Raphaël.

– Le 20 janvier 2000, nous avons perdu **Anna-Paula SOTERO-PEREIRA.**

Vingt-huit ans, une amie exceptionnelle.

Nous ne pourrons jamais oublier son humanité et son humour, son intelligence et son intégrité, elle qui nous disait : *« Et surtout, amusez-vous bien. »*

Alexis, Danielle, Hervé, Laurent, Marie-Victoire, ses amis, dans la vie comme au travail.

– Paris.

Violaine et Olivier Aubert, Douce et Nicolas Gigon, Rose et Loka Guerzmava, ses enfants, Simon, Victor et Julien, Louise, Paul et Marguerite, Augustin, ses petits-enfants, ont l’immense chagrin d’annoncer la mort de

Régine THIBAU, née **du BOS,**

leur mère et grand-mère bien-aimée,

survenue subitement le samedi 22 janvier 2000, à l’âge de soixante-huit ans.

Elle a rejoint ceux qu’elle aimait.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l’église de Bovelles (Somme), le mercredi 26 janvier à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

67, rue de Bretagne, 75003 Paris. 192, rue de Javel, 75015 Paris. 205, rue du Général-Leclerc, 78400 Chatou.

– Sa famille a la douleur de faire part du décès de

Robert VASSAS,

survenu le 17 janvier 2000.

Les obsèques ont été célébrées dans l’intimité familiale.

84 bis, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Remerciements

– Les familles Peyre, Metzger, Gueissaz, dans l’incapacité de remercier tous ceux qui ont manifesté leur sympathie, à l’occasion du décès de

Madame Marianne PEYRE, les prient de trouver ici l’expression de leur vive gratitude.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu’à 17 heures Permanence le samedi jusqu’à 16 heures

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Pierre PALLUT,

laissait ses pinceaux et sa palette.

Même si la lumière qu’il a si bien su faire naître dans ses œuvres continue de briller, il nous manque terriblement.

– Neuilly.

Il y a treize ans,

Michèle

nous quittait.

Papa et tes sœurs ne t’oublent pas.

– Le 26 janvier 1997, mourait

Violette TAMISIER.

Nous sommes toujours heureux de penser à elle.

Souvenir

– En ce 50^e anniversaire de la catastrophe ferroviaire de Moncey (Doubs), je rappelle le souvenir de mon frère qui fut parmi les malheureuses victimes,

Pierre ARMAND, (26 mars 1920 - 26 janvier 1950), médaillé de la Résistance, professeur agrégé au lycée de Vesoul.

Ceux qui l’ont connu n’auront oublié ni sa joie de vivre et son humour, ni surtout sa générosité et son humanisme. Pendant l’Occupation, il avait adhéré très tôt aux Volontaires de la liberté et à Défense de la France. Il fut, plus tard, président de l’Association des étudiants de Besançon.

M^{me} Roger Robbe, née Marcelle Armand, Les Prés Cantaux, 39110 Salins-les-Bains.

Conférences

La Fédération française du Droit humain, Ordre maçonnique mixte et international,

organise le **29 janvier 2000, à 15 heures, 9, rue Pinel, Paris-13^e,** une conférence publique :

« Le Droit humain, une franc-maçonnerie moderne ».
Intervenant : Alain Sède, ancien président du conseil national.
Pour toute demande d’invitation, s’adresser à la Fédération française du Droit humain, secrétariat : 49, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.
Tél. : 01-44-08-62-62.
Fax : 01-44-08-62-60.
Internet : http://www.droit humain-france.org

– **« L’école juive dans la cité » :** conférence du rabbin Gilles Bernheim le mercredi 26 janvier 2000, à 18 h 30, Alliance israélite universelle : établissement scolaire Georges-Leven, 30, boulevard Carnot, Paris-12^e. Métro : Porte-de-Vincennes. Entrée libre.

Examens

ÉCOLE SPÉCIALE D’ARCHITECTURE
Etablissement privé d’enseignement supérieur reconnu d’utilité publique. Association loi 1901 à but non lucratif.
Directeur : Olivier Leblois.
Président : Christian de Portzamparc.
Reentrée printemps 2000 : 21 février 2000.
Si vous ne voulez pas perdre un an, n’attendez pas septembre 2000, l’ESA propose un examen d’admission le 9 février 2000.
Les études sont semestrialisées et durent 5 ans. Le diplôme est reconnu par l’Etat et l’ordre des architectes. Inscriptions en cours de cursus par équivalences à étudier sur titre et sur dossier.

ESA - 254, bd Raspail, 75014 Paris.
Renseignements : 01-40-47-40-00, fax : 01-43-22-81-16.
e-mail : info@esa-paris.fr, site Web : www.esa.paris.fr

Soutenances de thèse

– **Christelle Le Page-Bonnet** soutiendra sa thèse de doctorat, **« Les déterminants réels du financement de la firme »**, dirigée par J.-J. Rosa, le 28 janvier 2000, à 15 heures, à l’IEP de Paris.

– **Laurent Dessart** a soutenu, le 21 janvier 2000, au Musée de l’homme, une thèse d’ethnologie de l’école doctorale du Muséum national d’histoire naturelle : **« Les Pachtounes. économie et culture d’une aristocratie guerrière (Afghanistan-Pakistan). »**

Le jury : M^{me} Jacqueline Lemée, docteur d’Etat, M. Jean-Marie Demaldent, professeur, tous deux de l’université Paris-X, M. Serge Tornay, directeur de thèse, professeur et docteur d’Etat, M. Bernard Dupaigne, président, professeur, tous deux au Musée de l’homme, et M. Daniel Septfonds, docteur nv. rég., de l’Inalco, lui a décerné la mention Très Honorable.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, PACS MARIAGES, FIANÇAILLES 550 F TTC - 83,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter**
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 - Fax : 01.42.17.21.36e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Un Indien dans la high-tech

Arun Netravali, président des Bell Labs, devant un paysage du New Jersey, qu'il peut également regarder de son bureau quand l'envie lui vient de lever la tête de son ordinateur.



TOUT petit déjà, Arun Netravali voulait travailler aux Bell Labs. Le cliché est à peine exagéré : à plusieurs reprises dans la conversation, ce natif de Bombay évoque spontanément le rêve conçu en Inde, partagé par l'ensemble de ses camarades de promotion à Rice University, au Texas – « Je sais, aujourd'hui ça a l'air idiot mais c'est vrai, on fantasmait entre nous. Ah ! si un jour je pouvais avoir un bureau à côté de celui de tel ou tel célèbre chercheur ! » –, puis ce rêve réalisé qui l'a retenu aux Etats-Unis, lui qui s'était promis de retourner vivre et travailler en Inde après son expérience américaine.

Et voilà qu'à cinquante-trois ans, trente et un ans après son arrivée à Houston où il croyait trouver « des cow-boys et des cow-girls », mais découvert surtout des autoroutes, le président des Bell Labs, c'est lui ! Lui, à la tête du légendaire laboratoire de recherche industrielle de Murray Hill (New Jersey) qui, depuis sa création en 1925, a donné au monde le transistor, la théorie de l'information, la cellule solaire, le satellite de communications, le système d'exploitation d'ordinateurs UNIX, et onze Prix Nobel ! Lui, à la tête de plus de trente mille chercheurs et techniciens ! « Si vous regardez d'où je suis parti, ingénieur de base aux Bell Labs, jamais je n'aurais pensé que je ferais partie de l'encadrement, alors président, vous imaginez ! J'étais déjà fou de joie d'avoir réussi à décrocher un job aux Bell Labs, je me disais ça y est, c'est le paradis... Même maintenant, il m'arrive de me dire mon Dieu, mais peut-être qu'ils se sont trompés ! »

Non, « ils » ne se sont pas trompés. Regard intense et barbe fleurie, Arun Netravali a le flegme des savants qui vivent très au-dessus de tout cela et, loin de la fièvre de la Silicon Valley ou de l'hystérie de Wall Street, il paraît aussi serein que le paysage plat et verdoyant du New Jersey qui s'offre par la fenêtre de son bureau si jamais l'envie lui vient de lever la tête de son ordinateur ; le seul excès qu'il semble se permettre est celui de modestie. Après un doctorat d'ingénierie électrique à Rice University, il a travaillé deux ans à la NASA sur les navettes spatiales avant de rejoindre les Bell Labs ; là, il a gravi les échelons, directeur de la recherche sur les systèmes informatiques, puis de la recherche sur les sciences des télécommunications, puis vice-président chargé de la recherche en physique et en mathématiques. Pionnier de la technologie numérique, il a dirigé les travaux de recherche et de développement de la télévision à haute définition, dont il détient le brevet, et a enseigné au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et à Columbia.

Comme immigré, comme « technologiste », selon son expression, et comme dirigeant d'une entreprise qui a remarquablement rebondi dans la « nouvelle économie » de la fin des années 90 après avoir sombré dans une période de déclin, Arun Netravali est un multiple symbole de la réussite économique américaine. Pays d'immigrés, l'Amérique continue chaque jour à attirer les plus talentueux des candidats au départ à travers le monde et leur offre, s'ils savent le mériter, un accès unique aux postes de décision.

Nombreux (un milliard !), doués pour la pensée mathématique abstraite et très bien formés aux métiers de la haute technologie par un système d'enseignement supérieur mis en place dès l'indépendance par Nehru, les Indiens ont si massivement répondu à la demande créée par le boom de la high-tech ces der-

Comme de nombreux immigrants indiens formés aux métiers de la haute technologie, Arun Netravali est resté aux Etats-Unis après ses études. Aujourd'hui, il préside les Bell Labs, l'un des fleurons de ce secteur clé de la croissance américaine

nières années aux Etats-Unis que l'immigration indienne est devenue un phénomène dans ce secteur, de Palo Alto à Boston : « Si l'innovation technologique avait une odeur, ce serait celle du curry », observe Michael Lewis qui, après avoir brillamment décrit le règne de la finance de Wall Street des années 80 dans le livre *Poker menteur* (Dunod, 1990), vient de consacrer un autre ouvrage, *The New New Thing*, au phénomène des années 90, celui du succès de la recette de la Silicon Valley. Entre 1995 et 1998, a calculé Anna Lee Saxenian, spécialiste de la culture de la Silicon Valley à Berkeley, 10 % des start-up créées dans la high-tech l'ont été par des Indiens.

Comme la plupart d'entre eux, Arun Netravali, issu des classes moyennes, est passé par l'Indian Institute of Technology, une création de Nehru en passe de devenir un vivier d'entrepreneurs millionnaires aussi prolifique que Stanford University. Soucieux à la fois de parfaire sa formation et d'« améliorer sa situation financière », comme il le dit pudiquement, il fait en 1968 une demande de bourse à l'Imperial College, à Oxford et à Rice University ; ce sera les Etats-Unis, pour quelques dollars de plus, reconnaît-il : « La bourse était de 201 dollars par mois, je me souviens. » Plus tard, lorsque la question du retour en Inde se pose, déjà aux Bell Labs, il n'hésite pas très longtemps : « La société occidentale a tellement de choses à offrir, c'est une société ouverte, votre niveau de vie s'est élevé, vous avez un travail de première classe, la stimulation intellectuelle est extraordinaire et puis vous êtes pris par la course, la compétition, il y a tant à inventer ! C'est très dur de rentrer quand on s'est donné tant de mal. » Depuis, Arun Netravali a pris la nationalité américaine, sans états d'âme : « C'est ce pays qui m'a donné une formation, qui m'a donné ce travail, qui m'a donné la possibilité de réussir », observe-t-il simplement. Sa femme, pédiatre, est aussi indienne d'origine ; ils essaient d'apprendre l'hindu à leurs enfants de neuf et quinze ans, mais, avouet-il, « c'est de plus en plus difficile ».

Créer sa propre entreprise ? Rejoindre la ruée vers l'or-silicium en Californie ? Ces questions-là aussi, Arun Netravali se les est posées « plein, plein de fois ». Mais l'odyssée des Bell Labs, affirme-t-il, a assouvi sa soif de changement et de diversité : « Si vous regardez mon itinéraire ici, j'ai travaillé sur des tas de projets différents, avec des gens dif-

férents, dans des industries différentes et pour servir des clients différents. Au bout du compte, c'est comme si j'avais travaillé pour dix sociétés différentes. Et puis les choses ont changé : autrefois, les chercheurs qui travaillaient pour de gros laboratoires industriels étaient avant tout des savants ; aujourd'hui, il faut être aussi entrepreneur, car une grosse entreprise, si elle veut réussir, est composée de centaines de petites sociétés. » Et le paquet de stock-options offert par Lucent, la société mère, et dont il s'abstient de préciser le montant, a dû aussi apaiser ses velléités d'aventure.

Entré aux Bell Labs en 1972, lorsque le laboratoire appartenait encore à AT&T, Arun Netravali a connu les jours fastes et les jours noirs de l'entreprise, ses bouleversements, sa métamorphose et sa renaissance ; en 1984, la justice fédérale américaine démantèle le monopole téléphonique d'AT&T en contraignant le groupe à éclater en sept opérateurs régionaux : c'est le

transformation déjà lancée par Arno Penzias : la recherche ne doit pas quitter le marché de vue. Pour bien marquer le lien entre les deux concepts, le premier patron de Lucent, Henry Schacht, installe le siège de la société dans celui des Bell Labs, à Murray Hill, et incorpore le logo du pôle de recherche et développement dans celui de Lucent, dont le nom officiel sera « Lucent Technologies. Bell Labs Innovations ». Fini la tour d'ivoire : « Nous sommes le moteur d'innovation de Lucent », explique Arun Netravali, qui laisse la télévision de son bureau allumée en permanence sur la chaîne financière CNBC. L'introduction en Bourse de Lucent, en avril 1996, est un succès total ; en trois ans, le groupe (153 000 employés) double ses revenus et voit sa capitalisation boursière monter en flèche même si cette réussite financière a marqué le pas ces dernières semaines. La recherche fondamentale n'est pas abandonnée pour autant – deux mille chercheurs

Dans vingt à trente ans, Arun Netravali envisage un monde ultra-connecté, où la vitesse de la communication par fibre optique aura recouvert la planète d'une « peau, nourrie par un afflux constant d'informations », qui reliera des millions de dispositifs électroniques les uns aux autres. La vitesse du changement le stupéfie et il avoue, « un peu embarrassé », ne pas avoir imaginé un tel changement il y a dix ans – « pas tant le changement que la vitesse du changement ». L'Internet, par exemple : « Nous n'en sommes qu'au tout début. Au stade de la Ford T dans l'industrie automobile. Pour l'instant, il se substitue à des choses que nous faisons déjà, mais la prochaine étape, c'est la création d'activités auxquelles nous n'avions même pas pensé. »

LES gens sont-ils capables d'absorber le changement à une telle vitesse ? « Non », répond Arun Netravali sans une seconde d'hésitation. « Le problème, c'est que le changement en lui-même n'est pas mauvais, mais le changement qui révèle des complexités est difficile à gérer » : les gens ne se posent pas de questions sur leur machine à laver, mais un ordinateur est plus difficile à dominer. « Il faut trouver un moyen de réaliser ce changement sans qu'il paraisse menaçant, de telle manière que ce que l'on voit et ce que l'on ressent reste simple. »

Les implications sociologiques du changement technologique sont, reconnaît-il, un sujet constant de débats entre chercheurs. « Elles ne sont pas toujours comprises car le temps qu'il faut pour les absorber n'est pas le même que pour, par exemple, l'invention du transistor. En fait nous, technologues, allons créer des systèmes toujours meilleurs, et les gens en acceptent certains et en rejettent d'autres. Nous ne pourrions pas imposer ce que les gens n'accepteront pas. Ce sera un processus d'évolution naturelle. Le problème, c'est que ce processus d'évolution va faire des victimes. Et la clé, elle est là : comment éviter, ou au moins comment minimiser le nombre de victimes. »

Sylvie Kauffmann

Photo : Gerardo Somozá/Acte 2 pour « Le Monde »

Prochain article : Candice Carpenter, l'entrepreneur « .com »

« Autrefois, les chercheurs qui travaillaient pour de gros laboratoires industriels étaient avant tout des savants ; aujourd'hui, il faut être aussi entrepreneur car une grosse entreprise, si elle veut réussir, est composée de centaines de petites sociétés »

début d'une période de turbulences pour les Bell Labs qui perdent peu à peu leur lustre et leur place de leader face à la compétition mondiale.

ELLE s'achève en 1996 avec la décision d'AT&T de se scinder en trois entreprises distinctes : NCR, AT&T opérateur téléphonique, et Lucent Technologies, société créée ex nihilo avec le secteur équipementier de l'ex-AT&T et les Bell Labs comme pôle de recherche et de développement. Au passage, les Bell Labs perdent le quart de leurs effectifs. « Lucent s'est battue pour hériter des Bell Labs car leur nom et leur renommée étaient d'une importance stratégique pour une nouvelle société totalement inconnue », explique-t-on.

Pressenti pour succéder à la tête du laboratoire à Arno Penzias, Prix Nobel de physique, sur le point de prendre sa retraite, c'est Arun Netravali qui gère la renaissance des Bell Labs et qui mène à bien la

s'y consacrent –, mais l'équilibre entre le secteur de la physique et celui des réseaux et logiciels est revenu au profit de ce dernier.

L'innovation technologique est l'une des clés de la croissance américaine. « D'une part, elle permet de réduire les coûts des activités commerciales, dit le président des Bell Labs. D'autre part, elle permet de faire les choses différemment, elle offre de nouvelles fonctions qui n'existaient pas auparavant. Tout cela accroît les possibilités de compétition et permet aux entreprises de mieux rivaliser sur les marchés existants ou sur de nouveaux marchés. » Une compétition très rude car mondiale, à laquelle il va falloir s'adapter : « Nous abordons un monde où l'intensité de la compétition sera telle que si vous êtes numéro 2 ou 3, vous ne pourrez pas réussir. Donc chacun doit trouver le créneau dans lequel il va être le meilleur. Et le monde va offrir une telle diversité qu'il y aura toujours moyen de trouver un créneau. »

Le Kosovo, du cauchemar à l'espoir

par Sonja Biserko

À U cours de l'année 1999, les médias du monde entier se sont tout particulièrement intéressés au Kosovo. L'attention étant tout d'abord centrée sur la violence exercée par les Serbes contre les Albanais, l'intervention et l'épuration ethnique de la population albanaise au Kosovo. Après l'entrée des troupes de la KFOR, elle s'est focalisée sur la violence des Albanais contre les non-Albanais. On a ainsi l'impression qu'au Kosovo il n'y a rien, hormis la violence, malgré l'importante mission internationale dirigée par Bernard Kouchner. Cette approche est unilatérale et voile très certainement ce qui se passe derrière la scène au sein de la communauté albanaise du Kosovo.

Le peuple albanais du Kosovo est le dernier peuple d'Europe en voie d'émancipation et il déploie d'énormes efforts pour s'intégrer aux courants européens. Il faut reconnaître que c'est là un processus extrêmement difficile et douloureux, peut-être le plus douloureux jusqu'à présent en Europe. Pour la première fois, l'Histoire s'est mise de son côté.

L'atmosphère de terreur dans laquelle ont vécu les Albanais au cours des vingt dernières années a laissé des traces profondes dans l'ensemble de leur communauté.

Avec l'entrée de la KFOR et l'établissement d'un protectorat sur le Kosovo, une nouvelle phase a commencé pour les Albanais, avec une possibilité d'entrer dans le prochain millénaire en tant que peuple libéré. La spirale de violence dont ont été victimes les Serbes, et aussi les Roms, a jeté une ombre sur leur lutte de libération. Si la situation ne change pas, le danger est réel, surtout si l'on tient compte des propagandes serbe et internationale, de voir les Albanais identifiés à la partie serbe.

Toute évaluation de la situation au Kosovo exige que soit défini le contexte. L'assassinat de Fehmi Agani, homme politique albanais le plus éminent, a plongé la communauté albanaise dans une sorte de vide politique. C'est de toute évidence Hashim Thaci qui a su le mieux en profiter ; il a fait preuve d'un certain courage politique au moment où Ibrahim Rugova hésitait à rentrer au Kosovo. Il existe à l'heure actuelle au Kosovo une trentaine de partis, toujours mal caractérisés. Conséquence directe du manque de participation de la population albanaise à une quelconque vie publique politique. Néanmoins, un processus de pluralisation et de différenciation est en cours.

L'apparent monolithisme de cette population, au cours des dernières décennies, était basé surtout sur une résistance au régime serbe. Ibrahim Rugova était le symbole de cette résistance, d'un niveau moral et culturel particulièrement élevé.

Au cours de la brève guerre du printemps 1999, l'ensemble des infrastructures ont été détruites, surtout dans les secteurs de l'enseignement et de la santé. Il y a eu une ruée massive de la population rurale vers les villes, conséquence directe de la destruction de plus de 110 000 foyers dans les campagnes. Cela est particulièrement visible à Pristina, qui compte actuellement jusqu'à 600 000 habitants (deux fois plus qu'avant la guerre), et atteint surtout l'élite albanaise, qui doit lutter pour se faire une place dans cette nouvelle constellation.

Les donateurs étrangers n'ont pas encore fait leur apparition au Kosovo, plus particulièrement en vue de la reconstruction des infrastructures et la restauration de l'économie. Les Albanais attendaient beaucoup plus, et l'on ressent chez eux une certaine déception qui ne les a pourtant pas empêchés de s'attaquer seuls à la reconstruction des maisons, des routes, etc. Par ailleurs, la diaspora albanaise met ses ressources à leur disposition. Le Kosovo est actuellement une mine d'énergies, ce qui pourrait constituer son salut.

Nombreux sont les Albanais qui condamnent le chaos et les crimes au Kosovo. Ils parlent de groupes incontrôlés venus d'Albanie, prêts à piller et à tuer. Rien ne prouve

qu'il s'agisse là d'une politique organisée à partir d'un centre, bien que beaucoup le soupçonnent. En outre, le Kosovo vit dans un véritable vide judiciaire, ce qui n'arrange pas les choses. Ce n'est que fin novembre 1999 qu'a été prise la décision d'appliquer le système juridique de 1989. L'accord, obtenu par Bernard Kouchner et approuvé par les différents courants politiques, pourrait avoir une incidence décisive sur la situation.

Une première promotion est sortie de l'académie de police (180), ce qui a pris un peu plus de temps que prévu. Alors que la police internationale restait, elle aussi, avec des effectifs moins nombreux que prévu - 1 800 au lieu de 5 600. Il est par ailleurs évident que rien n'est vraiment possible sans la participation d'une police locale.

Il n'est plus fait mention des quelque 2 000 Albanais qui crouissent dans les prisons serbes. Nombre d'entre eux n'ont même pas fait l'objet d'une accusation. On compte parmi eux un grand nombre de femmes, des étudiants. Ce n'est pas un hasard s'ils se retrouvent en prison : ils symbo-

Le peuple albanais du Kosovo est le dernier peuple d'Europe en voie de s'émanciper, et il déploie d'énormes efforts pour s'intégrer aux courants européens

lisent en fait l'émancipation de la société albanaise. L'on ne sait rien non plus des quelques milliers de disparus. Tout cela contribue à une radicalisation de la population albanaise.

Le régime de Belgrade a pour seul but de jeter le discrédit sur la mission internationale et, plus particulièrement, sur Bernard Kouchner. Ce régime n'a pas renoncé à son plan tendant à diviser le Kosovo, mis au point au moment du repli après l'entrée des troupes de la KFOR. D'après les témoignages de certains Serbes de Prizren et d'autres régions, l'armée yougoslave et les forces de police leur auraient ordonné de quitter Prizren. Il est évident que l'intention était de diviser le Kosovo selon des plans établis à l'avance mais cette tentative a échoué. L'idée d'un déplacement de l'Etat serbe vers le Nord-Ouest n'ayant pu être réalisée, le partage du Kosovo devenait encore plus urgent.

Grâce à l'intervention des Russes, les Serbes sont restés maîtres de Kosovska Mitrovica et espèrent encore pouvoir procéder à ce partage, même sur un territoire plus réduit, qui comprendrait aussi Trepa - lieu qui a, pour les deux parties, une valeur économique quasi mythologique.

Nombre d'Albanais estiment qu'il est important que les Serbes, ou du moins certains d'entre eux, reconnaissent tout ce que les Albanais ont souffert au cours des dix dernières années. Ce qui permettrait d'atténuer les tensions sur place. L'élite albanaise est beaucoup plus prête à s'ouvrir à tous, y compris aux Serbes. Comme dans toutes les sociétés réduites à l'état de ghetto, il existe dans cette société une immense curiosité et une soif de communication, surtout parmi les jeunes. Compte tenu de la situation actuelle au Kosovo, il est essentiel de trouver un modus vivendi entre les communautés, toutes deux profondément traumatisées.

Sonja Biserko est présidente du Comité Helsinki pour les droits de l'homme en Serbie.

(Traduit du serbo-croate par Nicole Dizdarevic.)

Perdre la vérité, perdre la paix

par Jiri Dienstbier

ISMAÏL KADARÉ a écrit dans *Le Monde* du 14 décembre 1999 (« Gagner la guerre, perdre la paix ») que « la condamnation ou l'absolution du crime est la pierre de touche pour les Balkans de demain. De la réponse qu'on y apporte dépend la morale de chaque camp, mais aussi de tous ceux qui se trouvent mêlés à ce problème ».

Je porte une attention particulière aux Albanais emprisonnés en Serbie et aux procès politiques de certains d'entre eux. Nous ne devons pas toutefois oublier que ces questions actuelles font partie des nombreux aspects entremêlés de la crise générale des Balkans. Dans un cadre plus large, ils concernent toute l'Europe et la communauté internationale.

La négligence d'un de ces aspects peut avoir de graves conséquences pour tous. Par exemple, la politique néfaste des embargos et des sanctions qui ne nuisent jamais aux gouvernants mais pénalisent toujours les citoyens empêche depuis dix ans le développement régional, mais favorise l'essor de la corruption, la contrebande, l'institutionnalisation du crime et l'activité des mafias dans les Balkans. Souvent, les premiers bénéficiaires de l'économie illégale sont les représentants du pouvoir politique. Kadaré sait sûrement que cela est valable aussi pour l'Albanie et le Kosovo et qu'y participent certains de ceux qui sont à l'origine du conflit armé.

Dans tous mes rapports de la commission des droits de l'homme à l'Assemblée générale de l'ONU, dans mes entretiens avec les acteurs des événements, dans les interviews et les conférences de presse, non seulement je condamne les crimes de chacun, les violations des droits élémentaires des citoyens, mais aussi je refuse tout ce qu'Ismaïl Kadaré appelle « l'absence d'impartialité de l'information, la dissimulation d'une partie de la réalité, enfin la mystification grossière et cynique ».

Je comprends que les acteurs du conflit ne soient pas satisfaits de cette attitude. Dans l'ex-Yougoslavie, tout un chacun se sent une victime et considère les autres comme seuls coupables. Je peux comprendre que même Kadaré ne parvienne pas à conserver « l'impartialité » à la vue des souffrances de son peuple. Mais je ne m'attendais pas qu'un écrivain de son format s'abaisse à des calomnies comparables à celles utilisées contre les dissidents dans les ex-pays communistes.

Kadaré estime que « Dienstbier coexistence démocratique des divers groupes ethniques au Kosovo. Je considère particulièrement indigne d'un grand écrivain son insinuation que ma critique des liens entre certains Albanais et les mafias justifie la liquidation de grandes familles. Il est connu de tous et confirmé par les enquêtes de police et les décisions de justice que les mafias albanaïses contrôlent le trafic de drogue dans de nombreux pays européens.

Tout aussi fausse est son affirmation, probablement généralisée à partir de quelques propos extrémistes, qu'au Kosovo « l'opinion entière s'est depuis longtemps insurgée contre les prises de position de ce rapporteur ». Comment le sait-il ? A-t-il procédé à un sondage de l'opinion publique ? Je me suis rendu sept fois au Kosovo depuis avril 1998, dans les camps de réfugiés en Macédoine et au Monténégro, au plus fort de l'expulsion des Albanais du Kosovo entre mars et mai 1999. J'ai rencontré des centaines de personnes.

J'ai été critiqué et je le serai sûrement encore. Certains comprennent

mal que la confrontation d'opinions différentes est l'essence de la démocratie. D'autres ne parviennent pas à dépasser leur vision nationaliste unilatérale. Ceux qui sont responsables des crimes actuels ne m'épargnent pas.

Ismaïl Kadaré souffre qu'on assiste au Kosovo à la vengeance albanaïse contre la population non albanaïse. Il condamne cette violence et veut qu'elle s'arrête. Il comprend que la vengeance est suicidaire. Expliquer les crimes par la vengeance, voire par la « compréhensible vengeance » est toutefois trompeur. Bien sûr, cela arrive aussi. Mais la principale raison des expulsions, des meurtres, des pillages, de la destruction des maisons et d'autres violences est l'activité organisée par ceux qui, les armes à la main, accaparent les biens des expulsés et tentent de s'emparer du pouvoir. Les criminels et les mafieux franchissent librement la frontière ouverte. La Mission internationale n'est pas capable de les en

Je ne m'attendais pas à ce qu'un écrivain du format d'Ismaïl Kadaré s'abaisse à des calomnies comparables à celles utilisées contre les dissidents dans les ex-pays communistes

empêcher. La population terrorisée le peut encore moins.

La majorité des Albanais et des Serbes n'ont commis aucun crime. Kadaré écrit que, dans ses entretiens au Kosovo, « non seulement les intellectuels, les philosophes, les écrivains, mais l'immense majorité du peuple albanais rejettent et dénoncent les représailles à l'encontre des Serbes ». Les gens qui pensent ainsi ne craignent pas de le dire à leur écrivain national de Paris. Mais j'étais à Pristina en octobre 1999 quand Kosovapress, agence officielle de l'administration de Thaci, a traité de traîtres les intellectuels kosovars Vetov Surroi et Baton Haxhia pour avoir critiqué les crimes contre la population non albanaïse. Le vocabulaire du commentaire de l'agence, qualifiant Surroi et Haxhia de « dégénérés », de « bâtards » qui « n'ont pas de place dans le Kosovo libre » et « peuvent être la cible d'éventuelles et justifiables représailles », rappelle les temps de Goebbels et de Staline.

D'autres intellectuels et représentants politiques m'ont confié qu'ils

en sécurité dans son appartement, au cœur d'un protectorat de l'ONU, est intact et le devoir de la communauté internationale de protéger les familles albanaïses de Mitrovica est absolu et ne souffre aucune exception ni aucune restriction pour aucun motif. Ce devoir est l'égal de celui de protection des familles serbes du reste du Kosovo et de leur retour en sécurité dans leurs foyers.

Par ailleurs, le processus qui a conduit le docteur Abrashi à quitter son appartement est fondamentalement différent de celui qui mena les Serbes de Pristina sur les routes

Aucune violation des droits de l'homme ni des droits de la personne ne s'explique ni ne se justifie par aucune autre

de l'exode. Pour le docteur Abrashi comme pour les collègues serbes qui ont dû quitter Pristina et rejoindre le nord de Mitrovica, les conséquences sont évidemment identiques. La différence ? L'expulsion du docteur Abrashi est fondatrice d'un ordre politique. Les collègues serbes furent malheureusement expulsés par une pression quotidienne exercée par certains voisins ou collègues. L'histoire est tragique et sans doute faudra-t-il des mois et des années pour le retour des Serbes de Pristina. Mais l'espoir existe que ceux qui n'ont pas de sang sur les mains reviennent un jour parce que juste-

n'osent pas ouvertement intervenir, car ils redoutent pour leur propre vie, mais aussi celles de leurs partisans éventuels qui vivent dans les villages où le pouvoir est entre les mains des extrémistes militants.

L'expulsion de 250 000 Serbes, Roms, Bosniaques et Croates du Kosovo n'assurera ni la paix ni la victoire de la noblesse du cœur qu'appelle de ses vœux Kadaré. Les plans de « réunification de la nation albanaïse » menacent le sud des Balkans et ne promettent pas aux Albanais, du Kosovo ou d'ailleurs, un avenir pacifique. Dans les camps de réfugiés en Serbie, j'ai rencontré de jeunes expulsés qui disent : « Nous y retournerons comme partisans, comme l'a fait l'UCK. »

Je comprends que Kadaré souligne les aspects positifs de la vie au Kosovo : le Salon des livres albanaïses, la publication d'Aristote, de la Bible et les représentations de Hamlet. Sait-il qu'au même moment sont détruits des dizaines de milliers de livres en serbe, parmi lesquels ceux d'Aristote ?

Je salue son appel pour qu'après l'extinction de la haine entre les nations, on cherche « d'autres sources, celle de la noblesse de cœur ». Cela exige que les dirigeants des nations des Balkans dénoncent les violations des droits de l'homme par les membres de leur propre groupe ethnique. Kadaré le fait. Mais il accuse d'autres personnes de « mystification grossière et cynique », alors qu'il tombe dans le même travers. Il utilise pour cela des mensonges et des thèses absurdes, comme lorsqu'il écrit que, « pour beaucoup, le Kosovo présente bien plus d'intérêt quand il baigne dans le meurtre et le sang qu'exempt de ces fléaux ».

Sans informations impartiales et sans critiques de toutes les violations des droits de l'homme, il n'est pas possible de sortir du traumatisme balkanique ni d'engager les nations du sud-est de l'Europe dans le processus d'intégration à l'Union européenne. Seule la vérité sur elles-mêmes pourra les aider à gagner la paix. A défaut, non seulement elles perdront la paix, mais aussi, peut-être, la prochaine guerre qu'elles s'infligeront.

Jiri Dienstbier, ancien ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, est rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, Croatie et République fédérale de Yougoslavie.

(Traduit du tchèque par Fabrice Martin.)

Après la défaite serbe, la guerre continue

Suite de la première page

L'hôpital était alors la principale institution de Mitrovica, employant plus de mille personnes parmi lesquelles une proportion importante des intellectuels des deux communautés. Céder sur l'hôpital, c'était céder sur tout.

Les Albanais n'ont pas encore tous quitté le nord de la rivière. Mais le processus est en cours et rien ni personne ne laisse penser que les Serbes ne mèneront pas à terme leur triste projet politique, toujours d'actualité.

Après Bihac ou Srebrenica, en Bosnie, la France aura à Mitrovica une responsabilité considérable. Pour le meilleur parfois - honneur à ce lieutenant qui protégeait le docteur Abrashi -, pour le pire aussi, sur le plan stratégique et politique.

Mais dès qu'une critique fuse, certains diplomates et militaires français sont rapides à opposer que Mitrovica est en fait sous la responsabilité de l'ONU et de l'OTAN, présentant presque l'armée française comme prestataire de services. Tout abandon, toute erreur ou reculade serait toujours imputable à la faiblesse de l'administration onusienne, jamais à la France. Distinction presque universitaire du rôle respectif de chaque institution...

Cet argument se heurte à deux réalités. D'abord, les garants de la sécurité qui portent revolver à la ceinture ou fusil d'assaut en bandoulière sont des soldats qui obéissent à un général français. S'il est vrai que les différentes chaînes

de commandement entre l'ONU, l'OTAN et les hiérarchies nationales sont fortement intriquées, les ordres nationaux sont déterminants dans les choix stratégiques. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter les critiques formulées par n'importe lequel des bataillons présents au Kosovo à l'égard du travail de n'importe quel autre. Les Français ont à Mitrovica le pendant des responsabilités qu'ils attribuent aux Britanniques à Pristina ou aux Américains dans l'est de la région. Pas moins.

Par ailleurs, dans la tête des populations kosovares, comme dans celle des étrangers présents sur le territoire, cette subtile distinction n'a aucun sens. Mitrovica, dans la réalité de la vie quotidienne, est sous autorité française pour ce qui concerne le maintien de l'ordre et la protection des droits de la personne. Certains peuvent le regretter, souhaiter que les policiers de l'ONU, plus « internationaux » que les bataillons militaires, prennent une part plus importante dans le maintien de l'ordre, mais ce souhait n'est pas, aujourd'hui, une réalité.

De plus, les faiblesses de l'administration onusienne, connues également du temps de Srebrenica, ne modèrent en rien les responsabilités respectives de chaque pays.

Parfois par idéologie, parfois pour se rassurer, parfois même pour se dédouaner, il est également fréquemment rappelé que les expulsions d'Albanais par les Serbes ne sont que la réponse, avec souvent moins de violence même, aux expulsions et assassinats de Serbes du Kosovo dans les semaines et mois qui ont suivi la fin de la guerre. Il est ici important de rappeler deux principes élémentaires. Premièrement, aucune violation des droits de l'homme ni des droits de la personne ne s'explique ni ne se justifie par aucune autre. Le droit du docteur Abrashi d'habiter

François Crémieux

Du sens comme s'il en pleuvait

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

CELA SE PASSE au Théâtre du Vieux-Colombier, où se joue *Le Misanthrope*. Clotilde de Bayser fixe la salle, l'œil brillant de souveraineté inquiète. On la croyait coquette de comédie ; on découvre une femme moderne qui a choisi sa vérité contre un amour retors à force de rectitude, et qui n'en revient pas, qui s'apprête peut-être à en souffrir. C'est lourd à porter, la liberté, et c'est intéressant. Tellement plus que la ruminant d'Alceste contre le babillage des salons, même poussée à la bouderie attendrissante par Denis Podalydès.

On dira ce qu'on voudra du spectacle réglé par Jean-Pierre Miquel. Ce qui m'a personnellement captivé, c'est qu'après plus de trois siècles de représentations figées par la moulinette des alexandrins, il existe encore des sens neufs à débusquer chez Molière, *comme s'il en pleuvait*. C'est la magie du théâtre, et de l'air du temps qui y passe, génération après génération. On reconnaît les chefs-d'œuvre à ce que leurs significations se renouvellent inépuisablement, comme on dit de certaines énergies qu'elles en sont incapables. Par air du temps, il faut entendre ici les dessilements du féminisme à la fin du vingtième siècle, mais aussi la fenêtre ouverte sur le for intérieur des personnages par l'emprunt de la scène aux contrechamps de cinéma qui les font parler à

la caméra-salle, au lieu de converser entre eux, comme en se cachant de nous.

Le même afflux de sens nouveaux s'opère dans le film *Ressources humaines*, de Laurent Cantet. La seule façon d'épier à leur insu les visages d'un père ouvrier, rive à sa chaîne de montage, et de son fils, passé du côté de l'encadrement, ressuscite d'un coup une évidence si bien étouffée depuis la chute de l'empire soviétique qu'un magazine nostalgique des vieux repousseurs a pu la qualifier cocassement de « communiste » : que le capitalisme (rebaptisé *marché*) fabrique autant de barrières de classes et d'humiliations que de promotions sociales.

La voilà bien, la différence entre les créations culturelles et les sous-produits publicitaires du profit. Les uns nous font cadeau d'élargir nos perceptions, donc nos libertés, tandis que les seconds nous les confisquent en trafiquant des biens immatériels relevant de nos seules compétences. Non seulement les annonceurs abusent de leur monopole censitaire de l'affichage pour voler aux usagers de la langue leur droit sacré à la néologie, mais ils prétendent anticiper, induire, régenter, des phénomènes comme nos attentes ou l'importance que nous accordons à l'actualité.

Les marchands se cachent de moins en moins de détourner nos désirs (du corps nu à tout-va pour vendre des cacahuètes) et de nous dicter nos souhaits. « *Nous avons les moyens de vous faire aimer ceci ou cela* » : la menace des tortionnaires gestapistes est reprise sans vergogne. « *Nous vous DEVIONS une nouvelle banque* », assure un établissement failli, pour mieux nous faire oublier qu'il doit aux contribuables x centaines de milliards plutôt qu'un *re-looking* - cadet de nos soucis.

Avec une étourderie stupéfiante, l'opinion et ses relais naturels se sont laissés subtiliser leur prérogative de *faire* l'événement et de le consacrer tel. Sous ce vocable usurpé, des officines se vantent de créer de toutes pièces du « *show porteur* ». Avant même leur lancement, certains livres ou spectacles sont réputés d'autorité des *événements*, autant dire non plus notre Histoire en train de se faire mais des « *must* » commerciaux à ne pas manquer sous peine de tare majeure : n'être pas « dans le coup ». Déjà, les faiseurs de modes décrètent nos « *tendances* » de l'hiver prochain, pour avoir le temps de répondre à cette demande fabriquée hors de nous, cousue de fil blanc.

J'aurais aimé écrire que *Le Misanthrope* du Vieux-Colombier est un événement. On m'en a volé le droit.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Italie, le pardon sélectif

D'

On a pardonné à l'extrême droite ; l'establishment politique a trouvé des arrangements. Mais il y a une exception au grand pardon : l'extrême gauche. On entend toujours lui faire payer d'avoir voulu troubler le vieux partage du pouvoir d'après-guerre : la gauche au PC, la droite à la DC. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la décision de justice annoncée, lundi 24 janvier, à l'encontre d'Adriano Sofri et de deux de

ses camarades, anciens membres du mouvement d'extrême gauche Lotta Continua.

La cour d'appel de Venise a confirmé la peine de vingt-deux ans de prison à laquelle Sofri, Giorgio Pietrostefani et Ovidio Bompreschi ont été condamnés en 1995. Ils avaient été reconnus coupables du meurtre d'un commissaire de police, Luigi Calabresi, tué à Milan en mai 1972. C'est du bureau de ce commissaire qu'un militant anarchiste était mort, défenestré en 1969. Les trois hommes ont toujours clamé leur innocence. Ils s'étaient eux-mêmes constitués prisonniers en 1988. Après une longue saga judiciaire, ils avaient été libérés en août dernier, obtenant enfin la révision de leur procès. La cour d'appel de Venise vient de s'y refuser : pas d'élément nouveau, dit-elle.

Autrement dit, le dossier reste le même. C'est-à-dire toujours aussi fragile. Les trois hommes sont condamnés sur le seul témoignage, douze ans après les faits, d'un « repenti » de Lotta Continua, Leonardo Marino. La « confession » de Marino a été précédée de seize jours d'interrogatoires nocturnes, secrets et sans procès-verbal dans une caserne de carabinieri... Le témoignage de Marino est tellement douteux que l'historien Carlo Ginzburg qualifie le procès Sofri d'« *affaire Dreyfus* ». Lotta Continua a été un acteur sanglant des « années de plomb ». Mais tout se passe comme si l'Italie, après avoir pratiqué le pardon, avait tout de même besoin d'une victime expiatoire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izaolewicz (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 005 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Produits français à Chicago

UNE EXPOSITION de produits français doit s'ouvrir demain à Chicago. Elle fait suite à celle qui se tint l'an dernier à Dallas, avec le gros succès de prestige que l'on sait. La France marque ainsi sa volonté de faire connaître sa production aux acheteurs américains. Néanmoins, ces expositions ne sont qu'un aspect de la politique à suivre pour développer les exportations aux Etats-Unis, les autorités du commerce extérieur l'ont compris. Plusieurs entreprises privées s'occupent également du problème soit pour leur propre compte, soit en collaboration avec les services officiels.

Un simple chiffre permettra de mesurer l'ampleur de la tâche : en 1949, nos exportations n'ont couvert que le dixième de nos achats aux Etats-Unis. Soulignant la nécessité de développer le commerce extérieur de la France, le Centre d'ex-

pansion française pour favoriser l'exportation émet les vœux suivants : création d'un ministère autonome des affaires économiques, à qui seraient notamment dévolues les attributions relevant actuellement des diverses directions qui s'occupent du commerce extérieur ; exonération de l'impôt sur toutes les opérations d'exportation ou de prestation de services à l'étranger ; exonération partielle de l'impôt déductible des salaires à la charge des employeurs ; remboursement des droits de douane et des taxes accessoires appliqués au matériel d'équipement nécessaire à la modernisation des entreprises exportatrices ; facilités plus grandes de crédit.

Touchant plus spécialement le commerce avec les Etats-Unis, le Centre met l'accent sur la réduction nécessaire des tarifs douaniers américains.

(26 janvier 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Théâtre : une politique culturelle en panne

EN PÉRIODE ÉLECTORALE, le Parti socialiste a toujours soigné son image culturelle, affiché ses liens avec la communauté artistique au point, souvent, de la mobiliser pour défendre ses thèses. Trois ans après la nomination de Catherine Trautmann, ancienne maire rocardienne de Strasbourg, au poste de ministre de la culture et de la communication, les socialistes ne peuvent que constater que ces liens sont rompus.

Il y a à cela plusieurs raisons : elles tiennent d'abord à la personnalité et aux engagements alsaciens de la ministre ; à la faiblesse d'un cabinet qui n'a cessé d'être remodelé sans jamais parvenir à dominer vraiment ses dossiers ; au peu de confiance, enfin, manifesté par le ministère à ses cadres dirigeants, au premier rang desquels Dominique Wallon, directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, « super-direction » centrale voulue par M^{me} Trautmann en 1998, sorte de ministère-*bis* dont elle ne s'est jamais accommodée.

Pourtant, chacun se réjouissait, en 1997, de l'arrivée Rue de Valois d'une théologienne brillante et d'un maire accompli qui avait fait de sa ville la vitrine d'un nouveau harmonieux dont le socle était, outre un tramway dont le tracé visait à ressouder les quartiers défavorisés au cœur de la cité, l'activité culturelle et la lutte contre le Front national. Après l'« interrim » de Jacques Toubon et celui, autrement contesté, de Philippe Douste-Blazy, Catherine Trautmann avait pour mission de réconcilier les milieux artistiques avec leur tutelle et s'était fixé pour premier objectif la « démocratisation de l'accès à la culture », credo tout à fait respectable. Presque trois ans plus tard, si quelques mesures de démocratisation ont bien été prises, comme la gratuité des musées un dimanche par mois et un tarif unique à 50 francs dans les théâtres nationaux le jeudi, l'énoncé de la politique culturelle du gouvernement Jospin n'est pas toujours lisible et la ministre contestée dans son administration comme dans l'entourage du premier ministre (*Le Monde* daté 23-24 janvier).

M^{me} Trautmann a, il est vrai, passé beaucoup de temps dans sa ville pour assurer, le 7 janvier, son élection à la tête de la communauté urbaine de Strasbourg et négocier avec le frondeur Roland Ries, son ancien premier adjoint - il a pris sa succession au poste de maire -, un « pacte » qui garantit à la ministre de mener la bataille des municipales

l'année prochaine. Où il faut bien parler du cumul des mandats, même si ces subterfuges sont conformes à la lettre des recommandations de Matignon. De surcroît, quand la ministre n'était pas à Strasbourg, Strasbourg était au ministère, par l'entremise de plusieurs proches conseillers qui ont eu tôt fait, par leur inexpérience et leurs maladresses, de fâcher de nombreux interlocuteurs. Nouvelle venue dans les milieux artistiques, M^{me} Trautmann n'avait pas eu le temps de constituer une équipe à la hauteur de ses ambitions, en prise sérieuse avec des professions démobilisées par plusieurs années de tensions politiques et budgétaires.

TENSIONS PERSISTANTES

Si les engagements budgétaires ont depuis repris leur marche en avant, les tensions sont persistantes avec un milieu en perpétuelle évolution qui ne comprend pas toujours les décisions, ou l'absence de décisions, de sa tutelle. Rue de Valois, ce n'est pas tout à fait la débâcle mais cela commence à y ressembler. Le directeur du cabinet, Marc Sadaoui, est sur le départ. Dominique Wallon, homme de cœur et de foi, énarque qui a fait l'essentiel de sa carrière au ministère de la culture, a démissionné. Officiellement pour « *convenances personnelles* ». On sait aujourd'hui qu'il a quitté ses fonctions parce qu'il était en désaccord avec M^{me} Trautmann.

Ces retraits ou ces départs sont désormais l'affaire des services du premier ministre, inquiet de la dégradation constante des liens de son gouvernement avec les artistes. David Kessler, conseiller de Lionel Jospin pour la culture et la communication, procède lui-même, c'est une première, à la remise en ordre du cabinet et à celle de la direction du spectacle vivant. Matignon souhaite confier ces fonctions essentielles à des hommes (ou des femmes) dont le lien avec les artistes serait enfin incontestable. Le désarroi est tel dans les rangs gouvernementaux que, contre mauvaise fortune bon cœur, c'est le très fâbuisien Emmanuel Hoog, conseiller du président de l'Assemblée nationale et ancien administrateur du Théâtre national de l'Odéon, qui pourrait être nommé à la succession de M. Wallon lors d'un prochain conseil des ministres. A moins que ce ne soit le chevènementiste Thierry Le Roy, ancien directeur du cabinet Jack Lang, de 1984 à 1986, et directeur de la musique de 1991 à 1993.

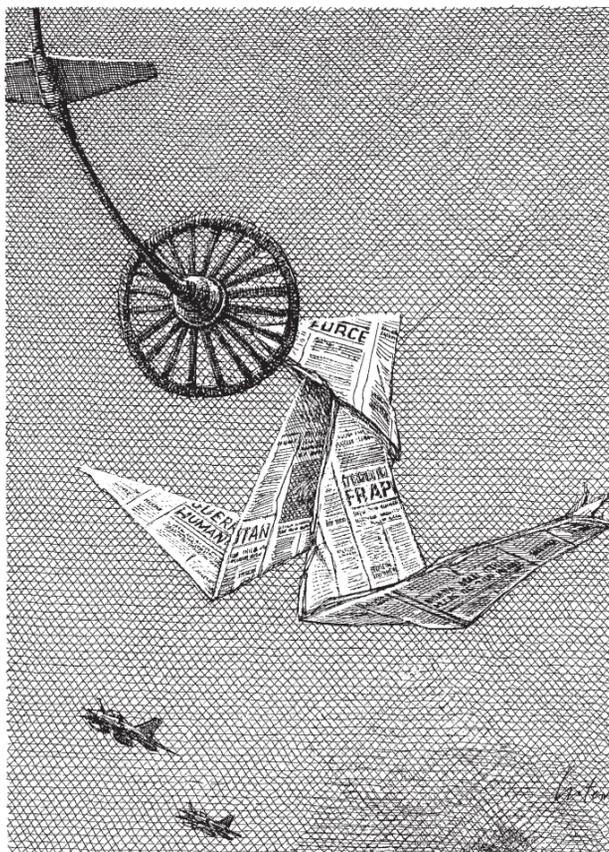
Quels que soient les titulaires de ces postes, leur première charge sera de mettre un peu d'ordre dans le secteur du spectacle vivant, ce contre quoi M. Wallon s'est cassé les dents, faute du soutien de M^{me} Trautmann. Il leur faudra décider de la fin de carrière d'un personnage capital de la vie culturelle française du demi-siècle, Roger Planchon. M^{me} Trautmann veut mettre un terme à ses fonctions à la tête du TNP de Villeurbanne quand le metteur en scène demande que son mandat de directeur soit prolongé jusqu'en juin 2001 afin de fêter les trente ans de son aventure théâtrale dans ce lieu. Le cas du Théâtre national de Chaillot est, lui aussi, pendu. Si son directeur, Jérôme Savary, a bien été installé par Matignon à l'Opéra-Comique pour un projet artistique qui a le mérite premier d'être populaire, on aurait dû connaître le nom de son successeur à la fin de 1999. La ministre a

souhaité réfléchir un mois de plus. Nul ne sait aujourd'hui si le chorégraphe William Forsythe, pressenti pour diriger Chaillot aux côtés d'un administrateur « *chevronné* » et d'un jeune metteur en scène, acceptera cette succession. Plusieurs dossiers, présentés par d'autres équipes remarquables, n'ont pas reçu de suite, sans explication sérieuse du cabinet.

Le pouvoir de nomination, adjoint à celui de la subvention, est l'un de ceux qui permettent au ministre de la culture d'affirmer des choix politiques, à défaut de les expliciter par le verbe. Quand le titulaire du portefeuille laisse ce pouvoir lui échapper, qu'il s'agisse de la constitution de son cabinet ou du renouvellement des directeurs des principales institutions, c'est qu'il a déjà renoncé à une grande partie de ses fonctions.

Olivier Schmitt

Assistance par Leiter



PRÉCISIONS

GOLDMAN SACHS

Après l'article intitulé « Depuis un an, l'Europe mène le bal des fusions et acquisitions », paru dans *Le Monde* du 11 janvier, la banque d'affaires américaine Goldman Sachs nous précise que la justice londonienne lui a donné raison et a débouté la société allemande Mannesmann dans l'affaire qui les a opposés en novembre 1999. La société britannique Vodafone AirTouch avait lancé une offre publique d'achat pour prendre le contrôle de l'entreprise allemande. Mannesmann accusait Goldman Sachs d'être en conflit d'intérêt en conseillant Vodafone AirTouch. Le tri-

bunal a donné tort à Mannesmann, le 18 novembre 1999, soulignant le « *total manque de substance de sa plainte* ».

LIONEL JOSPIN ET LA COHABITATION

Une erreur s'est glissée dans le sous-titre de l'article intitulé « Lionel Jospin juge son action entravée par la cohabitation » (*Le Monde* du 25 janvier). La phrase attribuée au premier ministre lors de son intervention devant les secrétaires de section du Parti socialiste - « *la droite n'est capable de gagner des batailles que contre elle-même* » - a été prononcée par François Hollande, premier secrétaire du PS, et non pas par M. Jospin.

VASSILIS ALEXAKIS

Dans le portrait de Vassilis Alexakis (*Le Monde* daté 9-10 janvier), nous avons omis de signaler que certains ouvrages de l'écrivain sont publiés chez Fayard, comme *La Langue maternelle* (Prix Médicis), *Papa*, *Paris-Athènes* et *Talga*.

RECTIFICATIFS

NOMINATIONS DANS LES ENTREPRISES

Contrairement à ce que nous avons écrit dans la rubrique Nominations, parue dans les pages Entreprise du *Monde* du 8 janvier, la société boo.com n'a pas été créée par des Néerlandais

mais par des Suédois, et le fonds d'investissement Europ@web n'en détient qu'une participation minoritaire. Par ailleurs, c'est le cabinet Arthur Andersen (et non Andersen Consulting) qui a accueilli trois nouveaux spécialistes : Pierre Carron, Edith Biron et Georges Chrétien.

ROUTES DE GUYANE

La carte accompagnant l'article sur la Panaméricaine (*Le Monde* du 8 janvier) était erronée. C'est la RN1 qui relie Cayenne à Saint-Laurent-du-Maroni, et la RN2 qui va de Cayenne à Saint-Georges via Régina.

RESTRUCTURATION Quatre ans après un plan social qui s'était traduit par 2 400 suppressions de postes, Pierre Blayau, le PDG du numéro un français du petit électroménager, a

annoncé au comité central d'entreprise et au conseil d'administration, lundi 24 janvier, « une mutation radicale de l'organisation industrielle ». ● UN PLAN à base de partenariats, de

fermetures et de délocalisations, qui devrait aboutir d'ici deux à trois ans à la perte de « 1 500 à 2 000 emplois », selon les syndicats. ● CE NOUVEAU « SAUVETAGE » va se traduire par la

fermeture d'activités de production en France au profit d'accords avec des industriels installés dans des pays à faible coût de main-d'œuvre. ● DANS UN ENTRETIEN au Monde, M. Blayau

souligne être arrivé, « malheureusement, à la conclusion que nous ne pouvons pas continuer à fabriquer ces produits [micro-ondes et aspirateurs] nous-mêmes ».

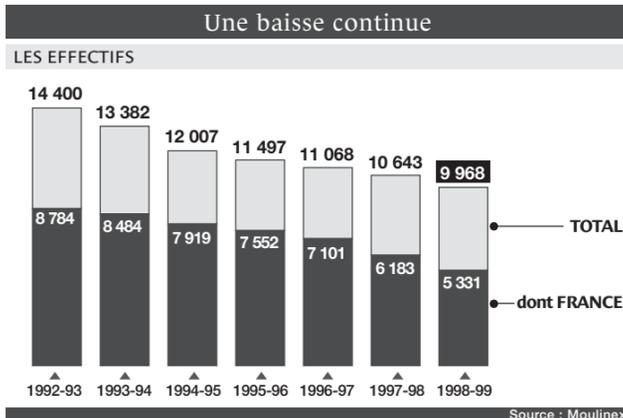
Moulinex sacrifie des usines pour sauver sa marque

Après un premier plan social traumatisant en 1996, le numéro un français du petit électroménager a annoncé, lundi 24 janvier, de nouvelles coupes claires dans les effectifs et les sites de production. L'entreprise ne fabriquera plus de fours à micro-ondes ni d'aspirateurs

MOULINEX industriel, c'est fini. Ou presque. Quatre ans après le « plan de reconquête de la performance », qui s'était traduit par 2400 suppressions de postes, Pierre Blayau, le PDG du numéro un français du petit électroménager, a annoncé au comité central d'entreprise et au conseil d'administration, lundi 24 janvier, une série de mesures visant à « engager une mutation radicale de son organisation industrielle ». Un plan à base de partenariats tous azimuts, de fermetures d'usines et de délocalisation, qui devrait aboutir cette fois, d'ici trois ans, à la perte de « 1 500 à 2 000 emplois » supplémentaires, selon les syndicats.

L'objectif de ramener la rentabilité de l'entreprise entre 6 % et 8 % du chiffre d'affaires, annoncé en 1996 pour l'exercice 1998/99 (clos en mars), et retardé une première fois à mars 2001, en octobre 1998, après la crise russe, est à nouveau reporté de trois ans, à fin mars 2003. Le conseil d'administration a approuvé lundi le principe d'une augmentation de capital de 1 milliard de francs.

Si M. Blayau réfute les accusa-



D'ici deux à trois ans, les effectifs du groupe Moulinex devraient encore être amputés de 1 500 à 2 000 personnes. En dix ans, Moulinex aura perdu plus de 40 % de son personnel.

tions de « démantèlement programmé » du groupe lancées par Thierry Le Paon, le délégué syndical CGT du groupe, il reconnaît volontiers que cette restructuration est un virage stratégique majeur pour l'industriel normand. La nouvelle « purge » va en effet se traduire

par la fermeture pure et simple d'activités de production industrielle en France au profit d'accords de « sourcing » (approvisionnement) extérieur auprès d'industriels installés dans des pays à faible coût de main d'œuvre, en Asie ou en Europe de l'Est. La fa-

brication des fours à micro-ondes, jusqu'ici réalisée dans l'usine de Cormelles-le-Royal (1 100 salariés, dont 800 dans le micro-ondes), dans le Calvados, sera ainsi « transférée dans les usines du groupe Whirlpool en Europe et en Asie d'ici la fin 2002 », dit-on chez Moulinex.

CONCURRENTS ASIATIQUES

« Nous allons créer avec Whirlpool une joint venture pour développer en commun de nouveaux produits dans le micro-ondes, au design et à la marque de l'un et de l'autre, chacun gardant sa politique commerciale et marketing », explique M. Blayau, qui n'a pour l'instant signé qu'une lettre d'intention avec le géant américain, dont est issu le directeur général de Moulinex recruté par le PDG voici quatre ans, Alain Grimm-Hecker. Dans les aspirateurs, c'est un simple « accord de coopération technique et commerciale » qui a été signé avec le groupe polonais Zelmer : « nous leur achèterons des aspirateurs produits en Pologne et qui seront vendus sous notre marque », affirme M. Blayau. L'usine de Falaise (Calvados), qui emploie 300 personnes, sera donc amenée elle-aussi à être fermée d'ici trois ans.

Sur ces deux marchés, Moulinex, qui est loin d'avoir la taille critique, ne peut plus lutter face aux grands concurrents, beaucoup plus gros que lui, et quasiment tous originaires d'Asie ou implantés là-bas. L'américain Whirlpool fabrique ainsi l'essentiel de ses fours à micro-ondes en Chine. C'est probablement de là que viendront, à terme, les fours siglés Moulinex. Une issue jugée inéluctable par le groupe français, qui souligne que « le prix moyen de vente au public de ce type de four a été divisé par deux depuis 1990 », passant de 1985 francs à 1083 francs.

M. Blayau ne limite cependant pas sa nouvelle logique industrielle aux seuls produits déficitaires. La production de fers à repasser, assurée par l'usine d'Alençon (220 salariés) dans l'Orne va être « concentrée au Mexique », où Moulinex dispose de sa plus grosse unité de production à l'étranger, qui em-

ploie 1 200 salariés. Alençon devrait cependant éviter le licenciement de ses salariés, puisqu'il est prévu d'y concentrer, « dans un bâtiment neuf, la fabrication européenne de cafetières et d'appareils à main ».

Enfin, les moteurs électriques et les composants électroniques, éléments essentiels de l'électroménager moderne, seront filialisés, en vue d'en partager l'exploitation, et les coûts, avec un partenaire lui-aussi étranger. Il s'agit du groupe chinois de Hong Kong Johnson

tique de 1997, puis celle qui a touché le Brésil et la Russie en 1998, auront eu raison des premiers résultats engrangés. Moulinex était sorti du rouge sur l'exercice 1996/97 (29 millions de francs de résultat net), puis avait commencé à décoller en 1997/98, avec un résultat net de 201 millions de francs. Après avoir brutalement perdu les 10 % de chiffre d'affaires, et surtout la moitié de marge globale que représentait le marché russe pour le groupe, Moulinex avait replongé dans le rouge en 1998, avec un défi-

2 400 postes supprimés en 1996

Moulinex avait annoncé le 18 juin 1996 un premier plan de restructuration, prévoyant la suppression de 2 400 postes, dont 2 100 en France. Sur les 7 476 salariés que comptait l'entreprise, 700 étaient partis en préretraite ou en mesure d'âge dès cinquante-deux ans. Grâce à la loi Robien, l'entreprise avait réduit les horaires de ses salariés de 15 %. Le passage à une durée hebdomadaire du travail de 33 heures payées 38 avait permis de sauvegarder 750 emplois.

Selon Pierre Blayau, Moulinex n'a procédé qu'à 19 licenciements. L'objectif du plan de restructuration était d'atteindre une productivité de 1 million de francs de chiffre d'affaires par salarié et de réduire de 15 % le coût des achats. Deux usines avaient été fermées : Marmers (Sarthe) et Argentan (Orne), qui employaient respectivement 402 et 262 salariés. La direction avait en outre décidé de spécialiser les autres sites par pôle de production.

Electric, qui réalise 4,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et affiche une croissance de 17 % l'an depuis 1984. A terme, il n'est « pas exclu », confie-t-on chez Moulinex, que Johnson Electric prenne la majorité du capital de la nouvelle filiale qui va regrouper les actifs industriels actuellement localisés à Saint-Lô dans la Manche et Carpiquet dans le Calvados.

Malgré l'habillage qui en est fait, ce nouveau plan sonne l'échec du redressement tenté depuis 1996. Cette année-là, deux usines avaient été fermées, à Argentan et Marmers, et, officiellement, 2 380 emplois à temps plein (plus 400 intérimaires) supprimés. Mais M. Blayau s'était efforcé de préserver l'essentiel de l'outil industriel français de la firme, au prix d'une spécialisation des usines, d'une réduction du temps de travail (accord Robien) et d'une politique de conquête de marchés étrangers. La crise asia-

tic de 384 millions de francs. Au premier semestre de l'exercice en cours (1999/2000), la firme a triplé ses pertes nettes, à 213 millions de francs.

L'évolution du marché du petit électroménager, dont la distribution est assurée pour l'essentiel par des grandes surfaces de plus en plus puissantes, et où le consommateur est demandeur de prix toujours plus bas, rendait impossible le statu quo. A défaut d'avoir pu sauver l'outil industriel de Moulinex, M. Blayau va maintenant tenter d'en préserver la marque, ou plutôt les marques, Moulinex et Krups pour l'essentiel. En devenant une sorte de « Nike de l'électroménager », tout entier tourné vers la conception, le développement et la commercialisation de ses produits. Cette fois, la Normandie peut vraiment faire son deuil de Moulinex.

P. Ga.

« On nous avait promis la lune, et c'est le précipice »

CORMELLES-LE-ROYAL (Calvados)
de notre envoyé spécial

Le partenariat de Moulinex avec l'américain Whirlpool pour les micro-ondes devrait entraîner la suppression de 800 postes à l'usine de Cormelles-le-Royal (Cal-

REPORTAGE

Dans cette usine du Calvados où l'ancienneté est généralement supérieure à vingt ans, les salariés se sentent déboussolés et amers

vados), près de Caen, sur un total de 1 200 personnes. « Dans l'usine, c'est profil bas, rapporte un militant de la CGT. Les gens ne savent plus à quel saint se vouer. On nous avait promis la lune, et on se retrouve au bord du précipice, exactement au même endroit où nous étions quand M. Blayau est arrivé à la tête de Moulinex, il y a trois ans. »

Sur le parking de la zone de l'Espérance, la mal-nommée, Martine, vingt-cinq ans de maison, ne comprend pas : « Nous étions près du dépôt de bilan quand on a changé de patron. Je lui faisais confiance avec son côté

Zorro, on allait voir ce qu'on allait voir. On a vu. On se retrouve avec une vente par appartement. Personne ne veut plus de nous, sauf par petits bouts. »

Dans cette usine où la majorité est féminine avec une ancienneté généralement supérieure à vingt ans, les salariés se sentent déboussolés. « La mort du micro-ondes, c'est la fin d'une grande époque. » La plupart des femmes sont très amères : « On a donné le meilleur de nous-mêmes, on a cru au plan de reconquête, pour se retrouver, lundi 24 janvier, liquidés en deux heures de réunion. C'est profondément injuste. » Majoritaire dans cette usine, la CGT « veut se battre pour défendre le micro-ondes Moulinex, un produit de qualité, et sauver l'usine. » Les militants cégétistes le disent sans grande conviction : « On a le sentiment de ne pouvoir rien faire face à un monde nouveau, cela n'a plus rien à voir avec l'époque de Jean Mantel, le fondateur de l'usine. » Un ancien résume l'histoire : « Il y a eu d'incroyables gaspillages dans l'usine. C'était des ordres, des contre-ordres, de mauvaises organisations chez les cadres. Des dysfonctionnements. Aujourd'hui, on paie la casse. » Une assemblée générale devait se tenir mardi, dans la matinée.

Jean-Jacques Lerosier

Pierre Blayau, PDG de Moulinex

« Le rapprochement avec un autre grand opérateur est toujours possible »

« En 1996, vous avez repris les rênes de Moulinex et annoncé un plan social qui a été un véritable électrochoc, avec 2 400 suppressions de postes. Aujourd'hui, vous annoncez la disparition de pans entiers de l'activité industrielle de Moulinex en France. Que s'est-il passé durant ces quatre ans ? Qu'est-ce qui n'a pas marché ?

– Il y a quatre ans, l'objectif principal était d'abaisser le point mort de l'ensemble de l'entreprise, de remettre en état l'outil industriel, de relancer l'innovation. Nous savions que le niveau de marge des aspirateurs et des micro-ondes était nettement inférieur aux marges des autres produits. Mais nous n'avions pas jugé possible de traiter de façon différenciée les produits plus exposés à la concurrence mondiale que les autres. Nous avons tout essayé pour sauver les micro-ondes et les aspirateurs : nous y avons investi environ 180 millions de francs. Mais la marge de ces produits s'est dégradée beaucoup plus vite que prévu. Et il y a eu la crise russe. La Russie était un débouché naturel pour nos usines. Moulinex y était depuis dix ans. Ce marché s'est évanoui du jour au lendemain. C'était une perte de rentrées importantes, au moment où nous étions dans une phase d'investissement élevé, dans les usines, dans l'innovation, dans l'informatique. L'endettement a enflé jusqu'à 2,4 milliards de francs aujourd'hui, pour 1 milliard de fonds propres. C'est un ratio inacceptable.

– Nous sommes arrivés, malheureusement, à la conclusion que nous ne pouvons pas continuer à fabriquer ces produits nous-mêmes. Dans le micro-ondes, la différence de taille entre nous et le plus gros concurrent est de un à huit. Dans l'aspirateur, elle est de un à trois. Mais nous ne pouvons pas non plus arrêter de vendre des micro-ondes et des aspirateurs, qui contribuent pour partie à la notoriété et à la légitimité de nos marques. D'où la solution d'accords de « sourcing » [approvisionnement extérieur] avec Whirlpool et Zelmer.

– Vous externalisez les fers à repasser, qui seront produits au Mexique, et vous filialisez les moteurs et composants électroniques. Dans quel but ?

– C'est la poursuite d'une restructuration plus classique. Il s'agit de rester compétitif sur les produits qui marchent, en abaissant leurs coûts de production mais aussi les coûts de conception, sur lesquels nous avons un énorme potentiel d'amélioration. Les fers seront fabriqués dans notre usine mexicaine. Les moteurs et les composants électroniques seront regroupés dans une filiale avec deux établissements, à Carpiquet et Saint-Lô. Une filiale au capital de laquelle nous espérons voir entrer le groupe Johnson Electric, leader mondial du moteur électrique, pour une participation progressivement croissante. L'objectif est d'utiliser les compétences de nos ingénieurs et de notre personnel de

production de moteurs électriques et de composants, au-delà de l'électroménager, dans le bricolage ou l'automobile. Il s'agit aussi de partager les coûts d'investissement dans cette activité pour mieux investir ailleurs.

– Le tout se fera au prix d'un nouveau plan social portant sur 1 500 à 2 000 suppressions de postes, selon les syndicats. Confirmez-vous ces chiffres ?

– Je ne confirme pas les chiffres. Moulinex est une entreprise fragile qui doit garder sa cohésion, qui a besoin de rassurer ses actionnaires, ses clients, ses fournisseurs. Après un examen détaillé de la situation, et après avoir rencontré les syndicats, nous présenterons au CCE, fin février, notre évaluation des choses. Il n'est pas improbable que nous tournions autour des chiffres cités par les syndicats eux-mêmes. Mon problème n'est pas aujourd'hui l'ampleur de la restructuration, mais la méthode pour faire face aux conséquences pour le personnel. Je dis depuis plusieurs mois que nous avons des problèmes avec les micro-ondes et les aspirateurs et que nous devons recourir au « sourcing ». Cela se traduit par des suppressions de postes, nous devons l'assumer. Nous sommes dans une logique industrielle imposée par un jeu économique que nous ne maîtrisons pas.

– Une fois les salariés informés, nous devons savoir ce que deviennent les titulaires des postes supprimés. Il faut procéder par étapes, de manière à éviter les li-

ciements, comme nous l'avons fait depuis quatre ans. Sur 2 400 postes supprimés depuis quatre ans, il n'y a eu que 19 licenciements de personnes qui avaient refusé deux propositions de reclassement. Tous les autres ont trouvé des emplois. Je n'ai aucune raison de ne pas poursuivre sur la même voie.

– Le pacte social qui vous avait permis de faire passer le premier plan de restructuration n'a-t-il pas volé en éclats ? Les syndi-

« Ce n'est pas à moi de dire si la confiance est rompue ou pas »

cats qui avaient accepté de discuter le plan, comme la CFDT, ne sont-ils pas décredibilisés auprès des salariés ?

– Je souhaite que le pacte social perdure, que la négociation puisse se tenir selon les mêmes règles que les précédentes. Certains syndicats peuvent décider de changer de pied. Les organisations syndicales me semblent, majoritairement, avoir compris l'enjeu. En mars 1998, à la clôture de l'exercice 1997, avant l'accident de la Russie, ils avaient bien vu que nous avions tenu nos engagements de résultats. Nous avons même versé un intéressement aux salariés. C'était le symbole de ce pacte social sur le-

quel je pensais qu'on pouvait bâtir durablement le redressement. Les représentants des salariés sont dans une situation difficile. Ils savent qu'on ne change pas de dimension industrielle sans avoir tout essayé. Ce n'est pas à moi de dire si la confiance est rompue ou pas.

– Moulinex est-il en train d'abandonner complètement son métier d'industriel pour se transformer en simple concepteur et vendeur de ses produits, en simple marque, à la manière de Nike ?

– Nous avons l'intention de ne renoncer à aucun produit, mais il est impensable, compte tenu du coût d'investissement et des baisses de prix, de tout produire en Europe. Pour continuer à le faire, nous devons avoir des séries longues et des produits avec lesquels nous sommes numéro un ou deux mondial, comme nous le sommes dans les toasters ou les cafetières. Ce qui est fédérateur, chez Nike ou chez Adidas, c'est le catalogue. Si on compare le catalogue 2000 de Moulinex à celui de 1995, de 1990 ou de 1985, on s'aperçoit que l'entreprise a « grandi ». Nous allons lancer une nouvelle gamme d'appareils paramédicaux, cardiomètres, tensiomètres, appareils de massage, sous la marque Krups, qui dispose d'une vraie légitimité dans les soins de la personne. Si l'outil industriel se rétracte sur certains produits, il ne s'agit pas d'un démantèlement, comme le dit la CGT.

– SEB semble mieux s'en tirer,

alors même qu'il a encore beaucoup d'usines en France. Comment l'expliquez-vous ?

– SEB a eu dans les vingt dernières années une politique intelligente de produits. Il s'est constitué des positions très rentables, dans la cocotte-minute, le fer à repasser, dans les poêles, autour de quatre marques fortes (SEB, Rowenta, Téfal, Calor). Il ne s'est pas lancé, comme Moulinex voici quinze ans, dans le micro-ondes. Tout cela lui permet de gérer de façon progressive les adaptations nécessaires. Nous n'avons pas les moyens financiers ni le portefeuille produits pour procéder de la même manière progressive.

– Vous eu des contacts avec SEB, Philips, Brandt... sans succès. Pouvez-vous encore trouver des alliés ?

– Il y a un an, j'ai exprimé une conviction forte : celle que le secteur de l'électroménager et plus encore du petit électroménager devrait procéder à des restructurations. Je n'ai pas pour autant mis Moulinex en vente, ni renoncé à me battre. Je pense que le rapprochement de Moulinex avec un autre grand opérateur est toujours possible. Ce n'est pas une forme de renoncement, mais une stratégie de marques, de développement. Un tel rapprochement sera d'autant plus envisageable lorsque nous aurons réglé nos problèmes. »

Propos recueillis par Pascal Galinier

Le Chili amorce sa révolution de la société de l'information

La première « université de la communication » organisée en Amérique latine, du 19 au 21 janvier à Santiago, a permis de montrer le dynamisme de ce petit pays en matière de télévision payante, et surtout sa volonté de développer Internet et les nouvelles technologies

SANTIAGO DU CHILI

de notre envoyé spécial

« Ici, le téléviseur est un objet de première nécessité. Les Chiliens regardent la télévision plus de trois heures par jour en moyenne. » Présidente depuis près de huit ans du Conseil national de la télévision (CNT), l'équivalent du CSA français, Pilar Armanet est une observatrice attentive du paysage audiovisuel chilien. Outre le contrôle quotidien du contenu, elle publie tous les trois ans une enquête complète sur les relations passionnelles de ses compatriotes avec la télévision. « Plus de 90 % des foyers sont équipés, dit-elle, et il y a 1,2 téléviseur par foyer. »

Les différentes chaînes hertziennes se partagent les trois quarts de l'audience. Les deux principales sont TVN, la télévision nationale (32 % de l'audience hertzienne), et Canal 13, la chaîne de l'Université catholique (30 %). La première est de statut public, mais son financement est entièrement assuré par la publicité ; la seconde, privée et commerciale, affiche une ligne rédactionnelle

« assez neutre », selon M^{me} Armanet. Elles sont les seules à capter exclusivement chiliens. Les cinq autres appartiennent en partie à des holdings américaines ou latino-américaines. Chilevision (Canal 11), du groupe américano-vénézuélien Cisneros, est la seule à afficher des sympathies à gauche : en dépit de sa faible audience (18,4 %), elle a obtenu la première interview du président nouvellement élu, Roberto Lagos.

S'OUVRIRE SUR LE CONTINENT

La croissance des télévisions hertziennes subit le contrecoup de la crise économique de 1998. Après cinq années au cours desquelles leurs revenus ont progressé de 17 % par an, elles ont enregistré, au premier semestre 1999, une perte globale de 14 millions de dollars (85 millions de francs) due essentiellement à la baisse des recettes publicitaires. Elles doivent aussi faire face à la concurrence de la télévision payante, qui connaît un fort développement depuis cinq ans. Certes, les deux bouquets satellitaires, DirecTV et Sky, ne comptent encore que

40 000 abonnés, mais le câble se taille une part de marché de plus de 20 %. Les abonnés des deux câbles-distributeurs, l'Américain VTR et Metropolis-Intercom, sont 670 000. « Près d'un million si l'on compte les pirates », sourit Pilar Armanet. Sur une population de 14 millions d'habitants, cela représente un taux de pénétration à peine moins impressionnant que celui de l'Argentine (5,1 millions d'abonnés au câble pour 36 millions d'habitants).

Qu'elle soit en clair ou payante, la télévision chilienne est très influencée, pour ses programmes, par les productions des pays voisins et des Etats-Unis. Contrairement au Brésil, à l'Argentine ou au Mexique, le Chili n'a pas de régime fiscal préférentiel pour la production audiovisuelle. Les programmes français ne sont présents qu'à travers la chaîne argentine de documentaires Infinito ou par les animations diffusées sur Fox Kids. Ils sont presque inexistantes sur les télévisions hertziennes : « Le Chili est dans une relation bilatérale avec les Etats-Unis depuis vingt ans », regrette Oli-

vier-René Veillon, le délégué général de TVFI, l'organisme chargé de l'exportation des programmes audiovisuels français.

En raison de son évolution politique, mais surtout poussé par le vent du « business », le Chili aspire à une ouverture sur le reste du continent. « Nous sommes un petit marché, mais pour des raisons historiques, nous sommes à même de créer les conditions d'un dialogue entre les pays d'Amérique latine », explique Claudio Rojas, l'organisateur de la première « université de la communication », qui s'est tenue à Santiago du 19 au 21 janvier. Ce lieu de réflexion et de rencontre, conçu sur le modèle de l'université d'été de la communication d'Hourtin (Gironde), a réuni pendant trois jours des professionnels et des universitaires latino-américains et européens sur les enjeux de la « société de l'information ».

Les Chiliens disent s'y engager avec sérénité, forts du boom des télécommunications – en particulier la téléphonie mobile – que connaît leur pays depuis cinq ans. « Le Chili va devenir un grand ac-

teur des nouvelles technologies, a confirmé Blas Tomic, le gérant du câble-opérateur VTR. Il va plus vite que les autres pays car il dispose d'une des infrastructures de télécommunications les plus avancées du monde. » Responsable de l'Association des entreprises des technologies de l'information (ACTI), José Pedro Torres s'est, en revanche, montré « préoccupé de constater que le Chili et l'Amérique latine sont en train de perdre du terrain. C'est à l'Etat de donner une impulsion à l'utilisation des nouvelles technologies. »

55 PROPOSITIONS

Précisément, le gouvernement s'est engagé dans un processus semblable à celui que Lionel Jospin a lancé pour la France en 1997 à Hourtin et qui devrait se concrétiser au printemps par une loi sur la société de l'information (Le Monde du 28 août 1999). Un rapport remis en janvier 1999 au président Eduardo Frei faisait 55 propositions pour améliorer l'accès de la population à Internet, favoriser le commerce électronique et moderniser l'Etat. « En un an,

nous avons franchi un grand pas, commente Alvaro Diaz, responsable des nouvelles technologies au ministère de l'économie. A l'époque, 200 000 élèves étaient dans des écoles connectées à Internet, ils sont aujourd'hui deux millions. Les internautes étaient 200 000, ils sont un million. Et 140 000 entreprises, soit 25 % du total, peuvent désormais payer leurs impôts électroniquement. »

Depuis le mois d'octobre, la signature électronique est valide pour les démarches administratives, elle le sera prochainement pour le e-commerce. Ministères et administration harmonisent leurs systèmes et une loi informatique et libertés est en cours. « Les innovations dans le service public ont un impact sur le privé », estime M. Diaz, soucieux d'assurer à la population la meilleure formation possible aux nouvelles technologies : « Notre prochain objectif est de donner l'accès à Internet à 6 ou 7 millions de Chiliens dans les six ans, en évitant de développer une société à deux vitesses. »

Jean-Jacques Bozonnet

La presse de Santiago s'inquiète de la concurrence souterraine

SANTIAGO DU CHILI
de notre envoyé spécial

9 h 30, station de la Moneda, au centre de la capitale chilienne, l'heure de pointe du métro est passée. Dans les couloirs, les présentoirs tout neufs du quotidien gratuit Metro sont vides, et les jeunes gens chargés de le distribuer sont désœuvrés. D'un sourire navré, ils expliquent aux passants que le numéro du jour est épuisé. Coup de chance, une jeune femme en découvre un dans une corbeille à papier, elle l'emporte comme un trésor de guerre. Dans les rues piétonnes avoisinantes, de jeunes cadres en achèvent la lecture alors que les cireurs s'activent à leurs pieds. La plupart des passagers conservent sous le bras ce nouveau journal, théoriquement destiné à être lu pendant le temps de transport.

Lancé le 14 janvier, Metro connaît un immense succès. Les 150 000 exemplaires imprimés chaque jour s'arrachent. Au fur et à mesure de la montée en puissance de l'imprimerie, le groupe suédois Modern Times

Group (MTG) compte atteindre 400 000 exemplaires en mars, alors que les deux lignes du métro de Santiago totalisent 800 000 trajets par jour. Cette perspective donne la chair de poule aux responsables des deux principaux groupes de presse locaux, Copesa et El Mercurio. Le principal quotidien chilien, El Mercurio, diffuse tout juste 50 000 exemplaires en semaine. Sous son impulsion, l'Association nationale de la presse (ANP) a bien tenté de s'opposer à la sortie de Metro, mais elle a été déboutée par la cour d'appel de Santiago. Un ultime recours a été introduit par les propriétaires de journaux devant la Cour suprême.

Partout où MTG a déjà implanté son journal du métro (une dizaine de villes européennes), la réaction de la presse a été similaire. A Philadelphie, où Metro est arrivé lundi 24 janvier pour une première expérience américaine, trois groupes de presse ont déposé une plainte pour dénoncer le contrat passé avec le réseau de transports en commun. Au Chili, l'inquiétude des journaux est d'autant plus justifiée

que leur économie est fragile. Moins de 15 % de la population chilienne lit un quotidien. Les autres publications du groupe El Mercurio (Las Ultimas Noticias, La Segunda, etc.), celles du groupe Copesa (La Tercera, etc.) ou encore l'« indépendant » La Nacion (détenu à 70 % par l'Etat), ne vendent pas plus de quelques milliers d'exemplaires et sont très dépendants d'un marché publicitaire que l'arrivée du nouveau concurrent va déstabiliser fortement.

Contrairement aux journaux existants, pour la plupart très conservateurs, Metro n'affiche aucune opinion. Il aborde tous les sujets, du retour de Pinochet au danger des aliments transgéniques, mais essentiellement dans des articles neutres, écrits sur la base de dépêches d'agences. Cette formule dépassera-t-elle le simple succès de curiosité ? Dans la plupart des villes européennes, elle a séduit essentiellement des non-lecteurs de presse quotidienne.

J.-J. B.

Une journée à Clermont-Ferrand

Le Monde

vous invite à

Rencontrer

Les responsables de la rédaction du Monde

Découvrir

Le Monde et ses publications L'espace Interactif

Débattre

à 18 heures

« Vivre à Clermont-Ferrand »
Un débat public avec les questions des Clermontois

Judi 3 février 2000

À LA MAISON DES CONGRÈS
à partir de 14 heures
Rue Abbé de l'Épée
63000 Clermont-Ferrand

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Posez vos questions sur l'avenir de Clermont-Ferrand

A retourner à : Le Monde - Arnaud Rayroles
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris cedex 05
Fax : 01 42 17 21 45 - E-mail : rayroles@lemonde.fr

Clicvision met l'Internet à l'heure du divertissement

A DÉFAUT de géants de l'Internet, le Web européen foisonne de start-up. Clicvision est de celles-là. Les promoteurs du site clicvision.com ont choisi de composer « un bouquet de programmes de divertissement et d'information ». En fait, une véritable chaîne, diffusée sur Internet, déroulant toute la gamme des émissions, magazines et programmes totalement adaptés à son support. Déjà, une version dite avant-première est en place avant une mise en œuvre progressive d'ici à la mi-février.

Cette « ligne éditoriale ludique » demande des moyens : « Nous avons pu disposer d'un capital d'amorçage de 3 millions de francs apportés par Newport, une société de capital-risque », explique Henri Mojon, président de Clicvision. La jeune société est désormais entrée dans la seconde phase de son développement. « A partir de mars, nous procéderons à une augmentation de capital à hauteur de 30 millions de francs. Elle devrait être souscrite, à nouveau, par des capitaux-risques », précise-t-il. Son concurrent sur la

Toile sera top.com, « un site qui sera lancé au printemps 2000 par Steven Spielberg et Ron Howard ».

Parti le premier, Clicvision a bien l'intention de faire pièce aux visées de l'américain. Son ambition est européenne : il évalue ses « besoins de financement sur trois ans à 300 millions de francs pour développer une offre de programmes multilingues dans tous les pays du Vieux Continent ». En juin, la société devrait ouvrir son capital à « des investisseurs européens », dans le but de réunir 70 millions de francs supplémentaires.

Dans trois ans, Clicvision table sur un chiffre d'affaires constitué « pour 50 % de recettes publicitaires et pour 50 % de revenus tirés du paiement à la séance », notamment grâce au « téléchargement de morceaux musicaux au format MP3 mais avec une bande passante [débit] garantie ». Auparavant, la start-up aura procédé « à une introduction en Bourse au premier semestre de 2001 », prévoit M. Mojon.

Guy Dutheil

La radio Paris FM 95.2 cesse ses émissions

PARIS FM 95.2 a définitivement cessé d'émettre jeudi 20 janvier. La « city-radio », qui se trouvait en état de « liquidation à l'amiable », employait trente personnes. Détenue majoritairement par la Ville de Paris (40 %) et Havas Images (25 %), elle devait être reprise par Cofroute, ce qui a été refusé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), en raison d'un problème juridique (Le Monde du 28 octobre 1999).

La station parisienne devra remettre sa fréquence à l'organisme de régulation, qui se trouve face à une situation complexe. En application d'un arrêt du Conseil d'État du 19 mars 1997, il doit, négocier une convention avec la radio Ici et Maintenant et lui attribuer une demi-fréquence. La reconduction automatique avait été refusée à cette station en raison de propos tenus à l'antenne et considérés comme « racistes, antisémites et portant atteinte au respect de la dignité de la personne humaine ». Le CSA devra sans doute aussi lancer un appel à candidatures pour l'autre demi-fréquence.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : Canal+ revendique 13,63 millions d'abonnés, à la fin décembre, soit 17 % de plus qu'un an auparavant. Canal+ dispose de 6,66 millions d'abonnés en France et de 6,97 millions d'abonnés à l'étranger.

■ **PRESSE** : le premier numéro de Neuf Mois, bimestriel consacré à la maternité, a paru. Créé par les éditions Bleucom, ce magazine de 110 pages vendu au prix de 20 francs (3,05 €), est tiré à 120 000 exemplaires. Il vise 85 000 ventes alors que l'on compte 740 000 naissances en France chaque année.

■ **MÉDIAS** : le Service d'information du gouvernement (SIG) a publié la 26^e édition de Mediasid, le répertoire complet des adresses et des responsables du secteur de la communication. Mediasid (660 pages, 210 francs - 32,01 €) est diffusé par La Documentation française, vendu en librairie et par correspondance.



<http://www.lemonde.fr>

Enchères en ligne : tout vendre et tout acheter sur le net, des offres exclusives au site.

Avec



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PROCTER & GAMBLE** : le groupe lessivier américain a renoncé, lundi 24 janvier, à acquérir les groupes pharmaceutiques Warner-Lambert et American Home Products, après trois semaines de discussions. « Les fuites et les spéculations qui en ont résulté ont créé un environnement dans lequel nous ne pouvons continuer à mener des discussions valables », a indiqué Durk Jager, PDG de P&G. L'action du groupe a perdu plus de 12 % la semaine dernière avant de remonter mardi matin, à l'annonce de la décision.

● **MOULINEX** : le président de Moulinex, Pierre Blayau, a annoncé lundi le nouveau plan de redressement du leader français du petit électroménager (lire page 16).

● **LAFARGE ET TITAN** : le cimentier français Lafarge et la société grecque Titan ont lancé lundi une contre-offre publique d'achat (OPA) sur le cimentier égyptien Amereyah Cement Company (ACC), déjà convoité par l'un de ses compatriotes. Cette société est valorisée par Lafarge 440 millions d'euros.

● **GIAT** : les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC appellent à une journée d'action dans les usines françaises de GIAT mardi, jour du comité central d'entreprise (CCE) consacré à la poursuite du plan stratégique, qui prévoit la suppression de 3 600 emplois entre 1999 et 2002.

● **COGEMA** : une centaine de salariés d'ACPP (Atelier de construction du petit parc, 215 employés), une entreprise de chaudronnerie travaillant à La Hague, ont dressé mardi des barrages devant l'usine de retraitement, afin de protester contre le licenciement de neuf salariés et l'échec des négociations sur les 35 heures.

SERVICES

● **LVMH** : le groupe de luxe a annoncé mardi avoir acquis l'américain Miami Cruiseline Services, numéro un mondial de la vente de produit hors taxes sur les bateaux de croisière. Le prix serait voisin de 300 millions de dollars.

● **GRUPO SANBORNS** : le groupe de distribution mexicain a annoncé son intention d'acquérir 85 % du distributeur américain CompUSA pour 800 millions de dollars (792,4 millions d'euros). Ce serait la première fois qu'une entreprise mexicaine achèterait un distributeur national aux Etats-Unis.

● **AT&T** : le groupe américain de télécommunications AT&T va engager un plan de réduction de 25 % de ses effectifs de direction dans le cadre d'un plan de baisse des coûts de 2 milliards de dollars en 2000, a rapporté lundi le Wall Street Journal.

● **CGIS** : le pôle immobilier du groupe Vivendi a réalisé en 1999 un résultat d'exploitation de 405 millions de francs contre « un peu plus de 300 millions de francs » en 1998, a indiqué lundi son président Stéphane Richard. CGIS doit être prochainement cédé.

● **TOURISME** : les recettes touristiques de la France devraient atteindre 180 milliards de francs en 1999, avec 71,4 millions de touristes. L'excédent du poste « voyage » dans la balance des paiements devrait s'élever à plus de 80 milliards de francs.

FINANCE

● **COB** : la Commission des opérations de Bourse a décidé de se pencher sur les « profit warning », ou alertes sur les résultats des sociétés, et publiera des recommandations fin février.

● **NATWEST** : la banque britannique NatWest a promis lundi de reverser 3,5 milliards de livres (5,75 milliards d'euros) à ses actionnaires, à qui elle a demandé de rejeter les offres d'achat hostiles de Bank of Scotland et de Royal Bank of Scotland.

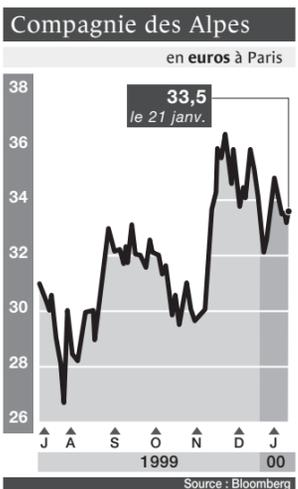
● **NIPPON CREDIT BANK** : l'autorité bancaire supervisant les réformes dans le secteur financier au Japon a annoncé mardi avoir reçu quatre propositions de reprise de la banque faillie Nippon Credit Bank (NCB). L'assureur américain American International Group (AIG) et la banque d'affaires Lehman Brothers en font partie, selon le Financial Times.

VALEUR DU JOUR

Compagnie des Alpes : toujours plus haut !

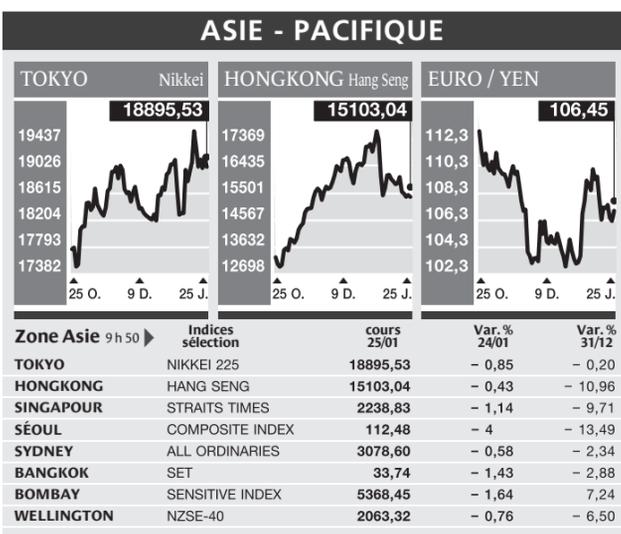
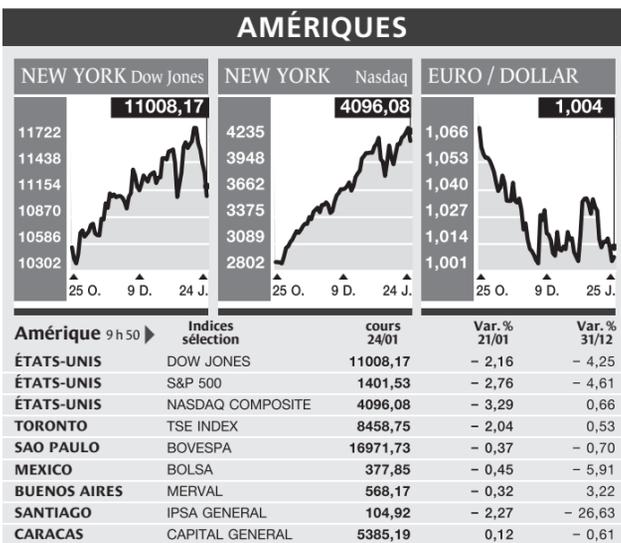
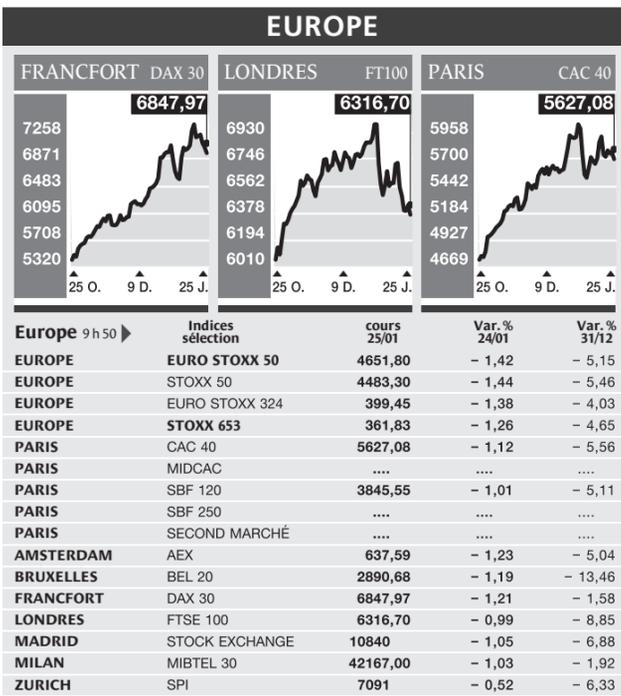
SUSPENDUE, lundi 24 janvier, dans l'attente d'un communiqué, la Compagnie des Alpes, filiale de la Caisse des dépôts dirigée par Jean-Pierre Sonois, était toujours dans l'attente d'une reprise de sa cotation, mardi au matin. A la veille du week-end, le titre du premier exploitant français de remontées mécaniques avait terminé à 33,5 euros.

Moins de quinze jours après avoir annoncé détenir 21,8 % du capital du groupe suisse de remontées mécaniques Téléverbier, la Compagnie des Alpes a décidé de lancer une OPA/OPE sur Méribel Alpina, dont il détenait déjà 37,57 %. Selon le communiqué publié par le Conseil des marchés financiers, la Compagnie des Alpes propose 40 euros par titre Méribel Alpina, à moins que les actionnaires n'optent pour un échange d'actions, à raison de 14 titres Méribel Alpina pour 15 actions Compagnie des Alpes. Cette deuxième offre est toutefois limitée à 256 984 actions sur un total de 685 920 que la Compagnie des Alpes ne possède pas encore. Les deux groupes de remontées mécaniques devraient commenter les motifs de leur rapprochement lundi 7 février. La filiale de la Caisse des dépôts a enregistré, en 1999, un bénéfice net de 88 millions de francs pour 1,2 milliard de chiffre d'affaires, et Méribel Alpina 20 millions de résultat pour 230 millions de francs de ventes. Fin décembre 1999, la Compagnie



des Alpes avait porté de 77 % à 84 % sa participation dans la Société des remontées mécaniques de La Plagne, à la faveur d'un désengagement des Banques populaires. En janvier, à Tignes, le groupe de Jean-Pierre Sonois était monté à hauteur de 77,7 % dans la Société des téléphériques de la Grande Motte en reprenant une participation de 20 % détenue par le japonais Kamori. Cotée au second marché de la Bourse de Paris depuis 1994, Compagnie des Alpes compte douze filiales d'exploitation. Méribel Alpina, qui exploite les stations du Grand Massif (Flaine, Morillon, Samoëns, Sixt), est également cotée au second marché et avait terminé la séance du vendredi 21 janvier à 40 euros.

François Bostnavar



SUR LES MARCHÉS

PARIS
L'INDICE CAC 40 était en baisse de 1,49 %, à 5 605,80 points à l'ouverture des transactions mardi 25 janvier. La Bourse française subissait l'influence négative de Wall Street. La veille, jour de liquidation mensuelle, l'indice CAC 40 avait passé une partie de la journée en forte hausse avant de se replier pour afficher un gain modeste de 0,17 %, à 5 690,86 points.

FRANCFORT
À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes a débuté la séance du mardi par un recul de 1,20 %, à 6 848,90 points. La veille, le marché allemand avait perdu 0,87 %, à 6 931,99 points.

LONDRES
L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres a perdu 1,04 %, à 6 313,40 points, dans les premières minutes de transactions, mardi matin. Lundi, l'indice FT avait terminé la séance sur un gain de 0,53 %, à 6 379,80 points.

TOKYO
LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mardi sur une baisse de 0,85 %, à 18 895,53 points. Suivant l'exemple des marchés américains, les investisseurs japonais ont vendu massivement des valeurs de haute technologie ou liées aux technologies de l'information.

NEW YORK
WALL STREET a fini la séance du lundi 24 janvier sur une forte baisse de 2,16 %, à 11 008,17 points, en raison de la crainte d'un resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale dont le comité de politique monétaire se réunira les 1^{er} et 2 février. Le Nasdaq, marché de valeurs de croissance, a chuté de 3,29 %, à 4 096,08 points, alors qu'il n'avait cessé de progresser la semaine précédente.

TAUX
EN DÉBUT de séance, mardi 25 janvier, les marchés obligataires européens étaient en hausse, bénéficiant du mouvement de « fuite vers la qualité ». Les investisseurs ont délaissé les actions pour acheter des emprunts d'Etat moins risqués. Le rendement de l'emprunt français à dix ans a ainsi baissé à 5,64 %. Celui de l'emprunt d'Etat allemand de même maturité s'est détendu de 0,51 %, à 5,53 %. Les marchés dérivés de produits obligataires ont donc grimpé. Le contrat notional à Paris a gagné 39 centièmes, à 84,41 points. Le contrat Bund à Francfort a progressé de 37 centièmes à 103,11 points.

MONNAIES
L'EURO a réussi, mardi dans la matinée, à se maintenir juste au-dessus de la parité avec le billet vert. La devise européenne se négociait à 1,008 dollar. Face au yen, le dollar se négociait à 105,88 yens.

ÉCONOMIE

L'inflation en France a atteint 1,3 % en 1999

L'INSEE a corrigé mardi 25 janvier à la hausse la progression des prix de détail en décembre 1999, définitivement chiffrée à 0,5 % (au lieu de 0,4 %), ce qui porte à 1,3 % l'inflation sur les douze mois de 1999 (au lieu des 1,2 % initialement annoncés). En moyenne annuelle, les prix de détail n'ont cependant augmenté que de 0,5 % en 1999 contre 0,7 % en 1998, ce qui constitue leur plus faible progression depuis 1954, où ils avaient baissé de 0,3 %, précise une représentante de l'institut. En données CVS, les prix de détail ont augmenté de 0,4 % au mois de décembre, alors que l'indice harmonisé IPCH, qui sert de base de comparaison entre les pays de l'Union européenne, a enregistré une hausse de 0,5 % dans le mois et de 1,4 % sur l'ensemble de 1999.

Dans un communiqué, l'institut attribue pour une large part ce dérapage du mois dernier aux prix pétroliers, en hausse de 5,2 % (+20,5 % sur un an). (Lire p. 8.)

■ **Les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés** sont restées quasiment stables en décembre 1999 (+0,1 %) par rapport à novembre et ont enregistré une hausse de 4,8 % sur douze mois, selon les chiffres publiés mardi par l'Insee.

■ **ALLEMAGNE** : le chancelier Gerhard Schröder s'est montré confiant sur l'économie du pays pour l'année 2000, prédisant, lundi 24 janvier, une hausse de l'ordre de 2,5 % du produit intérieur brut (PIB). En 1999, le PIB avait affiché une progression de 1,4 %

■ **L'inflation a continué de s'accélérer dans deux Etats allemands en janvier** sur un an, principalement en raison de la progression des prix de l'énergie, selon des estimations provisoires. Dans le Bade-Wurtemberg, les prix ont augmenté de 0,5 % en janvier comparé à décembre 1999, portant leur hausse à 1,7 % sur un an. En Bavière, l'indice des prix a progressé de 0,3 % en janvier sur un mois et de 1,6 % sur un an.

■ **L'indice des prix à la production industrielle a reculé de 1 %** pour l'ensemble de 1999 comparé à 1998, a annoncé lundi l'Office fédéral des statistiques. Pour l'ensemble de 1998, ils avaient diminué de 0,4 % par rapport à 1997.

■ **ITALIE** : la production industrielle devrait augmenter de 7,4 % en janvier par rapport au même mois de 1999, selon les pré-

visions de la confédération patronale italienne Cofindustria.

■ **ESPAGNE** : le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar a annoncé, lundi, le lancement d'un vaste programme de développement des infrastructures du pays d'un montant totalisant 19 000 milliards de pesetas (114,2 milliards d'euros) d'ici 2007.

■ **ÉTATS-UNIS** : le secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers, a estimé que l'ouverture des marchés a été assez profitable aux Etats-Unis mais que le taux d'épargne y est trop faible. L'économie américaine n'a jamais connu une situation aussi favorable, mais rien n'assure que ce sera toujours le cas, a déclaré le secrétaire devant le Conseil mondial des affaires, réuni à Washington. « Notre taux d'épargne privé est trop faible, et pour cette raison, même avec notre excédent budgétaire, notre épargne nationale est en retard sur celle des autres pays », a poursuivi Lawrence Summers.

■ **Les tensions à la hausse sur les salaires risquent de s'accroître** vue l'étroitesse du marché du travail, a indiqué Robert Parry, président de la Banque de réserve fédérale de San Francisco. La seule incertitude est de savoir si les gains de productivité récents « seront assez forts et dureront assez longtemps pour dompter les tensions inflationnistes », a déclaré M. Parry lors d'un discours devant une association d'hommes d'affaires à Los Angeles. La productivité ne peut tenir l'inflation en joue « que pour un temps », a déclaré M. Parry.

■ **MEXIQUE** : la balance commerciale a enregistré un déficit de 5,307 milliards de dollars en 1999, en baisse de 32,9 % par rapport à 1998, a indiqué lundi le ministère des finances. Les exportations ont atteint, en 1999, le chiffre record de 136,752 milliards de dollars, en hausse de 16,4 % par rapport à 1998, et les importations se sont élevées à 142,059 milliards de dollars.

■ **CHILI** : le pays a enregistré un excédent commercial de 1,641 milliard de dollars en 1999, après un déficit de 2,517 milliards de dollars en 1998, a annoncé la Banque centrale chilienne.

■ **CAPITAUX** : les flux de capitaux privés vers les pays émergents « sont de retour » et devraient tourner autour de 193 milliards de dollars en 2000 contre 148 milliards de dollars en 1999, estime l'Institut international de la finance (IIF) dans ses prévisions annuelles lundi.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Cours de change croisés						
25/01 9h50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	105,96000	0,94375	1,00465	0,15317	1,65065	6,2354
YEN	105,96000	106,45500	16,22500	174,89000	66,06500	66,06500
EURO	0,99537	0,93936	1,00465	0,15245	1,64265	6,20265
FRANC	6,52855	6,16160	6,55957	10,77635	4,07090	4,07090
LIVRE	0,60582	0,57175	0,60880	0,09280	0,37780	0,37780
FRANC SUISSE	1,60375	1,51355	1,61125	0,24565	2,64690	2,64690

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 24/01	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h50	Volume 25/01	dernier prix	premier prix
FRANCE	3,15	3,14	5,70	6,17	Notionnel 5,5	24684	84,35	84,13
ALLEMAGNE	3,05	3,29	5,58	6,13	MARS NC			
GDE-BRETAGNE	6	5,99	5,79	4,79	Euribor 3 mois	NC	NC	NC
ITALIE	3,05	3,26	5,82	6,35	FÉVRIER NC			
JAPON	0,04	0,08	1,66	2,26				
ÉTATS-UNIS	5,53	5,47	6,73	6,69				
SUISSE	1,38	1,85	3,63	4,37				
PAYS-BAS	3	3,26	5,71	6,22				

Matières premières			
En dollars	Cours 24/01	Var. 21/01	
MÉTALUX (LONDRES)			
CUIVRE 3 MOIS	1885	-0,16	
ALUMINIUM 3 MOIS	1709	-0,47	
PLOMB 3 MOIS	478,50	-0,31	
ETAIN 3 MOIS	5915	-0,42	
ZINC 3 MOIS	1179	-1,09	
NICKEL 3 MOIS	8503	-0,20	
MÉTALUX (NEW YORK)			
ARGENT A TERME	5,28	+0,09	
PLATINE A TERME	104389,26	+2,74	
GRAINES DENRÉES			
BLÉ (CHICAGO)	265,75	-0,09	
MARIS (CHICAGO)	227,25	-0,09	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	163,50	-0,37	
SOFTS			
CACAO (NEW YORK)	844	-1,17	
CAFÉ (LONDRES)	1400	-4,93	
SUCRE BLANC (PARIS)			

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre de l'éditeur allemand de progiciels **SAP** a progressé de 3,77 %, lundi 24 janvier, après la publication de résultats pour l'exercice 1999 conformes aux attentes des analystes. Le chiffre d'affaires a progressé de 18 %, et le bénéfice net de 14 %.

● L'action **Siemens** s'est adjugée un gain de 2,66 % durant la séance de lundi, en raison de l'annonce de résultats trimestriels meilleurs que prévu.

● Le titre du groupe pharmaceutique britannique **Boots Co.** a grimpé de 10,66 %, grâce à une rumeur évoquant une possible OPA de la part du groupe américain Walgreen Co.

● L'action du groupe pétrolier an-

glo-néerlandais **Royal Dutch Shell** a progressé, lundi, de 2,94 %.

● Le titre de la banque britannique **Natwest** a grimpé de 3,92 %, lundi, après la présentation de son plan anti-OPA destiné à repousser les assauts de la Bank of Scotland et de la Royal Bank of Scotland.

● L'action de l'opérateur téléphonique britannique **Cable & Wireless** a gagné 1,59 %, avant la possible fusion entre Hongkong Telecom, dont il est actionnaire à 54 %, et Singapore Telecom.

● Le titre de l'opérateur téléphonique néerlandais **KPN** a progressé de 4,15 %, bénéficiant de l'engagement des investisseurs pour la téléphonie mobile.

25/01 10h08

Code pays	Cours en euros	% Var. 24/01
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	28,27
BASF AG	BE*	46,40
BMW	DE*	25,05
CONTINENTAL AG	DE*	17,20
DAIMLERCHRYSLER	DE*	69,50
FIAT	IT*	28,76
FIAT PRIV.	IT*	12,67
MICHELIN/IRM	FR*	36,85
PEUGEOT	FR*	230,30
PIRELLI	IT*	2,59
RENAULT	FR*	51,30
VALEO/IRM	FR*	69,30
VOLKSWAGEN	DE*	48,80
VOLVO -A-	SE	24,54
VOLVO -B-	SE	25,36
▶ DJ E STOXX AUTO P		

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	12,22
ABN AMRO HOLDIN	NL*	21,05
ALL & LEICS	GB	9,01
ALLIED IRISH BA	GB	15,67
ALPHA CREDIT BA	GR	71,05
ANTARGENTIA R	ES*	20,50
B PINTO MAYOR R	PT*	24,15
BANK AUSTRIA AG	AT*	50,50
BANK OF IRELAND	GB	11,51
BANK OF PIRAEUS	GR	21,75
BK OF SCOTLAND	GB	10,18
BANKINTER R	ES*	66,15
BARCLAYS PLC	GB	23,64
BAYR.HYPO-U.VER	DE*	64,50
COMIT	IT*	4,95
BCA FIDEURAM	IT*	11
BCA INTESA	IT*	3,52
MONTE PASCHI SI	IT*	3,54
BCA ROMA	IT*	1,18
BBV R	ES*	12,40
ESPIRITO SANTO	PT*	28,37
BCO POPULAR ESP	ES*	60,25
BCP R	PT*	5,80
BIPOP CARIRE	IT*	91,90
BNL	IT*	3,35
BNP/IRM	FR*	80,75
BSCH R	ES*	10,02
CCF/IRM	FR*	123
CHRISTIANIA BK	NO	4,82
COMIT	IT*	4,95
COMM.BANK OF GR	GR	68,85
COMMERZBANK	DE*	34,65
CREDIT LYONNAIS	FR*	45,12
DEN DANSKE BK	DK	99,39
DEN NORSKE BANK	NO	...
DEUTSCHE BANK N	DE*	79,15
DEXIA	BE*	136,80
DRESNER BANK N	DE*	52,55
EGF EURO BANK	GR	41,48
ERGO BANK	GR	89,27
ERSTE BANK	AT*	43,80
FOERENINGSSB A	SE	13,96
HALIFAX GROUP	GB	9,09
HSBC HLDG	GB	11,60
IONIAN BK REG.S	GR	46,46
KBC BANCASSURAN	BE*	45,55
LLOYDS TSB	GB	10,67
MERITA	FI*	5,70
NAT BANK GREECE	GR	66,22
NATEXIS BQ POP.	FR*	65,80
NATL WESTM BK	GB	20,24
NORDBANK HOLD	SE	5,67
ROLO BANCA 1473	IT*	17,47
ROYAL BK SCOTL	GB	17,17
SAN PAOLO IMI	IT*	11,99
S-E-BANK -A-	SE	9,58
STANDARD CHARTE	GB	13,10
STE GENERAL-A/	FR*	200,80
SV HANDBK -A-	SE	11,80
UBS REG	CH	240,77
UNICREDITO ITAL	IT*	4,01
UNIDANMARK -A-	DK	61,78
XIOSBANK	GR	21,57
▶ DJ E STOXX BANK P		

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES*	39,07
ALUSUISSE LON G	CH	723,23
ALUMINIUM GREEC	GR	43,16
ARJO WIGGINS AP	GB	3,22
ASSIDOMAEN AB	SE	15,77
AVESTA	SE	5,07
BEKAERT	BE*	52
BILLITON	GB	5,06
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	42
BUHRMANN NV	NL*	21,47
BUNZL PLC	GB	5,20
CART.BURGO	IT*	6,27
CORUS GROUP	GB	2,05
ELKEM ASA, OSLO	NO	21,38
ELVAL	GR	12,37
JOHNSON MATTHEY	GB	12,70
MAYR-MELNHOF KA	AT*	50
METSÆ-SERLA -B	FI*	11,20
MODO -B-	SE	34,70
NORSKE SKOGIND-	NO	46,73
OUTOKUMPU OY -A	FI*	13,98
PECHINEY-A-	FR*	68,30
PORTUCEL INDUST	PT*	7,67
RAUTARUUKKI K	FI*	6,70
RIO TINTO	GB	20,50
SIDENOR	GR	16,14
SILVER & BARYTE	GR	44,95
SMURFIT JEFFERS	GB	3,07
SOPORCEL	PT*	13,59
STORA ENSO -A-	FI*	15,02
STORA ENSO -R-	SE	15,10
SVENSKA CELLULO	SE	26,99
THYSSEN KRUPP	DE*	29,10
TRELLEBORG B	SE	8,12
UNION MINIERE	BE*	34
UPM-KYMMENE COR	FI*	37
USINOR	FR*	17,10
VIOHALCO	GR	29,30
VOEST-ALPINE ST	AT*	36,11
▶ DJ E STOXX BASI P		

CHIMIE

AIR LIQUIDE/IRM	FR*	157,50
AKZO NOBEL NV	NL*	45,64
BASF AG	DE*	46,40
BAYER AG	DE*	43,45

BOC GROUP PLC	GB	21,46
CELANESE N	DE*	21,10
CIBA SPEC CHEM	CH	70,18
CLARIANT N	CH	443,11
DEGUSSA-HUELS	DE*	35
DSM	NL*	33
DYNO	NO	24,73
EMS-CHEM HOLD A	CH	4480,66
ICI	GB	8,38
KEMIRA	FI*	6,20
LAPORTE	GB	8,30
LONZA GRP N	CH	607,34
RHODIA	FR*	21,85
SNIA	IT*	1,03
SOLVAY	BE*	72,80
TESSENDERLO CHE	BE*	45,50
▶ DJ E STOXX CHEM P		

CONGLOMÉRATS

CGIP/IRM	FR*	68,20
CHRISTIAN DIOR	FR*	230,50
CIR	IT*	2,67
D'IETERN SA	BE*	350
GAZ ET EAUX/IRM	FR*	50,90
GBL	BE*	184,10
Gevaert	BE*	43
HAGEMEYER NV	NL*	20,41
INCHCAPE	GB	4,55
INVESTOR -A-	SE	14,49
INVESTOR -B-	SE	14,43
KVAERNER -A-	NO	20,51
MYTILINIOS HOLD	GR	15,18
NORSK HYDRO	NO	44,43
ORERLIKON-BUEHRL	CH	202,65
ORKLA -A-	NO	17,34
ORKLA -B-	NO	14,79
SONAE SCPs	PT*	51,68
TOMKINS	GB	3,08
VEBA AG	DE*	47,50
▶ DJ E STOXX CONG P		

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IR*	4,23
BRITISH TELECOM	GB	19,71
CABLE & WIRELES	GB	19,27
DEUTSCHE TELEKO	DE*	66,45
ENERGIS	GB	47,51
EQUANT NV	DE*	103
EUROPOLITAN HLD	SE	21,85
FRANCE TELECOM	FR*	125,10
HELLENIC TELE (GR	23,83
KONINKLIJKE KPN	NL*	89,35
MANNESMANN N	DE*	261,50
NETCOM ASA	NO	52,45
PANAFON HELLENI	GR	12,70
PORTUGAL TELECO	PT*	12,33
SONERA	FI*	66,20
SWISSCOM N	CH	372,46
TELE DANMARK -B	DK	75,21
TELECEL	PT*	19,19
TELECOM ITALIA	IT*	15,97
TELECOM ITALIA	IT*	6,38
TELEFONICA	ES*	24,67
TIM	IT*	11,01
VODAFONE AIRTOU	GB	5,36
▶ DJ E STOXX TCOM P		

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	45
AKTOR SA	GR	20,82
UPONOR -A-	FI*	17,85
AUMAR R	ES*	16,50
ACESA R	ES*	9,41
BLUE CIRCLE IND	GB	5,31
BOUYGUES/IRM	FR*	667
BPB	GB	5,81
BUZZI UNICEM	IT*	9,81
CARADON	GB	2,51
CIMPOR R	PT*	15,78
COLAS/IRM	FR*	196,20
CRH PLC	GB	32,61
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,02
FCC	ES*	17,03
GROUPE GTM	FR*	87,50
HANSON PLC	GB	6,73
HELLBERGER ZE	DE*	72
HELLTECHNODOR	GR	31,84
HERACLES GENL R	GR	31,23
HOCHTIEF ESSEN	DE*	31,40
HOLDERBANK FINA	CH	1352,26
IMERYS/IRM	FR*	142
ITALCEMENTI	IT*	11,41
LAFARGE/IRM	FR*	103,60
MICHANIKI REG.	GR	15,33
TARMAC	GB	9,39
PILKINGTON PLC	GB	1,42
RMC GROUP PLC	GB	13,03
RUGBY GRP	GB	2,28
SAINT GOBAIN/R	FR*	160,80
SKANSKA -B-	SE	35,52
SUPERFOS	DK	21,49
TAYLOR WOODROW	GB	2,10
TECHNIP/IRM	FR*	112,70
TITAN CEMENT RE	GR	49,81
WIENERBAU STOF	AT*	20,29
WILLIAMS	GB	4,73
▶ DJ E STOXX CNST P		

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR/IRM	FR*	40,50
ADIDAS-SALOMON	DE*	65,50
AIR FCE	FR*	17,92
AIRTOURS PLC	GB	5,74
ALITALIA	IT*	2,13
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	18,71
BANG & OLUFSEN	DK	34,92
BARRATT DEV PLC	GB	3,60
BEAZER GROUP	GB	2,10
BENETTON GROUP	IT*	2,22
BERKELEY GROUP	GB	9,90
BRITISH AIRWAYS	GB	5,72
CLUB MED/IRM	FR*	110,10
COMPASS GRP	GB	12,77
DT.LUFTHANSA N	DE*	20,90
ELECTROLUX -B-	SE	23,78
EMI GROUP	GB	12,04
EURO DISNEY/IRM	FR*	0,90
G WIMPEY PLC	GB	1,63
GRANADA GROUP	GB	10,39
HERMES INTL	FR*	142,10
HPI	IT*	1
HUNTER DOUGLAS	NL*	24,65
KLM	NL*	25,14



HILTON GROUP	GB	2,74
LVMH/IRM	FR*	423
MOULINEX/IRM	FR*	9
NCL HLDG	NO	4,61
PERSIMMON PLC	GB	3,51
PREUSSAG AG	DE*	50,50
RANK GROUP	GB	2,87
SAIRGROUP N	CH	208,85
SAS DANMARK A/S	DK	10,34
SEB/IRM	FR*	83
SODEXO ALLIANC	FR*	156,50
THE SWATCH GRP	CH	1016,36
THE SWATCH GRP	CH	208,23
WWW.UK UNITS	IR*	1
WILSON BOWDEN	GB	9,35
WOLFORD AG	AT*	37,11
▶ DJ E STOXX CYC GP		

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	37,78
AVENTIS/IRM	FR*	55,45
ELAN CORP	GB	27,55
GLAXO WELLCOME	GB	25,85
NOVARTIS N	CH	1353,50
NOVO NORDISK B	DK	132,96
ORION B	FI*	26,80
ROCHE HOLDING	CH	16113,04
ROCHE HOLDING G	CH	11396,88
SANOFI SYNTHELA	FR*	35,90
SCHERING AG	DE*	119,70
SMITHKLINE BEEC	GB	11,60
UCB	BE*	35,90
▶ DJ E STOXX PHAR P		

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	8,95
BG	GB	5,53
BP AMOCO	GB	9,34
BURMASH CASTROL	GB	17,39
CEPSA	ES*	9,54
DORDTSCH PETRO	NL*	4,07
ENI	IT*	5,9
ENTERPRISE OIL	GB	7,36
F.OLSEN ENERGY	NO	9,07
LASMO	GB	1,98
OMV AG	AT*	98,51
PETROLEUM GEO-S	NO	16,41
REPSOL	ES*	21,05
ROYAL DUTCH CO	NL*	58,75
SAPIM	IT*	3,62
SHELL TRANSP	GB	7,82
SMEDVIG -A-	NO	14,05

(Publicité)

VALEURS FRANÇAISES

L'action Moulinex a débuté la journée du mardi 25 janvier par une chute de 6,93 %, à 8,87 euros. La veille, le groupe d'électroménager avait annoncé un nouveau plan de restructuration industrielle accompagné de la suppression de près de 2 000 postes.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 25 JANVIER

Cours relevés à 9 h 50

Liquidation : 22 février

Table of French stock market data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Main table of French stock market data with multiple columns for various companies and their market performance.

Table of international stock market data, including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market data, continuing from the previous section with more stock listings.

ABRÉVIATIONS: B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES: 1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3; # coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 24 JANVIER

Cours relevés à 17 h 35

Table of new market data for various companies, including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Advertisement for 'www.aol.fr' featuring a central graphic with the text 'FAITES DES ÉCONOMIES DE SURLIGNEUR!' and 'Créez votre portefeuille de valeurs gratuitement sur www.aol.fr'.

Table of new market data, continuing from the previous section with more stock listings.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 24 janvier

Table of SICAV and FCP data, including columns for fund names, unit values, and dates.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous section with more fund listings.

Table of SICAV and FCP data, continuing from the previous section with more fund listings.

SCIENCES La Ligue nationale contre le cancer a présenté, mardi 25 janvier, son nouveau programme de recherche pour les années à venir. ● L'OBJECTIF est d'établir la

« carte d'identité moléculaire des tumeurs ». Car c'est sur les connaissances des gènes spécifiques des tumeurs et de leurs programmes de prolifération cellulaire que s'appuie-

ront les futures recherches diagnostiques et thérapeutiques. ● SELON JEAN WEISSENBACH, directeur du Centre national de séquençage au génopôle d'Evry, les outils néces-

saires à cette recherche ne sont pas encore tous fonctionnels en France, mais la mise en route du programme donnera un coup d'accélérateur à leur développement. ● IL S'AGIT no-

tamment des puces à ADN, véritables petits laboratoires de biologie moléculaire constitués d'une puce informatique sur laquelle sont greffés des composants biologiques.

La France veut dresser la carte d'identité moléculaire des tumeurs

La Ligue nationale contre le cancer lance un programme de recherche doté d'un budget de 60 millions de francs pour préciser les caractéristiques essentielles des tumeurs. Son but : les classer de manière fine afin de leur appliquer ensuite un traitement adapté

C'EST UN PROGRAMME d'aide à la recherche de très grande ampleur que la Ligue nationale contre le cancer a présenté mardi 25 janvier. On serait tenté de dire que la Ligue, « à son tour », s'engage dans le soutien à un vaste programme de recherche fondamentale et médicale. Son nouveau programme rappelle celui lancé par l'Association française contre les myopathies lorsque celle-ci a établi les cartes du génome humain. Ici, ce sont les cartes d'identité moléculaire des tumeurs malignes humaines que l'on cherche à établir. Il s'agit d'une étape incontournable pour mieux comprendre les mécanismes du cancer et proposer à chaque malade un traitement adapté à son cas.

« Cette recherche devient soudain possible grâce à la connaissance détaillée des gènes humains dont l'ébauche devrait être complète au printemps de cette année. La France n'est pas seule à se lancer dans cette course, les Etats-Unis et le Japon s'y sont déjà engagés. Le but affiché de la Ligue, en proposant ce programme, est rien

moins que de faire passer la connaissance des cancers et leur traitement du Moyen Age à l'époque moderne », commente avec enthousiasme le professeur Gilbert Lenoir, directeur scientifique de la Ligue.

ÉTABLIR UN CLASSEMENT PRÉCIS

La distinction entre les tumeurs d'un même organe repose actuellement sur des critères morphologiques, biochimiques ou cytogénétiques, mais, le plus souvent, elle n'est pas possible selon ces seuls critères. Or, il apparaît de plus en plus clairement que, par exemple, les cancers du sein représentent un ensemble très hétérogène, et que les moyens actuels sont insuffisants pour les distinguer et prévoir le traitement le mieux adapté.

« L'objectif de ces observations est de créer une carte d'identité de chaque tumeur, c'est-à-dire d'identifier tous les paramètres génétiques qui font qu'une cellule cancéreuse est différente des autres, et de mieux savoir comment elle fonctionne », précise le professeur François Sigaux, hématologue à l'hôpital

Saint-Louis à Paris et membre du comité de direction scientifique de la Ligue, initiateur et coordinateur de ce programme. La caractérisation de l'ensemble des tumeurs au niveau moléculaire devrait permettre de les classer en grands types et en sous-types, un préalable à une recherche thérapeutique beaucoup mieux ciblée.

Le projet actuel comporte deux volets : l'analyse du génome et celle du transcriptome de tumeurs bien caractérisées sur le plan clinique. L'étude de leur génome dévoilera des gènes de cancer spécifiques de chacune des tumeurs. Il est, en effet, très fréquent que la cancérogenèse survienne après perte d'un gène suppresseur de tumeur, emporté avec tout un fragment de chromosome.

UN BESOIN DE STANDARDISATION

La cancérogenèse peut aussi survenir après amplification d'un gène de prolifération par copie en de nombreux exemplaires dans le génome de ce gène. L'étude du transcriptome - l'expression des gènes telle qu'elle se produit dans les cellules tumorales - permettra en outre de distinguer le fonctionnement des cellules tumorales de celui des cellules normales et conduira à la compréhension du processus de cancérisation en jeu dans le type de tumeur considéré.

Ultérieurement, il faudra aussi caractériser le protéome des tumeurs, c'est-à-dire les protéines issues de la traduction de ces gènes qui sont les éléments actifs dans les cellules et transmettent, à l'intérieur de la cellule, et jusqu'au noyau, le signal de prolifération.

Mais les méthodes d'analyse des protéines ne sont pas encore assez

robotisées et reproductibles. Car c'est là une des caractéristiques majeures de ce programme : que toutes ces études, où qu'elles aient lieu, soient suffisamment standardisées pour pouvoir être comparées l'une à l'autre et venir enrichir une base de données informatisée compatible avec celles en cours de constitution aux Etats-Unis, au Japon et dans les autres pays européens.

La révolution des biopuces

Les puces ADN (biopuces) sont un outil révolutionnaire pour identifier et doser les constituants d'un mélange complexe d'ADN ou d'ARN, les deux principales macromolécules impliquées dans l'expression du programme génétique. Elles se composent d'un support analogue aux puces informatiques sur lequel on dépose des composants biologiques.

Les molécules d'ADN et d'ARN étant formées d'une succession de quatre bases, A, C, G et T, chimiquement complémentaires deux à deux (dans la double hélice d'ADN, A est toujours face à T, C face à G), chaque brin d'acide nucléique possède son brin complémentaire. C'est l'ADN complémentaire (ADNc) des ARN qui forme la base des biopuces qui vont être utilisées pour le programme de cartographie moléculaire des tumeurs. La puissance de la technique découle du nombre de gènes présentés sur la puce. Les premiers résultats obtenus par Patrick Brown (Stanford, Californie) et Eric Lander (MIT, Massachusetts) ont démontré l'efficacité d'une telle méthode.

Le projet que se propose de diriger la Ligue va structurer un réseau de centres déjà impliqués dans ce type de projet, soit qu'ils participent à des programmes de génomique, soit qu'ils soient spécialisés dans l'étude moléculaire des tumeurs malignes, soit encore qu'ils soient engagés dans une recherche technologique sur les biopuces.

En effet, seules les biopuces permettent de comparer les génomes sur une grande échelle. Leur utilisation est absolument indispen-

sable à ce type de projet, dans lequel des dizaines de milliers de gènes doivent être comparés. L'effort de la Ligue se décompose en trois volets successifs et complémentaires : la création d'un réseau structurant de centres experts qui développent et mettent à disposition les outils techniques adaptés ; le soutien à des projets scientifiques coordonnés portant sur les thèmes prioritaires de la Ligue et

des centres anticancéreux, médecins, anatomo-pathologistes et hématologistes, quant à eux, définiront les projets précis car ils disposent d'un bien très précieux, des collections de tumeurs bien répertoriées et dont les correspondances cliniques sont scrupuleusement précisées.

Enfin, le volet informatique est encore, en France, le parent pauvre de la recherche génétique. Le manque d'informaticiens de haut niveau est mondial, mais les gros salaires proposés par les compagnies qui en ont besoin n'incitent pas à rester dans le domaine public.

CHOISIR DES PRIORITÉS

Un premier appel d'offres lancé en octobre et dont les résultats ont été étudiés il y a quelques jours a permis de recruter les premiers centres les mieux préparés à cette recherche, notamment à Strasbourg, Marseille, Montpellier, Paris et Evry. Au cours des trois prochains mois, la Ligue et ces centres tenteront d'établir quelle est la meilleure stratégie à suivre. Ils mettront au point les systèmes permettant une totale reproductibilité de centre à centre, définiront la structure que devra revêtir la future base de données, et décideront quelles tumeurs seront étudiées prioritairement.

Cette étape franchie, un nouvel appel d'offres sera lancé en avril pour accueillir de nouveaux projets susceptibles de se couler dans le moule défini. La Ligue prévoit un financement global du projet de 60 millions de francs (9,15 millions d'euros) sur trois ans.

E. Bx.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN WEISSENBACH

1 Vous êtes directeur du Centre national de séquençage au génopôle d'Evry. Est-il justifié que la Ligue nationale contre le cancer lance ce lourd programme de recherche alors que d'autres pays, en particulier les Etats-Unis, ont démarré bien avant la France ?

Nous avons effectivement un léger retard par rapport aux Etats-Unis, mais il est rattrapable. Notre meilleur atout pour nous lancer est la qualité de nos collections d'échantillons de tissus cancéreux. Si nous ne les exploitons pas nous-mêmes, les chercheurs étrangers sont prêts à les acheter car tout le monde s'engouffre dans la même voie. En revanche, si nous ne mettons pas en route ce programme, la recherche biologique française serait marginalisée.

2 Possédez-vous sous une forme utile (ADN complémentaire) l'ensemble des gènes humains nécessaires à ce projet ?

Notre banque d'ADN complémentaire (ADNc) est riche de près de 10 000 éléments. Elle est aujourd'hui suffisante à la validation initiale du projet. Elle sera disponible très rapidement, et sera distribuée par le Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH-Fondation Jean-Dausset). En revanche, elle ne suffira pas pour l'ensemble du projet. Il faut constituer ou acquérir une banque

d'ADNc plus importante que celle que nous possédons actuellement. Des négociations sont en cours avec les fournisseurs potentiels, publics ou privés. Une fois l'acquisition faite, il faudra encore valider sa qualité.

3 Quels sont les problèmes techniques restant à résoudre ?

Il nous faut créer une industrie de biopuces performantes, permettant de réduire les coûts de ces outils. On ne peut pas acheter les biopuces toutes faites proposées par l'industrie américaine qui sont beaucoup trop chères pour un projet de cette ampleur. Mais on ne peut pas s'en passer. La comparaison de milliers de gènes rend indispensable l'automatisation et la standardisation, qui seule permet de comparer les résultats entre plusieurs laboratoires et d'enrichir une base de données commune. Il faut aussi renforcer le pôle bio-informatique. Le traitement informatisé des résultats, dont la nécessité est là encore absolue, demande de développer de nouveaux modèles capables de distinguer des profils génétiques caractéristiques parmi les différents échantillons de cellules cancéreuses. Ce sont là des programmes très complexes qui auront à gérer des quantités énormes de comparaisons. Cela dit, je n'ai pas de souci. Nous apprendrons en marchant !

Propos recueillis par Elisabeth Bursaux

Un programme qui sort la Ligue de son habituelle discrétion

LONGTEMPS, la Ligue a été une vieille dame discrète. Mais aujourd'hui, cette organisation caritative créée en 1918, qui fut la première à associer malades et médecins, lance en fanfare un programme qui mobilisera tout ce que la France a de meilleur en recherche médicale et génétique. Son but : établir la carte d'identité moléculaire des tumeurs.

Face aux talents de communication de l'Association de recherche sur le cancer (ARC), la Ligue semblait vieillotte et assoupie. Mais, forte de 630 000 adhérents organisés en 101 comités départementaux et de 30 000 bénévoles - y compris les membres dirigeants de l'association et du conseil d'administration -, elle n'a jamais cessé d'œuvrer au cours des six dernières années. Elle a trois priorités : agir pour et aux côtés du malade pendant et après la maladie ; renforcer les actions d'information et de prévention ; soutenir la recherche en son sein et la valoriser sur le terrain.

« Les malades ont plus besoin que jamais d'être aidés et écoutés », constate Henri Pujol, président de la Ligue. A la suite des Etats géné-

raux des malades du cancer, nous avons publié le Livre blanc "Les malades prennent la parole". La conclusion des malades : "bien soignés, maltraités". » La Ligue se doit donc d'obtenir des pouvoirs publics un système de soins qui change et s'humanise mais aussi d'imprégner les médecins et les chercheurs du caractère d'urgence de leurs travaux. D'où l'organisation, en novembre 2000, de seconds Etats généraux des malades atteints de cancer, avec pour objectif de préciser les actions à mettre en place en faveur des malades et de faire le point sur les revendications présentées par la Ligue aux pouvoirs publics.

TROIS URGENCES

Autres volets d'intervention de la Ligue : l'information et la prévention. Les actions de dépistage sont préparées au mieux par une information permanente et des groupes de parole. « Au point qu'il est de plus en plus difficile de montrer statistiquement l'efficacité du dépistage de masse : une grande partie de la population, même si elle n'est pas encore incluse dans les ac-

tions de dépistage des pouvoirs publics, est déjà informée et suivie par son médecin ; ainsi les tumeurs sont décelées plus tôt et les taux de survie s'élèvent », insiste le professeur Pujol.

Dans le domaine de la recherche, les mots d'ordre de la Ligue sont : « Urgence de chercher, urgence de trouver, urgence de soigner. » C'est le but du programme « Cartes d'identité des tumeurs », lancé par le directeur scientifique de la Ligue, le professeur Gilbert Lenoir, entouré de son conseil scientifique (François Sigaux, de Paris, Jean-Pierre Armand, de Villejuif, Marc Bonneville, de Nantes, François Amalric, de Toulouse, Jean-Marc Lhoste, de Montpellier). Ce programme s'appuiera très largement sur les génopôles. Ces centres de ressources pour la recherche biologique et médicale devraient créer et standardiser les outils. Les meilleurs centres de cancérologie en auront besoin pour développer, en réseau, leur recherche axée plus spécifiquement sur les tumeurs et les organes qu'ils ont pour mission de prendre en charge.

E. Bx.

Le Monde TROISIEME SEMAINE DU GRAND CONCOURS L'ANNÉE DU SIÈCLE France Inter

COMMENT PARTICIPER ?

Vous avez jusqu'au lundi 31 janvier pour découvrir l'événement du siècle qui se cache derrière le titre suivant : "Lauriers en gélatine". Aidez-vous de l'indice du jour ci-dessous pour trouver son nom puis recherchez sa date exacte dans le cahier spécial jeu paru dans *Le Monde* daté du 9-10/01/00, disponible chez votre marchand de journaux.

3 INDICES PAR JOUR !

Le 1^{er} indice paraît dans les pages du *Monde*, le 2^e sur le site www.lemonde.fr et le 3^e sur *France Inter* entre 7 h et 9 h. Vous pouvez envoyer 1 réponse par participant et par jour, maximum, avant le lundi 31 janvier, sur bulletin ou papier libre, collé sur dos de carte postale.

PLUS D'UN MILLION DE FRANCS DE PRIX À GAGNER !

Gagnez cette semaine : 1^{er} Prix : 1 Twingo Pack. 2^e Prix : 1 PC multimédia Pentium III, 500 Mhz. 3^e prix : 1 week-end à St-Petersbourg pour 2 personnes dans un hôtel 5*. 4^e prix : 1 téléviseur 16/9 82 cm Thomson. Du 5^e au 10^e prix : 6 appareils photos numériques Fuji MX-2900. Du 11^e au 100^e prix : 90 radios cassettes Thomson.

Bulletin réponse 3^e semaine -

Inscrivez ici en lettres majuscules le nom de l'événement de la semaine à trouver,

le jour, le mois et l'année

QUESTION SUBSIDIAIRE pour départager les ex aequo, devinez le tirage du *Monde* daté du 28/01 :

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

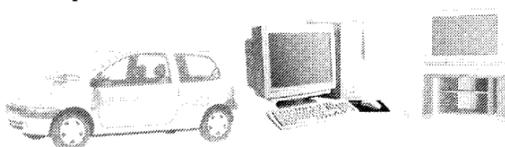
SIGNATURE* ABONNÉ NON

A compléter en totalité et renvoyer sur *France Inter* jusqu'au jeudi 27/01 dernière levée postale, à :

L'ANNÉE DU SIÈCLE / BP 460 / 77838 OZOIR LA FERRIÈRE cedex.

selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. *signature des parents pour les mineurs.

Après 6 ans de réclusion, ils dévoilaient enfin leur bobine.



Les chantiers du XXI^e siècle selon l'Académie des sciences

Les scientifiques saisis par le président de la République lui ont remis leur rapport. Trois questions ont été examinées : l'accès au savoir ; la planète et son environnement ; la compréhension du vivant et l'amélioration de la santé

Le 21 janvier 1997, le président de la République, Jacques Chirac, avait adressé une lettre à Jacques-Louis Lions, alors président de l'Académie des sciences, pour lui demander d'éclairer notre société sur trois domaines

majeurs : le traitement informatique du savoir, la connaissance de notre planète et la compréhension du vivant. Les trois groupes de travail désignés pour passer en revue ces questions, sous l'autorité des onze personna-

lités scientifiques du Comité 2000, viennent d'achever un rapport d'un peu plus de 300 pages dont le premier exemplaire a été remis mardi 25 janvier au président Chirac. Trois chapitres le composent : l'accès de tous

à la connaissance modelé par la mutation technologique du multimédia ; la préservation du cadre de vie qui doit s'accompagner d'une transition vers un développement durable ; et l'amélioration de la santé.

Assurer l'accès de tous au multimédia

SE PENCHANT sur la question de l'« accès de tous à la connaissance », l'Académie des sciences reconnaît le rôle majeur joué par Internet malgré l'état encore « rudimentaire » des outils de recherche de l'information. La docte assemblée rappelle aux pouvoirs publics leur devoir d'assurer « l'accès équitable de chacun au réseau, un peu comme l'accès universel au téléphone a été la responsabilité de la collectivité dans le passé ». Elle stigmatise le problème du coût de connexion à Internet en estimant que les tarifs téléphoniques ne devraient pas servir de référence et remarque que « le prix d'acquisition et d'utilisation de la télévision dans un foyer a permis son déploiement universel ».

L'Académie des sciences a également analysé les impacts possibles de l'informatique sur l'enseignement. Dans ce domaine, elle

prône l'instauration de « méthodes inspirées du soutien à la production audiovisuelle » afin d'aider la « production de matériel pédagogique ». Une position qui s'inspire des propositions du député (PS) Patrick Bloche. Il s'agit de favoriser le développement par des entreprises françaises de supports multimédias dédiés à l'éducation. Une stimulation répondant à la nécessité de fournir aux écoles des outils pédagogiques modernes tout en évitant que ces derniers proviennent exclusivement des sociétés américaines qui dominent cette activité.

L'Académie des sciences souligne la nécessité d'introduire très tôt dans les écoles les moyens « d'animation et d'interaction, très naturels pour les jeunes, habitués aux jeux vidéo ». Mais le rapport insiste également sur le besoin d'expérimentation de ces nou-

velles méthodes et prône une l'analyse scientifique des succès comme celle des échecs. Les enseignants ne sont pas mis à l'écart. L'Académie conseille de « favoriser les initiatives individuelles ou collectives » ainsi que les « échanges » entre les professeurs.

Conscients de l'importance du chantier qui attend la France, les rapporteurs préconisent « une mobilisation de la collectivité » afin de généraliser la numérisation des « textes de toute nature » qu'ils soient littéraires, scientifiques ou techniques. Ils appellent également à un effort de normalisation dans ce domaine. En conclusion, l'Académie des sciences estime que « la société de l'information n'est pas une denrée marchande ». Pour l'établir, les efforts de tous sont nécessaires.

M. Al.

Comprendre le vivant et améliorer la santé

« LES PROGRÈS de la médecine ont été tellement considérables au cours de ces cinquante dernières années qu'a pu être accréditée chez nombre de nos concitoyens l'idée que chacun avait droit à la santé », écrit en préambule Jean-François Bach, professeur à l'université René-Descartes, dans le rapport de l'Académie. Même si d'énormes avancées ont été faites dans le diagnostic et le traitement des maladies, de très nombreuses affections restent encore à guérir. Mais le plus grand défi du siècle à venir sera l'égalité de l'accès aux soins.

Trois autres l'accompagnent : le vieillissement, les maladies infectieuses et parasitaires émergentes et réémergentes, et enfin les maladies orphelines. « Le processus du vieillissement est aussi mystérieux que l'ont été pendant longtemps les mécanismes de l'hérédité ou les infections », écrit Etienne-Emile Baulieu, professeur au Collège de France. « Vieillir relève à la fois de mécanismes intrinsèques qui paraissent inéluctables (...) et de causes extrinsèques qui (...) peuvent être compensées et aménagées ». La recherche en gérontologie a donc beaucoup à gagner. Mais l'importance de la prévention est primordiale, même si son champ d'application est encore très limité.

En ce qui concerne les maladies infectieuses, « une

trentaine de nouveaux agents pathogènes ont été identifiés ces vingt dernières années », constate Philippe Sansonetti, de l'Institut Pasteur à Paris. La recherche, tant microbiologique qu'épidémiologique et industrielle, demande dans ce domaine de très gros efforts. Quant aux maladies nosocomiales – infections contractées à l'hôpital –, les rapporteurs rappellent qu'elles sont la quatrième cause de mortalité en France.

Les maladies orphelines, très nombreuses, sont celles qui touchent moins de cinq habitants sur dix mille. En conséquence, la recherche industrielle ne s'y intéresse guère, bien qu'elles affectent, collectivement, un grand nombre de personnes. En Europe, vingt-cinq millions de personnes sont atteintes de maladies rares, soit 6 % de la population. Très souvent graves, celles-ci « ont un impact considérable sur l'environnement familial du patient », souligne Jean-Louis Mandel, généticien à Strasbourg. Elles posent de gros problèmes de prise en charge et demandent « la création de centres multidisciplinaires spécialisés par maladie ou groupe de maladies (...) qui servent de centres de référence et de recherche clinique et thérapeutique ».

E. Bx.

Des chercheurs modélisent la chaîne du froid pour améliorer la sécurité alimentaire

LA RÉCENTE ÉPIDÉMIE de listériose qui a causé la mort de deux personnes en France pose le problème de la chaîne du froid dans la filière agroalimentaire (Le Monde du 13 janvier). Un programme de recherche associant le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (Cemagref), l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), l'École nationale vétérinaire de Lyon (ENVL), ainsi que les groupes Danone et Auchan, pourrait contribuer à une meilleure maîtrise des risques d'infection microbienne des produits distribués sous régime froid.

La question est d'autant plus sensible que les aliments « frais » représentent la moitié de la consommation des ménages. La réglementation nationale est, en la matière, une des plus strictes au monde. Elle fixe les températures maximales qui doivent être respectées, depuis le producteur jusqu'au consommateur, en fonction du type de denrée : 2 °C pour les poissons et les crustacés, 4 °C pour les préparations à base de viande et les légumes crus, 8 °C pour les produits laitiers frais... Pourtant, si des affections comme le botulisme, souvent mortel, ont quasi disparu, d'autres toxi-infections d'origine alimentaire sont en légère recrudescence.

Les autorités sanitaires y voient plusieurs raisons : de nouvelles pratiques de consommation, le vieillissement de la population entraînant une moindre immuno-résistance globale, mais aussi l'évolution de certains micro-organismes bactériens vers des formes plus résistantes et plus virulentes. Surtout, note le Cemagref, « des insuffisances sont régu-

lièrement constatées dans la chaîne du froid ». Or, celui-ci ralentit le développement des bactéries comme *Listeria monocytogenes* sans les tuer – elles ne sont éliminées que par la cuisson –, si bien qu'une rupture de cette chaîne peut provoquer une augmentation rapide de la charge microbienne.

Les chercheurs s'intéressent plus particulièrement aux maillons faibles que constituent les opérations de chargement et de déchargement des palettes d'aliments, entre les ateliers de fabrication, les entrepôts de stockage, les plates-formes de distribution et les présentoirs des points de vente. Le programme de recherche en cours, qui fait suite à un appel d'offre du ministère de l'agriculture, vise à déterminer l'impact des variations de température tout au long de ce circuit sur le taux de contamination des produits frais.

DES FRIGOS TROP CHAUDS

Dans un premier temps, décrit Evelyne Derens (Cemagref), des mesures de température ont été effectuées sur des lots de pizzas (dont les lardons sont susceptibles de receler des souches de *Listeria*), suivis depuis l'usine jusqu'aux rayons réfrigérés des magasins. Ces données expérimentales ont servi à « nourrir » un modèle de transferts thermiques. Cette simulation numérique est moins simple qu'il y paraît : les algorithmes doivent intégrer les différents modes d'échange de chaleur, les lois de la mécanique des fluides mises en jeu par les divers types de circulation d'air froid (convection naturelle ou forcée), mais aussi la distribution inégale des températures au sein de l'ensemble hétérogène que constitue une palette ali-

mentaire. D'autres observations, sur des caquettes de fruits empaquetées, montrent que l'écart de température peut atteindre cinq degrés en l'absence de système de circulation interne d'air réfrigéré.

Dans une deuxième étape, ce modèle thermique sera couplé à un modèle de croissance microbienne mis au point par l'Afssa et l'ENVL, afin de déterminer, en fonction des fluctuations de température et de leur durée, le danger de contamination. « A terme, espère Evelyne Derens, ces outils de prédiction permettront de mieux adapter les circuits et les pratiques logistiques afin de limiter les risques sanitaires ».

Reste le maillon le plus fragile de la chaîne du froid alimentaire : le consommateur lui-même qui, par des pratiques inadaptées, peut ruiner les efforts réalisés en amont. Le Cemagref s'est associé à une enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credec), menée auprès de 130 foyers. Elle montre que la température moyenne des denrées conservées dans les réfrigérateurs domestiques est de 6,5 °C, soit 2,5 degrés de plus que la limite fixée pour les préparations à base de viande. Les modèles les plus fiables resteront donc inefficaces sans une meilleure information des usagers. En attendant, et à titre de prévention, le gouvernement souhaite que la date limite de consommation des « produits carnés travaillés après cuisson » – comme les rillettes – soit ramenée de 42 à 29 jours après leur sortie d'usine. Une précaution que les industriels ont eux-mêmes jugée de salut public.

Pierre Le Hir

Nouveau retard dû aux Russes pour la station spatiale internationale

LE LANCEMENT du troisième élément (Zvezda) de la Station spatiale internationale (ISS) dont deux modules, mis en orbite en novembre et décembre 1998, croisent actuellement au-dessus de la Terre, a été reporté au moins jusqu'à la fin juillet. Ce nouveau report fait suite à la perte en vol, en juillet et octobre 1999, de deux lanceurs russes Proton identiques à celui chargé d'emporter Zvezda. Ces échecs seraient dus à des problèmes de fabrication sur le deuxième étage, que les Russes ne pensent pas résoudre avant juin. Ces reports successifs, dix-huit mois en tout, ne font pas l'affaire de la NASA, l'agence spatiale américaine envisageant d'envoyer à la mi-mars un équipage à bord d'une navette pour changer un certain nombre d'équipements sur les deux modules déjà en orbite. Le module russe Zarya arrive en effet en fin de vie et réclame notamment le remplacement de ses batteries. Par ailleurs, les Russes se proposent de lancer en direction de leur vieille station Mir un vaisseau cargo fin janvier, puis un nouvel équipage fin mars.

DÉPÊCHE

■ **PLANÉTOLOGIE : la construction de la sonde Mars-Express** a été formellement décidée par l'Agence spatiale européenne. L'engin, construit par la société franco-britannique Matra Marconi Space, devrait être lancé en juin 2003 par une fusée Soyouz-Fregat. Mars-Express devrait arriver six mois plus tard en orbite martienne, d'où elle devrait tenter de détecter des traces de vie et d'eau. Elle devrait libérer, à cette occasion, un petit atterrisseur baptisé Beagle-2.

P. L. H.

Aller vers un développement durable alliant économie et environnement

« **SUBSTITUER** à la démarche de préservation du cadre de vie la notion plus dynamique et ouverte de transition vers le développement durable » : c'est dans cette logique que l'Académie des sciences inscrit ses recommandations sur la connaissance de la planète et le cadre de vie.

« Nous sommes aujourd'hui dans une perspective bien différente de celle qui prévalait jusque dans les années 80, observe-t-elle. Les prévisions démographiques restent en croissance, mais celle-ci ne cesse d'être revue à la baisse. Il est donc possible de se placer hors du champ des catastrophes inévitablement liées aux croissances exponentielles et d'envisager l'avenir sous l'aspect de la transition vers le développement durable ».

Aux yeux des rapporteurs, un des « problèmes planétaires majeurs » est le changement climatique lié à l'effet de serre. Il appelle selon eux une triple réponse : une science de la prévision climatique « affinée », un droit international, aujourd'hui « très dominé culturellement par les Etats-Unis », enfin, un contrôle sans lequel « beaucoup de règlements ou d'accords ne peuvent que rester inappliqués ».

D'autres problèmes généraux sont pointés : les menaces pesant sur les ressources en eau, l'évolution des villes vers de grands bassins urbains complexes, l'impact des matériaux ou des procédés industriels sur l'environnement, la

biodiversité et les choix énergétiques. Dans ce domaine, l'Académie estime nécessaire de « travailler de façon très ouverte sur les quatre groupes de technologies qui joueront un rôle au siècle prochain » : énergies fossiles, nucléaire, énergies renouvelables, contrôle des émissions de CO₂.

NE PAS DIABOLISER LA SCIENCE

La mise en avant de la notion de développement durable, soulignent les académiciens, devrait avoir pour effet « un retournement conceptuel » mettant fin au traditionnel antagonisme entre économie et environnement. Toutefois, rappellent-ils, « notre connaissance des mécanismes qui régissent l'évolution de la planète est encore balbutiante ». Et d'appeler aussitôt à un vigoureux effort de recherche publique et des « investissements lourds », notamment dans des réseaux de détection, d'observation et de mesure, ainsi que la modélisation numérique.

Les académiciens mettent enfin en garde contre « une certaine forme d'obscurantisme, au nom du principe de précaution » : « Pour que la société puisse agir avec raison, il convient de mettre en garde nos concitoyens contre une diabolisation de la science. (...) Il appartient aux scientifiques de garantir la transparence et l'éthique de leur action ».

Manière de voir
Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Soixante guerres en dix ans

■ Nouvelle ère, par **Ignacio Ramonet**. ■ Un cadre pour le XXI^e siècle, par **Ignacio Ramonet**. ■ Kosovo, leçons d'une guerre, par **Gabriel Kolko**. ■ Washington rêve d'une arme absolue, par **Paul-Marie de La Gorce**. ■ Faillite occidentale dans les Balkans, par **Xavier Bougarel**. ■ Sale guerre en Tchétchénie, par **Jean Radvanyi**. ■ Succession sur fond d'impasse en Azerbaïdjan, par **Vicken Cheterian**. ■ L'Asie centrale en voie de talibanisation, par **Ahmed Rashid**. ■ Comment Chypre fut épurée, par **Niels Kadritzke**. ■ L'Irlande du Nord au tournant, par **Robbie McVeigh**. ■ Inde-Pakistan, le bras de fer, par **Philip S. Golub**. ■ Massacre annoncé au Timor-Oriental, par **Noam Chomsky**. ■ La paix selon Ehoud Barak, par **Amnon Kapeliouk**. ■ Israël, une société qui se défait, par **Dominique Vidal** et **Joseph Algazy**. ■ Le Liban sud résiste, par **Walid Charara** et **Marina Da Silva**. ■ Lente agonie en Irak, par **Alain Gresh**. ■ Les Etats-Unis au secours de Luanda, par **Augusta Conchiglia**. ■ La Sierra Leone mutilée, par **Elizabeth Blunt**. ■ Rebelles et parrains se partagent le Congo, par **Colette Braeckman**. ■ Ethiopie-Erythrée, un conflit meurtrier, par **Alain Renon**. ■ En Amérique latine, le grand retour de Washington, par **Enrique Vigil**. ■ Après négociations en Colombie, par **Pascal Drouhaud**. ■ Chiapas, un combat pour la dignité, par **José Saramago**. ■ Droit d'ingérence, par **Dominique Vidal**.

Avec de nombreuses cartes, chronologies, bibliographies (y compris les sites Internet) et un important glossaire.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Le franco-sushi

Au Shozan, une tentative « très correcte » de métissage entre le Japon et la France

LE CRU a toujours fait froid aux Français. Hormis pour Bataille, qui ne peut se détacher de cette photo de supplicié chinois extatiquement découpé en cent morceaux, l'Orient de l'extrême tardera à s'installer dans nos habitudes de table. Les subtilités du tranchage à vif ne faisaient pas vraiment partie de nos mœurs. Nous étions plutôt ragoût, plutôt daube.

Quand les Japonais entrent dans la capitale, leurs coutelas aiguisés à toutes les provocations, un petit nombre de curieux insouciant s'étaient portés vers ces manières barbares et distinguées qu'avaient les nouvelles lames de découper la viande et le poisson selon des longitudes jusqu'ici encore ignorées. Après s'en être amusé, on finit par y prendre goût et puis bientôt par en prêcher les vertus sous l'évidence que le cuisinier avait ses limites et le saignant son intérêt.

L'affaire fut longue à conclure. D'un côté les fraîchement convertis, de l'autre les refusants, braqués contre ces mauvaises façons de céder à des étrangetés grand-guignolesques. La province, celle de Castelnau, de Brioude, de Colmar et de Nogent-sur-Marne, priaient pour que ces Parisiens égarés regagnent le giron national en cessant de se prendre pour des envoyés spéciaux de la cour impériale.

Profondément, le malentendu existe toujours, et les enseignes nippones même banlieusardes sont encore rares, ce qui n'empêche pourtant pas l'avancée du sushi et du sukuyaki sur le damier d'un exotisme de moins en moins lointain. De snobs de palais ou d'originaux pervers, comme on les imaginait, les premiers fréquenteurs d'Issé, du Takara ou du Kinugawa peuvent aujourd'hui avouer sans honte leur attirance non démentie pour les excès soyeux et

violents de cette cuisine haute en fadeur et courte en explications.

Trois sauces, la mer, quelques arpents de pâturages, dix légumes : mille plats. La gestuelle de l'ornementation fait le reste. Il faut avoir assisté à une *master class* de premier trancheur pour commencer à comprendre les différentes stances de l'esthétique du démembrement. Ici, une dorade royale, certifiée morte - rassurons la SPA - et cependant encore très présente, très attentive ; l'œil clair sur son découpeur. Lui la surveille aussi. Deux gouteurs. Avec une précision d'orfèvre en poisson, il va lui ménager le minimum de tourments dans le maximum de parades savantes. Géométriquement mis en pièces, mathématiquement démantelé, l'animal était bientôt paré pour le combat.

Trois sauces, la mer, quelques arpents de pâturages, dix légumes : mille plats. La gestuelle de l'ornementation fait le reste

Il ne s'agit pas tout à fait de ce genre d'exercice que l'on pratique au Shozan, mais plutôt de son contraire. Depuis plusieurs années, Jihei Isawa, le propriétaire, tente de mêler les deux cultures, la française et la japonaise, en laissant la première s'inspirer de l'autre par la forme tout en lui conservant une certaine pensée spécifique. La mise au point n'a pas



DESSINS DESCLOZEAUX

vraiment été simple, mais donne aujourd'hui des résultats cocasses et étranges dont on ne peut pas dire qu'ils soient maladroits.

Le restaurant, conçu selon les nouvelles structures architecturales de l'international confidentiel, reçoit un public pas bluffé et assez partageur de ces excentricités qui n'en sont plus depuis qu'il est admis que nous finirons tous dans un paradis multiethnique générique et sans soucis. Tranquille, l'odyssée de l'espace, pourrait-on dire, poursuit sa route, laissant dans sa trace des repères, des bulles, des refuges. Réjouissant.

Ici, aux commandes de l'appareil, un jeune Allemand, Frithjof Wimmer, mécaniste vif, sûrement choisi comme navigateur pour son sens plus européen des fines alliances à venir que celui de ses confrères, et qui mène son affaire avec détermination, sérieux et une très ferme facétie. Une toque à retenir dans la mise au point des popotes du futur.



Il fallait un slogan à l'aventure. Il a été trouvé sur la base toujours apéritive de la diététique : « Pour une union parfaite entre le plaisir et la santé. » C'est dit. Il faut croire le chef. Ainsi doit-on attaquer sans crainte ce sushi d'huîtres étuvées sur lit d'algues fraîches et séchées, riz et vinaigrette au champagne et wasabi. « Très correct », comme disait Boëddieu dans *La Grande Illusion*, à propos d'un cognac de guerre offert par Rosenthal, très correct.

Très convenable aussi l'impertinence de cet autre sushi, de foie gras poêlé au poivre du Sichuan avec chutney de poire, sauce fond de veau, soja et vinaigre balsamique. Pas moins que ce sashimi de saint-jacques et sorbet au saké acidulé de citron vert. Tout ça se tient. Est-ce véritablement franco-japonais, est-ce bien la cuisine de demain promise à nos curiosités écartelées ? Seulement une approche, mais certainement aussi l'une parmi les plus enjouées.

Jean-Pierre Quélin

★ Shozan, 11, rue de la Trémoille 75008 Paris, tél. : 01-47-23-37-32. Carte : 320 F, 48,8 €.

photo prise dans les années 1900, est apposée peu à peu sur toute une gamme de

produits. Eric Vannier cette fois ne fabrique plus, il choisit ses partenaires, impose son cahier des charges et encaisse les royautés. Une gamme d'œufs (avec entre autres des versions bio vendues à prix d'or), des produits laitiers, qui vont de la crème fraîche au camembert en passant par une série de yaourts : tout cela se développe avec plus ou moins de bonheur, selon les fournisseurs. Ainsi, autant les laits emprésurés sont parfaits, autant les desserts aux pommes caramélisées sont décevants. Récemment, des « quiches normandes », des crêpes et des galettes fourrées sont venues rejoindre cette noria de produits. On vend même des œufs brouillés au nom de Poulard, mais pas d'omelette : « Pour celle-ci, explique le dynamique PDG, il faut un tour de main que l'industrie ne peut s'offrir. »

Guillaume Crouzet

★ La Mère Poulard : biscuits, 9 F (1,37 €) environ les 200 g. Œufs bio, 13 F (1,98 €) environ la demi-douzaine.

Les produits de la Mère Poulard

Annette Boutisut sera-t-elle bientôt plus connue que Madonna ? Cette petite paysanne née en 1851 à Nevers était entrée en qualité de femme de chambre au service d'Edouard Corroyer, architecte des Monuments historiques. Elle suivit tout naturellement son employeur quand il lui fut confié la restauration de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Là-bas, elle rencontra Victor Poulard, le fils du boulanger local, l'épousa, et prit en gérance avec lui le restaurant de La Tête d'or. En 1888, ils ouvrirent leur propre affaire. Célèbre pour l'omelette qu'on y confectionne, le restaurant de la mère Poulard existe encore aujourd'hui. C'est même, avec une moyenne de 400 couverts par jour, un des plus fréquentés de France. Toutefois, si vous ne faites pas partie des 3,5 millions de visiteurs qui sont passés au Mont-Saint-Michel en 1999, si vous n'aimez pas l'omelette, vous avez de bonnes chances d'ignorer tout d'Annette Poulard. Cela ne va pas durer : dès le printemps, et à moins de zapper, on n'y coupera pas, car la Mère Poulard va faire sa publicité à la télévision. Pour son

restaurant ? Non, pour ses yaourts, ses biscuits, ses œufs. La Mère Poulard, en effet, n'est plus une restauratrice, c'est avant tout une marque. Comment cela s'est-il passé ? Ses petits-enfants ont vendu en 1975 le restaurant à un garçon de vingt-trois ans, Eric Vannier. Issu d'une famille de médecins, le jeune homme ne met que huit ans à se faire élire maire du Mont-Saint-Michel par les 150 habitants du site, mais c'est vingt ans plus tard qu'il entreprend réellement de faire fructifier cette omelette aux œufs d'or que représente la mère Poulard. Pour les beaux yeux de celle qu'il décrit comme « la mère la plus célèbre du monde, loin devant toutes les mères lyonnaises et les autres », Eric Vannier édifie donc une biscuiterie à quelques kilomètres de là, à Saint-Etienne-en-Cogles (Ille-et-Vilaine). Désormais, Annette Poulard n'est plus seulement sur son rocher, elle est aussi dans les supermarchés. En quatre ans, la sauce prend. Les biscuits sont bons, le succès est là : 15 millions de paquets sont vendus chaque année en France et autant à l'exportation (ils font notamment un malheur au Japon). La tête de la mère Poulard, dessinée d'après une

BOUTEILLE



AOC saint-estèphe

Château Calon-Ségur 1994

■ Au XVIII^e siècle, le président de Ségur, propriétaire du déjà prestigieux Château-Lafite et du non moins célèbre Château-Latour, avait obtenu, par son mariage, le château Calon et son domaine. « Je fais du vin à Latour et Lafite, mais mon cœur est à Calon », disait-il. Il se fit appeler marquis de Ségur-Calon et grava un cœur dans la cour du château, qui figure aussi sur l'étiquette. Le classement de 1855 devait élever Calon-Ségur au rang de grand cru classé. Le domaine a été maintenu dans ses limites anciennes - une soixantaine d'hectares vallonnés et graveleux, ceinturés de murs. L'encépagement - cabernet-sauvignon à 65 %, cabernet franc à 15 % et merlot noir à 20 % - est caractéristique du Médoc. Denise Capbernet-Gasqueton, depuis le décès de son mari, a apporté des modifications sensibles dans l'élaboration de ses vins : sélections plus sévères, utilisation accrue de bois neufs, mais mise en bouteille plus rapide, après dix-huit mois d'élevage (au lieu de vingt-quatre à trente mois auparavant). Le millésime 1994, qui fut longtemps fermé, reste un peu austère avec des notes de truffes et de sous-bois, une expression plutôt rare dans cette propriété. Les vins du domaine sont disponibles chez les cavistes indépendants (FNCI). Ce millésime fait l'objet d'une commercialisation directe à l'occasion de la Saint-Valentin.

★ La bouteille de Château Calon-Ségur 1994, grand cru classé : 220 F, 33,5 €. SCEA Calon-Ségur récoltant, 33180 Saint-Estèphe (commandes par courrier).

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LES COMÉDIENS

■ Pour le public des treize théâtres de 9^e arrondissement de Paris, Gilles Bellot et Charlie Marciano ont conçu leur établissement comme un prolongement du spectacle : une cuisine ouverte, animée, un grand bar où on peut s'installer ou bien simplement grignoter, une rôtissoire. L'ensemble juxtapose des espaces indépendants de brasserie et de restaurant. A la liberté de la forme correspond une cuisine du jour, au retour du marché, présentée sur l'ardoise. Produits de saison, assaisonnements et cuissons précises, c'est le bar de ligne croustillant, la volaille fermière à la rôtissoire, le filet de bœuf au jus de truffe et aussi la tartare d'huîtres ou encore le sashimi de thon, saumon et saint-jacques. Quelques bonnes bouteilles de vins de propriétaires. Service décontracté, aimable et attentif. Dernière commande à minuit. A la carte, compter 230 F, 35 €.

★ 1, rue de la Trinité, 75009 Paris, tél. : 01-40-82-95-95. Fermé samedi midi et dimanche.

LE BISTROT D'À CÔTÉ

■ Michel Rostang expérimente rive gauche une formule nouvelle. Son Bistrot d'à côté a désormais vue sur le large. Petit choix d'huîtres à prix raisonnable, coquillages et crustacés, entrées « terre et mer », poissons de mer, de roche ou de rivière, ce sont les nouvelles catégories d'une carte axée d'abord sur le produit. C'est la nouvelle tendance aujourd'hui. Le chef se fait discret ; la précision l'emporte sur l'amphigouri : « râpé frais de céleri et chair de tourteaux, crème corail et chips de rave ». Moins poétique peut-être, mais délicieux. Quelques plats du jour viennent égayer le grand ordinaire : la cotriade bretonne, par exemple, une délicieuse soupe de poissons blancs, avec laquelle le vigneron du regret Philippe Laurent (domaine de Gramenon 1998) s'accorde à la perfection. Accueil et service diligents. Crêpes au Grand-Marnier flambées en salle. Au déjeuner (un plat, un verre de vin) : 100 F, 15,2 €. A la carte, compter 250 F, 38 €.

★ 16, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, tél. : 01-43-54-59-10. Tous les jours.

Gastronomie

PETROSSIAN RESTAURANT

■ La vogue du caviar date des années 20. Elle est consécutive à l'émigration russe et au négoce des frères Petrossian. C'est Paul Morand qui fait entrer dans la légende ce mets cosmopolite au fin goût de désordre. Armel Petrossian a conservé cette tradition pionnière en offrant à Philippe Conticini, pâtissier follement créatif, de concevoir des plats inspirés de toutes les cuisines qui affluaient de l'Europe du Nord et d'Asie aux confins de l'Empire ottoman et s'y mélangeaient. Variation de formes, de goûts ou de textures avec les blinis, accompagnés d'un tronçon de cabillaud aux épices, d'un suprême de volaille au gingembre et citron ou bien d'un rouget poivré et d'un nem de fenouil confit. Cuisine de « collage », dont la juxtaposition des saveurs est associée délicatement à l'harmonie des couleurs. Travail d'artiste ! Admirable « dégustation » de harengs, de saumon, autant de compositions mirobolantes, servies à l'étage du célèbre traiteur de la rive gauche aménagé en vaste et confortable salle à manger. Formule express : 220 F, 33,5 €. Déjeuner : 270 F, 41,2 €. Dîner : 350 F, 53,4 € (sans caviar !). Voiturier.

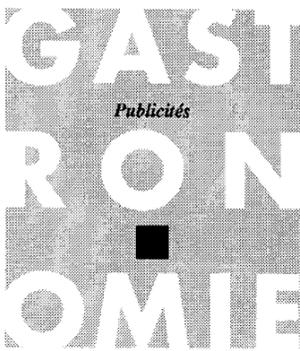
★ 18, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 01-44-11-32-32. Fermé dimanche et lundi.

STELLA MARIS

■ Tateru Yoshino poursuit avec persévérance ce que, chez les musiciens, on appellerait une orchestration nouvelle des grands morceaux du répertoire classique. Il ne s'agit pas d'une tentative de fusion de cuisines française et japonaise, même si le soin apporté au décor de l'assiette, le travail sur les couleurs et l'art de la découpe empruntent au savoir-faire culinaire nippon. Les produits, les goûts recherchés appartiennent à la table d'aujourd'hui, avec ses avancées, ses nouveautés, ses curiosités aussi. Les amuse-bouche font assaut d'audace, avec le carpaccio de maquereau sur lit de fenouil et assaisonnement au vinaigre balsamique, et plus encore avec le nid de pâtes de sarrasin garni de caviar osciètre relevé d'un condorc de jus de tomate crue. Mais le plat le plus étonnant de la carte d'hiver est certainement son interprétation toute personnelle de la tête de veau sauce tortue, un plat du répertoire ancien, presque tombé en désuétude. Depuis Escoffier, la sauce tortue est une infusion de fond de veau et d'herbes aromatiques (sauge, marjolaine, romarin, basilic, thym, laurier et persil), à laquelle on ajoute demi-glace et sauce tomate avant de mettre au point avec le madère et de rectifier avec une pointe de cayenne. Dans la nouvelle interprétation de Tateru Yoshino, la construction s'est faite plus légère. Plus de fond de sauce, mais une expression fine du bouillon de cuisson, à peine lié, qui met en valeur délicatement les chaires si particulières de ce plat, sans oublier les garnitures, l'œuf frit, les croûtons, les olives noires et la julienne de truffe. Du grand art, pour un prix raisonnable. Excellent service. Grande cave. Menu du jour : 175 F, 26,7 €. Dégustation : 480 F, 73,2 €. A la carte, compter 400 F, 61 €.

★ 4, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris, tél. : 01-42-89-16-22. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut



PARIS 4^e

La Brasserie de l'Isle Saint-Louis
Une des dernières Brasseries indépendantes de Paris
55, Quai de Bourbon ☎ 01 43 54 02 59

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.U. jusqu'à 0h30

PARIS 5^e

“Un des restos indiens plus connus” (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 7^e

LA TERRASSE
Face à l'École Militaire, qualité et tradition.
au 1^{er} étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin compris).
Menu prestige à 225 F avec homard.
- Banc d'huîtres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 7^e

Choumieux
SPECIALITE DE CASSOLET ET CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7^e) Tél. ☎ 01.47.05.49.75

PARIS 8^e

FLORA DANICA COPENHAGUE MENU 175 F
salle climatisée
MENU 250 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Ch.-Elysées - 01.44.13.86.26

PARIS 16^e

RESTAURANT JAPONAIS GRILL OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 96 F, Assortiment Sushis 128 F - Fer. Dim.

PARIS 12^e

D'UN SIECLE A L'AUTRE
Pour Fêter le NOUVEL AN CHINOIS
Le 04 Février 2000
ANNEE DU DRAGON
Menu Spécial du 01 FEVRIER au 06 FEVRIER
200 F/Personne
(Porte-Bonheur traditionnel Offert)
LE LYS D'OR - 2, rue de Chaligny Paris 12^e
Tél. : 01.44.68.98.88 - F DIM
LE LYS D'OR - 210, rue de Charenton Paris 12^e
Tél. : 01.44.68.90.00 TLJ et DIM
SAVEUR DE PRINTEMPS - 23, av. du Dr A. Netter Paris 12^e - Tél. : 01.44.68.99.99

Menu
Cocktail maison *****
PLATEAU TRADITIONNEL ROYAL (Assortiment complet d'entrées et de spécialités vapeur) *****
POTAGE DE POISSON ET PÂTE DE SOJA *****
1/2 LANGOUSTE A LA SAUCE IMPERIALE *****
PÂTE AU RIZ MAISON VAPEUR *****
EMINCE DE CANARD NOUILLES SAUTEES *****
DESSERT *****
Un Alcool de Riz ou une coupe de Champagne offert

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE",
renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

Ensoleillé et froid

MERCREDI. Un anticyclone se maintient des îles Britanniques à la France, jusqu'à l'Europe centrale. Il dirige sur notre pays un flux d'est, avec de l'air froid et sec. Une perturbation située en Méditerranée, apportera un peu de pluie sur le golfe du Lion, et un peu de neige dans l'intérieur.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La journée sera placée sous le signe d'un franc soleil, avec un vent d'est à sud-est modéré près des côtes. Les températures maximales avoisineront 3 à 6 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Après dissipation de quelques brumes locales, le soleil sera au rendez-vous. Les gelées seront fréquentes, avec -3 à -7 degrés au lever du jour. L'après-midi, il fera froid, avec -1 à -3 degrés.

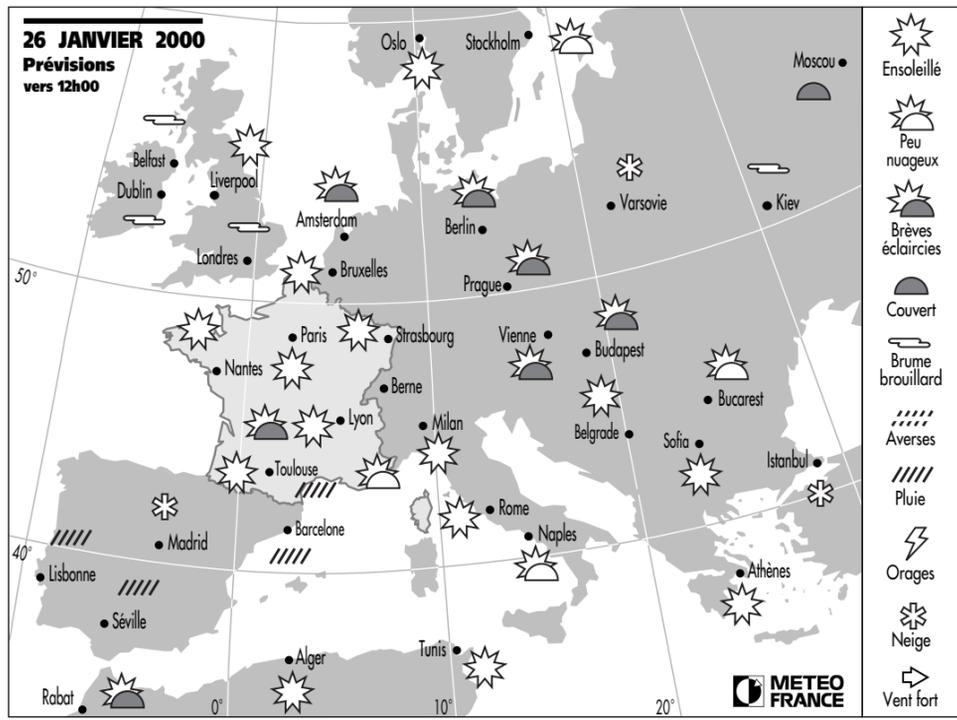
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le temps sera sec et ensoleillé. Il fera froid au lever du jour, avec

-7 à -10 degrés. L'après-midi, le thermomètre marquera -2 à 0 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur l'extrême nord des régions, le ciel sera nuageux, avec quelques flocons de neige le matin sur le nord de Midi-Pyrénées. Ailleurs, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 4 à 7 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, les nuages seront nombreux le matin, avec quelques flocons de neige possibles. L'après-midi, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le temps sera ensoleillé. Il fera -1 à 5 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel sera couvert, avec quelques pluies faibles et un peu de neige sur le relief. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Les températures maximales avoisineront 6 à 10 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Paris 4°C

Goa 31°C

ebokers.com

PRÉVISIONS POUR LE 26 JANVIER 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-6/0 S
AJACCIO	-2/1 S	NANTES
BIARRITZ	-3/9 S	NICE
BORDEAUX	-4/8 S	PARIS
BOURGES	-3/3 S	PAU
BREST	-4/3 S	PERPIGNAN
CAEN	-4/2 S	RENNES
CHERBOURG	-4/3 S	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	-5/4 S	STRASBOURG
DIJON	-5/1 S	TOULOUSE
GRENOBLE	-4/4 S	TOURS
LILLE	-5/1 S	FRANCE outre-mer
LIMOGES	-3/6 N	CAYENNE
LYON	-5/2 S	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	1/8 S	NOUMEA

PRATIQUE

Acheter un fauteuil roulant adapté à son handicap

LE CHOIX d'un modèle de fauteuil roulant est toujours délicat, surtout s'il s'agit d'une première fois. Encore marqués par l'événement, la personne handicapée et ses proches s'en remettent aveuglément à l'entourage médical ou aux revendeurs. Ce premier fauteuil est souvent inadapté, parce qu'il est objet de répugnance et de refus, et parce que le choix est limité. « La situation est très différente selon qu'on se retrouve à Garches, où le centre de rééducation dispose de 100 modèles, ou bien dans un petit hôpital où il n'y a que le fauteuil de la "Sécu" qui pèse 17 kilos », explique David, rescapé d'un accident de spéléologie.

Le fauteuil roulant doit être adapté à la morphologie de l'intéressé (degré d'équilibre et de force dans les bras), à sa pathologie (maladie stabilisée ou évolutive comme la sclérose en plaques) et à son mode de vie : l'utilise-t-il occasionnellement, ou bien doit-il faire corps avec lui toute la journée ? Confort, mobilité, solidité, légèreté et faible encombrement sont les principales qualités requises. Malheureusement, ces exigences sont difficilement conciliables. « Un fauteuil léger et peu encombrant sera rarement très confortable, car tout aménagement

(un dossier inclinable, par exemple) nécessite un mécanisme qui augmente les poids », explique Bruno Guillon, kinésithérapeute à l'institut de Garches, qui insiste sur la nécessité de « cibler ses priorités et de trouver un bon compromis ».

Il suffit de lire les rubriques d'un devis pour se faire une idée du nombre des options possibles : largeur d'assise (de 32 à 50 centimètres), profondeur de siège (de 35 à 45 centimètres), dossier fixe, inclinable ou pliable, d'une hauteur de 25 à 40 centimètres, accoudoirs réglables, crantés, amovibles, repose-pieds avec palettes séparées ou monobloc, fixes ou amovibles, roues avant et arrière fixes ou démontables, main courante en acier, aluminium, titane ou à ergots. Pour le fauteuil électrique, il faut ajouter le moteur et divers systèmes de commande.

ESSAI À DOMICILE

« Je suis sorti de l'hôpital avec un fauteuil de ville lourd et peu maniable, et maintenant j'ai un fauteuil de sport ultra-léger, qui me permet de voyager ; mais il est fabriqué en Suisse et coûte 13 000 F (1 982 €), alors que la Sécurité sociale ne m'en rembourse que le quart », raconte David. La

prise en charge tous les cinq ans s'élève à 3 666 F (559 €) pour un fauteuil manuel et de 18 247 F (2 781 €) à 25 831 F (3 938 €) pour un fauteuil électrique. Ces sommes sont très inférieures au prix d'un fauteuil perfectionné qui peut aller de 8 000 à 25 000 F (1 219 à 3 811 €) pour un modèle manuel et de 17 000 à 110 000 F (2 591 à 16 769 €) pour un modèle électrique.

La location pourrait être un bon préalable à l'achat. Mais les loueurs proposent des fauteuils standards

A savoir

- **S'informer.** Le Centre national de liaison pour la réadaptation des handicapés (CNRH, 236 bis, rue de Tolbiac, 75013 Paris ; tél. : 01-53-80-66-66 ; 3614 Handitel) donne les adresses des centres d'information et de conseil sur les aides techniques (Cicat). L'Institut Garches propose un service d'aide au choix. Sur rendez-vous ; compter trois semaines de délai. Hôpital Raymond-Poincaré 92380 Garches ; tél. : 01-47-41-08-27 ; www/handicap.org.
- **Aides complémentaires.** Caisse

qui ne sont pas toujours adaptés aux cas individuels. Il reste alors l'essai-démonstration à domicile, qui permet de vérifier si le fauteuil permet d'accéder à l'ascenseur, à la cuisine et à la salle de bains. Or les revendeurs n'ont pas toujours le stock nécessaire au prêt du matériel, ni le temps de se déplacer chez le client.

HANTISE DE LA PANNE

« Il ne faut pas acheter sur catalogue, et fuir les vendeurs qui refusent l'essai », conseille Bénédicte Tenne-

son, du Comité national de liaison pour la réadaptation des handicapés (CNRH). La Sécurité sociale impose des essais en centre de rééducation avec un certificat médical attestant de l'aptitude à conduire un fauteuil électrique. « Malheureusement il existe peu de centres adéquats », regrette Bruno Guillon. Les constructeurs ont réalisé d'énormes progrès grâce aux sportifs paraplégiques. Mais les fauteuils modernes ne conviennent pas toujours à ceux dont le handicap est ancien et pour

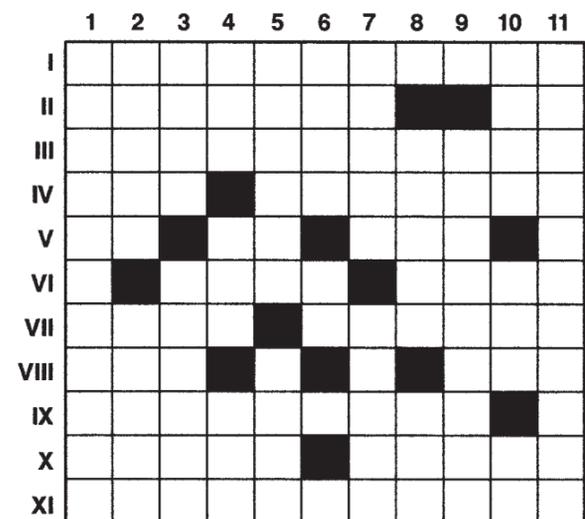
lesquels il est impossible de changer des habitudes difficilement acquises. Les utilisateurs de fauteuils roulants ont la hantise de la panne. Sans son fauteuil électrique, un myopathe n'a plus qu'à rester au lit. La Sécurité sociale prévoit le prêt d'un fauteuil manuel, qui sera de peu d'utilité. « Pour éviter la crevaisson, je préfère les bandages aux pneus, même si on roule moins bien et si l'amortissement des chocs est moindre », explique David.

Que faire lorsque le fauteuil est défaillant lors d'un voyage ? Certains revendeurs proposent des contrats de service après-vente qui incluent le dépannage avec un délai d'intervention rapide et le prêt d'un fauteuil similaire s'il est impossible de réparer rapidement sur place. « Nous avons 60 contrats pour une demande cinq fois supérieure, affirme Dominique Scelles, de la société DJS Médical. Nous avons dû refuser un contrat pour un fauteuil à commande occipitale, car nous n'avions pas de modèle semblable à prêter. Il faut au moins trois clients susceptibles d'utiliser le même matériel pour investir dans l'équipement correspondant. »

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 022



HORIZONTELEMENT

I. Ses rimes tournent tout en dérision. - II. Eruption de notre enfance. Pour tirer droit. - III. Angélique ou ciguë. - IV. Conjonction. Fondus. - V. Vieilles habitudes. Démonstratif. Presque seul ou parcouru en sens contraire. - VI. La voix de Moscou. Poète chinois. - VII. Assurent une bonne prise. Une fois choisi, il faudra le porter. - VIII. Remue-ménage dans les affaires. Grand écart. - IX. Met fin

définitivement. - X. Assures la sélection. Venue de l'église, elle est devenue une vedette du petit écran. - XI. Assurent le service à l'église.

VERTICALEMENT

1. Leurs mises en boîtes ne font rire personne. - 2. Enrichit la terre. Ses grands airs ne le rendent pas populaire. - 3. Titre religieux. Commerce clandestin. - 4. Bien venue. Hypothèse. Liaisons ra-

pidés. - 5. Courues en saison. Délicatement coloré. - 6. Pour encourager. Lettres d'espoir. - 7. Manteau glacé. Répète. - 8. Grogne comme un tigre. Dans les lieux. - 9. Vedette du Cotton Club de Harlem. - 10. Auxiliaire. Etouffe avant de se mettre à table. Négation. - 11. Opérations interbancaires.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 021

HORIZONTELEMENT

I. Délectation. - II. Ataxie. Orne. - III. Lotte. Créon. - IV. Tutelle. Me. - V. Open. Ecima. - VI. Ni. SE. Imite. - VII. Illico. Plot. - VIII. Eldorado. Pi. - IX. Ne. Nasiller. - X. Assimilée. - XI. Euh. Ases. Se.

VERTICALEMENT

1. Daltonienne. - 2. Etouppille. - 3. Latte. Ld. Ah. - 4. Extensions. - 5. Ciel. Ecrasa. - 6. Té. Le. Oasis. - 7. Ceci. Dime. - 8. Tor. Impolis. - 9. Ire. Mil. Ll. - 10. Onomatopées. - 11. Néné. Etirée.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE

PROBLÈME N° 158

N'en restez pas estomaqué



- 1. Tirage : AEERSUV.**
 - Trouvez trois mots de sept lettres, dont un seul est plaçable. Trouvez la place.
 - Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.
- 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.**
 - EMORUVX : trouvez un sept-lettres. ADDELOR : en utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 2 février.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 19 janvier.

- COMITES, 5 E, 40 - TOCADES, 11 E, 40.
- ESTOMAC, G 4, 87, en collante au-dessus de OPHIURE et faisant MENDUIT.

c) SEMONÇAT, K 4, 94, ou l'anagramme CONTAMES - ESCAMOTE, 15 B, 92, ou l'anagramme ECOTAMES, ôtâmes les côtes des feuilles de tabac - ESCAMOTA, 10 B, 67 - ESCOMPTA, 3 C, 82, ou les anagrammes ACOMPTE et COMPETAS. - CHOMATES, 4 G, 78 - COUTAMES, 14 G, 76, ou l'anagramme MACOUTES - COITAMES, 5 F, 72 - MASCOTTE, O 3, 62, ou l'anagramme COTTAMES, étayer, caler.

d) TALEGGIO, fromage lombard (anagramme LIGOTAGE) - EDUCABLE, EVOCABLE, BANCABLE - BLOCAGE, FLICAGE, FLOCAGE, PARCAGE, PLACAGE (cf. le PLAQUAGE d'un rugbyman), STUCAGE et TRUCAGE ou TRUQUAGE.

Michel Charlemagne

CINÉMA

Avec treize nouveaux films à l'affiche, d'origines très diverses, la semaine s'annonçait particulièrement riche. A l'image de ce début d'année cinématographique, les résultats n'en sont pas moins globalement décevants, à quelques exceptions près. Ainsi des arpegges annuels, via *Accords et désaccords*, de l'ami américain Woody Allen, de la redécouverte de l'acteur Tim Roth qui signe un passage audacieux à la réalisation avec *The War Zone*, ou de la confirmation apportée par *Une femme d'extérieur* au talent d'un jeune cinéaste français, Christophe Blanc. On attendait en revanche de meilleures nouvelles du reste du monde, et tout particulièrement, en raison de la rareté de leur présence sur nos écrans, du Bénin (*Barbecue-Pejo*), de la Turquie (*Propaganda*) ou du Vietnam (*L'Immeuble*). La bonne surprise vient pourtant cette semaine de beaucoup plus près, de tous ces jeunes cinéastes amateurs d'Île-de-France réunis par le concours « L'aventure des premiers films », dont les dix-huit lauréats seront présents vendredi 28 janvier au Forum des images. De la naïve spontanéité des uns à l'étonnante maturité des autres, c'est l'avenir du cinéma qui semble sourire ici, comme aventure collective et expérience démocratique.

La cinéphilie des années 90 vue d'Amérique

LA FIN DE L'ANNÉE et de la décennie (et prétendument du siècle et du millénaire) a suscité bilans, survols, mises en perspective, vues cavalières et classements en tout genre. L'un des plus intéressants est le sondage effectué par la principale revue cinéophile américaine, le bimensuel *Film Comment* : 113 personnes – responsables de festival, directeurs de cinémathèque, enseignants, historiens, critiques, réalisateurs, producteurs, distributeurs – ont répondu à une double question portant à la fois sur le film et sur la personnalité ayant, selon eux, le plus marqué les années 90. La composition professionnelle des votants mais aussi leur origine (75 % d'Américains, des correspondants résidant dans le monde entier) confèrent une valeur particulière à cette opération. Elle dessine en effet la sensibilité, fin 1999, d'une population originale, qu'on pourrait appeler les habitants de la cinéphilie, comme relation à la fois amoureuse et intellectuelle, fétichiste et aventureuse aux films.

En remplaçant les films cités par le nom de leur réalisateur, on obtient un classement étonnant : le premier, et de loin, est Abbas Kiarostami, vingt-trois fois nommé. La présence dans ce classement de Mohsen Makhmalbaf (cité trois

fois) confirme que l'Iran a bien été au cours de la décennie l'épicentre d'une évolution majeure de l'art cinématographique – ou, plus exactement, que c'est dans les années 90 qu'on en a pris conscience en Occident, deux des films de Kiarostami les plus cités, *Où est la maison de mon ami ?* et *Close-up*, datant en fait des années 80.

ZOOM

L'Iran a bien été l'épicentre d'une évolution majeure

Plus significatifs encore sont les noms des deuxièmes ex aequo, avec seize mentions chacun : Hou Hsiao-hsien et Quentin Tarentino. Le quatrième, juste derrière, est Lars von Trier, suivi par le premier et unique Français parmi les quinze premiers, et qui n'est autre que le Suisse Jean-Luc Godard.

Esthétiquement mais aussi géographiquement et du point de vue des générations, c'est une image à la fois pertinente et troublante de la modernité qui se construit ainsi.

RENCONTRE

Jean Max Causse, indépendant en colère

« Vous êtes, avec Jean-Marie Rodon, le fondateur des salles Action, et à ce titre l'un des piliers historiques du réseau art et essai à Paris. Quelles furent les grandes étapes de cette épopée ? – Tout a commencé fin 1966, quand nous avons créé l'Action Lafayette, sur la rive droite, avec pour axe de programmation le cinéma classique américain. Le premier choc est survenu dans les années 70, quand les majors ont détruit leur stock, et qu'il a fallu le renouveler et tirer des copies, en devenant par la force des choses distributeur. Il y a eu ensuite l'installation au Quartier latin, où nous possédons aujourd'hui trois salles dans lesquelles nous programmons environ un quart de nouveaux films et trois quarts de reprises.

– Vous avez eu récemment des litiges répétés avec certains distributeurs. Quelle en est la cause ?

– Les principaux distributeurs français sont de plus en plus dépendants des grands circuits. Ces derniers, parce qu'ils tendent à l'hégémonie et qu'ils nous perçoivent comme des perturbateurs, font pression pour qu'on nous prive de copies. Le cas le plus flagrant est celui de *Harry dans tous ses états*, de Woody Allen. Le distributeur BAC films, dont le groupe Vivendi est un des principaux actionnaires, a attribué deux copies sur le Quartier latin à des salles qui sont dans son orbite, et nous a opposé un refus. Le médiateur a tranché en notre faveur, et le distributeur, fait rarissime, a attaqué cette décision devant le tribunal administratif. En attendant sa décision, un autre distributeur, Pyramide, vient comme par hasard de nous refuser le nouveau film de Woody Allen, *Accords et désaccords*.

– Etes-vous pessimiste sur l'avenir des salles indépendantes ?

– Pas tant que ça. Alors que nous connaissons depuis longtemps une chute constante de la fréquentation, les choses ont l'air aujourd'hui de se stabiliser, et une nouvelle clientèle, née avec la vidéo, vient redécouvrir le plaisir de la projection en salle. La programmation d'un film comme *Les Moissons du ciel* de Terrence Malick, ou les conférences de Jean Douchet font aujourd'hui salle comble. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

Woody Allen se joue du cinéma en virtuose de la liberté

Accords et désaccords. Autour du portrait d'un guitariste de jazz des années 30, le réalisateur new-yorkais enflamme une réjouissante réflexion sur la fiction

Film américain de Woody Allen. Avec Sean Penn, Samantha Morton, Uma Thurman, Anthony LaPaglia, James Urbaniak, John Waters. (1 h 35.)

Au cours d'une des plus belles scènes du trentième long métrage réalisé par Woody Allen, le héros, Emmet Ray, s'arrête dans un village. Nous sommes aux Etats-Unis, dans les années 30 ; cet Emmet dont on nous raconte l'histoire est le plus grand guitariste de jazz au monde, Django Reinhardt excepté. Il est en chemin pour Hollywood, où il rêve d'ajouter la gloire du cinéma à sa célébrité de musicien, mais il interrompt un instant son voyage pour participer à un concours d'interprètes amateurs, et gagner la petite prime offerte par le comité des fêtes local. Génial quand il joue, Emmet est égoïste, tricheur, puéril et assez stupide le reste du temps.

Sean Penn joue Emmet Ray comme Emmet Ray joue de la guitare. Avec une virtuosité, une sensibilité, une grâce surnaturelle qui se rit des difficultés techniques. Woody Allen filme la situation comme Emmet Ray la voit : une succession de numéros maladroits exécutés par des braves gens devant d'autres braves gens, leurs voisins, venus les applaudir sans façon. La séquence est comique, mais ce comique repose sur une amaque – moquer les péquenots – comparable à celle que s'approprie à pratiquer le personnage en venant sans difficulté rafler la poignée de dollars offerte en prime.

Lorsque Emmet entre en scène pour faire son numéro, la générosité du cinéaste entre en jeu par la manière dont il montre le public de paysans et de boutiquiers tomber sous le charme de la musique, pas en se faisant rouler, mais en acceptant provisoirement (très provisoirement !) de suspendre leur capacité à détecter la ruse pour profiter du morceau. Le gag « froid » de l'arnaque puis le gag « chaud » du basculement dans l'amour de la musique reposent sur un même moyen cinématographique, le montage. Voilà bien longtemps que Woody Allen n'est plus ce comique de scène faisant rire avec des bons mots. Aussi piquantes ou farfelues que soient nombre de ses répliques, l'essentiel de son cinéma se trouve ailleurs, dans la mise en scène, et notamment dans les ressources du montage – assemblage suggestif de plans et mise en œuvre d'un rythme qui, par accélération, saccade, ellipse ou ralentissement, produit du rire (de l'émotion, de la poésie, de la pensée, etc.).

Mais voilà que Sean Penn va faire quelque chose d'inhabituel dans les films de Woody Allen, un ajout plus généreux encore et qui influe sur l'action non plus par le montage, qui reste ce qui se rapproche le plus

du langage dans le cinéma, mais dans la matière même du plan. Emmet Ray est sans scrupule, il est là pour plumer les bouseux et leur en mettre plein la vue : à ce moment du film, on n'a aucun doute sur l'état de son sens moral. Mais lui-même, pourtant très conscient de sa virtuosité (quand il n'est pas ivre mort, occupé à perdre son fric au jeu ou à tirer sur les rats à la décharge publique), se surprend à jouer si bien que, très exactement, il s'enchant – et c'est ce qui, hors champ, lui vaudra de se faire jeter comme un malpropre par les villageois. A ce moment où Penn-Ray bascule, grâce à l'alliance au-delà de ce qui se peut concerter entre l'acteur et le réalisateur, quelque chose de surnaturel arrive alors, très, très fugitivement, à nous aussi, pauvres pequenots qui ne savons rien de l'art en général et du jazz en particulier.

DU NEUF AVEC DU VIEUX

Voilà, cette affaire dure trois minutes au maximum. Mais tout le film est ainsi, ne cessant de multiplier les possibilités de chaque scène. Des scènes pourtant soumises à une double emprise. D'abord, ce sont toutes des situations de convention, généreusement piochées dans l'histoire du cinéma classique (film noir, comédie, mélodrame, burlesque, comédie musicale, biographie filmée, road-movie, etc.), il ne manque guère que



Sean Penn, dans le rôle d'Emmet Ray : génial quand il joue, tricheur et puéril le reste du temps.

le western et le péplum). Ensuite, toutes ont déjà été traitées par Woody Allen – le rapport entre l'art et la morale, la question de la dualité féminine (incarnée ici par l'« innocente » Samantha Morton) et la « perverse » Uma Thurman, également magnifiques dans leur manière de prendre à bras le corps les

clichés), le rapport des artistes à l'argent, le jazz, le plateau et la salle de cinéma...

On risque l'académisme, le clin d'œil complaisant, l'enfermement dans un système autiste ou préten-tieux. Le contraire se produit. Plus Allen repasse par les chemins déjà parcourus du cinéma, plus il a re-

cours à des silhouettes et à des ressorts qu'il a déjà utilisés, et plus chaque plan apparaît neuf, inattendu, d'une fraîcheur vive mais encore plus féconde – c'est-à-dire plus drôle et plus émovante – de fleurir sur ces alluvions amassées. Ce qui permet un tel résultat a un nom : liberté.

J.-M. F.

Woody Allen, réalisateur

« Ce que les Américains n'aiment pas : moi, Sean Penn et le jazz »

« Comment le film a-t-il été accueilli aux Etats-Unis ?

– Mieux que je ne le craignais. Il y a trois choses que j'aime et que les Américains n'aiment pas : moi, Sean Penn et le jazz. Sean Penn est reconnu comme grand acteur mais il subit le sort des meilleurs : un petit public. Et le grand public ignore tout du jazz. Je parie que si vous arrêtez cent personnes au hasard dans la rue à New York, aucune ne saura qui était Django Reinhardt. Le jazz a toujours été mieux compris en Europe, où des génies comme Sidney Bechet ou Bud Powell ont dû s'exiler.

– Comment est né Emmet Ray ?

– J'ai toujours eu envie de raconter l'histoire d'un musicien de jazz, j'ai rêvé de faire un film à propos de Sidney Bechet, mais cela revenait trop cher. Je m'en suis tiré en recourant à un personnage de fiction. J'ai créé Emmet Ray en m'inspirant de nombreux musiciens de jazz, Django mais aussi Jelly Roll Morton, qui était un maquereau, Waldo Davis, qui était kleptomane, Freddie Keppard, qui refusait qu'on l'enregistre de peur qu'on lui vole

sa musique, King Oliver, qui se baladait toujours avec un flingue... Mais il ne tirait pas sur les rats, cet élément vient d'un souvenir d'enfance : il y avait dans le quartier un policier qui, la nuit, passait le temps en tirant sur des rats dans la décharge publique, cela m'a semblé une pratique intéressante.

– Le personnage principal du film naît de ce que des gens, dont vous, viennent parler de lui. Les mots créent Emmet Ray.

– Oui, il ne vit que parce que des gens disent qu'il y a eu un nommé Emmet Ray et qu'il a fait ceci ou cela. C'est le processus même de la fiction, et cela arrive tout le temps dans le jazz. On parle d'un musicien et tout le monde connaît une histoire sur lui, mais chaque fois différente. J'aime qu'une histoire maintienne une incertitude sur ce qui est vrai et faux, avec des contradictions volontaires.

– Beaucoup de vos films jouent sur la véracité de ce qui est raconté et sur la réalité des personnages. *Zelig* est le plus exemplaire, mais c'est le cas dans de nombreux autres. Il y a notamment un film inconnu,

nommé *The Harvey Wallinger Story*.

– Oh ! ça ! Effectivement, en 1971, la télévision publique américaine m'avait commandé une petite comédie, et j'ai fabriqué un pseudo-documentaire à propos d'un personnage très proche de l'administration Nixon et du président lui-même. Quand j'ai eu terminé, la chaîne a montré le film au cabinet Nixon, qui s'est opposé à ce qu'il soit diffusé en l'état. Comme j'ai refusé de modifier le montage, le film n'a jamais été montré nulle part. Du coup, ce film sur un personnage légendaire est à son tour devenu légendaire, et les gens le croient bien meilleur qu'il n'était. Mais Harvey Wallinger est effectivement une esquisse de ce que j'ai fait depuis.

– *Accords et désaccords* est votre premier film où l'on voit de la musique jouée à l'écran. Cela change quelque chose d'avoir à filmer la musique ?

– Non, j'ai seulement voulu tourner ces scènes honnêtement, je n'aurais pas inséré des plans de mains d'un autre que Sean Penn. Il a appris la guitare pour le rôle, il a étudié dur avec le professeur qu'on

lui avait donné, et qui l'accompagnait dans tous ses déplacements. Il n'est pas devenu un virtuose comme Emmet Ray mais il est réellement capable de jouer tous ces morceaux à présent. Nous avons attendu qu'il soit prêt, et il l'a été.

– Que vous inspirent les films où l'on voit des musiciens de jazz ?

– De tous les films que j'ai vus, et je les ai probablement tous vus, *Bird*, de Clint Eastwood, est celui que je trouve le plus honnête. Les autres sont des films idiots, risibles. Il est vraiment difficile de faire un film correct à propos du jazz, mais il m'a semblé que j'en serais capable parce que je connais bien le sujet, je sais ce que c'est que d'être en coulisse avec d'autres musiciens, je sais ce qu'ils font, comment ils se comportent, comment ils passent le temps.

– Pour les besoins du film, vous avez fait composer un morceau théoriquement créé par Emmet Ray, *Unfaithful Women...*

– Il est composé par Dick Hyman, responsable de toute la musique du film. Dick a joué avec Charlie Parker quant il était très

Comme beaucoup de films d'Allen mais avec un entrain et un naturel rarement atteints, *Accords et désaccords* met en œuvre une liberté pratiquée, revendiquée. Cette liberté est dangereuse, c'est celle d'Icare. Elle dépend d'ailes artificielles que l'on nomme fiction.

Traité avec condescendance par les Américains comme un comique qui se serait pris pour un intellectuel, avec une bienveillance paresseuse par les Européens cultivés comme le plaisant fournisseur d'une occasion « culturellement correcte » de se distraire chaque année, Allen est bien autre chose. Un explorateur audacieux des possibilités de l'invention cinématographique, qui s'est construit un territoire fictionnel comme il s'est construit une « bulle » de production, non pour y ronronner mais pour y mener sans entraves des expérimentations radicales. Toute l'élégance consiste à ne jamais exhiber le caractère expérimental d'un film où des événements impossibles ne cessent de se produire, où tout joue sur l'aléatoire et la variation,

Accords et désaccords n'est ni un film sur le jazz ni un film sur un musicien. C'est, à ce jour, le dernier état, réjouissant, des travaux de Woody Allen aux prises avec ces objets étranges qu'on nomme un personnage, un récit, l'imaginaire, la folie.

J.-M. F.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Les angoisses d'Agnès Jaoui

« **AU DÉPART** je suis actrice, à l'arrivée aussi, d'ailleurs. Je ne sais pas à partir de combien de textes écrits on devient auteur », répond Agnès Jaoui quand on l'interroge

PORTRAIT

L'actrice a trouvé un premier rôle et s'est lancée dans la réalisation

sur sa profession. Pendant plusieurs années, sur scène et à l'écran, Agnès Jaoui a surtout joué du Jaoui-Bacri - *Cuisines et dépendances*, *Un air de famille* ou *On connaît la chanson*, écrit pour Alain Resnais.

Ce statut d'auteur-interprète est un accident logique qui procède d'une multitude de causes, après des débuts au théâtre chez Patrice Chéreau. La rencontre avec Jean-Pierre Bacri ; l'angoisse du chômage - en écrivant ses propres rôles elle était sûre de les décrocher ; son peu d'empressement à « devoir susciter le désir » des metteurs en scène ou des producteurs, à entrer « dans une relation de dépendance qui [l']angoissait ». Et, en ce qui concerne le cinéma, une allergie assez forte aux rites sociaux dominants : « J'étais prête à affronter des auditions, mais je ne savais pas dans quel rapport de séduction je devais être quand je rencontrais un metteur en scène, être - je ne sais pas - char-

mante ou drôle, là j'étais très mal. C'est comme si je disais à un homme : "Tu ne veux pas avoir envie de moi ?" A partir du moment où vous lui dites ça, pour moi, ça tue le désir et mon envie qu'il ait envie de moi. » Pause. « En même temps, le truc idiot, c'est qu'on peut attendre vingt ans. »

Pourtant, « jouer c'est mon premier rêve, pour des raisons pas très nobles, narcissiques, adolescentes », explique-t-elle, attablée dans un café de l'île Saint-Louis, à quelques jours de la sortie d'*Une femme d'extérieur*, premier long-métrage de Christophe Blanc, qui a confié son premier rôle à Agnès Jaoui. Cette accumulation de premières fois a pesé sur la mise en route du film. « Il m'a fait passer et repasser des essais. A un moment, j'en ai eu un peu marre, j'étais vexée, mais je voyais qu'il était dans l'angoisse. »

« C'ÉTAIT PHYSIQUE »

Mais une fois passés ces préliminaires, l'actrice décrit la joie qu'elle a ressentie « à dire les mots des autres ». « J'avais été très frappée par la justesse du scénario, dit-elle, et le film est proche de ce que j'ai lu. Le texte me plaisait et j'étais contente de n'être que comédienne. » Autre nouveauté : « Quand j'écris pour moi, il y a des limites, une pudeur. Cette fois, c'était physique. Françoise est directe, elle rentre dans les choses. Il y avait quelque chose dans l'écriture qui était évident, instinctivement, à jouer. » La contrepartie de cette dis-

ponibilité, ce sont les dangers auxquels le personnage s'expose, au risque de s'aliéner le spectateur qui n'aime pas voir une mère traiter mal ses enfants. « J'ai compris le parcours de cette femme, répond Agnès Jaoui. Elle n'assume pas avec ses gosses. Au boulot, c'est pas compliqué, on demande un arrêt-maladie, mais en famille ? Non, les scènes qui me faisaient peur, c'est celle de nudité, ça a été un conflit avec Christophe, et puis celle où je me parle à moi-même dans le miroir, quelque chose que je ne fais jamais dans la vie. »

A peine terminé le tournage d'*Une femme d'extérieur*, Agnès Jaoui a entrepris celui du *Goût des autres*. Cette fois, elle est coscénariste, avec Jean-Pierre Bacri, réalisatrice et actrice. « J'avais fait deux mois de préparation du *Goût des autres* et j'ai été obligée d'interrompre pour le film de Christophe Blanc. Ce qui était une bonne chose, je commençais à avoir un niveau d'angoisse intenable. » Ambitieux et complexe, *Le Goût des autres* est, entre autres, une occasion de se lancer à l'assaut des cloisons qui séparent le public de *Cuisine et dépendances* de celui de *Hedda Gabler*. Agnès Jaoui a confié le premier rôle féminin à Anne Alvaro, une comédienne rare au cinéma qui pour elle « est l'équivalent de la Callas ». Le premier film de la réalisatrice sortira début mars.

Thomas Sotinel



Agnès Jaoui : « Je ne sais pas à partir de combien de textes écrits on devient auteur »

L'origine de la musique

« Accords et désaccords » contient une idée forte, trahie par la bande-son : le pouvoir de transfiguration d'un musicien de jazz

EN 1931, Django Reinhardt écoute pour la première fois un enregistrement de Louis Armstrong. Il prend sa tête dans ses mains et se met à pleurer. Il pleure désormais avec Joseph, son frère, chaque fois qu'il écoute du « jazz » dont il ne sait rien. Il en devient un acteur considérable. Emmet Ray, le guitariste de la fiction de Woody Allen, pleure en entendant Django. Il s'évanouit lorsqu'il le voit. Ce symptôme (qui n'a rien d'étonnant) est même l'occasion d'un gag particulièrement gai, dans les dernières images du film. Ce gag est intéressant en ce qu'il surligne la fable et nous délivre de l'invitation à croire. Le « jazz » est une musique de musiciens. Les musiciens ont des histoires de rencontres et de corps-à-corps. Ce sont aussi, jusqu'à avant-hier, de superbes conteurs d'histoire, inventeurs de mots, déconneurs métaphysiques. Ils vivent ensemble dans un monde parallèle. Avec des haines, des jalousies ou de l'amour, mais ensemble. Un orchestre est un orchestre.

Accord et désaccords est porté par une idée qui soulage. Pour une fois, un réalisateur ne se donne pas pour pensum la lourde tâche condamnée d'avance de représenter un musicien célèbre (*Bird*). Il ne prétend pas davantage à l'illusoire ruse de célébrer une célébrité inventée. Il croque un personnage plausible - physiquement, un Marcel Zanini qui tomberait amoureux de Harpo Marx -, un musicien qui n'appartient pas au premier cercle. Qui pleure chaque fois qu'il entend Django. Qui boit comme on respire. Qui vit comme un paltoquet. Qui tombe quand il voit Django. Qui est habité par un comédien suffisamment lesté pour rendre ses mains acceptables. Sinon qu'il gigote beaucoup quand il joue et de façon un rien épilétique. Les musiciens, les grands musiciens, bougent beaucoup moins que ne le fantasment ceux qui les écoutent. C'est un film où tout est montré, y compris les réactions qu'il est supposé susci-

ter. C'est un film qui dit tout. On n'a pratiquement rien à faire.

Cette idée de fixer l'attention sur un musicien de seconde zone pour évoquer le génie est une idée forte. On sait allusivement que la nuit, Emmet Ray se rend dans les maisons de la vérité : l'appartement d'un musicien noir où les hommes tapent le bœuf comme on tape le carton, pendant que les femmes font la cuisine avec un bon sourire. La musique jouée ressemblant à ces idées fixes. Tout ce que l'on sait d'Emmet Ray, on tient ce savoir de la voir, c'est qu'en dépit de tout, quand il joue, il fait fondre. On le voit donc, on le sait. Ce sont les plans les plus tendres du film. Chaque fois qu'il attaque, la musique tombe comme une pluie d'été. C'est du moins ce que l'on voit sur les visages de ceux qui l'écoutent, sont forcés à leur corps défendant de l'écouter, producteurs véreux, teneurs radins, fille simplette, dame du monde aux longues jambes, sauf la dernière, l'impie, la greluche - qui n'y croit pas. Il en casse de rage son inutile instrument.

VISITATION, PRIÈRE, ÉVIDENCE

Cette idée de la musique s'imposant comme une visitation, une prière, une évidence, est une idée forte. A ceci près qu'on entend, « nous » aussi, ce que les personnages transfigurés entendent. Et qu'avec toute la bonne volonté du monde, on ne peut comprendre comment cette musique-là (sauf à admettre qu'elle n'existe pas, qu'elle est comme un candélabre) produit cet effet-là. Non qu'elle manque de « qualité ». Ce serait plutôt le contraire. Non que ceux qui la jouent soient médiocres : ils sont plutôt bons. Mais cette musique-là, parfaitement audible, ne peut produire cet effet-là. On en sait de bien pires, plus gauches ou plus fausses, qui peuvent. Pas celle-là, qu'on aurait dû effacer jusqu'à la limite, à l'instant des illuminations, pour n'en garder que l'effet, peut-être. Alors que, dans une fiction si bien dédouanée par l'intelligence, l'ironie, la distance, elle est justement ce qu'on attendait le moins : le retour de la fiction mystifiée.

Francis Marmande

★ En même temps que le film paraît la bande originale d'*Accords et désaccords*, un CD édité par Columbia et distribué par Sony Jazz. De leur côté, les éditions Flammarion publient la traduction, par Myrian Anderson, de *Woody Allen*, biographie de John Baxter, 611 pages, 149 F (22,71 €).

La vie sur la frontière

Une femme d'extérieur. Epouse, mère, et après ?

Film français de Christophe Blanc. Avec Agnès Jaoui, Serge Riaboukine, Sarah Haxaire. (1 h 42.)

C'est un film qui fait peur, tout le long. Une mauvaise peur au début, qui fait craindre le ramage, le bavardage et l'artifice, le temps d'une exposition un peu lourde. Dans une fête entre famille et copains, Françoise (Agnès Jaoui) découvre l'infidélité de Jacques (Serge Riaboukine). Très vite, leur couple déjà ancien, même s'ils n'ont pas encore quarante ans, se défait, malgré les deux petites filles, la maison. Qu'il le fasse exprès ou non, Christophe Blanc, dont c'est le premier long métrage, ne donne pas envie de regarder cette histoire de rupture. Les dialogues sont surécrits, la caméra hyperactive, comme pour cacher la relation ordinaire d'une histoire ordinaire.

Mais cet inconvénient n'a qu'un temps, et il est vite remplacé par une émotion plus juste. Le film quitte le couple et s'attache aux pas de Françoise. C'est au moment où Agnès Jaoui fait sortir son personnage de sa chrysalide de femme plaquée que le miracle se produit. Le texte du film tourne le dos aux figures imposées (par les conventions dramatiques mais aussi par la vie) de la rupture conjugale. Françoise, sans le dire, sans même se le dire, se lance à l'aventure. Et l'on tremble pour elle.

Hors de son lotissement, de sa salle de garde, l'infirmière performante, la ménagère de confiance découvre les bars, les dancings. Christophe Blanc a tourné à Valence avec le souci constant de se protéger de l'exotisme de la laideur. De même il se contente d'indiquer légèrement les lignes de fracture sociale que Françoise enjambe (elle se met à fréquenter des filles de salle, se lie d'amitié avec deux RMistes) sans en exagérer la signification. La ville est triste, les architectures sont étouffantes, il faut vivre avec, comme avec la lâcheté des hommes. Ce à quoi Françoise s'emploie.

L'INTENSITÉ DE L'INCERTITUDE

Derrière elle, son entourage - mari, famille, collègues - court pour ramasser les dépouilles qu'elle sème : costumes de mère, d'infirmière, d'épouse, les oripeaux qui faisaient sa vie. Au fil de cette fuite - évasion et dérouté -, Françoise accumule les risques, les erreurs, les injustices.

Ce personnage - et donc ce film qui, après les premières scènes, ne s'en éloigne jamais - n'a pas besoin d'être expliqué, mais défendu et aimé. C'est la première fois que pareille charge échoit à Agnès Jaoui. On connaissait jusqu'à maintenant une actrice opaque et ironique, qui apparaissait souvent (*Un air de famille*, *On connaît la chanson*) comme un bloc de mauvaise volonté dont il fallait trouver la faille.

La « femme d'extérieur » est faite d'une autre matière, fluide et mystérieuse. On entrevoit sa peur de vieillir et sa lassitude des tâches quotidiennes, l'amour qu'elle porte à ses enfants et l'exaspération qu'ils lui inspirent, sa faiblesse face à l'alcool et sa crainte d'y succomber, sans que jamais un seul de ces éléments suffise à l'expliquer tout entier.

Autour d'elle, les autres acteurs sont d'une belle abnégation. Tout l'espace utile est dévolu au personnage de Françoise - c'est la force de servir un autre rôle que le leur, les collègues d'Agnès Jaoui donnent le meilleur d'eux-mêmes (là, comme ailleurs, *Une femme d'extérieur* est un film très moral) : Serge Riaboukine en mari lâche et émouvant, Sarah Haxaire, l'amie qui emmène Françoise hors de chez elle.

Il était impossible de trouver la bonne conclusion à l'itinéraire de Françoise - c'est l'incertitude qui pèse tout au long du film qui en fait l'intensité. Aussi, plutôt qu'une fin forcément réductrice, on gardera - si l'on veut, le choix est vaste - l'image de cette mère qui veille sur ses petites filles affalées sur les banquettes d'un bar sinistre où elles les a emmenées, épuisée à force de vouloir redonner un sens aux fragments de sa vie.

T. S.

Inceste dans le Devon

The War Zone. Le comédien Tim Roth réussit son premier film en liant fantastique et « fait de société »

Film britannique de Tim Roth. Avec Ray Winstone, Lara Belmont, Freddie Cunliffe. (1 h 39.)

Usage de l'écran large, dominante noire et bleutée des couleurs, paysage désertique, presque extraterrestre (campagne, mer et rochers) : le premier film réalisé par le comédien Tim Roth se signale très vite par une volonté affichée de stylisation (la peinture d'un univers dont l'unité factice serait immédiatement identifiée par un « nappé » visuel et particulier). Les partis pris de la dramaturgie sont de ceux qui, au premier abord, annoncent un refus du naturalisme. Pourtant, c'est le surissement de la pulsion la plus enfouie (sujet naturaliste par excellence) qui constitue le cœur du film. C'est en fait à un mariage de la glace et du feu à quoi fait penser *The War Zone*, comme l'alliance du fantastique et du banal « fait de société ».

Comme dans un conte gothique, le personnage principal du récit va découvrir un immonde « secret derrière la porte ». Il s'agit de Tom, un adolescent, et le théâtre des événements est une maison isolée dans le Devon, entourée de landes battues par les vents et abritant la famille du héros. Il y a le père, relié régulièrement à Londres par le téléphone



« The War Zone », de Tim Roth : une justesse psychologique qui repose sur une interprétation sans faille, celle de Ray Winstone (le père) et de Lara Belmont (la fille).

pour d'obscures affaires, la mère, une sœur d'une quinzaine d'années et un petit bébé, le dernier. Tout semble évoluer selon le principe d'une vie réglée selon d'antiques et banales prescriptions.

LE MALAISE, INSIDIEUSEMENT

L'état boudeur de Tom, qui regrette l'éloignement choisi par son père, semble pourtant très vite aiguë sa sensibilité aux choses et aux relations entre les

membres de sa famille. C'est le regard de l'adolescent qui guide ainsi la connaissance du spectateur. Insidieusement, un malaise s'installe. Une expression, un geste furtif, le mouvement de deux corps entraperçu par une fenêtre et le doute n'est plus permis. Tom soupçonne son propre père d'avoir des relations sexuelles avec sa sœur. Le mutisme du jeune homme, l'impossibilité qu'il semble éprouver d'évoquer la réalité avec sa

propre sœur ou avec sa mère accentuent le mal-être familial. Jusqu'à la scène traumatisante où il voit, sans oser intervenir, dans un bunker désaffecté du bord de mer, son père contraindre sa sœur jusqu'au viol.

L'inceste est donc la révélation d'un récit au terme duquel la révolte du héros aura pris du temps à s'exprimer. Malgré ou peut-être en raison même du choix esthétique du cinéaste, la peinture de l'inceste apparaît ici, comme par contraste avec une certaine artificialité formelle, d'une justesse psychologique aiguë. Les confrontations verbales de la dernière partie du film, constituée de gros plans de visages dialoguant ou hurlant plutôt dans une semi-pénombre, dévoilent le mécanisme de l'irrépressible et injustifiable penchant du père. Tout repose alors sur la qualité sans faille d'une interprétation d'où surgit, dans les dénégations et le refus d'affronter la vérité, dans la façon où celle-ci ne peut même pas être exprimée par le coupable, une véritable authenticité. Le sérieux légèrement déboussonné du personnage du père (interprété par Ray Winstone), très éloigné des brutes gorgées de bière du cinéma social britannique contemporain, accentue la dimension ordinaire de sa monstruosité.

Jean-François Rauger

Théâtre
de la
Ville
PARIS

SAM. 29 JAN. 17H • 95 F
SIVAN PERWER
le chantre du Kurdistan
2 PLACE DU CHÂTELET, 4°
01 42 74 22 77

HORS CHAMP

■ **244 longs métrage sont en lice pour l'Oscar du meilleur film**, qui sera remis le 26 mars à Los Angeles. Les nominations seront annoncées le 15 février. Deux Oscars d'honneur à la carrière seront remis lors de cette soixante-douzième cérémonie. L'un sera attribué à Warren Beatty, unique personnalité à avoir, au cours de sa carrière, été nommée en tant que producteur, réalisateur, scénariste et acteur. L'autre au cinéaste polonais Andrzej Wajda, âgé de soixante-treize ans. Son dernier film, *Pan Tadeusz*, épopée nationale tirée du roman du même nom du grand poète romantique Adam Mickiewicz, a reçu un accueil triomphal en Pologne.

■ **Les Golden Globe Awards ont récompensé Pedro Almodovar et Sam Mendes**, lors d'une cérémonie organisée dimanche 23 janvier à Los Angeles. Ces prix sont attribués par l'Association de la presse étrangère à Hollywood et leur palmarès préfigure souvent celui des Oscars. *American Beauty*, premier film du Britannique Sam Mendes, a remporté trois prix, meilleur film, meilleur scénario, meilleur réalisateur. Les prix d'interprétation sont allés à Denzel Washington pour *Hurricane*, la biographie du boxeur Reuben Hurricane Carter, et à Hilary Swank pour *Boys Don't Cry*, le premier film de la réalisatrice Kimberley Peirce. Pedro Almodovar a remporté le prix du meilleur film étranger pour *Tout sur ma mère*. - (AP)

Profession producteur, uniquement producteur...

Joël Silver possède une authentique capacité à maîtriser ses budgets

« **J'AI PRODUIT trente-quatre films, qui, de 48 Heures à La Maison de l'horreur, ont rapporté, si mes calculs sont exacts, un peu plus de 3 milliards de dollars** », affirme d'emblée le producteur Joel Silver, comme si cette statistique tenait lieu de carte de visite. A Hollywood, chance rime souvent avec bon sens. Silver se vante d'avoir toujours livré ses films dans les temps, en respectant le budget qui lui était alloué. Il travaille depuis douze ans, de manière presque exclusive, pour Warner, qui lui doit la série des *Armes fatales* et *Matrix*. Cela explique sa longévité. Sa popularité n'a jamais été aussi grande au sein d'un milieu professionnel qui lui reconnaît, à un moment où l'inflation des budgets des films hollywoodiens rend leur rentabilité de plus en plus hasardeuse, une authentique capacité à maîtriser ses plans de travail.

Précoce, il avait vingt-neuf ans quand il produit *48 Heures*, qui lancera la carrière d'Eddy Murphy au cinéma, Silver a toujours eu le talent pour se trouver là où les choses se passaient, là où le film d'action choisit de muer. Comme il l'avoue le plus naturellement du monde, il a été, avec *48 Heures*, *Commando* et *Prédateur*, ces deux derniers avec Arnold Schwarzenegger, et surtout *Piège de cristal*,

de John McTiernan, avec Bruce Willis, à l'origine du polar *high-tech*, où sont explorés les rapports entre l'action et le timing, dans une mise en scène fortement marquée par le vidéo-clip. Ce modèle influencera durablement le film d'action jusqu'au milieu des années 90. « *Lorsque j'étais enfant, trois films ont eu sur moi un impact incommensurable* : Sur les quais, African Queen et Lawrence d'Arabie. Je me suis rendu compte qu'ils avaient été produits par le même homme, Sam Spiegel, et surtout que cela se voyait. J'aimerais que l'on puisse dire la même chose de mes films. » La notion de course contre la montre, au centre de presque tous ses films ; la misogynie dont sont empreints certains d'entre eux (dans *Ricochet* avec Denzel Washington et *Roadhouse* avec Patrick Swayze, le statut de la femme ne va guère au-delà de celui de la prostituée) ; la simplicité de leur univers, qui ne dépasse jamais un affrontement caricatural entre bons et méchants, ces éléments constituent la marque Joel Silver. Elle est identifiable comme pouvait l'être autrefois les productions Val Lewton ou Samuel Bronston, sauf que l'empreinte de Silver n'est pas nécessairement synonyme de chef-d'œuvre. Elle offre au public ce qu'il désire sans

chercher à bousculer. Elle est à l'image d'un producteur qui reconnaît beaucoup trop tenir au filet de sécurité tendu par la Warner pour aller plus loin dans l'innovation. « *Je suis un produit du système hollywoodien, je ne suis pas indépendant. Je suis arrivé du collège à Hollywood. Je n'ai pas d'autre expérience de la vie.* » Sam Spiegel avait fondé un kibboutz avant de se lancer dans la production, Sa-

Douze Salopards, qui sont des films très « masculins ». Je voyais des hommes se rencontrer, partager une cigarette, pendant que la terre tremblait sous leurs pieds. Je trouvais dans leur attitude une certaine philosophie que j'apprécie énormément. Quand je suis arrivé à Hollywood, en 1975, on ne faisait plus de films d'action. Dustin Hoffman était l'acteur à la mode, un anti-héros parfait pour les films psycholo-

dace graphique de ses auteurs de bandes dessinées préférées. Un monde dont *Matrix* pourrait, grâce à la technologie digitale, être la concrétisation. Autrefois champion du film d'action en temps réel, Silver a élaboré avec *Matrix* celui en temps virtuel, reposant sur une dilatation du temps. En producteur doué, il a su, ici, s'emparer intelligemment de l'air du temps et exploiter l'esthétique de certains jeux vidéo pour l'adapter au cinéma. Quand il ne produit pas de films, Joel Silver collectionne les maisons dessinées par l'architecte Frank Lloyd Wright. D'ailleurs, la tour de *Piège de cristal*, avec ses reflets dorés, retrouve la ligne rétro futuriste, très proche de *Métropolis*, qui fut en vogue du temps de Wright. « *Les rapports entre l'architecture et le cinéma sont évidents. Il s'agit à chaque fois de coucher une idée sur le papier, laquelle devient ensuite de plus en plus compliquée. Le conflit entre la créativité et les moyens économiques pour la mettre en œuvre est au cœur des deux disciplines. Il y a aussi la dimension éternelle d'un film ou d'une maison* », affirme Joel Silver, sans jamais préciser si cette éternité désigne ses films ou ceux de ses devanciers.

Samuel Blumenfeld

Vietnam : un cinéma à reconstruire

L'Immeuble. L'histoire d'un bâtiment qui fut un grand hôtel international, parabole d'une société

Film vietnamien de Viet Linh avec Mai Thanh, Hong Anh, Don Duong (1 h 30).

Avec sa production entièrement nationalisée, la pauvreté de ses budgets, le Vietnam reste un pays dont le cinéma est encore à venir. Se présentant comme le premier film vietnamien distribué commercialement en France, *L'Immeuble* constitue une sorte d'événement, moins pour ses qualités cinématographiques que pour ce dont il constitue le symptôme.

Réalisé dans les studios d'Hô Chi Minh-Ville, le film raconte l'histoire d'un immeuble de la ville de la fin de la guerre, en 1976, jusqu'à aujourd'hui. Grand hôtel international avant la prise de Saïgon par les communistes, il est devenu logement collectif pour d'anciens combattants revenus du maquis.

C'est un vieil homme, ancien portier de l'hôtel devenu le gardien de l'habitation, véritable page blanche sur laquelle devra s'inscrire toute l'expérience positive que lui apportera sa nouvelle tâche, qui constituera le témoin des changements divers signifiant le passage du temps.

MENUES CONTRADICTIONS

Les considérations sur le partage démocratique des tâches, l'auto-discipline, les aphorismes sur l'égalité, l'exaltation d'un passé héroïque récent, constituent ainsi les étapes obligées d'un récit qui met en scène un microcosme humain à peine traversé par de menues contradictions, vite résolues, parfois par l'autocritique.

Tham est au centre d'une collectivité dont on sent bien qu'elle n'est que la métaphore d'une société idéalement unanime, c'est-à-dire entièrement domestiquée. Gestes et dialogues sont, dès lors, surdéterminés par une signification univoque et dégagée de tout doute.

Au plomb idéologique qui pèse sur l'immeuble s'ajoute l'absence de plan authentiquement capté dans les rues de la ville. Le réel est ici remplacé par la sobriété rigide de séquences données en studio avec une platitude confondante. La maladresse avec laquelle est conduit le récit rend par ailleurs confus le sentiment d'un passage des ans. Art naïf et émotion kitsch définissent ainsi une œuvre dont on sait bien que son sujet (une métaphore de la société vietnamienne) a été passé au crible

d'une surveillance drastique. Pourtant, dans sa dernière partie, *L'Immeuble* entre dans une nouvelle dimension. Certains des habitants du lieu, enrichis, déménagent et l'endroit est en passe d'être racheté et détruit par des investisseurs étrangers.

REVOLTE ESQUISSE

Ce destin, qui provoquera la disparition du héros, semble témoigner d'une nostalgie de l'immédiat après-guerre. Mais il est même, bien au-delà, possible de saisir, à travers le désespoir du vieil homme et la révolte esquissée des habitants les plus jeunes, une critique larvée du mercantilisme que l'ouverture du marché apporterait inévitablement au Vietnam. A défaut d'être un bon film, *L'Immeuble* est au moins le témoin de cette sensibilité particulière.

Jean-François Rauger

Le Siam, ses ors, sa pompe et sa gouvernante anglaise

Anna et le roi. Jodie Foster recule les limites de la grandeur d'âme

Film américain d'Andy Tennant. Avec Jodie Foster, Chow Yun Fat, Bai Ling. (2 h 28.)

Dans le récit du séjour d'Anna Leonowens à la cour du roi de Siam, entre 1862 et 1865, l'éléphant blanc tient une place importante, symbole de la royauté, de la rareté, de la pureté. Dans le jargon des économistes du développement, l'éléphant blanc est un projet coûteux et inutile.

Sujet britannique, venue des Indes, Anna Leonowens fut embauchée comme préceptrice, afin d'enseigner l'anglais à la nombreuse progéniture d'un monarque qui aspirait à ouvrir son pays sur l'Occident.

Il y a presque cinquante ans, Rodgers et Hammerstein trouveront la matière à une comédie musicale qui donnera une version filmée avec Deborah Kerr et Yul Brynner. Aujourd'hui, Hollywood (*Anna et le Roi* est de ces films qui ne portent d'autre signature que celle apposée sur les traites colossales qui ont financé sa production) veut en faire un « grand film ».

Long, donc. Beau, en plus. Avec

des vedettes et des milliers de figurants. Et une morale. Voici donc cent cinquante minutes tournées aux Philippines, éclairées et cadrées par l'excellent directeur de la photo Caleb Deschanel. Avec Jodie Foster et Chow Yun Fat dans les rôles principaux, ceux de la gouvernante et du monarque. Jodie Foster apporte une technique d'actrice qui s'est insensiblement transformée au fil des ans. Là où la comédienne visait autrefois l'Oscar, non sans succès puisqu'elle en a déjà remporté deux, elle aspire désormais à la canonisation. Belle, intelligente, sensible, courageuse, sa gouvernante est parfaite, plus que Mary Poppins même.

PLURALISME CULTUREL

Chow Yun Fat, star du cinéma d'action de Hongkong, est, lui, le garant du pluralisme culturel d'un projet entaché au départ du péché d'impérialisme. A l'arrivée aussi, d'ailleurs. Comment glorifier l'entreprise d'une Anglaise victorienne qui veut convertir des bouddhistes aux valeurs chrétiennes sans exalter une culture pour mieux dénigrer l'autre ? Ni le réalisateur ni les scénaristes n'ont trouvé la réponse.

Anna et le roi avance donc majestueusement, épuisant rapidement la matière comique qui était à la base de la comédie musicale et se nourrissant ensuite d'incidents tragiques - les amours contrariées



Chow Yun Fat, star du cinéma d'action de Hongkong, dans « Anna et le roi ».

d'une concubine du roi et d'un moine bouddhiste qui (il faut le signaler aux parents) se termine par une double décollation -, ou une guerre civile, que la gouvernante gagne à elle seule. Beaucoup trop

lent pour être distrayant, *Anna et le roi* restera dans les annales de l'industrie cinématographique comme une aciérie plantée en plein désert.

T. S.

En Thaïlande, le film a été censuré pour offense à la monarchie

BANGKOK

de notre correspondant

A l'aube de ce siècle, la monarchie thaïlandaise projette l'image d'un roi, Bumiphol Adulyadej, au faite de sa popularité, à l'autorité morale et spirituelle incontestable, à la fois distant et proche, qui préside des cérémonies grandioses au protocole pesant, et dont la télévision rapporte également l'image familière, appareil de photo en bandoulière, carte d'état-major en main, lorsqu'une santé plus fragile lui permet encore de visiter les innombrables projets de développement qu'il a lancés un peu partout au fil de près de cinquante-quatre années de règne.

Aussi le malaise est-il sensible à Bangkok dès que la dynastie des Chakri, dont Bumiphol est le neuvième représentant, devient le sujet d'une œuvre d'art. Les Thaïlandais ne verront donc pas *Anna et le roi* parce que ce film offense une monarchie adulée, pas plus qu'ils n'ont vu la comédie musicale *Le Roi et moi*, classique hollywoodien de 1956 sur Rama IV, l'un des ancêtres de l'actuel monarque, Rama IX. La police a interpellé, le 7 janvier, deux jeunes gens en possession de deux cents copies pirates. Importateurs

et vendeurs du film risquent jusqu'à six mois de prison et une amende de 300 francs. L'organisation d'une projection publique pourrait, pour sa part, relever du « lèse-majesté », un crime beaucoup plus sévèrement puni par la loi.

« DISTORSIONS HISTORIQUES »

La censure du film, votée le 28 décembre par les trois quarts des membres d'un comité *ad hoc*, s'est accompagnée d'un intense débat. Un film illustré de « scènes magnifiques », mais « obscur et dont l'histoire est ajustée sans soins », a estimé Pana Janviroj, directeur du quotidien *The Nation* et l'un des rares membres du comité à avoir voté contre la censure, puisqu'il s'agit, dit-il, « d'une fiction et qu'elle devrait être traitée en tant que telle ».

Ceux qui ont voté la censure reprochent, avant tout, au film d'offrir une image fautive de la monarchie thaïlandaise. Sombat Phukorn, membre du conseil d'administration de la Fédération des industries, s'est inquiété de « distorsions historiques » et de l'approbation que pourrait signifier l'autorisation de projeter le film. Il a voté contre. Pattamawadee Jaruworn, ensei-

gnant à l'université Chulalongkorn, en a fait autant parce que « la monarchie est insultée » et qu'il « ne s'agit que de fiction ». En janvier 1999 déjà, Bangkok avait mis en avant l'absence de véracité historique pour refuser le tournage du film en Thaïlande.

Qu'*Anna et le roi* soit une fiction n'est guère contesté par les historiens qui l'ont vu. Le journal d'Anna Leonowens, héroïne du film qui était chargée d'enseigner l'anglais aux princes, était déjà bourré d'inepties sur la cour du roi Mongkut, Rama IV, qui a régné à la fin du XIX^e siècle. La préoccupation des censeurs de Bangkok concerne la déformation, par transposition, de l'image d'une royauté aujourd'hui au zénith de sa popularité. Le grand public pourrait être notamment surpris et décontenancé. « *Le roi ressemble à un cow-boy dans le film. Il n'y a rien de vrai quand le roi embrasse sa fille sur la bouche ou fume un cigare.* (...) *La romance [entre Anna et le roi] est également impossible* », a jugé Thepmontree Limpayon, de l'université Rangsit, qui s'est pourtant prononcé contre la censure.

Jean-Claude Pomonti

Le Monde

BILAN DU MONDE

L'analyse de 174 pays et des 26 régions françaises
Edition 2000

200 PAGES
50 F - 7,62 €

- Un cahier spécial pour mieux cerner la « nouvelle économie » et l'explosion du secteur communication/high tech.
- La recomposition du monde industriel et des services, la naissance des monopoles transnationaux.
- Les nouveaux enjeux commerciaux : la guerre alimentaire et le bras-de-fer Europe/Etats-Unis.
- Pour une Europe plus citoyenne : un nouveau Parlement, les nouveaux commissaires européens.
- La revue complète de l'actualité économique et politique dans 174 pays rédigée par les correspondants locaux du Monde.
- Le rebond économique de la France et les débats sociaux centrés autour de l'emploi et de la réduction du temps de travail.
- Le panorama des 26 régions métropolitaines et d'outre-mer.

Un outil très complet étayé de statistiques, graphiques, cartes...

Le Monde

HORS CHAMP

■ Le FIFI, Festival international du film sur Internet, a ouvert sa troisième session, accessible à l'adresse www.internet-film.org. On peut y inscrire, et y visionner, tous les produits répondant à la définition donnée par les organisateurs : « Nous entendons par film de l'Internet toute œuvre visuelle et scénarisée possédant une adresse URL, quelle que soit la technologie de création, de diffusion ou de visionnage utilisée. » Le 24 janvier, huit titres figuraient sur le site.

■ Les multiplexes dominent le classement de salles de cinéma établi par l'hebdomadaire *Le Film français* dans son édition du 21 janvier. A l'exception du Grand Rex parisien, les 20 premiers établissements recensés par *Le Film français* sont des multiplexes. Le premier d'entre eux est le Kinépolis-Lomme situé à la périphérie de Lille, avec 2 709 935 entrées pour 23 salles en 1999. La plupart de ces salles ont été touchées par le recul général de la fréquentation cinématographique observée cette année. Cette année encore, les ouvertures de multiplexes ont affecté les exploitants des centres-villes. A Rouen, Strasbourg, Dijon et Tours, les salles Gaumont et Pathé ont vu leur fréquentation baisser de 30 à 40 %. Deux complexes Art et essai entrent dans les cent premiers établissements, le Diagonal Capolite de Montpellier et l'Utopia de Toulouse. Ce dernier peut se flatter du meilleur taux d'occupation en France.

Démocratie cinématographique

Dix-huit films de jeunes amateurs au Forum des images

L'AVENTURE DES PREMIERS FILMS. Vendredi 28 janvier, de 16 heures à 22 heures. Forum des images, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, 75001 Paris. (Réservation : 01-44-76-63-49.)

Lancée voilà trois ans à l'initiative de René Tredez – conseiller technique et pédagogique à la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports Paris-Ile-de-France –, voici une « aventure » qui, hors des circuits cinématographiques traditionnels, a le vent en poupe. Elle s'adresse, sous forme d'un concours, aux jeunes Franciliens âgés de quinze à vingt-cinq ans, désireux de réaliser un film sans avoir pour autant les moyens de le réaliser dans un cadre professionnel ou par le truchement d'une école de cinéma.

Si les formats admis sont limités (court métrage, d'une durée maximale de treize minutes en vidéo, super-8 ou images de synthèse) afin de favoriser l'égalité des chances, carte blanche est donnée en revanche à l'inspiration : tous les genres et tous les sujets sont a priori bienvenus.

Et pour bien venir, ils viennent, chaque année en plus grand nombre (100 films en 1997, 190 en

1999), depuis le lycée jusqu'à la maison de la culture, en passant par le centre d'animation, le club de prévention ou l'initiative personnelle. C'est dire que ce concours représente la pointe émergée, et à dessein spectaculaire, d'une activité quotidienne ordinairement soustraite aux feux de l'actualité, qui scelle la rencontre de l'éducation populaire, de l'action sociale et de la création artistique. Rencontre à la fois fructueuse et problématique, dès lors que les acteurs de l'art croisent ceux de la pédagogie, ainsi que l'ont montré les débats tenus récemment à l'occasion de la création d'une manifestation similaire à Marseille, les Rencontres européennes des jeunes et de l'image (*Le Monde* du 18 février 1999).

BONNE TENUE GÉNÉRALE

On pourra en tout cas juger sur pièce, en assistant, le vendredi 28 janvier, à la présentation des dix-huit heures lauréats du cru 1999. Histoire de constater la bonne tenue générale et la diversité de ces films, leur prédilection pour la fiction, la montée en puissance du numérique et de l'animation, ainsi que la présence, parmi un ensemble parfois naïf mais jamais négligeable, de quelques œuvres tout à fait remarquables.

Relevant dans leur grande majorité d'une démarche individuelle, elles se signalent tantôt par leur talentueuse expertise cinématographique – *Une situation irrégulière*, de Charles Platto, mixe Godard et Wong Kar-wai sur une histoire impossible de triangle amoureux, *Baby Doll 5*, de Sarah Darmon et Orlan Roy, accompagne la cavale érotico-crapuleuse d'un couple à la manière de Mario Bava, *Le Cycle*, de Jérôme Trannoy, trousse en cinq petites minutes un hommage inspiré au manga –, tantôt par leur joyeuse spontanéité, tel le curieux *Mutrumuf*, de Vladimir Rodionoff, course-poursuite amoureuse et burlesque où le romantisme glisse sur la trivialité comme sur une peau de banane.

Loin de ces escapades singulières et étonnamment stylisées, *A priori deuxième*, réalisé dans le cadre du collectif Jeunes 20^e arrondissement, frappe par le minimalisme de son dispositif et la force documentaire de son propos. Il s'agit d'une succession d'historiettes illustrant les fameux « a priori » du titre, qui, cadrées en plan fixe sur les jeunes narrateurs qui en ont fait les frais, prennent illico valeur de morale sociale en vertu de l'authenticité qui en émane.

J. M.

Finir sa course dans le fossé

Barbecue Pejo. Le seul film béninois de la décennie

Film béninois de Jean Odoutan. Avec Jean Odoutan, Laurentine Milébo, Didier Dorlipo. (1 h 26.)

Comment se ruiner quand on n'a pas d'argent ? Il suffit d'en emprunter. Cette grande maxime qui gouverne la finance africaine depuis les indépendances sert de fil conducteur à *Barbecue Pejo*, premier long-métrage du réalisateur béninois Jean Odoutan. Entre mer et lagune, Boubacar cultive un champ de maïs, aidé par sa femme et ses deux filles bossues. Les cours s'effondrent, les gros marchands venus du Sahel esroquent les petits producteurs de la côte. Pour sortir de la misère, Boubacar prend les économies amassées dans l'espoir de faire opérer ses en-

fants, vend son champ et emprunte à sa belle-famille. Avec 5 millions de francs CFA (50 000 francs, 7 622 euros), il achète un break Peugeot (Pejo) 504. Malheureusement, il ne sait pas conduire et verse dans un fossé après avoir parcouru une centaine de mètres.

TON RIGOLARD

Le moteur est reconverti en moulin à graines, la carrosserie en poulailler, ce qui est loin de suffire à la prospérité du ménage. La femme de Boubacar est obligée de se prostituer. Cette accumulation de malheurs n'est pas invraisemblable. Dans le nord de ce même Bénin, des producteurs de coton achetaient des amphétamines de contrebande au Nigeria afin de doper leurs boeufs avec

comme seul résultat la mort des animaux.

Il ne faut pas se choquer non plus du ton rigolard adopté par le réalisateur, c'est une réponse logique face à l'adversité. Et quand ça marche, *Barbecue Pejo* est effectivement la comédie noire-nègre que son auteur a voulue. Mais ça ne marche pas souvent. *Barbecue Pejo* est le seul film béninois de la décennie, et l'on dirait que Jean Odoutan a voulu tout y mettre pour ne pas laisser passer l'occasion : la ville contre la campagne, les musulmans contre les animistes, les Antillais contre les Africains, la tradition contre la modernité, les hommes contre les femmes, les Noirs contre les Blancs. A force de charger la pirogue, elle n'avance plus et menace même de couler.

Ce film – comme tant d'autres tournés au sud du Sahara – souffre de maux si nombreux qu'on ne sait plus à quoi les attribuer. Le manque de moyens y est sûrement pour quelque chose, qui empêche de recommencer une scène manifestement ratée. Dans des notes de production plutôt drôles, Odoutan raconte comme son chef décorateur l'a laissé choir à quelques jours du tournage. N'empêche que le film n'avance que par à-coups, la plupart du temps provoqués par Laurentine Milébo, l'actrice qui joue l'épouse de Boubacar. Fièbre et humiliée, indestructible et fragile, elle réussit à émouvoir dans un monde où les autres personnages sont au mieux des silhouettes et au pis des archétypes.

T. S.

NOUVEAUX FILMS

PRINCES ET PRINCESSES

■ Le succès de *Kirikou et la sorcière* explique la diffusion en salles de ces six dessins animés réalisés pour la télévision par Michel Ocelot : de jolies petites choses, des contes modernes réunis par un même artifice. Un garçon et une fille se transforment grâce à une machine magique et vivent une histoire sur l'écran. Par économie, les personnages ne sont que des ombres chinoises. Par souci pédagogique, ils évoluent à chaque fois dans un univers graphique différent : le Japon de Hokusai, l'Égypte ancienne, la science-fiction à la manière de Jean-Claude Mézières, le dessinateur de *Valérian*. Mais c'est un peu plus que de la télé. Les images se déploient avec grâce sur un grand écran, la stylisation des personnages n'empêche pas les enfants de s'y intéresser autant, sinon plus, qu'aux créatures japonaises qui sont leur lot quotidien. T. S. Film français d'animation de Michel Ocelot. (1 h 10.)

CIEL D'OCTOBRE

■ Joe Johnston avait autrefois réalisé *Chérie, j'ai rétréci les gosses*, *Jumanji* et *Rocketeer*, trois films intelligents qui témoignaient d'une utilisation inventive des effets spéciaux. *Ciel d'octobre* représente un démarquage radical par rapport à ses précédentes réalisations. Situé dans un bassin minier en Virginie, dans les années 50, le film raconte les déboires d'un fils de mineur, cherchant à échapper à la volonté parentale pour construire des fusées. Joe Johnston est manifestement plus à l'aise avec un monde onirique qu'avec un univers réaliste. Son film se perd dans des clichés qui enlèvent rapidement toute identité à sa chronique. S. B. Film américain de Joe Johnston. Avec Jake Gyllenhaal, Chris Cooper. (1 h 47.)

VIVE NOUS !

■ L'humanité en général souffre souvent de différents troubles du comportement, en particulier quant à leur capacité à vivre par deux et à leur faculté d'en tirer du bonheur. La réalisatrice consacre à un personnage qu'elle interprète elle-même l'essentiel de la description de ces avanes, qu'elle a l'idée de situer pour partie sur le tatami d'un cours de judo. Deux autres dames au comportement différent (une arriviste par le lit ; une sentimentale logorrhéique) et le nombre nécessaire de messieurs complètent cet assortiment dépourvu d'intérêt et de crédibilité. De temps en temps, on a droit à un petit tour de prestidigitacion comme le cinéma permet d'en faire sans se fatiguer. J.-M. F. Film français de Camille de Casabianca. Avec Camille de Casabianca, Dieudonné, Thibault de Montalembert, Michèle Bernier, Emmanuelle Devos, Daniel Prévost. (1 h 36.)

LA MAISON DE L'HORREUR

■ Un milliardaire invite cinq convives à l'anniversaire de son épouse. Il propose à chacun un chèque de 1 million de dollars s'il décide de passer toute la nuit chez lui. *La Maison de l'horreur* est un remake de *La Nuit de tous les mystères*, un film d'épouvante réalisé par William Castle en 1958, avec Vincent Price. Le producteur Joël Silver, producteur, entre autres de *Matrix* (lire page 28) sacrifie à la mode du moment, inspirée en particulier de *Scream*, sans parvenir à renouveler le genre comme il l'avait fait autrefois avec le film d'action. J.-F. R. Film américain de William Malone. Avec Geoffrey Rush, Fanke Janssen, Taye Diggs et Ali Larter. (1 h 30.)



« Princes et princesses » : six jolies petites choses...

PROPAGANDA

■ Le nouveau tracé de la frontière établie en 1948 entre la Turquie et la Syrie coupe un village. Le douanier Mehdi, affable et truculent personnage, est chargé de faire respecter cette nouvelle coupure géographique. Familles séparées, amants éloignés : immédiatement, l'arbitraire de cette mesure apparaît. *Propaganda* est une fable on ne peut plus transparente sur l'absurde bureaucratique, l'obéissance aux ordres, le pouvoir et ses manifestations ordinaires. Sinan Çetin a choisi d'en faire une farce bouffonne, parfois traversée de moments violents ou émouvants mais toujours marqués par une volonté humoristique.

Cette allégorie sans nuance et sans surprise est parfois sauvée par quelques trouvailles, dont celle du couple faisant l'amour de part et d'autre d'une ligne de fils barbelés. J.-F. R. Film turc de Sinan Çetin. Avec Kemal Sunal, Metin Akpınar, Meltem Cumbul. (1 h 50.)

LE MONDE DE MARTY

■ Un jeune garçon de dix ans est atteint d'un cancer. A l'hôpital, il se lie d'amitié avec un autre malade (Michel Serrault),

atteint de la maladie d'Alzheimer et dont les pensées sont révélees par une voix off qui nous rend l'homme de plus en plus familier. *Le Monde de Marty* se perd dans une succession de situations prévisibles. Le jeune garçon, qui réapprend un vieil homme à profiter de la vie, le vieil homme bougon qui s'humanise au contact du garçon sont les étapes d'un film qui semble destiné à illustrer un débat télévisé. S. B. Film français de Denis Bardiau. Avec Michel Serrault, Jonathan Demurger, Annick Alane (1 h 29.)

ACCORDS ET DÉSAccORDS

Lire page 26
UNE FEMME D'EXTÉRIEUR
Lire page 27
THE WAR ZONE
Lire page 27
ANNA ET LE ROI
Lire page 28
L'IMMEUBLE
Lire page 28
BARBECUE PEJO
Lire ci-dessus
BONE COLLECTOR
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Le Sixième Sens	3	881 091	681	▽ - 23 %	3 678 815
2 Peur bleue	1	336 137	626		336 137
3 Himalaya, l'enfance ...	6	168 238	378	▽ - 8 %	1 638 787
4 Stigmata	1	130 262	188		130 262
5 American Pie	7	128 381	386	▽ - 20 %	1 480 138
6 Tarzan	9	99 606	442	▽ - 33 %	7 802 076
7 Résurrection	2	96 806	304	▽ - 50 %	320 370
8 Dogma	1	83 187	158		83 187
9 Princesse Mononoke	2	80 443	91	▽ - 13 %	142 443
10 Le Pique-Nique de Lulu...	1	51 780	80		51 780

* Période du mercredi 19 janvier au dimanche 23 janvier inclus

Il y a deux manières de lire les chiffres de cette semaine. La première est mystique, tendance sulphurienne : les morts que le petit Cole voit apparaître dans *Sixième sens* maintiennent leur emprise sur le spectateur, pendant que — à la suite de *Résurrection*, sorti la semaine dernière — deux nouveaux films qui empruntent leur imagerie au catholicisme font leur entrée : *Stigmata* sur le mode de l'horreur, *Dogma* sur celui de la farce. Avantage aux stigmates de Patricia Arquette sur les blagues de potaches des archanges Ben Affleck et Matt Damon. Mais à bien considérer les taux de remplissage des salles ou les évolutions d'une semaine sur l'autre, on s'aperçoit que la valeur sûre c'est l'Orient des chamans, qu'il soit himalayen ou japonais. Les carrières des plus stables — et les plus surprenantes — sont celles de *Himalaya* et de *Princesse Mononoke*. La comédie française, en revanche, s'étiolle en hiver avec le début très timide d'*Epouse-moi*, qui fait jeu égal avec *Kennedy et moi*, pourtant sorti depuis déjà six semaines.

Source : "Ecran total"

SORTIR

PARIS

Vita Nova

C'est à deux chorégraphes, le tandem Héla Fattoumi-Eric Lamoureux, qu'a été confié le spectacle de fin d'année des treize étudiants de la onzième promotion du Centre national des arts du cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne. Intitulé *Vita Nova*, ce spectacle est un travail sur l'espace dans toutes ses dimensions : un quintet sur trampoline, des trapézistes, un fildeferiste qui évolue sous le fil, un jongleur qui exerce son art au ras du sol ou encore ce défi aux lois de l'équilibre avec les étranges agrès de bois et de métal concoctés par le scénographe Raymond Sarti.

Espace Chapiteaux du Parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-La Villette. Du 26 janvier au 20 février. Du mercredi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Relâche lundi et mardi. Tél. : 01-40-03-75-75. 70 F et 90 F.
Le Décaméron des femmes
Créé au Petit Odéon à l'automne 1998 (*Le Monde* daté 18-19 septembre), *Le Décaméron des femmes* – adapté d'un roman russe des années 80 signé Julia Voznesenskaya – est repris à La Cabane de l'Odéon. Sous la direction de Julie Brochen, six jeunes comédiennes incarnent six femmes russes que le hasard a réunies pendant un séjour en maternité et qui font connaissance en se parlant des hommes restés au-dehors, racontant, journée après journée, quelques histoires tristes ou souriantes sur l'amour, la violence, la honte ou le désir.
La Cabane de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, 36-38, quai de la Loire, Paris 19^e. M^o Jaurès. Du 26 janvier au 19 février. Du mardi au samedi, 20 heures ; dimanche, 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 120 F.

Casanova

Angelin Preljocaj tente toujours

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Compagnie Moleksine
Laure Bonicel : *Manuréva*.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules Guesde, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis-Basilique. Les 26, 27, 28 et 29, 19 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
Ensemble baroque de Limoges
Bach et ses influences : les influences européennes. Œuvres de Couperin. Vivaldi. Zelenka. Telemann. Christoph Cöln (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}.

des paris qu'il réussit le plus souvent. Si *On n'épouse pas les méduses*, sa création d'Avignon 99, a laissé dubitatif, son *Casanova* (créé en mars 1998) a donné lieu lui aussi à de belles et vives discussions. Le chorégraphe, qui aime provoquer, est le seul Français qui a démontré sans équivoque qu'il était capable d'écrire pour le Ballet de l'Opéra de Paris. Ce *Casanova* est prêt à dépeindre le corps, sa jouissance, et les risques inhérents, avec une crudité inattendue. La très belle Marie-Agnès Gillot prend la relève d'Isabelle Guérin pour ouvrir la séance en lisant un texte pour oreilles averties.
Opéra de Paris, place de l'Opéra, Paris 9^e. M^o Opéra. Les 25, 26, 28 et 31 janvier et les 1^{er}, 3 et 4 février, 19 h 30 ; le 29, 14 h 30 et 20 heures ; le 6, 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 25 F à 255 F.

TOULOUSE

Colloque sur le documentaire
Organisé par le Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des moyens de l'information), ce septième colloque sur le documentaire à la Cinémathèque de Toulouse développe en présence de nombreux intervenants (réalisateurs, philosophes, biologistes, architectes, plasticiens, ingénieurs du son, critiques) et un dispositif diversifié (projections, conférences, tables rondes, débats, ateliers), une réflexion et des échanges sur le thème de la place des cinéastes documentaristes face au monde. Cinq modules : Le monde en soi ; L'atelier de Robert Kramer ; Nouveaux outils, nouveaux rapports au monde ; Entre deux mondes ; La question de la communauté. A signaler, du 25 au 30 janvier, une rétrospective consacrée à Robert Kramer.
Cinémathèque, 69, rue Taur, 31 Toulouse. Les 26, 27 et 28 janvier. Tél. : 05-62-30-30-10.

M^o Châtelet. Le 26, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.
Dawn Upshaw (soprano)
Gil Kalish (piano)
Œuvres de Messiaen, Saariaho et Harbison.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 26, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 240 F.
Andy Elmer, Philippe Selam, Linley Marthe
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 26 et 27, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Franck Amsalle Group, Stéphane Belmondo
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 26 et 27, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.
Jérôme Villefranque, Hervé Krief
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 26, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71.
Ravi Prasad, Pedro Soler
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20^e. M^o Gambetta. Le 26, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. De 80 F à 100 F.

EN VUE

■ Vendredi 21 janvier, au moment où les grands-mères d'Elia, l'enfant cubain retenu à Miami, arrivaient à New York, la chaîne de télévision Fox News interrompait ses programmes pour annoncer : « Alert : Grandmas landed ! » (Alerte : les grands-mères ont atterri !).

■ Andrew Mason risque dix ans de prison pour avoir offert à son fils, deux ans, une cigarette dans un restaurant de Norwalk au Connecticut.

■ Les fumeurs tchèques de 13 à 14 ans, dont le nombre a doublé depuis 1995, préfèrent les grandes marques américaines qui font de la publicité dans les journaux.

■ Avec 130 millions de décalitres, la production de boissons alcoolisées a augmenté de 49 %, en un an, en Russie.

■ En rachetant, mercredi 19 janvier, une fabrique mexicaine de tequila, la direction de Pernod Ricard explique : « Nous avions du rhum, du gin et de la vodka ; il y avait une absence à combler. »

■ Johnny et Luther Htoo, les chefs de l'armée de Dieu, mystérieux jumeaux de douze ans, « dotés de pouvoirs qui les rendent invulnérables », ont-ils été tués, mardi 25 janvier, dans l'assaut des preneurs d'otages de l'hôpital de Ratchaburi, en Thaïlande ?

■ Mercredi 19 janvier, deux soldats n'ont pas survécu à leurs blessures après avoir sauté sur un engin explosif, en Thaïlande, où, récemment, trente-huit chirurgiens se portaient au secours d'une éléphant victime d'une mine antipersonnel.

■ Pour déceler les mines antipersonnel, les chercheurs de l'université d'Anvers dresseront des rats de Gambie, qui, plus légers que des chiens, ne sauteront plus en mission.

■ L'armée namibienne fournira des escortes aux touristes désireux d'emprunter la TransCaprivi Highway, une route où des embuscades ont fait sept morts depuis le début de l'année.

■ La police iranienne a mis fin, dans la province de l'Azerbaïdjan oriental, aux pratiques de six bandits de grands chemins, qui, avant de détrousser leurs victimes, leur arrachaient les oreilles et les dents.

■ Vendredi 21 janvier, deux frères turcs ont attendu l'arrivée des secours, perchés sur un poteau télégraphique, hurlant dans la neige et la nuit, assaillis par une meute de loups.

■ Seul de tous les animaux retrouvés morts de faim, dimanche, dans un zoo privé, à Lecce, en Italie, le lion a survécu, en mangeant son propriétaire, n'en laissant que les os et les bottes en caoutchouc.

Christian Colombani

L'armée tchèque crée son magazine

Le nouveau mensuel « Armadni zapisnik » est destiné à redorer le blason d'une institution peu considérée au point que la moitié d'une classe d'âge tente d'échapper à la conscription

« N'IMPORTE QUI a le carnet bleu. Cette année, c'est le vert qui est en vogue... » C'est avec ce slogan publicitaire que l'armée tchèque a décidé de reconquérir la confiance de la population et, en particulier, des jeunes qui évitent le service national ou les écoles militaires : les exemptés reçoivent, en effet, un livret bleu. Armée de conscription, elle a du mal à remplir ses effectifs tout comme à satisfaire la demande en sous-officiers et officiers de rang subalterne. Plus de la moitié des jeunes d'une classe d'âge re-

fusent de passer douze mois sous les drapeaux et se font réformer ou tentent d'obtenir un service civil de remplacement de vingt-quatre mois.

LUMIÈRE SUR LA CORRUPTION

Pour sensibiliser les adolescents comme les réservistes et l'ensemble de la société aux besoins de l'armée et à sa transformation au cours de la dernière décennie, le ministère de la défense a lancé, en janvier, un nouveau mensuel grand public sur les forces armées. *Armadni zapisnik*



(Le Carnet de l'armée), qui renoue avec la tradition du *Vojensky zapisnik* (Le Carnet militaire) publié sous le communisme et disparu après la « révolution de velours » en 1989, entend « informer sur tous les sujets

concernant la vie des armées et des militaires ». Ce numéro donne un avant-goût de l'ouverture d'esprit, inimaginable il y a encore quelques années, des militaires de carrière et à la retraite qui rédigent ce périodique de trente-deux pages.

L'entretien obligé avec le ministre de la défense, Vladimír Vetchy (cinquante ans) est consacré à la corruption au sein de l'armée. Au lieu de chercher à étouffer les affaires, le ministre, ancien professeur de mathématiques à l'Académie militaire de Brno (à quelque

200 km au sud-est de Prague), préfère reconnaître l'existence du problème et décrire la réforme en préparation du système de planification et d'achat de matériels pour les forces armées. Plusieurs retentissantes affaires de corruption, néfastes pour l'image des armées, ont coûté dans le passé leur poste à plusieurs ministres et vice-ministres de la défense comme à plusieurs officiers supérieurs.

RESTAURER LA CONFIANCE

Intégrée aux forces de l'OTAN, l'armée tchèque est aujourd'hui présente sur la plupart des champs d'opération de l'Alliance. *Armadni zapisnik* consacre une place importante aux reportages sur les unités au sein de la Force de stabilisation de la paix (SFOR, en Bosnie) et de la Force de maintien de la paix au Kosovo (KFOR) ou sur un hôpital militaire de campagne dépêché en Albanie puis en Turquie après le tremblement de terre de l'automne dernier. La présentation des missions à l'étranger, une nouveauté pour cette ancienne armée vassale de l'armée rouge dans le pacte de Varsovie, dissous le 28 février 1991, peut susciter des vocations militaires, estime-t-on au ministère. En attendant, ces engagements en dehors du territoire national ont permis de redorer le pâle blason de l'armée. *Armadni zapisnik* espère contribuer à restaurer la confiance des Tchèques dans leur armée : ils sont aujourd'hui à peine 35 % à en avoir une bonne opinion.

Martin Plichta

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Ivan Rioufol

■ Un haut-le-cœur : des assistantes sociales de centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires reconnaissent inciter des étudiants à porter plainte en justice contre leurs parents, afin de les contraindre à les aider financièrement. Ce qui donne la nausée, c'est qu'un organisme public puisse s'immiscer au cœur des familles, faisant le choix de les briser, au seul prétexte de faire respecter des obligations matérielles d'ailleurs discutables. Ce qui donne la nausée, c'est que cette approche conflictuelle de la famille se teste dans une apparente indifférence. C'est la victoire pleine et entière de l'« enfant roi » qui pourrait bien se profiler. Cet enfant centre du monde, qui peut aujourd'hui se permettre, à l'école, d'insulter ou de frapper son professeur, car personne ne lui

a jamais appris ce que représentait le respect. Ce même enfant devenu grand, qui exigera de ses géniteurs qu'ils le nourrissent encore, car personne ne lui aura jamais appris, non plus, à être autonome.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Les élèves actuels des collèges en perdition appartiennent à la première génération qui est née après que la crise a parachevé ses dégâts et ils n'ont jamais vécu que dans un univers socialement délabré. De là viennent les perturbateurs. Ils sont trop vieux pour bénéficier de la lutte précoce contre l'échec scolaire dans le primaire, trop jeunes pour être concernés par les mesures de resocialisation ou par l'amélioration du marché du travail. Une sorte de génération perdue, donc. Si les enseignants se mettent en grève, ce n'est pas contre elle, mais contre l'idée que la partie est, d'avance, perdue. Ce

pour quoi il faut sans doute un petit grain de folie.

L'HUMANITÉ

Charles Silvestre

■ Moulinex est une caricature, pas sa production, plutôt appréciée, mais sa gestion. C'était une industrie, c'est devenu un chiffre à la Bourse. On travaille chez Moulinex, on travaille même dur, les ouvrières du Calvados sont de la trempe de celles que l'on a vues, touchées et dignes, lors de l'arrêt de la Lainière de Roubaix. Mais la Bourse se fout des ouvrières et des ingénieurs de Moulinex, elle se fout de leur travail, de leur technique. Quant à leur vie, n'en parlons même pas ! La direction de l'entreprise veut, de nouveau, selon ce vocabulaire répugnant des années 80, « dégraisser ». L'affaire Moulinex, après l'événement Michelin, s'apparente à de la provocation, elle appelle un coup d'arrêt. Il est urgent de tout mettre sur la

table. Les fonds publics généreusement alloués justifient l'accélération du nouveau dispositif législatif en cours d'adoption. Comme on dit, il y a du grain à moudre pour les politiques.

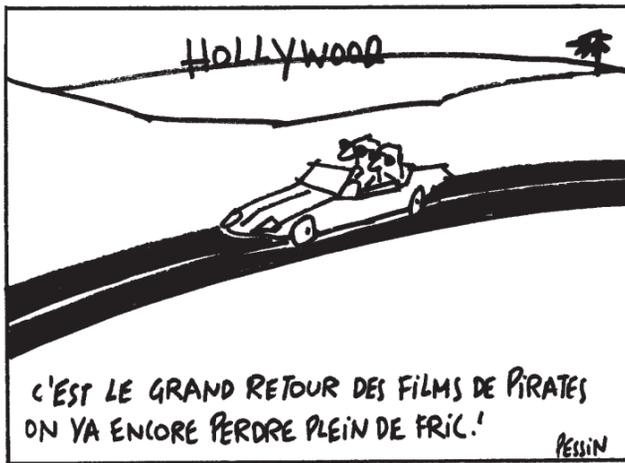
RTL

Alain Duhamel

■ La faiblesse de Jacques Chirac tient beaucoup moins au durcissement de la gauche qu'à l'émancipation de la droite. Charles Pasqua a fondé le RPF contre les options européennes de Jacques Chirac. Alain Madelin n'hésite plus à contredire presque brutalement le chef de l'Etat. François Bayrou s'autodétérmine depuis le début et ne se considère pas comme un vassal de l'Elysée. Michèle Alliot-Marie est cependant le personnage le plus caractéristique de cette phase-là : la présidente du RPR, le parti du président, a été élue à son poste contre la volonté de Jacques Chirac et n'hésite pas à le contredire.

www.2600.org

Guerre entre Hollywood et un groupe de pirates diffusant un système de décryptage des DVD



connaissances, au nom du droit de chaque citoyen à s'approprier les nouvelles technologies...

Cette fois, 2600 s'attaquait de front à l'une des industries les plus puissantes des Etats-Unis. Aussitôt, la Motion Picture Association of America (MPAA) et huit majors

d'Hollywood portent plainte. Selon Jack Valenti, patron de la MPAA, « afficher une formule de décryptage équivaut à faire des doubles des clés d'un magasin et à les distribuer ». Le 21 janvier, un tribunal de l'Etat de New York lui donne satisfaction, en exigeant que 2600 cesse la diffusion

du logiciel incriminé. Le groupe obéit quelques heures plus tard, mais conformément à une tradition bien établie sur le Net, il lance d'abord un message exhortant les internautes à télécharger DeCSS et à l'installer sur d'autres serveurs.

Le lendemain, la liste des serveurs diffusant le DeCSS comportait déjà 164 adresses, de l'Angleterre à la Russie et du Portugal à Singapour. Dans un éditorial, les responsables de 2600 rappellent que, de toute façon, les jeux sont faits : « Le CSS a été cassé, c'est un fait que toute la papeterie juridique du monde ne changera pas (...). Si l'industrie du DVD obtient satisfaction, elle continuera à utiliser un algorithme de cryptage de qualité inférieure. Où est la logique ? (...) Si nous laissons cette procédure arriver à son terme, on établira un précédent qui rendrait illégale toute forme d'ingénierie à rebours. Le simple fait d'essayer de comprendre comment quelque chose fonctionne serait assimilé à un acte criminel... »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

PIRATE LIBÉRÉ

■ Kevin Mitnick, le pirate informatique le plus célèbre du monde, a été libéré de prison le 21 janvier, après avoir purgé une peine près de cinq ans dans un pénitencier de Los Angeles. Il reste en liberté surveillée jusqu'en 2003, et devra s'abstenir d'utiliser des ordinateurs et même des téléphones portables.

BIRMANIE

■ Le gouvernement de Birmanie a interdit sur son territoire toute utilisation de l'Internet pour diffuser des textes à caractère politique. Cette décision intervient alors qu'il n'existe encore aucun fournisseur d'accès dans le pays. Les deux sociétés privées qui fournissaient un service de courrier électronique grâce à des serveurs situés à l'étranger ont été fermées récemment. Un prestataire dépendant du ministère des télécommunications pourrait être créé prochainement. - (AP)

ÉLUS LOCAUX

■ Les sites Internet Carrefour Local (géré par le Sénat) et Marianne-Village (groupe BNP-Paribas) ont signé une convention de partenariat afin d'enrichir leurs services à l'intention des élus locaux. www.carrefourlocal.org
www.marianne-village.fr

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex 4

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

□ M. □ Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQP1

Autorisation de prélèvements J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde. Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment. Date : _____ Signature : _____	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER Nom Prénom N° rue Code postal [] [] [] [] Ville	
	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) N° rue Code postal [] [] [] [] Ville	
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB		

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
 Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ttc}/min)

« Le Monde » (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Morale, leçon 1 par Alain Rollat

LES DÉCLARATIONS de guerre à la violence à l'école se suivent et se ressemblent, comme se ressemblent les débats qui s'ensuivent à la télévision. Invité du journal de France 2, dimanche soir, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, énonçait deux impératifs : « Il faut mettre en place l'école du respect. Il faut reprendre les leçons de morale. » « Si toute la France se mobilise, et je ferai en sorte qu'elle se mobilise, ajoutait-il, nous pourrions sortir de l'engrenage de la violence. » Bonne citoyenne, France 2 avait aussitôt donné l'exemple en appelant les téléspectateurs à se mobiliser, lundi soir, sous le préau de « Mots croisés », où Arlette Chabot et Alain Duhamel, partisans des méthodes actives en matière d'éducation morale, avaient décidé de tirer les oreilles à un panel représentatif des acteurs, trop récurrents, de ce feuilleton déprimant. On était donc en droit

d'espérer que les deux impératifs ministériels y seraient déclinés sur le mode pratique. Il n'en a rien été. Il s'y est dit des choses intéressantes, bien que répétitives, mais personne, pas même le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, n'a donné le moindre écho aux propos de M. Allègre. Comme si ce débat avait été enregistré la semaine passée. Cela n'était évidemment pas le cas.

Il n'y a qu'une explication possible à ce déphasage : tous les professionnels de l'éducation, ministre en tête, sont vraiment résolus, cette fois, à faire en sorte que le prochain plan de lutte contre la violence à l'école soit vraiment le dernier. Ils économisent leurs paroles pour mieux préparer leurs actes. Ils révisent sûrement les premières notions de morale inscrites depuis 1985 au programme des classes élémentaires : « Le respect d'autrui commence par la

politesse », « Etre soigneux, c'est mieux vivre ensemble », « L'homme est un être social », etc. Sans doute le ministre planche-t-il aussi sur la distinction entre le respect unilatéral, basé sur la contrainte, et le respect mutuel, fondé sur l'estime réciproque. Question de cours : « Comment respecter ses parents quand l'Etat ne les respecte plus ? (Cf. chômeur) ».

Un détail, enfin, autorise à penser que M. Allègre médite, en outre, ce que disait Jean Piaget, dès 1930, sur la condition sine qua non de toute pédagogie moralisatrice : « La leçon de morale peut être une chose admirable... lorsqu'elle est donnée par un éducateur enthousiaste. » Ce détail, c'est l'opportuniste rappel, lundi soir, par François Bayrou, que la première chose à faire, quand on est ministre de l'éducation, c'est d'arrêter de dire du mal des enseignants ». Morale bien ordonnée...

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 22.00** C'est la mer qui prend l'homme. **Planète**
- 23.00** Le Monde Paysan face à la mondialisation. **Planète**

MAGAZINES

- 18.20** Nulle part ailleurs. Invité : Carlos Santana ; Tom Dixon ; Dieudonné. **Canal +**
- 18.30** L'Invité de PLS. **LCI**
- 19.00** Archimède. Le soleil noir. Autisme : le mystère demeure. En finir ou pas avec le dopage. La mort blanche. Portrait de Günter Blobel. **Arte**
- 20.50** E = M⁶ découverte. Quand la nature se déchaine. **M 6**
- 22.40** Alors, heureux ? J'ai péché les plombs. Métiers détestés. Etre père à cinquante ans. Pornophilie ou abstinence sexuelle. **France 2**
- 23.20** Questions d'identité. Les langues de France : ouverture ou repli ? **France 3**
- 0.10** Capital. Dix ans de « Capital ». **M 6**
- 0.40** P.I.N.K. La French Touch du graphisme. Sujet tendance. Sujet musique. L'endroit où il faut être. Rubrique In & Out. Portrait. Sujet mode. Agenda de fin. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 20.15** Reportage. Les Enfants de la honte. **Arte**
- 20.30** L'Incrovable Histoire d'Elisabeth Nietzsche. [2/2]. **Planète**

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.50 L'Effrontée ■ Elle a treize ans, se prénomme Charlotte, vit au bord du lac Léman et se met à rêver de partir en tournée avec une amie de rencontre. Superbe peinture du malaise de l'adolescence dans les années 80 et de la confrontation de la réalité et des illusions, avec des interprètes remarquables de bout en bout, de Julie Glenn à Charlotte Gainsbourg, que ce film de Claude Miller consacra.

- 20.45** La Vie en face. Petit pour toujours. **Arte**
- 21.00** Trois couleurs, Cézanne. **Mezzo**
- 21.25** Au nom de l'Empereur. **Planète**
- 21.45** Thema. Peter Pan, l'éternelle enfance. **Arte**
- 22.00** Roger Caillois. [5/8]. **Histoire**
- 22.15** Jazz sous influences. [11/13]. Township Blues. **Planète**
- 22.30** Danger réel. Sauvétages à haut risque. **13^{ème} RUE**
- 22.50** De rage et d'espoir. Paroles de toxicos. **Planète**
- 23.45** Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [12/26]. **Histoire**
- 0.00** Les Churchill. [2/3]. **Odyssée**
- 0.40** Les Enfants oubliés du III^e Reich. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Basket-ball. Championnat de France Pro A (6^e journée retour) : PSG-Racing - Pau Orthez. **Pathé Sport**
- 20.45** Football. D 1 (23^e journée) : Metz - Monaco. **Canal +**
- 1.05** Coupe de l'America. Voile. Coupe Louis-Vuitton. Finale. **Paris Première**

MUSIQUE

- 19.15** Festival « Beethoven passionnément ». Avec Giovanni Bellucci, piano. *Sonata pour piano dite Quasi una fantasia* en ut dièse mineur ; *Alla Damigella comessa Gioletta Guicciardi* op. 27. **Muzzik**

- 22.00** L'Arlésienne, suite n° 2, de Bizet. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. **Mezzo**
- 23.00** Don Giovanni. Mise en scène de Peter Sellars. Par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Chœur Arnold Schönberg, dir. Craig Smith. **Mezzo**
- 23.45** Marciac Sweet 99. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.30** Pêcheur d'Islande. Daniel Vigne. **Festival**
- 22.30** Hantise. Rod Holcomb. **RTL 9**
- 22.35** Meurtre à l'étage. Bruno Gantillon. **M 6**
- 0.55** Pigeon vole. Mehdi Charef. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

- 0.15** Libre Court. *Terres vivantes*. Eric Nivot. **France 3**

SÉRIES

- 20.45** Le Caméléon. Nouvelle donne. Le père et le fils. **Série Club**
- 21.40** Ally McBeal. Let's Dance (v.o.). **Téva**
- 21.50** That 70's Show. La journée des parents. **Canal Jimmy**
- 22.15** Friends. The One After Las Vegas (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.40** The Practice. Avocats, journalistes et cafards (v.o.). **Série Club**
- 22.40** Profit. Forgiveness. **Canal Jimmy**
- 23.20** New York District. Vengeance (v.o.). **13^{ème} RUE**
- 0.45** Mission impossible. Elena. **Série Club**

FILMS

- 18.45** Le Petit Homme ■■ Jodie Foster (EU, 1991, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas 3**
- 19.25** Calme blanc ■■ Philip Noyce (Australie, 1989, 95 min). **Cinestar 2**
- 20.30** Jeux d'été ■■■ Ingmar Bergman (Suède, 1951, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 20.40** Le bonheur est dans le pré ■■ Etienne Chatiliez (France, 1995, 110 min) **O.** **TSR**
- 20.45** Affreux, sales et méchants ■■ Ettore Scola (Italie, 1976, 115 min) **O.** **Cinéfaz**
- 22.05** Bob le flambeur ■■ Jean-Pierre Melville (France, 1955, N., 105 min). **Cinétoile**
- 22.40** Veuve mais pas trop ■■ Jonathan Demme. Avec Michelle Pfeiffer, Alec Baldwin (Etats-Unis, 1988, v.o., 105 min). **Cinéfaz**
- 23.35** L'Or de Naples ■■ Vittorio De Sica (It., 1954, N., 105 min). **Ciné Classics**
- 23.50** Les Biches ■■ Claude Chabrol (France, 1968, 95 min). **Cinétoile**
- 0.30** Capitaine téméraire ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, 100 min). **Ciné Cinémas 2**
- 0.50** Le Cirque du docteur Lao ■■ George Pal (Etats-Unis, 1964, 100 min) **O.** **Canal + Vert**
- 1.25** Nous irons tous au paradis ■■ Yves Robert (France, 1977, 105 min). **Cinétoile**
- 1.50** Quality Street ■■ George Stevens (EU, 1937, N., v.o., 85 min). **Ciné Classics**
- 3.05** Twin Town ■■ Kevin Allen (Grande-Bretagne, 1998, v.o., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**



PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25** Exclusif.
- 19.00** Etre heureux comme...
- 19.05** Le Bigdil.
- 19.57** Clic et net.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Last Action Hero ■■ Film. John McTiernan.
- 23.10** Célébrités.

FRANCE 2

- 17.20** et **22.35** Un livre, des livres.
- 17.25** Cap des Pins.
- 17.55** Friends.
- 18.25** Nash Bridges.
- 19.15** Qui est qui ?
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo 2.
- 20.50** L'Effrontée ■■ Film. Claude Miller.
- 22.40** Alors, heureux ?
- 0.15** Journal, Météo.
- 0.40** P.I.N.K.
- 1.35** Mezzo l'Info.
- 1.45** Les Documents du dimanche. Le Roman d'un menteur.

FRANCE 3

- 18.13** Comment ça va aujourd'hui ?
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.46** Un livre, un jour.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Fa si la classique.
- 20.35** Tout le sport.
- 20.55** Questions pour un champion. Les Masters d'argent.
- 22.50** Météo, Soir 3.
- 23.20** Questions d'identité. Les langues de France : ouverture ou repli ?
- 0.15** Libre Court. *Terres vivantes*. Eric Nivot.

CANAL +

- 16.25** Au cœur du mensonge ■■ Film. Claude Chabrol. **O.**
- **En clair jusqu'à 20.45**
- 18.20** Nulle part ailleurs.
- 20.15** Football. 20.45 Metz - Monaco.
- 22.50** Dark City ■■ Film. Alex Proyas (v.o.) **O.**
- 0.30** Football. Troyes - Marseille.

ARTE

21.45 Peter Pan Un bijou de poésie fantastique, un film de 1924 signé par Herbert Brenon, joue le rôle central de cette soirée dévolue au lutin voltigeur. En prélude à ce conte faussement joyeux, un portrait de l'auteur de *Peter Pan*, James Matthew Barrie (1860-1937), ou l'histoire d'une vie passionnante, malheureusement gâchée, dans ce cas, par une bande-son envahissante et par des illustrations fictionnelles.

FRANCE 2

0.40 PINK Le magazine *PINK* (« Programme d'information non conformiste ») est le produit du « labo d'idées » de Paul Nahon et de Bernard Benyamin qui s'est donné pour mission de décrypter les nouvelles tendances à travers le design, la photo, l'architecture et la musique. L'ensemble est plein de fraîcheur, en dépit de défauts de jeunesse, et son horaire ne le soumet pas aux pressions de l'Audimat.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Guerre High Tech, guerre sans morts ? **Forum Planète**
- 22.00** Le Poète dans la cité. **Forum Planète**
- 23.00** Objectif Lune... trente ans après. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 14.15** Envoyé spécial. Atlantà, la Cité des femmes ; Russie, la prison des ripoux ; La bataille des robots. **TV 5**
- 14.58** Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. **France 3**
- 16.40** Planète animal. Les défis de la vie [11/12] : la parade nuptiale. **TMC**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Serge Reggiani. **Paris Première**
- 18.30** Nulle part ailleurs. Avec Marc Lévy ; Véronique Sanson. **Canal +**
- 20.05** Check-Up. Le syndrome de Williams ; Les implants dentaires. **TSR**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. La mort est un maître d'Allemagne : l'extermination des Juifs en Europe [1/2]. **arte**

SPORTS EN DIRECT

- 20.50** Ushuaïa nature. L'esprit de la forêt, Colombie Britannique. **TF 1**
- 20.55** Des racines et des aïles. Grandir ensemble ; Saint-Pétersbourg : Au secours des enfants perdus ; Loin des yeux, près du cœur. **France 3**
- 22.35** Ça se discute. Comment accepter des enfants différents de soi ? **France 2**
- 23.30** Les Dossiers de l'Histoire. Le dernier combat de Salvador Allende. **France 3**
- 0.10** E = M⁶ découverte. Quand la nature se déchaine. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 17.20** Les Churchill. [2/3]. 1935-1945 : L'histoire et le destin. **Odyssée**
- 18.00** L'Actors Studio. Meryl Streep. **Paris Première**
- 18.15** La Saga des Nehru. [2/4]. Rendez-vous avec le destin. **Histoire**
- 18.30** Le Monde des animaux. La Buse royale du Canada. **La Cinquième**
- 18.30** Les Monstres sacrés d'Hollywood. Gloria Swanson. **Ciné Classics**
- 19.05** Les Merveilles du delta de l'Okavango. **Odyssée**
- 19.35** Vatican. Jean-Paul 1^{er} et la mort. **Odyssée**
- 19.40** Apollo 17, derniers pas sur la Lune. **Planète**

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

20.30 Lumière : le cinéma à vapeur *L'Arrivée d'un train en gare de La Ciotat*, première œuvre fondatrice du 7^e art mise au point par les frères Lumière et leur opérateur, entraîna des commentaires hallucinants. André S. Labarthe, sur un corpus de films tournés entre 1895 et 1897, plonge dans le futur des origines du cinéma et éclaire, cent ans après, la logique de ce mouvement : à peine parti, déjà arrivé.

REPORTAGE

- 20.15** Reportage. Chrétiens d'Algérie. **Arte**
- 20.30** Lumière, le cinéma à vapeur. **Planète**
- 21.00** Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [13/26]. La dernière arme secrète du Japon. **Histoire**
- 21.25** Perspectives américaines. [4/8]. Le style industriel. **Planète**
- 21.35** Linda Finch, un rêve sans limite. **Odyssée**
- 21.55** Les Emprunts russes. **Histoire**
- 22.25** Armement militaire. Le prix à payer. **Planète**
- 23.35** L'Incrovable Histoire d'Elisabeth Nietzsche. [2/2]. Mère de la patrie. **Planète**
- 23.55** La Lucarne. Ma mère tzigane. **Arte**
- 0.20** Danger réel. Sauvétage à haut risque. **13^{ème} RUE**
- 0.20** Nova. Top Gun au-dessus de Moscou. **Odyssée**
- 0.25** La Case de l'oncle Doc. Regards d'enfants sur le siècle en Poitou-Charentes. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

- 18.15** Football. Championnat de D 2 : Toulouse - Sochaux. **Eurosport**
- 20.00** Football. Championnat de D 1 : Lyon - Bordeaux. **Superfoot**
- 1.10** Voile. Coupe de l'America : finale. **Paris Première**
- 1.30** Tennis. Open d'Australie : demi-finales. **Eurosport**
- 2.05** Basket NBA. Philadelphia 76^{ers} - Phoenix Suns. **Canal +**

DANSE

- 21.00** Don Quichotte. Chorégraphie de Mikhail Baryshnikov. Musique de Ludwig Minkus. Par l'American ballet Theatre et l'Orchestre du Metropolitan Opera House, dir. Paul Connelly. **Muzzik**
- 23.00** Fall River Legend. Ballet. Chorégraphie d'Agnes DeMille. Par le Dance Theatre of Harlem. **Mezzo**

MUSIQUE

- 18.30** Jean-Sébastien Bach. *Concertos brandebourgeois n° 1 à 6*. Par le Concertus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**
- 18.35** Alban Berg Quartet. Concert. **Muzzik**
- 19.30** Jazz Meets Symphony. Montreux 1993. **Muzzik**
- 21.00** Madredeus. Bruxelles 1995. **Mezzo**

REPORTAGE

- 21.50** Puccini. *La Tosca*. Par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam et les Chœurs du Nederlandse Opera, dir. Riccardo Chailly. **Arte**
- 21.55** Motown Live. **Paris Première**
- 23.55** Marciac Sweet 99. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 17.10** Un pull par-dessus l'autre. Caroline Huppert. **Festival**
- 19.50** A chacun son tour. Peter Bogdanovich. **Disney Channel**
- 20.30** Le Funiculaire des anges. **Festival**
- 20.40** Ressemblance fatale. Arthur Allan Seidelman. **RTL 9**
- 20.50** La Proie et l'Ombre. Olivier Chavarot. **O.** **M 6**
- 20.50** La Robe de sang. Tobe Hooper. **O.** **13^{ème} RUE**
- 20.55** Juste une question d'amour. Christian Faure. **O.** **France 2**
- 20.55** Meurtre à Atlantic City. Sandor Stern. **TMC**
- 23.10** Anges ou démons. Pierre Aknine. **Téva**

SÉRIES

- 17.15** Thierry la Fronde. La mission secrète de Taillevent. **Série Club**
- 17.25** Fantastic Studio. Jour d'élections. Gare aux conseils piquants. **Disney Channel**
- 17.35** Melrose Place. Un codicille très spécial. **TF 1**
- 17.45** Cannon. Le tueur de la colline. **Série Club**
- 17.55** Friends. Celui qui gagnait au poker. **France 2**
- 18.30** Sliders, les mondes parallèles. Un monde incorruptible. **M 6**
- 19.05** Magnum. Sain d'esprit. **13^{ème} RUE**
- 19.30** Mission impossible. Le médium. **Série Club**
- 19.50** Roseanne. Un samedi pas comme les autres. **RTL 9**
- 20.50** Homicide. Le grand saut. **Série Club**
- 20.50** St Elsewhere. [2/2]. La maladie du légionnaire. Le Nid. **Téva**
- 21.40** Strange World. Virus mystérieux. **Série Club**
- 22.15** Docteur Sylvestre. Ecorchée vive. **TV 5**
- 22.30** The Practice. Question de morale. Chien méchant. **M 6**
- 22.35** Columbo. Exercice fatal. **TF 1**
- 22.50** Oz. S'évader d'Oz (v.o.). **O.** **Série Club**
- 1.00** Profit. Forgiveness (v.o.). **Canal Jimmy**
- 1.40** Friends. The One after Las Vegas (v.o.). **Canal Jimmy**
- 2.05** Maximum Bob. L'ex-femme du juge (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS



- 15.10** Jeux d'été ■■■ Ingmar Bergman. Avec Maj-Britt Nilsson, Birger Malmsten (Suède, 1951, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 16.10** Les Aventures de Pinocchio ■■ Luigi Comencini (It. - Fr. - All., 1972, 130 min) **O.** **Canal + Vert**
- 16.50** La Force d'un destin ■■ Hector Babenco (Etats-Unis, 1987, 140 min). **Cinestar 2**
- 17.10** Fort Saganne ■■ Alain Corneau (France, 1984, 175 min). **Ciné Cinémas 1**
- 17.55** Juliette ou la clef des songes ■■ Marcel Carné (France, 1950, N., 95 min). **Cinétoile**
- 19.30** Les Sept Femmes de Barberousse ■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1954, 105 min). **Cinétoile**
- 20.20** L'Impasse ■■ Brian DePalma (Etats-Unis, 1993, 140 min). **Cinéfaz**
- 20.30** Quality Street ■■ George Stevens (EU, 1937, N., v.o., 85 min). **Ciné Classics**
- 20.30** Maudite Aphrodite ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 95 min). **Ciné Cinémas 1**
- 20.30** Capitaine téméraire ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1952, 105 min). **Ciné Cinémas 2**
- 21.25** Un monde parfait ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, 133 min) **O.** **TSR**
- 22.40** L'Honneur des Prizzi ■■ John Huston (Etats-Unis, 1985, 130 min). **Cinéfaz**
- 22.45** Une femme sous influence ■■ John Cassavetes (EU, 1974, v.o., 145 min). **Cinétoile**
- 22.45** Yentl ■■ Barbra Streisand (Etats-Unis, 1983, 130 min). **Cinestar 2**
- 22.45** Frankenstein s'est échappé ■■ Terence Fisher (GB, 1957, 80 min). **Ciné Cinémas 2**
- 23.40** Four Sons ■■ Archie Mayo. Avec Don Ameche, Mary Beth Hughes (Etats-Unis, 1940, v.o., 90 min). **Ciné Classics**



PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 15.40** Le G.R.E.C.
- 16.40** Mission sauvetages.
- 17.35** Melrose Place.
- 18.25** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Ushuaïa nature. L'esprit de la forêt, Colombie Britannique.
- 22.35** Columbo. Exercice fatal.
- 0.25** Formule foot.
- 1.00** TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 15.55** Tierscé.
- 16.05** La Chance aux chansons.
- 16.50** Des chiffres et des lettres.
- 17.25** Cap des Pins.
- 17.55** Friends.
- 18.20** Nash Bridges.
- 19.15** Qui est qui ?
- 19.50** Un gars, une fille.
- 19.55** et **20.45** Tirage du Loto.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Juste une question d'amour. Téléfilm. Christian Faure **O.**
- 22.35** Ça se discute. Comment accepter des enfants différents de soi ?
- 0.40** Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.58** Questions au gouvernement.
- 16.00** Les Minikeums.
- 17.45** C'est pas sorcier.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.46** Un livre, un jour.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Fa si la.
- 20.35** Tout le sport.
- 20.55** Des racines et des aïles. Grandir ensemble. Saint-Pétersbourg : Au secours des enfants perdus. Loin des yeux, près du cœur.
- 22.55** Météo, Soir 3.
- 23.30** Les Dossiers de l'Histoire. Le dernier combat de Salvador Allende.
- 0.25** La Case de l'oncle Doc. Regards d'enfants sur le siècle en Poitou-Charentes.
- 1.20** Nocturnales. Semaine Debussy.

CANAL +

- 15.15** Seinfeld.
- 15.40** Total Recall 2070.
- 16.20** Surprises.
- 16.40** Mumbo Jumbo. Téléfilm. Catherine Miller **O.**
- **En clair jusqu'à 21.00**
- 18.30** Nulle part ailleurs. Invités : The The, Benoît Delépine.
- 19.05** Le Journal du sport.
- 20.30** Le Journal du cinéma.
- 21.00** Mookie. Film. Hervé Palud. **O.**
- 22.25** Jour de foot.
- 23.20** Le Quartier interdit. Les Ailes de la nuit. Film. Mark Pavia. **O.**
- 1.00** Micro ciné. Spécial Gérardmer. Grenouille. Grojo. *Sell Your Body Now*. Marco S. Pucciani.

ARTE

Les filles du calendrier

par Pierre Georges

ELLES SONT ANGLAISES, évidemment. Délicieusement anglaises. Et elles ont posé, nues, pour le plus charitable et le plus mémorable des calendriers vendu au profit de la lutte contre la leucémie.

L'histoire, inspirée du film *The Full Monty*, qui vit des chômeurs de la banlieue de Sheffield se livrer à un numéro unique et définitif d'effeuilleurs amateurs, se passe dans une petite ville du Yorkshire, Rylstone. Une petite ville tranquille. Tout à fait Angleterre profonde, dans l'imaginaire façon cottages, mares à canard et confitures acidulées. Comme le note le reporter de *New York Times* qui, après d'autres, s'est penché sur l'étrange phénomène, tout à Rylstone semble fait pour illustrer le poème de Blake *Angleterre, terre verdoyante et douce*.

A Rylstone, donc, il y a une association très honorable et pastorale, la confrérie de l'Institut des femmes qui, annuellement, au profit de ses œuvres, élabore et vend un calendrier fort édifiant, fait de couchers de soleil radieux, de sous-bois romantiques et de petits chemins ombragés.

Et voici, pour l'an 2000, que ces dames ont eu une idée totalement novatrice, révolutionnaire et décapante : pourquoi ne pas faire, sur le modèle des calendriers pour cabines de camionneurs, mais avec plus de tact, de goût et de délicatesse, un éphéméride des Miss Charité nues ?

Aussitôt dit, vivement fait. Onze dames de la Confrérie, honorablement connues en ville, âgées d'entre quarante-cinq et soixante-six ans, décidèrent de passer à l'acte et de poser, après avoir bu un verre, devant un photographe ami, nues ou presque. Vêtues simplement d'un collier de perles pour la dignité de l'œuvre et dans

un savant camouflage stratégique fait de plantes, de tamis à farine et de presse-pommes. La cause était bonne, collecter de l'argent en mémoire du mari de l'une d'entre elles, Angela Baker, Miss February, emporté en juillet 1998 par la leucémie. Et l'initiative, baptisée « la campagne de la fille du calendrier », allait réussir au-delà de toutes leurs espérances.

En le vendant l'équivalent de 50 francs, les filles au calendrier escomptaient en tirer, selon les projections des années précédentes, la somme totale de 12 000 francs. Elles ne pouvaient imaginer ce qui allait suivre. Le calendrier des dames de Rylstone, devenant un must et un objet de culte, fut l'objet de multiples tirages et retirages, se vendit à des milliers d'exemplaires et leur permit de collecter près de 3,5 millions de francs.

Les filles au calendrier, onze pour douze mois hélas, devinrent, surtout, des célébrités nationales. Elles furent submergées de lettres de félicitations et de remerciements pour avoir ainsi réhabilité l'image de la femme mûre, de la vraie femme dans un monde cruel de *top models* ainsi décrites par un correspondant exalté : « Ces espèces d'insectes à la bouche artificiellement boudée et aux jambes minces comme des bâtons à nettoyer les pipes. » Elles furent poursuivies, mais en vain, par la presse de caniveau, par des confidences alléchées. Elles furent conviées à des défilés de mode, à des émissions de télévision, à des entretiens avec un grand publicitaire, le petit-fils de Sigmund Freud. Elles furent aussi absoutes, par le pasteur du village qui, interrogé sur l'initiative, se refusa à la condamner : « On en a vu d'autres, et de bien pires, que les filles du jardin. »

En Autriche, extrême droite et conservateurs négocient en vue de former un gouvernement

L'hypothèse d'un cabinet socialiste minoritaire n'est cependant pas totalement écartée

VIENNE

de notre correspondante

L'extrême droite populiste au pouvoir en Autriche ? Voilà une semaine encore, cette hypothèse était renvoyée aux calendes grecques – en tout cas à l'éventualité encore incertaine de nouvelles élections. Aujourd'hui, c'est un scénario qui prend corps : les conservateurs du Parti du peuple (Österreichische Volkspartei, ÖVP) devaient engager, mardi 25 janvier, des discussions avec les populistes du Parti de la liberté (Freiheitliche Partei Österreichs, FPÖ), dirigé par Jörg Haider, en vue de conclure ensemble « d'ici dix jours » un pacte de gouvernement.

Une course de vitesse est ainsi engagée entre le chancelier sortant Viktor Klima, qui espère encore mettre sur pied un cabinet socialiste minoritaire mais politiquement crédible, et Jörg Haider, qui s'efforce de vaincre les dernières réticences des conservateurs, affaiblis par trois mois de tractations sans issue.

Les ponts semblent en tout cas rompus entre l'ÖVP et le parti so-

cial-démocrate (Sozialdemokratische Partei Österreichs, SPÖ), après l'échec retentissant de leur coalition avortée (*Le Monde* du 22 janvier). Convaincu qu'aucun accommodement n'est possible, le chancelier Klima (qui est aussi le chef du SPÖ) a décliné lundi l'offre de pure forme faite par son homologue de l'ÖVP Wolfgang Schüssel, qui proposait de signer l'accord de gouvernement mis laborieusement au point la semaine précédente – à condition qu'il soit paraphé aussi par les dirigeants syndicalistes, et que les socialistes renoncent au portefeuille des finances au profit d'une personnalité « sans parti ».

De son côté, l'ÖVP a refusé l'idée de soutenir, même indirectement, un cabinet socialiste, en s'abstenant pendant deux ans au moins de déposer une motion de censure au Parlement. Viktor Klima, dont le parti ne dispose plus que de 65 députés sur 183, ne peut compter que sur l'appui bienveillant mais intermittent des Verts (14 sièges), qui voteraient un budget provisoire.

Mais l'idée s'impose peu à peu dans la classe politique – contre les vœux d'une majorité de l'opinion – que le seul gouvernement viable, parce que disposant d'une solide majorité parlementaire de 104 sièges, serait une coalition des « noirs » (conservateurs) et des « bleus » (populistes).

« Au début, il y aura sûrement beaucoup de critiques à l'étranger », soupire le commissaire européen Franz Fischler

Encore faut-il que ces derniers soient prêts à assumer les conséquences de réformes économiques forcées impopulaires. Le numéro deux du SPÖ, Heinz Fischer, qui est aussi premier président du Parlement, a admis dimanche que, en

cas d'entente entre l'ÖVP et le FPÖ, le président Thomas Klestil ne pourra plus s'opposer à une solution qui mettrait fin à quatre mois de paralysie. « Au début, il y aura sûrement beaucoup de critiques à l'étranger », soupire, résigné, le commissaire européen à l'agriculture Franz Fischler, un conservateur qui avait toujours durement critiqué Jörg Haider.

Lundi soir, à la télévision, le leader populiste a fait patte de velours, mettant en sourdine la thématique xénophobe qui effarouche l'aile chrétienne de l'ÖVP afin de se présenter en homme d'Etat responsable, en « démocrate » qui, assure-t-il, va prendre la relève des socialistes pour mieux défendre les intérêts des « petits ».

A la veille de son cinquantième anniversaire, Jörg Haider n'exclut plus de revendiquer pour lui-même le poste de chancelier, car « la base du parti l'y pousse ». Ou, à tout le moins, le portefeuille clé des finances pour le FPÖ.

Joëlle Stolz

Tennis : demi-finale

Davenport-Capriati à Melbourne

ANDRÉ AGASSI s'est qualifié, mardi 25 janvier, pour les demi-finales des Internationaux d'Australie, à Melbourne. L'Américain, numéro un mondial, a battu le Marocain Hicham Arazi (6-4, 6-4, 6-2). Il accède ainsi pour la quatrième fois consécutive dans un tournoi du grand chelem. Il avait gagné à Roland-Garros et été finaliste à Wimbledon avant de s'imposer aux Internationaux d'Australie.

Dans le tableau féminin, la première demi-finale opposera Lindsay Davenport à Jennifer Capriati. L'Américaine, n° 2 mondiale, a éliminé la Française Julie Halard-Decugis (6-1, 6-2) et sa compatriote a disposé de la Japonaise Ai Sugiyama (6-0, 6-2). Jennifer Capriati, 21^e mondiale, accède ainsi pour la première fois de sa carrière dans le dernier carré d'un tournoi du grand chelem depuis les Internationaux d'Australie en 1991 : elle avait alors 14 ans.

DÉPÊCHES

■ **SOCIAL** : plusieurs milliers de personnes ont manifesté, mardi 25 janvier, à Tokyo, contre le plan de restructuration du constructeur automobile japonais Nissan. La confédération syndicale Zenroren, proche du Parti communiste, demande la suspension des 21 000 suppressions d'emplois annoncées depuis octobre par Carlos Ghosn, le nouveau directeur général de Nissan, envoyé par Renault qui détient, depuis mars 1999, 36,8 % du capital de Nissan. Le délégué CGT de Renault Philippe Martinez a participé à ce rassemblement devant le siège de Nissan.

■ **ABOU DHABI** : « Une marée noire de 600 mètres de long et de 100 de large s'est produite après le naufrage à 13 km au nord-est d'Abou Dhabi du pétrolier Al-Jaziya-I, battant pavillon du Honduras », a déclaré le directeur de l'Organisme général pour la protection de l'environnement, Salem Masri Al-Zaheri. Près de 300 tonnes de fioul sur 980 se sont déjà échappées du pétrolier. – (AFP)

■ **BURUNDI** : le président américain Bill Clinton a donné son accord pour s'impliquer dans le processus de paix au Burundi, a déclaré lundi 24 janvier le médiateur, Nelson Mandela, qui s'est dit confiant en un règlement négocié « plus tôt qu'on ne le pense ». Le prochain round de pourparlers inter-burundais doit avoir lieu à Arusha (Tanzanie) mi-février. – (AFP)

■ **BELGIQUE** : Bernard Tapie, l'ex-homme d'affaires et ancien ministre de François Mitterrand, est domicilié à Bruxelles, dans la commune d'Ixelles, ont affirmé mardi 25 janvier trois quotidiens belges, appartenant au groupe Sud Presse. « Bernard Tapie cherchait depuis plusieurs années à s'installer en Belgique, où le régime fiscal serait nettement plus favorable qu'outre-Quévrain », écrit *La Dernière Heure*. – (AFP)

■ **AUTOMOBILE** : le Britannique Jenson Button, âgé de vingt ans, sera le coéquipier de l'Allemand Ralf Schumacher dans l'écurie de Formule 1 BMW-Williams au volant de la nouvelle FW22 pour le Championnat du monde cette saison, a annoncé Frank Williams, lundi 24 janvier.

■ **FOOTBALL** : l'Algérie a tenu tête, lundi 24 janvier, à Kumasi (Ghana), à la République démocratique du Congo (0-0), demi-finaliste de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations, pour son premier match de la compétition (groupe B). La Côte-d'Ivoire (groupe B) a été tenue en échec par le Togo (1-1), à Accra (Ghana).

■ **VOILE** : la première régate de la finale de la Coupe Louis Vuitton entre les défis italien Prada Challenge et américain AmericaOne qui devait avoir lieu mardi 25 janvier, à Auckland, a été reportée en raison de la tempête qui sévissait dans le golfe d'Hauraki.



GTS™
Omnicom
Partenaire officiel des Girondins de Bordeaux.

ENTREPRISES, DÉCOUVREZ LE GTS DE GTS, VOTRE PARTENAIRE TÉLÉCOM AU 0 20 39 40 40

Appel gratuit depuis un poste fixe

Une fois l'équipe avec GTS



HOMMES
Pour permettre la survie des urbains frustrés de verdure, Frédérique Doumic invente le jardinage en ligne.
P. IV

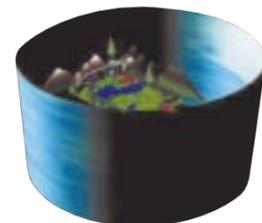
MÉTIERS
Le secteur de l'information géographique, qui consiste à enrichir les cartes pour aider à la décision, a connu une croissance exponentielle du Réseau et à ses 2 000 greffes de sites quotidiennes.
P. VIII

15,5%



ENTREPRISES
Finie, la passivité des jouets. Dotés de puces électroniques, ils ont un comportement autonome et réagissent aux gestes de l'enfant.
P. VI

CANAL+
De plus en plus utilisées dans les appareils numériques, les cartes mémoire flash ont le vent en poupe.
P. V



TECHNIQUES
Utiliser une ville en 3D pour permettre de se repérer sur Internet, c'est un des projets du Media Lab.
P. VII

ENQUÊTE

Des moteurs pour aller au cœur d'Internet

Sans eux, impossible de s'y retrouver dans la jungle du Web. Moteurs de recherche et annuaires ne recensent pourtant qu'une infime partie des sites existants

SANS EUX, le Web ne serait qu'une inextricable pelote de fils emmêlés, un enchevêtrement de voies sans issue. Heureusement, moteurs de recherche et annuaires sont venus mettre de l'ordre dans tout ça. Leur mission est d'explorer les moindres recoins de la Toile, d'en analyser les contenus, puis de les indexer pour rendre Internet un peu plus clair. Un peu seulement : une étude publiée l'été dernier dans le magazine scientifique *Nature* relève

en effet que les moteurs de recherche les plus performants n'indexent pas plus d'un sixième du Web. Bien malgré eux : impossible de faire face à la croissance exponentielle du Réseau et à ses 2 000 greffes de sites quotidiennes. Les moteurs de recherche n'en restent pas moins le passage obligé de toute expédition sur Internet. Entre 60 % et 80 % des internautes entameraient ainsi leur aventure. Et ils n'ont que l'embar-

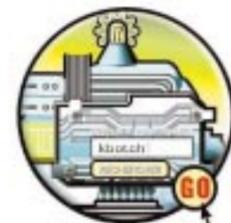
ras du choix : entre moteurs généralistes et moteurs spécialisés, annuaires, versions internationales et localisées, on en dénombrerait ainsi plus de 1 500. Au point que se développent désormais des annuaires d'annuaires... Cette profusion ne désarçonne toutefois pas trop les internautes, qui confient à moins de dix moteurs 95 % de leurs requêtes, selon *Web Site Story*. Yahoo !, AltaVista, Go, Excite, Lycos, MSN et, en France, Voila se taillent la part du lion. Alors que l'économie du Net repose en grande partie sur des notions d'audience, on comprend donc que ces moteurs ou ces annuaires soient aussi l'objet d'un double enjeu. Un défi technologique et de marketing, d'abord, que se lancent les moteurs pour attirer le plus grand nombre d'internautes avec des services de recherche performants.

Pour être pratiqué par le plus grand nombre, que proposer aux errants du Réseau ? Les moteurs hésitent. Un nombre toujours plus important de sites, quitte à abandonner, au bout du compte, l'internaute sans boussole ? Ou un nombre plus restreint, au risque de laisser de côté la page qui répondrait vraiment à la demande ? Équilibre fragile, confronté à une croissance du Net sans frein et à des requêtes qui ne portent plus exclusivement sur des mots, mais sur des concepts, des images, des vidéos, de la musique, des objets multimédias. La dernière tendance à la mode : demander tout bonnement à chaque internaute de noter la pertinence des réponses qu'il a obtenues, et refaire le classement en fonction de ces notes.

Deuxième bataille pour les moteurs, celle de la survie économique. Ils sont l'objet de nombreuses convoitises de la part de groupes aux poches pleines qui souhaitent s'approprier de si voyantes vitrines. Disney est ainsi propriétaire d'Infoseek, et le prestataire d'accès gratuit LibertySurf, appartenant à Bernard Arnault, a racheté le moteur francophone Nomade.fr. Quant à AltaVista, il fut la propriété du constructeur informatique Compaq avant de tomber dans l'escarcelle de la holding CMGI. Les moteurs sont aujourd'hui des nœuds stratégiques sur le Réseau. Ils deviennent indispen-

sables à l'ensemble des acteurs du Web : pour s'assurer de figurer en bonne place dans les pages de réponses, au risque, sinon, d'être ignoré. Le référencement est donc devenu un outil de premier plan pour les entreprises impliquées dans le commerce électronique. La concurrence est telle qu'AltaVista ne se priva pas, un temps, de vendre à l'encan les meilleures places sur ses écrans ! Ce n'était plus, ainsi, les réponses les plus pertinentes qui étaient proposées aux internautes égarés, mais les sites des compagnies les plus fortunées. Devant le tollé des internautes, le moteur fit marche arrière. La recherche sur Internet est devenue trop importante pour être seulement une affaire de gros sous.

Olivier Zilbertin

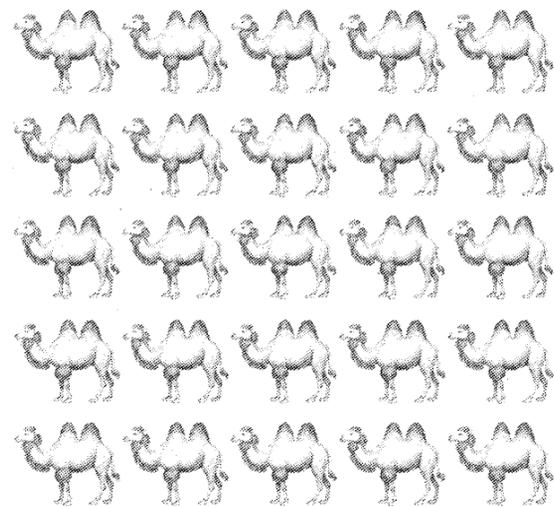


REPÈRES
Tous les « trucs » pour mener à bien une recherche sur Internet.
P. II



Retrouver une photographie à partir d'une esquisse, un air de musique en le sifflant à son ordinateur : c'est ce que permettront les moteurs de demain, qui existent déjà dans les labos sous forme de prototypes

Pour faire une recherche sur Internet, dialoguer ou télécharger des jeux, vous préférez chercher parmi tous ces sites...



On peut trouver sur un seul site ?



Pour vous faciliter la vie, Spicy a regroupé sur un seul site tout ce que vous aimez d'Internet.

Pour accéder au contenu Spicy et à tous les caractères d'Internet, appuyez sur le bouton qui pointe à Internet. Pour recevoir gratuitement votre système de connexion, appelez gratuitement le 01 613 622 621 (0,70 € TTC par minute).



Le top des réseaux

■ Les annuaires

www.yahoo.com

L'une des fonctions essentielles de Yahoo!, comme celle des autres annuaires, c'est l'indexation manuelle. Les « sélectionneurs » passent leur temps à consulter les sites pour estimer s'ils méritent d'être répertoriés. Ceux qui sont sélectionnés sont répartis dans des index thématiques distincts. Avec plus de 120 millions de visiteurs « uniques », c'est le premier des portails du Net. Yahoo.fr est le portail francophone.

www.nomade.fr

Un des premiers portails français. Il indexe les sites Internet en français indépendamment de la nationalité de leur éditeur ou de l'emplacement géographique des serveurs d'hébergement. De plus, Nomade.fr propose des guides thématiques régulièrement mis à jour et d'autres services, tels que la boîte aux lettres Le Courrier Nomade.fr et l'Annuaire Nomade.fr.

■ Les moteurs

www.google.com

Devenu incontournable, cet index classe les liens de manière efficace. Les pages qui viennent en tête sont celles qui sont le plus référencées ailleurs dans le Web, partant du principe que, plus une page est citée, plus elle doit contenir d'informations intéressantes.

www.altavista.com

Un index de 300 millions de pages que l'on peut interroger avec des commandes très utiles. AltaVista propose une analyse statistique des documents pour affiner les recherches, mais aussi un service de traduction automatique des pages.

www.voila.fr

Moteur de recherche de France Télécom, Voila recherche directement et propose des sélections thématiques françaises. Avec la déclinaison en ligne des annuaires de France Télécom, les internautes retrouvent sur Voila toutes les coordonnées et le plan d'accès pour se rendre chez un correspondant : les Pages jaunes (coordonnées et adresses e-mail des professionnels), les Pages blanches (26 millions d'abonnés au téléphone inscrits en France) et les Rues commerçantes.

www.northernlight.com

L'un des trois plus gros moteurs de recherche. Il classe les liens retrouvés par site, et contient également des références vers des articles payants parus dans des journaux du monde entier.

www.ecila.fr

Ce moteur propose des commandes logiques en français. Il permet aussi d'effectuer une recherche sur le titre (t : ecila), les mots clés (m : moteur de recherche), le nom de domaine (n : ecila), la description (d : « moteur de recherche »)..., voire sur l'ensemble de ces critères.

www.hotbot.com

Il offre de nombreuses fonctions qui permettent de rechercher des images, des scripts, des vidéos et toutes sortes d'objets.

www.metacrawler.com

L'un des métamoteurs (moteur interrogeant plusieurs autres moteurs) les plus puissants du Web. A noter, l'intéressante fonction d'espionnage appelée MetaSpy qui permet de surveiller en temps réel les requêtes effectuées sur l'outil de recherche.

www.lycos.com

Ce moteur dispose de fonctions avancées permettant de rechercher des images et du son. Comme AltaVista, il propose un mode de consultation filtrée pour éviter que les bambins ne tombent sur des contenus licencieux.

www.enfin.com

Annuaire des moteurs de recherche et répertoires francophones avec lettre de diffusion et classement thématique des outils de recherche, édité par diff.net. Sa newsletter, *Chasseurs de moteurs*, est bimensuelle et gratuite.

www.abondance.com

Portail et suivi de l'actualité des moteurs de recherche. Très utile, une aide en ligne permet aux webmasters de vérifier la présence et le référencement de leurs sites sur les principaux moteurs et annuaires francophones et mondiaux.

Une sélection de la rédaction du « Monde interactif »

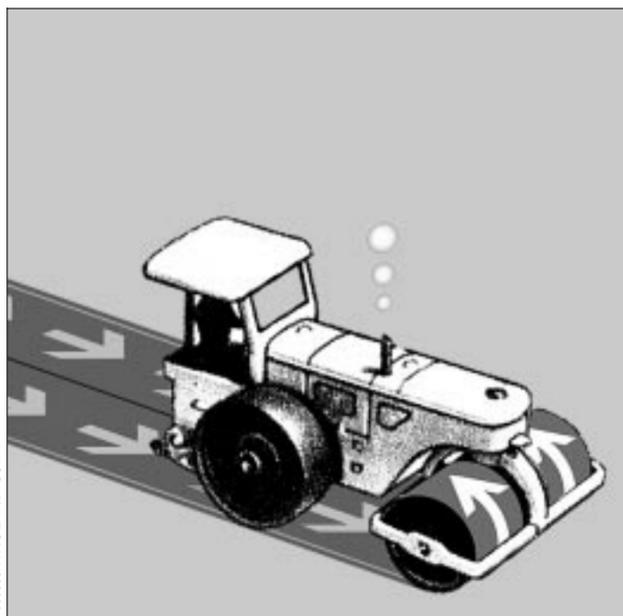
■ Pour en savoir plus, consultez la page spéciale consacrée aux outils de recherche sur le site du « Monde interactif » : www.lemonde.fr/recherche

La longue marche vers le succès

L'HISTOIRE de Yahoo!, le premier des portails du Net, est aussi celle de tous les sites de moteurs de recherche. Elle commence dans les universités et les laboratoires. En 1994, Jerry Yang et David Filo, deux étudiants de l'université Stanford, passent leur temps à surfer sur le Web. Ils constituent une liste indexée de leurs sites préférés intitulée Jerry's Guide to the World Wide Web, qu'ils mettent gracieusement à la disposition, d'abord, des autres étudiants, puis de tous les internautes, via le réseau de l'université. Succès immédiat : leur annuaire accueille quotidiennement des dizaines de milliers de visiteurs. Mais le serveur de l'université est vite saturé. Les deux énergumènes sont priés de trouver un autre hébergeur.

A l'abri dans une caravane, Jerry et David maintiennent tant bien que mal en état leur annuaire. En février 1995, Sequoia Capital, une société de capital-risque, leur vient en aide, en injectant 1 million de dollars dans le projet. Commence alors l'aventure Yahoo! Le site fournit des adresses Web classées autour d'une dizaine de thèmes. Des annuaires concurrents comme Excite et des moteurs de recherche comme AltaVista, Lycos ou Infoseek naissent dans la même foulée.

Fondé par Robert Davis, un universitaire, Lycos utilise comme moteur de recherche une technologie développée par la Carnegie Mellon University. Outre son rôle de moteur de recherche, Lycos s'impose en accompagnant le développement des communautés en



WWW.TINOLAND.COM

Les outils de recherche sont passés, en six ans, des catacombes aux sunlights

Quant au premier moteur d'AltaVista, c'était un logiciel qui permettait de rechercher les mails et les messages échangés entre employés au sein du laboratoire. Infoseek, créé en janvier 1994 par Steve Kirsch, inventeur de la première souris optique, a connu, lui, la notoriété lorsque Netscape l'a intégré à son navigateur. Tous profitent de l'explosion du Web aux Etats-Unis puis dans le monde.

Aujourd'hui, avec plus de 120 millions d'utilisateurs, Yahoo! est sans conteste le premier site de

recherche. C'est aussi la seule entreprise rentable. Pour l'année fiscale 1999, il a affiché un chiffre d'affaires de 558 millions de dollars (contre 245 millions en 1998) et un bénéfice net de 61 millions de dollars (12 millions en 1999). Sa capitalisation boursière est proche de 50 milliards de dollars (320 milliards de francs). Son développement est basé sur le renforcement des contenus et des services - e-mail gratuit, messagerie instantanée, communautés, personnalisation, partenariat avec des sites marchands comme Amazon.com -, afin de créer un portail incontournable.

Déficitaires, les concurrents ont été rachetés ou obligés de fusionner. En novembre 1999, Walt Disney a pris le contrôle d'Infoseek pour l'intégrer à son portail Go Network. Après être passé dans les mains de Compaq, AltaVista a été revendu à CMGI (holding spécialisée dans les nouvelles technologies). Lycos a été avalé par USA Networks (producteur cinématographique et audiovisuel) et Excite, par @Home (éditeur interactif). Pour autant, leur avenir n'est pas assuré. Se livrant à une surenchère des contenus coûteuse, les sites de recherche généralistes subissent aujourd'hui une nouvelle concurrence : celle des sites spécialisés (médecine, technique, informatique, culture, etc.) et celle des métamoteurs, qui passent des requêtes à plusieurs moteurs de recherche et/ou annuaires pour présenter les résultats à l'internaute.

Hai Nguyen

Une efficacité limitée

MOINS de 16 % des 800 millions de pages existant sur le Réseau sont indexées par chacun des plus performants des moteurs. En juillet 1999, ce chiffre, fruit des résultats de l'étude menée par deux chercheurs du NEC Research Institute (Princeton, New Jersey) sur les performances des moteurs de recherche, a laissé pantois. Dans les pages du magazine scientifique *Nature*, Steve Lawrence et Lee Giles assénaient ce constat : le nombre de sites indexés par les moteurs de recherche au regard de la taille du Web a singulièrement régressé depuis décembre 1997. Aucun d'eux n'est aujourd'hui capable de couvrir plus d'un sixième du contenu public du Réseau.

Pour Lee Giles et Steve Lawrence, le problème relève à la fois de l'économie et de la stratégie des moteurs de recherche. « Soyons clairs, explique Danny Sullivan sur le site Search Engine Watch, sorte de bible sur le sujet, aucun moteur n'indexe la totalité du Web ! Il existe des obstacles phy-

Les moteurs innovent mais ne couvrent qu'une partie du Web

siques à l'indexation comme les cadres, les images cliquables ou les pages créées dynamiquement. D'autres raisons tiennent au matériel. Stocker l'ensemble du Web prend de la place, et sortir les bonnes réponses de cet ensemble réclame de la puissance. »

L'étude de Lee Giles et Steve Lawrence montre par ailleurs que « les moteurs de recherche sont typiquement plus enclins à indexer les sites populaires, les sites américains et les sites commerciaux ».

Parmi les sites référencés, 83 % étaient des sites commerciaux, contre 6 % de sites éducatifs ou scientifiques. L'étude du NEC Research Institute explique notamment que la mise à jour, même chez un leader tel qu'AltaVista, HotBot, Lycos, Infoseek ou Northern Light, peut prendre des

mois. Considérant que 85 % des internautes avaient recours aux services des moteurs de recherche, Steve Lawrence et Lee Giles s'inquiétaient alors des conséquences que pourrait avoir un accès aussi inégal à l'information disponible sur Internet. D'autant que le phénomène tend à se renforcer avec l'arrivée de nouveaux acteurs, comme Google et DirectHit, dont les outils se basent sur la popularité des sites.

Mais l'efficacité repose-t-elle uniquement sur la couverture, la « taille » du moteur de recherche, qui n'est en fait que celle de son index ? Probablement pas, car d'autres éléments interviennent dans la composition d'un moteur : le « crawler », également appelé « spider », qui va fureter dans les pages et les copie dans

l'index ; le logiciel, qui trouve dans la base de données les réponses les plus satisfaisantes et les affiche. La recette de base est commune, mais chaque moteur est libre de doser chacun des ingrédients comme il veut. Ou même d'introduire une variante. Ainsi, au cours de l'année 1999, bon nombre de moteurs sont devenus hybrides, combinant les réponses d'un annuaire, qui sont saisies à la main, avec celles du crawler, automatisées.

Un mélange de technologie et d'intervention humaine qui doit permettre aux moteurs de mieux répondre à leurs requêtes. D'autant plus qu'aujourd'hui, le Web ne contient plus 800 millions de pages, mais plus d'un milliard !

Corinne Manoury

Profil

Suivez le guide !

A QUOI carburent les moteurs de recherche ? A coups de logiciels et autres programmes informatiques, c'est entendu. Mais pas seulement. Ils sont aussi grands consommateurs de « petites mains », ces soutiers du Web qui y plongent en apnée pour remonter à la surface des musettes remplies de nouveaux sites. Souvent surqualifiés, toujours sous-payés, ces « netsurfers » - comme on les baptise chez Yahoo! - et consorts, alimentent quotidiennement les moteurs en adresses Web (URL) fraîches.

Cette réalité, Diane Catroux la côtoie lorsqu'elle débarque, à l'été 1997, chez Wanadoo, bardée de son DESS de droit des transports. Les premiers temps sont un peu durs : « On faisait de l'indexation pure et dure, on prenait tout ce qui nous tombait sous la main. Aucune entreprise n'était présente sur le Web, les pages personnelles étaient confuses, rarement mises à jour et les liens ne fonctionnaient qu'exceptionnellement. Il fallait chercher sur les sites des grandes écoles, des facultés ou des départements de recherche universitaires pour alimenter nos bases de données », se souvient Diane Catroux.

Trois ans plus tard, la « netsurfeuse » s'est muée en « cyberdocumentaliste » et la jungle Internet n'a plus de secret pour elle. Responsable des thèmes Santé et Médias de l'annuaire de Voila, le moteur de recherche de Wana-

do, la jeune femme de 27 ans navigue sur la Toile selon une tactique désormais éprouvée. Son principal outil de travail : un carnet de bookmarks (sites favoris) impressionnant, qu'elle enrichit quotidiennement. Invariablement, sa journée commence par un tour de la presse en ligne pour trouver des idées de dossiers à monter. Ensuite, elle épluche les sites personnels que plus d'un millier d'internautes soumettent chaque mois à sa critique dans l'espoir d'être référencés dans Voila. « Il y a six mois, on prenait encore tous les sites. Aujourd'hui on sélectionne », note-t-elle.

Graphisme, ergonomie, contenu rédactionnel, qualité des liens et des illustrations..., Diane Catroux ne néglige aucun détail lorsqu'elle passe un site au crible. Mais sa mission ne s'arrête pas là. Elle doit ensuite référencer le site retenu de façon à ce que l'internaute puisse le retrouver facilement en utilisant une recherche par mots-clés, et enfin user de son esprit de synthèse et de ses qualités rédactionnelles pour résumer de façon concise et précise, tout en restant neutre, son contenu. « Nous ne cherchons pas à être exhaustifs, mais plutôt à être un guide », conclut Diane Catroux, qui s'évertue à dérouler un fil d'Ariane pour que les internautes retrouvent leur chemin dans les dédales du cyber-espace.

Stéphane Mandard

DU BON USAGE DES MOTEURS

Le fonctionnement des moteurs de recherche est soumis à certaines règles syntaxiques. Commandes logiques, opérateurs booléens (ET, OU...) et autres astuces (phrases exactes entre guillemets, jokers, mots ordonnés, utilisation des majuscules ou des accents) deviennent vite indispensables dans le cas d'une recherche avancée.

	fast	alta vista	ecila	excite	Google	HotBot	Infoseek	LYCOS	Northern Light	Voila (Fr.)	WebCrawler
ET	+	+	ET ou &	+ ou AND	par défaut ou +	+	+	+	+ ou AND	+ ou ET ou AND	+ ou AND
OU	non	par défaut	OU	par défaut ou OR	non	par menu	par menu	par défaut ou OR	OR	par défaut ou OR ou CU	par défaut ou OR
PROCHE	non	NEAR ou ~	PROCHE ou ~	non	non	non	non	non	non	PROCHE ou NEAR	non
SAUF	-	AND NOT ou !	NON ou !	- ou AND NOT	-	-	-	-	- ou NOT	- ou SANS ou NOT ou AND NOT	- ou NOT
PHRASE EXACTE	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
TRONCATURE	non	*	non	non	non	*	non	non	*	non	non
ACCENTS PRIS EN COMPTE	oui	oui	indifférent	oui	oui	oui	indifférent	oui	indifférent	indifférent	oui
MAJUSCULES	indifférent	indifférent	indifférent	indifférent	indifférent	maj. exacte	maj. exacte	indifférent	indifférent	indifférent	indifférent
MOTS ORDONNÉS	indifférent	oui	indifférent	indifférent	oui	indifférent	oui	indifférent	oui	indifférent	indifférent

DOCUMENTATION : OLIVIER DUMONS - INFOGRAPHIE - WWW.JACQUESPARTOUCHE.COM

LES MOTEURS DE RECHERCHE

Face à la richesse et à l'explosion du Web, l'internaute sans outils de recherche est bien démuni. Une recherche plus efficace nécessite de mieux connaître leur fonctionnement. Deux grands types d'outils se côtoient et se complètent : les annuaires des sites Web classés thématiquement et alimentés manuellement (Yahoo, Nomade) et les moteurs de recherche indexant automatiquement les pages Web (AltaVista, Eclix, Google). Contrairement aux annuaires, dont le principe est depuis longtemps établi, celui des moteurs évolue. Présentation de l'évolution des techniques.

PRÉSENCE D'UN MOT

Les moteurs sont alimentés par un robot logiciel qui parcourt la Toile de lien en lien et indexe tout texte rencontré. En réponse à l'internaute, le moteur renverra ainsi à une collection de pages où figure le mot recherché.

CLASSEMENT PAR PERTINENCE

Une indexation plus pertinente est devenue nécessaire. Tous les mots d'une même page doivent être différenciés, classés suivant leur fréquence d'apparition et leur mise en valeur dans la page (titre, taille et graisse des polices, mots référents, ou "meta name", associés à la page par son auteur).

INDEXATION SÉMANTIQUE/CONCEPTUELLE

Grâce à des dictionnaires sémantiques et conceptuels, les mots sont associés : par familles de sens (voiture = automobile), par concepts (voiture = moyen de transport) ou par types de site (peugeot.com = renault.com).

POPULARITÉ ET RENOMMÉE

Google a innové en affinant les réponses selon la popularité des sites : un site ayant de nombreux liens pointant vers lui sera mis en avant dans les résultats de la recherche.

MÉTAMOTEURS

Opportunistes, les métamoteurs réalisent une compilation des résultats d'une même recherche sur différents moteurs concurrents. Leur force réside essentiellement dans la finesse d'analyse et de restitution alors qu'ils n'indexent pas le Web.

OUTILS DE VEILLE ET AGENTS INTELLIGENTS

L'expansion du Web voue les moteurs de recherche à disparaître sous leur forme actuelle. Des agents dits intelligents (logiciels) et des outils de veille, programmables et paramétrables à souhait par chaque utilisateur, prennent le relais. Ils fonctionnent de façon autonome et affinent leurs résultats selon le temps imparti.

Le résultat de vos recherches dépendra en grande partie du moteur, métamoteur ou agent utilisés, mais également de la façon dont vous allez poser votre question. N'hésitez pas à consulter les aides qui vous conseillent sur la syntaxe à utiliser avec ces nouveaux détectives...

DOCUMENTATION : GUILLAUME DELATTRE/OLIVIER DUMONS - INFOGRAPHIE : WWW.JACQUESPARTOUCHE.COM

La course aux bonnes places

C'EST UNE CONSÉCRATION, en quelque sorte. Se retrouver en première ligne d'une réponse de moteur à une recherche procure à n'en pas douter un vertige indicible. Un sentiment de puissance peut-être. Une satisfaction certaine. Et surtout, plus prosaïquement, cela vous garantit de l'audience, pierre angulaire de la Netéconomie. Exister sur Internet, c'est d'abord être vu. Or comment être vu sans apparaître en bonne place dans les pages de résultats des moteurs de recherche ? En effet, de 61 % à 85 % des internautes ne se lanceraient pas à l'assaut du Web sans en passer d'abord et avant toute chose par l'un d'entre eux. Mieux, ou pis, c'est selon : le cabinet d'études Benchmark Group notait en 1998 que moins de 20 % des surfeurs s'aventureraient au-delà de la deuxième page de résultats...

Oui, mais voilà : comment s'assurer cette pole position sur la grille de départ du Web, quand la Toile revendique déjà plus de 5 millions de sites (soit plus de 800 millions de pages) et que 2 000 en moyenne se créent chaque jour ? D'autant que les meilleurs moteurs et annuaires n'indexent pas plus du sixième du contenu du Réseau.

La solution s'appelle le référencement. Afin d'augmenter leurs bases, d'affiner la pertinence de leurs réponses, moteurs et annuaires proposent en effet un formulaire d'inscription, à remplir par qui veut, donc, référencer son site. Quelques mots-clés à fournir pour les uns, un descriptif de quelques lignes pour les autres. Les moteurs lancent ensuite leurs robots, dits « robots d'indexation », pour rechercher les occurrences des mots-clés et les indexer en fonction. Les annuaires, eux, font appel à des documentalistes-surfers pour effectuer le même travail (lire p. 11).

Mais, comme on l'aura compris, cette inscription ne garantit toutefois pas le bon positionnement. Sauf à connaître parfaitement les arcanes de chacun des moteurs, et à appliquer une véritable stratégie de référencement, une veille, un suivi. C'est précisément la mission que se fixent des spécialistes tels

Sur le Web, exister ne suffit pas, il faut être visible par les internautes

que Netbooster. Par contrat, ils garantissent à leurs clients d'apparaître sur la première page des principaux moteurs de recherche et des annuaires. Une sorte de jeu d'échecs permanent pour deviner les algorithmes - jalousement gardés - des différents moteurs, observer leurs réactions, noter au jour le jour les modifications qu'ils apportent à leurs méthodes d'indexation. Et suivre, au fil de l'évolution du Net, le bon positionnement de ses clients.

L'exercice est moins évident qu'il n'y paraît. Peut-on en dix mots-clés, par exemple, définir les multiples activités d'une société comme Darty ? « Cela ne serait ni cohérent ni pertinent », note Jean-Pierre Eskenazi, président-fondateur de Netbooster. L'astuce consiste alors à créer plusieurs pages alias, en tout point semblables au site réel, et à référencer chacune d'elles avec différents critères. Encore faut-il observer en permanence les internautes eux-mêmes, le vocabulaire ou la tournure de leurs requêtes.

De plus en plus de sociétés font désormais appel à ces « référenciers », et la prestation, selon sa nature, peut s'élever jusqu'à plusieurs centaines de milliers de francs par an. C'est le prix d'une place bien en vue sur le Web ! AltaVista l'a d'ailleurs compris : en avril 1999, le célèbre moteur de recherche avait décidé de mettre aux enchères ses meilleures places. Aux interrogations des internautes, AltaVista ne présentait donc plus forcément les réponses les plus pertinentes, mais en priorité les sites ayant payé leur place au meilleur prix ! Face au tollé général, l'entreprise a heureusement mis rapidement un terme à l'expérience. Pour combien de temps ?

O. Z.

LE PROTOTYPE que viennent de développer, dans la plus grande confidentialité, les chercheurs du C&C Media Laboratory, de la société japonaise NEC, préfigure le moteur de recherche du futur. Selon des sources internes, celui-ci permettrait de localiser, sur la Toile, des images numérisées, des photographies et des vidéos, indépendamment de leur format d'enregistrement. Evasifs quant aux explications techniques, les inventeurs de ce nouvel outil de recherche affirment qu'il serait capable de reconnaître des formes ou des types d'objet dans une image fixe ou animée à partir des longueurs d'onde des couleurs composant une image.

Pour novateur qu'il soit, ce procédé n'est cependant pas le plus révolutionnaire. Au sein du seul laboratoire d'informatique de Paris-VI (LIP6), chercheurs et étudiants rivalisent d'ingéniosité pour imaginer et concevoir des moteurs aussi surprenants que performants. Ainsi, l'unité d'indexation multimédia, dirigée par Pascal Faudmay, développe le décodeur MPEG 7 (format de compréhension de la vidéo) et collabore actuellement avec des entreprises comme Philips ou Alcatel pour mettre au point plusieurs moteurs de recherche.

En 1999, la jeune équipe a mis au point un procédé étonnant qui permet d'obtenir une photographie à partir d'une esquisse : un botaniste pourra, par exemple, retrouver l'image d'une plante dont il a oublié le nom en la dessinant simplement sur l'écran de son ordinateur. Et l'équipe planche actuellement sur un outil capable de retrouver la scène d'un film à partir de la seule description de son script. Autant de découvertes qui ne devraient pas tarder à aiguïser les appétits des marchands de la Toile, et que Pascal Faudmay souhaite faire fructifier dans le cadre de Surftechnology, une start-up qui entend emboîter le pas à Elucid (« Le Monde interactif » du 22 décembre 1999), jeune société qui s'apprête à lancer un moteur de recherche d'images sur le Web.

Toujours dans les murs du LIP6, mais quelques bureaux plus loin, Jean-Gabriel Ganascia, spécialiste des interfaces homme/machine et

Dans les laboratoires s'élaborent les nouveaux outils de recherche

de l'intelligence artificielle, a sorti de son chapeau de cognicien un moteur de recherche qui ouvre des perspectives jusque-là insoupçonnées. Son principe est simple : un internaute peut retrouver une chanson ou une musique dont il ne connaît ni le titre ni l'auteur en fredonnant ou en sifflant son air. « Des algorithmes issus de la programmation dynamique, semblables à ceux utilisés en biologie moléculaire pour le séquençage de l'ADN, permettent de traduire la hauteur et la durée d'un sifflement en notes et de les localiser sur les partitions des morceaux stockés sur les bases de données », explique le professeur Ganascia, qui estime que les progrès réalisés dans le domaine de la reconnaissance vocale vont faire de la voix le futur vecteur de navigation sur le Web.

Reste que, de l'expérimentation à la commercialisation de ces outils de recherche qui semblent sortir tout droit de l'imagination d'un romancier de science-fiction, le pas à franchir relève encore du grand écart. « Voilà plus d'un an que Wanadoo promet le lancement d'un moteur de recherche révolutionnaire et quinze ans que l'on travaille sur la reconnaissance vocale », nuance Olivier Andrieu, consultant spécialisé dans les outils de recherche sur Internet. Et de conclure : « En matière de recherche fondamentale, les effets d'annonce ne manquent pas. » La recherche par indexation textuelle a encore de beaux jours devant elle, qu'on se le dise.

Stéphane Mandard

Gagner du temps

SE BATTRE des heures avec l'infini. Tel est le sentiment que suscite fréquemment une recherche sur Internet. Aujourd'hui, de nouveaux outils de recherche tentent de remédier à ce défaut : les « métamoteurs » hors ligne. Il s'agit, à partir d'un logiciel téléchargé sur le disque dur de l'ordinateur, de mieux cibler sa recherche. Une fois lancé, l'outil se sert des moteurs en ligne pour trouver les informations et les filtrer. Sa première fonction est de faire gagner du temps à l'utilisateur et de rendre la recherche plus intelligente. NetVeille, par exemple, qui se présente comme « une fusée à tête chercheuse », permet d'interroger simultanément tous les moteurs en ligne, dédouble les réponses, puis les classe et les restitue sous la forme d'une liste de sites.

Ces logiciels ciblent surtout les entreprises. Pour Fabien Raynaud, attaché commercial au sein de Digimind, qui édite le logiciel Strategic Finder, « les métamoteurs s'adressent d'abord aux professionnels, car ils permettent la veille stratégique. Celle-ci donne à l'entreprise la possibilité de surveiller son environnement, ses concurrents ». Parce que l'information sur Internet change constamment, il faut un moteur capable de reprendre les informations en les mettant à jour. « Une recherche, précise Fabien Raynaud, n'est pas forcément ponctuelle. Le métamoteur permet, par exemple, de surveiller les biotechnologies après un travail préalable de recherche globale. Un mois après, la recherche peut être relancée et sera automatiquement actualisée. » Les métamoteurs deviennent des guides pour l'internaute. Mais il ne faut pas se méprendre, tous ces outils de recherche exigent une bonne connaissance préalable du Réseau et des différents moteurs de recherche traditionnels. C'est pourquoi ils ne sont pas des produits de substitution mais doivent être considérés comme des outils complémentaires.

Sylvie Chayette

■ netveille.supramoteur.com
■ www.strategicfinder.com



Les entreprises s'y mettent aussi

LES MOTEURS de recherche sont aussi indispensables sur les intranets des entreprises qu'ils le sont sur Internet, et pour les mêmes raisons : ils permettent de s'y retrouver dans une masse considérable d'informations sans perdre de temps. Les intranets, pourtant, présentent deux types de complications particulières : la multiplicité des types de documents et le fait que, souvent, des sources d'information extérieures, qui n'appartiennent pas à la société, alimentent de façon régulière l'intranet. D'où une tendance à la centralisation et à la mise en place de portails d'entreprise (au lieu d'intranets) pour préparer le regroupement des informations.

La construction des portails d'entreprise s'appuie sur un double mouvement : la mise en œuvre de moteurs de recherche fonctionnant sur tout le contenu et l'organisation de ce dernier. Mais la mise en place d'un tel système et le choix du logiciel approprié sont loin d'être une opération aisée. Bien structurer l'information sur son intranet est aussi un moyen de soutenir un effort de veille économique efficace. Comme le souligne un rapport de l'Inria, pour les entreprises qui veulent être connues sur Internet, « une des clés de cette visibilité est la possibilité de trouver rapidement de l'information pertinente [les concernant]. Pour cela, il faut se doter d'un système permettant l'indexation des documents accessibles par le Web ». Le rapport expose dans le détail la démarche qui permet d'installer ce type de solutions. Des produits comme ceux de Verity présentent l'avantage de dépasser le concept du simple moteur de recherche et permettent de surfer sur l'intranet de façon plus organisée en s'appuyant sur le principe que les usagers d'un intranet doivent avoir la possibilité de feuilleter des répertoires organisés sur la base des catégories commerciales habituelles. On retrouve ainsi la différence qu'il peut y avoir entre les moteurs de recherche type HotBot, qui indexent automatiquement le contenu des pages de la Toile, et les annuaires, qui les organisent par catégories. Il est un domaine où l'utilisation d'un moteur de recherche par une entreprise intéresse directement les clients, c'est celui des catalogues en ligne. Il leur permette de trouver vite les produits correspondant à leurs besoins ou à leurs envies. Mais la technologie permet d'aller encore plus loin avec les moteurs de recherche qui fonctionnent en même temps sur plusieurs catalogues d'entreprises différentes et permettent ce qu'on appelle le « comparison shopping », une façon de faire ses achats après avoir comparé les prix et les conditions de vente offerts sur différents sites. Shopfind de Yahoo! est en passe de devenir l'un des plus populaires. La pratique s'étend maintenant aux relations commerciales interentreprises, ce qu'on appelle le B2B (business to business), un secteur en pleine croissance. En fait, les moteurs de recherche répondent à deux évolutions fondamentales de nos sociétés : la volonté de gérer au mieux les connaissances au sein de l'entreprise et d'en ouvrir l'accès au plus grand nombre.

Francis Pisani (à San Francisco)

■ www.shopfind.com

Carnet interactif

DoubleTrade

Andrew Buckman, 27 ans, a été nommé chef de produit publicité et référence au niveau européen de DoubleTrade.com. Il a créé auparavant sa propre société de conseil en recrutement, au sein de laquelle il occupait les fonctions de cogérant et de responsable marketing.

Lexmark

Béatrice Marneffe, 45 ans, a été nommée directeur marketing, support et services de Lexmark France. Jusqu'à ce jour, elle était chargée du développement de la division LSS (Lexmark Solutions Service).

ICL

Bruno Boucq, 41 ans, a été nommé directeur général d'ICL France. Il était auparavant directeur commercial de la société.

Cyperus

Daniel Toledano, 36 ans, a été nommé directeur général de Cyperus Espagne. Auparavant, il était directeur Europe du Sud chez Novell.

Lotus Development

Elsa Lacroix, 33 ans, rejoint la société Lotus Development en tant que directrice de la communication, rattachée à la direction générale. Elsa Lacroix avait précédemment assumé les fonctions de responsable marketing et communication chez Valoris, société de conseil et de services, puis chez Cognos, un éditeur canadien leader dans les logiciels de « business intelligence ».

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Du 26 au 27 janvier

Les 4^{es} Journées du câble

Les 4^{es} Journées du câble réunissent plus de 70 intervenants et une trentaine d'exposants, industriels, éditeurs de programmes et de services, qui présenteront, autour d'un programme d'ateliers-débats, l'offre multiservice du câble.

- Paris, Palais des congrès.
- Renseignements : 01-40-72-53-33.
- proctel@club-internet.fr

Du 31 janvier au 4 février

Imagina 2000

« Le rendez-vous des professionnels de l'audiovisuel numérique » articulera cette année ses débats autour de trois sites complémentaires : télévision et Internet, la 3 D et l'interactivité, le financement de l'innovation.

- Du 31 janvier au 2 février, Monaco.
- Du 2 au 4 février : Paris, Palais des congrès.
- www.imagina.fr

Du 1^{er} au 2 février

Rencontres BMC Software 2000 – e-commerce et technologies : comment gagner ?

Ces rencontres ont pour objectif de faire le point sur les problématiques de l'administration du système d'information en environnements multi-plates-formes.

- Paris-la Défense, CNIT.
- Renseignements : 01-41-44-61-00.
- www.bmc.com

Du 1^{er} au 3 février

Linux Expo 2000

La deuxième édition du Salon professionnel des logiciels libres et des solutions sous Linux présentera toutes les solutions développées autour de ce logiciel.

- Paris, Palais des congrès.
- www.linux-expo.com

Le 2 février

Netéconomie : intégration des services de portail et de groupware

Ce séminaire a pour objectif d'apporter les clés de la réussite pour les projets d'infrastructure et de portails.

- CNIT Paris-la Défense
- Bull-Médiapps-Sun/Netscape Alliance.
- Inscriptions : 01-44-38-55-19.
- fr.iplanet.com/alliance/events/integration_portal.html

Du 2 au 4 février

GSM World Congress

Ce congrès consacré aux derniers développements du système GSM permet à tous les acteurs de la filière de se rencontrer. L'édition 1999 avait rassemblé 4 500 participants.

- Cannes, Palais des festivals.
- Renseignements : 00-44-171-453-5493.
- www.gsmworldcongress.com

Du 12 au 13 février 2000

Open des webmasters

C'est la 2^e édition de cette manifestation, organisée par l'association S.I.N.E.T.I.C (Sensibilisation à Internet et aux technologies de l'information et de la communication), qui est un concours de création de sites Web. Des ateliers de démonstrations techniques seront animés par divers acteurs du milieu Internet et multimédia.

- www.opendeswebmasters.net

Du 21 au 26 février

Bamako 2000

Cette manifestation, organisée par le réseau Anais, a pour thème « Internet : les passerelles du développement ».

- Palais des congrès de Bamako (Mali).
- www.bamako2000.org

Rendez-vous notés par Sylvie Chayette

Vous pouvez nous signaler vos manifestations et nominations à l'adresse électronique agenda@lemonde.fr

Cultivons notre jardin cybernétique

FRÉDÉRIQUE DOUMIC appartient à cette espèce d'actifs qui semblent travailler pour s'amuser et s'amuser en travaillant. A 35 ans, la jeune femme vient de créer sa société, Ouat, et va lancer, en février, un portail de divertissement sur Internet autour du thème des jardins. Realgarden.com proposera, comme de juste, du commerce électronique (matériel de jardinage, bulbes, produits culturels), du contenu vidéo, des informations quotidiennes et des jeux en ligne. A terme, Frédérique le voit comme une chaîne de télévision, avec des images et du texte en continu.

Le site flattera notre part d'effacement et notre goût, pour la nature. Mais la cible de Frédérique Doumic, c'est un peu son semblable l'Homo « écolo-positivo-technoïde » et urbain. Qui prend son balcon pour un jardin, passe ses vacances au vert, fait attention à ce qu'il mange. Qui, pour autant, n'est pas militant, mais adore les gadgets technologiques. Le comble du branché ? Non, pourtant. Frédérique Doumic, avec sa coupe à la garçonne et son nez en trompette, n'est ni bête de mode ni pur produit marketing. Ni trop pédagogue, ni complètement déjantée. En jeans et tee-shirt passe-partout, elle croit ferme à son projet et ses qualités de chef d'équipe crèvent les yeux. Le tout avec un gros carnet d'adresses dans le milieu de l'animation et de l'audiovisuel.

Frédérique Doumic est née sous le signe de la télévision, puisque l'antenne de France 3 Régions coiffait presque la maison familiale, à Lambersart, près de Lille. « Le lycée était juste à côté de l'antenne : on avait l'habitude de passer aux infos régionales. En terminale, je suis montée à la capitale pour participer à l'émission d'Elkabbach "20 ans pour quoi faire ?" ».

Elle retrouvera le présentateur vedette dix ans plus tard. Le temps de faire l'Edhec (Ecole des hautes études commerciales) à Lille, puis de travailler quatre ans comme expert-comptable chez Arthur Andersen. Pour ensuite répondre un jour, lassée de l'audit, à une annonce de Libération intitulée : « Comment rendre la télévision plus séduisante ». Sa réponse la conduit tout droit à l'Académie Carat Espace (gros groupe d'achat d'espaces publicitaires européen), sorte de Villa Médicis de l'audiovisuel. Le bonheur, dit-elle.

Avec vingt-cinq autres personnes de tous horizons, Frédérique Doumic est rémunérée tous les mois pendant un an et doit dépenser une bourse de 100 000 francs (15 245 euros) pour se former sur son sujet de prédilection. « J'ai choisi les programmes multimédias pour enfants. Je me suis pas mal baladée aux Etats-Unis. J'ai suivi des formations à l'Institut du multimédia et à la Femis [Institut de formation et d'enseignement pour les métiers de l'image et du son]. »

Les choses s'enchaînent alors naturellement. A France 3 Jeunesse,



FRANCK FERVILLE / VU

Portrait Venue de la télévision et du multimédia, Frédérique Doumic invente le jardinage en ligne

comme conseillère de programmes pendant trois ans, Frédérique Doumic s'occupe de « Mikrokids », magazine sur les jeux vidéo lancé en 1991, avec Alain Le Diberder, alors au ministère de la culture, qui rejoint vite France Télévision. Elle tâte aussi du dessin animé en 3 D avec « les fables géométriques de La Fontaine » – le corbeau, c'est un rond avec un triangle –, sur des paroles de Pierre Perret. Puis elle suit Alain Le Diberder à la direction de la recherche de France Télévision. L'exploration continue, toujours plus loin sur le chemin de l'expérimentation. « Nous construisons la télé de demain. On bricolait, mais on avait une liberté totale d'action. On fabriquait des CD-ROM dans la cour de France Télévision, avenue d'Iéna. » A son actif, les CD-ROM Fort Boyard et Iznogoud.

Mais Jean-Pierre Elkabbach quitte le navire, et la volonté de poursuivre l'aventure multimédia à

France Télévision s'épuise. Frédérique Doumic vient d'avoir son troisième garçon. Elle rend son tablier en décembre 1997, refusant de quitter son casque d'explorateur. Sébastien, son mari et « chevalier servant de toujours », consultant en communication multimédia, entre alors en scène. Il rêve de monter quelque chose autour du dessin animé et du jeu. Elle se lance à l'eau, sûre de son soutien. Il sera le visionnaire, elle le chef.

L'idée de départ est d'exploiter le carnet d'adresses de Frédérique pour fournir de la préproduction de jeux vidéo basés sur des dessins animés. Le couple acquiert les droits du dessin animé Kirikou et la sorcière, très grand succès de cinéma. Mais un autre projet, un jardin virtuel, leur met la puce à l'oreille : pourquoi ne pas le mettre en ligne, avec du contenu du type Nature et découvertes ?

De son 80 mètres carrés de bureaux derrière les Halles, à Paris, le couple veut aujourd'hui conquérir le monde du « funshopping » sur le Web. Leurs trois garçons sont aux anges, et très intéressés par la société. Leur mère s'en rend compte quand elle croise leurs copains : « La première question qu'ils posent, c'est : Alors, Ouat, comment ça va ? »

Cécile Ducourtieux

OUAT ?

OUAT (Once Upon A Time), la société fondée par Frédérique Doumic, s'est muée cet été en start-up Internet. Il a donc fallu rédiger un plan de développement à l'attention des investisseurs, afin de prouver quelles seraient les sources de financement du site. En plus du revenu généré par le commerce électronique et la vente de bandeaux publicitaires, Ouat a prévu la vente de forfaits pour jouer en ligne.

Premier jeu prévu : une sorte de Tamagochi en pot. Le néophyte choisit sa graine dans une pépinière virtuelle, la plante et la regarde pousser. Heureusement, la croissance est accélérée : il ne faudra que quelques jours avant de voir poindre quelque chose. L'internaute jardinier devra surtout ne pas oublier de nourrir au fumier et d'arroser tous les jours pour que ça prenne forme. Le programme qui régit le développement du végétal est basé sur de l'aléatoire, si bien que les internautes devraient être assurés de posséder un original en ligne. De son côté, pour assurer sa propre croissance, Ouat prépare une levée de fonds importante (plusieurs dizaines de millions de francs en février 2000).

A bon droit

L'Europe et la lutte contre la pédopornographie sur Internet

LES INSTANCES européennes sont engagées, depuis quelques années, dans une lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, en particulier dans le cyberspace. Elles l'ont prouvé notamment avec la résolution du Parlement européen du 19 septembre 1996 sur les mineurs victimes de violence, la résolution du conseil de l'Union européenne du 17 février 1997 sur les messages à contenu illicite et préjudiciable diffusés sur Internet ou l'action commune adoptée par le conseil le 24 février 1997 relative à la lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants.

A de nombreuses autres occasions, le conseil et le Parlement européens ont débattu des mesures à prendre pour éliminer la pédopornographie du cyberspace. Utilisant la faculté de soumettre au conseil une initiative sur une question donnée – faculté ouverte par le traité d'Amsterdam –, l'Autriche vient de proposer une « initiative en vue de l'adoption d'une décision du Conseil relative à la lutte contre la pédopornographie sur Internet ». Publiée au Journal officiel des Communautés européennes du

16 décembre 1999, cette initiative vise à empêcher et à combattre l'exploitation sexuelle des enfants, et en particulier la production, le traitement, la diffusion et la détention de matériel pédopornographique sur le Web, et propose que les Etats membres prennent certaines mesures.

Au titre de ces mesures, l'initiative autrichienne propose d'encourager les utilisateurs d'Internet à dénoncer les cas de diffusion présumée de matériel pédopornographique, s'ils en rencontrent sur le Web. Un même type de dénonciation pourrait être mis à la charge des fournisseurs de services, éventuellement de façon contraignante. La proposition envisage également de créer des unités spécialisées au sein des services répressifs chargés de recueillir ces informations et de lutter efficacement contre ces pratiques criminelles.

Enfin, l'action des Etats membres devrait porter sur une coopération et un dialogue avec le secteur industriel, afin d'inclure dans cette lutte les professionnels de l'Internet, en particulier les fournisseurs de services, en leur permettant ou en leur imposant de retirer de la circulation le

matériel illicite dont ils constatent l'existence et la diffusion, et de procéder à la conservation de données relatives au trafic à des fins de poursuites judiciaires.

L'initiative autrichienne contient en outre quelques développements relatifs aux systèmes technologiques et à la nécessaire adaptation constante des dispositifs de lutte, pour maintenir son efficacité. Il faut également signaler que la Belgique, particulièrement émue par les questions concernant la pédophilie et la pornographie infantile, connaît déjà un dispositif similaire, grâce à la mise en place d'un protocole de collaboration conclu le 28 mai 1999 entre le ministère des télécommunications, le ministère de la justice et l'association ISPA Belgium (Association des fournisseurs de services sur Internet).

Alain Hazan est avocat à la cour.

- www.europa.eu.int/eur-int/fr
- www.ispa.be
- www.droit-technologie.org

L'Actualité Multimédia
sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"

avec Jérôme Colombain



Mémoires **flash** à la carte

QUEL EST le point commun entre les appareils photo numériques, les PC de poche et les baladeurs MP3 ? Tous ces appareils stockent leurs fichiers sur de mini-cartes mémoire de type flash, c'est-à-dire réinscriptibles et statiques, puisqu'elles conservent leurs informations même lorsqu'elles ne sont pas alimentées en électricité.

Le principe n'est pas nouveau. Les premières mémoires flash sont apparues il y a plusieurs années avec de petites cartes au format carte de crédit appelées PCMCIA (Personal Computer Memory Card International Association), rebaptisées depuis PC Card. Les premiers à en profiter ont été les ordinateurs portables, encore équipés aujourd'hui d'un ou de deux connecteurs au format PC Card. Malheureusement, la taille de ces PC Card s'est avérée trop importante pour les appareils photo numériques.

C'est en 1994 qu'apparaissent les premières mini-cartes CompactFlash. De petite taille (43 x 36 x 3,3 mm) et conçues par la société japonaise SanDisk, elles sont rapidement adoptées par la majorité des fabricants d'appareils photo numériques (Agfa, Canon, Casio, Epson, Hewlett-Packard, JVC, Kodak, Konica, Minolta, Mitsubishi, Nikon, Panasonic, Umax), ainsi que par la société Pision pour ses ordinateurs de poche, et tout récemment par Thomson pour son baladeur MP3 Lyra. Les cartes

Tout s'explique

Destinées à stocker photos et musique, les mini-cartes mémoire se multiplient

CompactFlash existent aujourd'hui dans des capacités différentes, de 4 à 128 Mo. Prix moyen : 680 francs (103 euros) pour un modèle de 32 Mo.

Nées un peu plus tard, à l'initiative de Toshiba et Samsung, les cartes SmartMedia sont encore moins volumineuses (37 x 45 x 0,76 mm) et se présentent sous la forme d'une puce électronique un peu plus grande que celles des cartes téléphoniques. Leur capacité plafonne encore à 32 Mo (pour un prix de 740 francs, 112 euros), les modèles à 64 Mo semblant connaître quelques problèmes de production. Elles sont utilisées dans les appareils photo numériques de Fuji et d'Olympus notamment, et surtout par la grande majorité des baladeurs MP3, à commencer par le Rio de Diamond. Mais Samsung, qui est aujourd'hui l'un des principaux fabricants de ces cartes SmartMedia, commence à en intégrer dans divers appareils-téléphones GSM ou mini-chaines hi-fi.

Lancé il y a quelques mois, le dernier procédé, signé Sony, a pour nom Memory Stick (« *Le Monde interactif* » du 27 octobre 1999). D'aspect comparable à une tablette de chewing-gum (50 x 21,5 x 2,8 mm), il est proposé dans plusieurs capacités jusqu'à 64 Mo, avec des prix comparables à ceux de ses concurrents (700 francs, 106 euros, pour 32 Mo). Il est soutenu par Casio, Fujitsu, Sanyo et Sharp, mais seulement utilisé, pour l'heure, par son concepteur dans ses propres appareils.



E. JOLIVET/CANAL+

Les trois procédés CompactFlash, SmartMedia et Memory Stick sont évidemment incompatibles entre eux. Néanmoins toutes les mini-cartes mémoire ont en commun de pouvoir être reliées, d'une façon ou

d'une autre, à un micro-ordinateur pour y envoyer les fichiers qu'elles ont enregistrés (appareils photo numériques) ou au contraire pour en recevoir (baladeurs MP3, qui chargent leurs morceaux de musique depuis un Mac ou un PC). Suivant les procédés, cette connexion à l'ordinateur prend des formes différentes. Il existe en effet des lecteurs spécifiques pour les CompactFlash ou les SmartMedia à brancher sur la prise parallèle ou USB (environ 500 francs, 76 euros). Ou encore des adaptateurs, sous la forme de disquette ou de PC Card gigogne (de 100 à 500 francs, 15 à 76 euros) dans lesquelles on peut glisser ces différentes cartes mémoire, que l'on introduit alors dans

le lecteur de disquette ou de PC Card d'un ordinateur portable ou de bureau.

Restent les nouvelles imprimantes dites DPOF (Digital Print Order Format), capables d'imprimer les photos numériques sans être connectées à un micro-ordinateur en lisant directement le contenu des cartes mémoire. A cet effet, les modèles de Lexmark et Hewlett Packard sont équipés chacun de deux lecteurs pour lire aussi bien les cartes CompactFlash que les SmartMedia. Quant au Memory Stick, il n'est pris en charge que par l'imprimante de Sony.

Dans le domaine de la photo, il n'est pas impossible que ces cartes cèdent la place à des supports de plus grande capacité, à l'image du nouvel appareil photo QV 3000-EX de Casio, qui utilise le Microdrive d'IBM, minuscule disque dur de 350 Mo pour stocker ses clichés. Quant aux futurs baladeurs MP3, ils bénéficieront dans quelques mois de cartes d'un nouveau genre : baptisées Secure Digital Memory Card ; celles-ci rendront leurs fichiers incopiables afin d'empêcher le piratage et de préserver les droits d'auteur. Si les analystes prévoient qu'il se vendra près de 80 millions de cartes mémoire dans le monde en 2002, il est impossible de dire aujourd'hui quel standard tirera son épingle du jeu.

Louis Carreau (Canal+)

Sabir cyber



Nouvelles technologies

LE SABIR CYBER français, c'est évident, est riche de termes venant d'Amérique. Mais, quand il s'agit du contrôle des origines, il en va pour les mots comme pour les individus dans la rue, le délit de faciès n'est jamais loin. Certains, comme *icône*, *digital*, *console* ou *moniteur*, semblent – à tort – n'avoir jamais fait le voyage, quand d'autres, comme *browser*, *mail* ou *scanner*, sont a priori soupçonnés, alors qu'ils peuvent exhiber devant la police étymologique un arbre généalogique aux racines bien de chez nous.

La recherche de la pureté du langage n'est pas toujours sympathique, mais elle peut parfois déboucher des termes qui ont toutes les apparences de la respectabilité. *Nouvelles technologies* en est un regrettable exemple.

Jacques Ellul (*Le Bluff technologique*, 1988) a bataillé en vain une bonne partie de sa vie pour rappeler que *technologie* voulait dire, en bonne logique, « science des techniques » en français et non « technique » tout court. C'est sans doute que, dans un pays où « Je n'y connais rien en informatique » est asséné plutôt fièrement et d'emblée, alors que « Je n'y connais rien en opéra » est un aveu délivré obtenu après un interrogatoire musclé, la *technique* ne peut se promener que, comme ces caniches tondus et enrubannés, avec un *logos* accroché à la queue. Mais, dans *nouvelles technologies*, c'est l'adjectif qui est pire que le substantif.

Jusqu'à quand, en effet, utilisera-t-on ce terme pour désigner des techniques qui ont presque toutes plus d'un quart de siècle de succès derrière elles ? Internet a trente ans, les jeux vidéo presque autant, Bill Gates vient de rappeler qu'il dirigeait Microsoft depuis vingt-cinq ans. Les jeunes salariés ou dirigeants de ces activités sont nés dans un monde où tout cela existait déjà. Le terme ne prend donc son sens que pour des « plus de cinquante ans » passés : les baby-boomers accepteraient-ils sans sourire qu'on leur parle de *nouvelles technologies* pour le radar, le plastique ou le disque microsilicon ?

Née au début des années 80, l'expression y était plus légitime, et ne s'employait qu'avec une précision : *nouvelles technologies de l'information*, de la *communication*, de *média*, etc. Dans la décennie suivante, *nouvelles technologies* tout court fut le résultat de la fusion de l'expression universitaire *nouvelles technologies de l'information* et de la *communication*, parfois abrégé en NTIC, et de *nouveaux médias*, plutôt employé par les publicitaires.

Aujourd'hui l'expression prospère sur les mêmes terres que *cyber*, *interactif*, *multimédia* ou parfois *virtuel* pour désigner tout ce qui utilise un microprocesseur, un écran et des informations numérisées. « *Vaste programme !* », aurait dit le général de Gaulle ; mais, comme à propos de *cyber*, les puristes ont beau chipoter sur chacun de ces mots, la réalité qu'ils cherchent à désigner existe bel et bien. Et, si elle cherche encore ses mots, c'est peut-être qu'elle est à l'image de ses utilisateurs, pour qui rien n'est pire que de ne plus être en enfance. Ne faudrait-il pas relire la fin du *Meilleur des mondes*, de Huxley, où la recherche de l'éternelle jeunesse se paie un jour d'un vieillissement brutal ?

Cléo (Canal+)

Rousseau revisité

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
Editeur : Index+
Support : CD-ROM PC/Mac
Prix : 299 F (45,58 €)

CHER Jean-Jacques ! Toujours entre amour-propre et désir de vertu, il semble léguer ses contradictions à ses admirateurs. Ainsi les auteurs de Jean-Jacques Rousseau ont-ils bien lu comment parler d'un auteur ? « *Il faut donner séparément ses idées et les nôtres, et, pour cela, entrer dans ses vues, les éclaircir, les étendre et ne rien épargner pour faire valoir tout leur prix.* »

Le CD-ROM, lui, nous fait entrer dans un commentaire où quelques mots en rouge renvoient à d'autres commentaires écrits ou audiovisuels ainsi, parfois, qu'à la reconstitution en costumes de scènes filmées où Jean-Jacques parle d'amour, se marie, médite sur les fleurs ou commente l'autodafé de ses livres. Mais écoutons-le plutôt : « *Dans ce programme, toutes mes "idées" font une ronde : "contrat", "morale", "spectacle", "citoyen", "éducation" annoncent mes pensées sur des questions qui me semblent vous agiter encore.* » Choisir « *éducation* », par exemple, inspire la phrase suivante : « *rédigés dans des circonstances souvent difficiles, les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau...* » ; choisit-on « *morale* » que le même discours recommence. Si bien qu'on abandonne assez vite ce tissu trop général pour chercher ailleurs de quoi alimenter mieux son esprit.

Assez contrarié par l'impossibilité de copier des extraits, on se console néanmoins assez vite : « *Rousseau appréhende la morale dans une perspective historique.* » Le Genre humain d'un âge n'étant pas le genre humain d'un autre âge. »

« *A quoi bon en effet copier cela qui n'éclaircit guère ma pensée, que Voltaire lui-même trouvait autrement plus provocante !* », dirait-il. « *Serais-je si fade ?* Mais, alors, pourquoi mes livres furent-ils brûlés à Paris comme à Genève ? Croyez-vous que le spectacle de ces bûchers laisse voir mieux ma pensée ? A quoi servent ces flammes quand tant d'autres échauffent l'esprit des hommes ? Par exemple, se savent-ils citoyens ou n'est-ce, pour eux, qu'une fable ? Voyez donc mon *Contrat social* ! Non, vraiment, je crois votre ouvrage assez peu philosophe. » Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, tout n'est ici que babil, jargon, propos sans conséquences. Quelle sévérité, Jean-Jacques ! Mais si vous le dites...

Patrick Longuet (Canal+)



La Net Economie, une réalité pour les entreprises à la conquête de nouveaux marchés, impose, en matière de sécurité, des choix technologiques stratégiques. Votre système d'information d'entreprise, vos serveurs web, vos applications de commerce électronique sur Internet, doivent en effet répondre aux exigences les plus strictes en terme de sécurité. Comme les 50 millions d'utilisateurs qui ont mis en œuvre les services d'annuaire NDS® de Novell (Novell Directory Services®), bénéficiez d'une infrastructure réseau globale simple à administrer, fiable et sécurisée. Avec Novell, soyez prêt, dès à présent, à entrer dans la Net Economie. Pour plus d'informations, visitez notre site

ou appelez Allô Novell au

Novell

Jouets interactifs

Les jouets ne sont plus passifs

Des peluches qui parlent ensemble

Quand l'enfant presse la paume des peluches parlantes Teletubbies (Tinky Winky et Po, Dipsy et Laa Laa) de Tomy, elles engagent la conversation. Chaque peluche décline son identité puis commence le dialogue. Elles peuvent bavarder à deux, trois ou quatre, même si elles ne sont vendues qu'en duo. Les peluches fonctionnent grâce à un système de reconnaissance vocale et de détection à infrarouges. Dotées de capteurs sensibles à la chaleur de la peau, les Ridoudoux, Teletubbies de poche, babillent lorsque les tout-petits les pressent sur leur main ou contre leur joue.

■ 500 F environ la paire (76,22 €).
■ www.tomy.com



Première lecture

Destiné aux 6 à 24 mois, le livre *Les Merveilleux Voyages de Marine*, de VTech, totalise 8 pages illustrées formées de 24 sections permettant de composer de multiples histoires. Chaque page est découpée en trois parties à tourner. Le récit que l'enfant va entendre à haute voix est différent selon l'ordre dans lequel il place les sections. Cinq cents mots sont prononcés. Un petit ours lumineux pose plus de 50 questions à l'enfant sur les histoires et les images.

Couleurs gaies et pages épaisses, faciles à saisir grâce à des onglets en plastique. Pour les 4-6 ans.
■ 230 F (35,06 €). Disponible mi-août.
■ www.vtech.com

Réservé aux filles

Livré avec une carte à code secret qui préserve la confidentialité des données enregistrées, le portable parlant Miss Secrets, de CQFD, est destinée aux fillettes. Une vingtaine d'activités (français, mathématiques, jeux) leurs sont proposées. Une voix encourage les petites filles et corrige leurs erreurs. Les deux touches « Démo » et « Expliquer » les guident dans leur progression. Pliable et portable, Miss Secrets est vendu avec son sac de transport et peut être connecté à une imprimante de la marque ou compatible PC.

■ 350 F (53,36 €). Disponible en septembre.
■ Tél. : 0-803-34-40-00

Une répétitrice au poignet

Ma première montre parlante, d'Oregon Scientific, dit l'heure et enseigne l'alphabet. Une voix féminine prononce chaque lettre, que l'enfant affiche sur l'écran LCD haute résolution. Des sons amusants ponctuent l'apprentissage. L'heure est donnée en mode analogique et digital. Une voix annonce l'heure et enseigne l'alphabet. A partir de 3 ans.

Prix indicatif : 149 F (22,71 €).
Disponible en avril.
■ www.oregonscientific.fr



Un vrai nouveau-né

Capable de reconnaître sa petite « maman », Mon bébé à moi électronique, de Berchet, qui mesure 52 cm, réagit comme s'il était réel. Il s'endort, se réveille, parle, tousse, gazouille... Le poupon se met aussitôt à rire s'il voit son doudou. Il manifeste constamment sa présence : il pleure s'il n'a pas fait son rot. A la clé, pour déclencher la douzaine de réactions réalistes, Berchet a utilisé une technologie de reconnaissance des objets à distance. Fonctionne avec 4 piles LR6 (non fournies). A partir de 3 ans.

■ Prix : entre 430 et 530 F (65,64 à 80,91 €). Disponible fin mai.
■ www.superjouet.com

Gardien d'enfant

Véritable animal de compagnie en métal, le Cyberdog de Nikko aboie, grogne, réclame à manger, balance la tête, remue les mâchoires... Il se déplace en avant, en arrière, à gauche, à droite et en effectuant des mouvements circulaires. Lorsque l'on active la fonction garde, l'animal reste en alerte, même lorsque son jeune maître dort. Son capteur acoustique réagit aux bruits et le fait aboyer contre tout intrus. Piloté par un boîtier de commandes infrarouges avec une portée de 7 mètres environ.

Quatre piles LR14 (chien) et 3 piles LR6 (boîtier).
■ 179 F (27,29 €).
■ www.nikkotoys.com

■ www.nikkotoys.com

Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier

TOUS NOS BONS PLANS

www.anyway.com

VOLS ALLER/RETOUR*

Taxes aéroport comprises

Sur compagnies régulières

NEW YORK	@	1835F
MIAMI	@	2440F
SAN FRANCISCO	@	2550F
FORT DE FRANCE	@	2190F
POINTE A PITRE	@	2190F
LA HAVANE	@	2990F
RIO	@	2990F
LES SEYCHELLES	@	3990F
BANGKOK	@	3700F
SYDNEY	@	6150F
DUBLIN	@	640F

0 803 008 008**
3615 ANYWAY***

ANYWAY

Des puces dans les poupées

UN RÊVE d'enfant. Votre ours vous chante une berceuse lorsque vous le prenez dans vos bras, et votre poupée vous remercie quand vous lui donnez son biberon. Ce rêve devient réalité avec l'arrivée, sur le marché, de jouets truffés d'une électronique de plus en plus sophistiquée. Cette nouvelle génération de jouets toujours plus réalistes, montrés à Univers d'enfants, le Salon professionnel des produits de l'enfant, se développe selon deux axes : l'interactivité et la miniaturisation des systèmes électroniques embarqués.

Différent des poupons électroniques qui se conduisent comme des automates, Mon bébé électronique à moi, de Berchet, fait partie de ces jouets capables de réagir à l'environnement et d'adopter une conduite autonome. Il s'éveille et s'endort tout seul, et se met à parler à sa petite maman quand elle s'approche de lui.

« Il nous a fallu deux ans », précise Roger Chalandard, directeur marketing, recherche et développement chez Berchet, pour mettre au point *Mon bébé électronique à moi*. La technologie fait appel à la détection des objets à une distance de 10 à 15 cm. Un système de puces codées placées dans la douzaine d'accessoires vendue avec le poupon (biberon, doudou, thermomètre...) déclenche les réactions : rire, éternuement... » Le poupon reconnaît sa « maman » lorsqu'elle s'approche de lui grâce aux deux petits bracelets de naissance que le jouet et l'enfant portent à leur poignet.

Autre bébé interactif, Lilou Docteur, de Smoby, utilise plusieurs technologies miniaturisées. « Un émetteur et un récepteur infrarouges, l'un situé sur la pipette à poser sur la bouche du poupon à soigner et l'autre sur le jouet, permettent de déclencher le rire montrant qu'il est guéri », explique Christian Paillard, responsable recherche et développement du groupe Smoby. Les sons numériques émis par la poupée ont été enregistrés au format MP3. Une base temporelle inscrite sur le circuit imprimé placé dans le jouet rend aléatoire le déclenchement des symptômes. Chez le même fabricant, Lilou Fly associe une puce interne contenant des pleurs et des rires, et un capteur de pression et de choc. Si on lance en l'air ce bébé en PVC, il se met à rire.



Loisirs La technologie révolutionne la façon de s'amuser des enfants

L'interactivité se double souvent d'une possibilité de personnaliser le jouet en fonction des envies et des habitudes de l'enfant. La poupée Miss Lansay, qui dit plus de 1000 phrases, fonctionne à partir d'un logiciel en forme de cartouche que l'on insère dans son dos (40 Mo). Quand l'enfant allume pour la première fois le jouet, ce dernier lui réclame des informations qui vont lui permettre de connaître ses goûts. La poupée connaît la date du jour, l'heure et la situation dans le temps. Elle donne à l'enfant des instructions à suivre grâce à des cartes à insérer dans un livre spécial livré avec

le jouet ainsi que de nombreux accessoires, que la poupée reconnaît et réclame quand elle en a envie.

« Les recherches menées par Smoby portent sur la reconnaissance vocale, qui va sûrement se généraliser en l'an 2001, et le développement du MP3, remarque Christian Paillard. Nous avons en projet de nous intéresser à des moteurs d'émotion qui mettraient de l'intelligence artificielle dans nos produits. Mais, dans les pays asiatiques, une autre voie s'ouvre déjà pour le futur, celle des jouets qui se brancheront sur un PC pour télécharger de nouvelles fonctions via Internet. » Et Nicholas Negroponte, patron du Medialab du Massachusetts Institute Technology (MIT), parle déjà de futures poupées Barbie branchées sur Internet qui commanderaient leurs robes en direct...

A. Ba.

■ Univers d'enfants, du 27 au 31 janvier à Paris-Nord-Villepinte.

La guerre des marques

Propriété Les entreprises en appellent aux tribunaux pour obtenir l'exploitation des noms de domaine se rapportant à elles

sentiel. » C'est en application de ce droit de la propriété intellectuelle que les grandes entreprises américaines, à coups de procès coûteux, tentent de s'approprier les noms de domaine ressemblant à leurs marques - peu importe l'antériorité de l'URL. Jusqu'à une période récente, certains petits malins s'amusaient à réserver les noms de domaine de marques célèbres pour les leur revendre ensuite à prix d'or. Mais les tribunaux donnent maintenant souvent raison au propriétaire naturel de la marque. Ainsi, Archie Comic Publications, éditeur de bandes dessinées et détenteur de la marque Veronica, a obtenu la fermeture de Veronica.org, un site dédié à une fillette. En revanche, la multinationale Colgate-Palmolive, propriétaire des produits ménagers Ajax, n'a pas obtenu grain de cause face à Ajax.org, un site alternatif américain.

Actuellement, eToys contre Etoy est le combat le plus médiatisé sur le Net : eToys est actuellement le premier site marchand de jouets sur le Net ; Etoy est une association d'artistes basée à Zurich et dont le nom de domaine avait été déposé deux ans avant celui du marchand de jouets. Après des mois de délibérations, un tribunal de Los Angeles a émis, en décembre dernier, une injonction

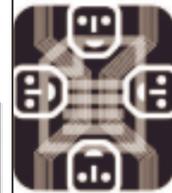
provisoire interdisant à l'association suisse l'utilisation de son nom de domaine etoy.org. Scandalisés, nombre d'internautes se sont mobilisés pour défendre Etoy, en organisant des pétitions en faveur de la petite association suisse, en appelant au boycottage contre le numéro mondial du jouet. Et en attirant l'attention sur certains jouets disponibles sur le site eToys, tels que la poupée d'un Waffen-SS appelée Wilhelm et une autre à l'effigie d'un soldat de la Wehrmacht.

Devant une telle contre-publicité, les dirigeants d'eToys ont estimé préférable de faire marche arrière. Fin décembre, l'entreprise américaine a annoncé publiquement qu'elle était prête à retirer sa plainte pour parvenir à un règlement à l'amiable. Et pour redresser son image publique, elle s'est engagée à rembourser les frais légaux (25 000 dollars, soit environ 150 000 francs) encourus par les artistes de Zurich. « Les gens nous disent qu'ils veulent que l'art d'Etoy et le commerce électronique d'eToys continuent à coexister. Nous les écoutons. Nous ne voulons pas d'un procès », a expliqué Jonathan Cutler, porte-parole d'eToys, cité par Wired News.

Toutefois, le géant du jouet n'a pas indiqué clairement s'il renonçait définitivement au nom de domaine etoy.org. Les avocats des deux parties sont aujourd'hui en discussion pour parvenir à un arrangement. En attendant, les artistes suisses n'ont toujours pas retrouvé leur nom de domaine. A terme, ce genre de litige sur les noms de domaine sera tranché par l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), un organisme international neutre dont le statut est en cours d'élaboration.

H. Ng.

Start-up



Digimind La veille intelligente

GRENOBLE, juin 1998, Patrice François achève un DESS de management des systèmes d'information, dirigé par Humbert Lesca. Ce spécialiste de la veille a conçu une méthode originale : il ne s'agit pas de créer une cellule de veille, mais de diluer en interne les différentes tâches de veille - traitement des sources, rapports de synthèse.

C'est pour répondre à ce besoin que Patrice François a créé, en juillet 1998, avec trois acolytes, Digimind, qui met en vente son premier logiciel, v-strat. « Avec v-strat, l'objectif n'est pas de récupérer le maximum d'information, mais d'intégrer efficacement les ressources humaines dans la veille », précise Paul Vivant, PDG de Digimind.

Cet outil se distingue des autres logiciels de traitement de l'information, où le rôle de l'utilisateur se cantonne à la « digestion » de l'information. Dans la pratique, des « traqueurs » sont nommés dans l'entreprise, et chacun est chargé de synthétiser les nouvelles informations. Un animateur coordonne l'équipe de traqueurs. Sur le plan technique, v-strat s'appuie sur un serveur Lotus Notes. Les premières mises en place du logiciel remontent à 1998, dans des PME locales. « Après six mois de fonctionnement, nous sommes satisfaits de v-strat », témoigne Alain Yvorra, responsable de la veille chez Synthem, une PME de Nîmes active dans la découverte de nouvelles molécules, en ajoutant que « le logiciel s'avère simple à utiliser, à la portée de tous ».

Fort de ces succès régionaux, Digimind met le cap sur Paris. Les trois heures de trajet entre la capitale et Grenoble deviennent une habitude. Ces incessants aller-retour finissent par payer. L'année 1999 sera celle de l'arrivée de grands clients. Deux grandes sociétés du secteur de l'énergie et des télécoms signent avec Digimind. Mais, du fait de la confidentialité des applications, elles ne communiquent pas sur le sujet. L'une d'elles a déployé v-strat pour ses commerciaux, qui envoient chaque soir leurs observations du terrain. Le parc de v-strat installé avoisine aujourd'hui une vingtaine de serveurs ; le marché potentiel s'avère énorme, car la plupart des grandes sociétés hexagonales sont équipées de Notes.

L'effort n'est plus d'ordre technique mais commercial. Pour accroître sa visibilité, Digimind vient de se lancer sur le créneau Internet. Le 3 janvier dernier, la version 1.5 de Strategic Finder, deuxième produit de Digimind, est disponible en ligne. Ce logiciel peut interroger plus de 1 000 moteurs de recherche simultanément. Succès immédiat : plus de 1 000 téléchargements. Strategic Finder est un produit d'appel. Les nombreux utilisateurs du logiciel constituent un potentiel de clients pour les autres produits de la société.

« Le premier exercice, clos le mois dernier, atteint 1 million de francs [152 500 €]. Nous tablons, pour cette année, sur un chiffre d'affaires de 7 à 10 millions de francs [1 à 1,5 million d'euros] », précise Patrice François, aujourd'hui directeur commercial de Digimind, qui négocie actuellement avec plusieurs capitaux-risqueurs. Les premiers partenariats avec des sociétés étrangères (Italie, Suisse, etc.) ont vu le jour récemment.

Emmanuel Chaniel

Les premiers balbutiements des ordinateurs biologiques

DAME NATURE était-elle douée pour l'informatique sans le savoir, elle qui, pour construire les êtres vivants, les faire grandir et les dupliquer, a mis au point un langage à quatre lettres largement aussi performant que le binaire ? C'est ce que commencent à penser les informaticiens. Depuis quelques années, ils cherchent à exploiter les capacités de stockage de l'information des acides nucléiques pour mettre au point un ordinateur. Dernière innovation en date, un prototype solide, - les premiers « ordinateurs » à ADN étaient des tubes à essai - dévoilé par l'équipe de Robert Corn et Lloyd Smith, du département de chimie de l'université du Wisconsin, à Madison. Dans les pages du magazine *Nature* daté du 13 janvier, les chercheurs américains expliquent en substance qu'en accrochant les brins d'ADN à une surface solide, ils disposent d'un espace physique de résolution du problème mathématique posé. Ce qui faciliterait la succession des opérations, permettrait de visualiser simplement le résultat obtenu et donnerait quelques espoirs pour des calculs plus importants.

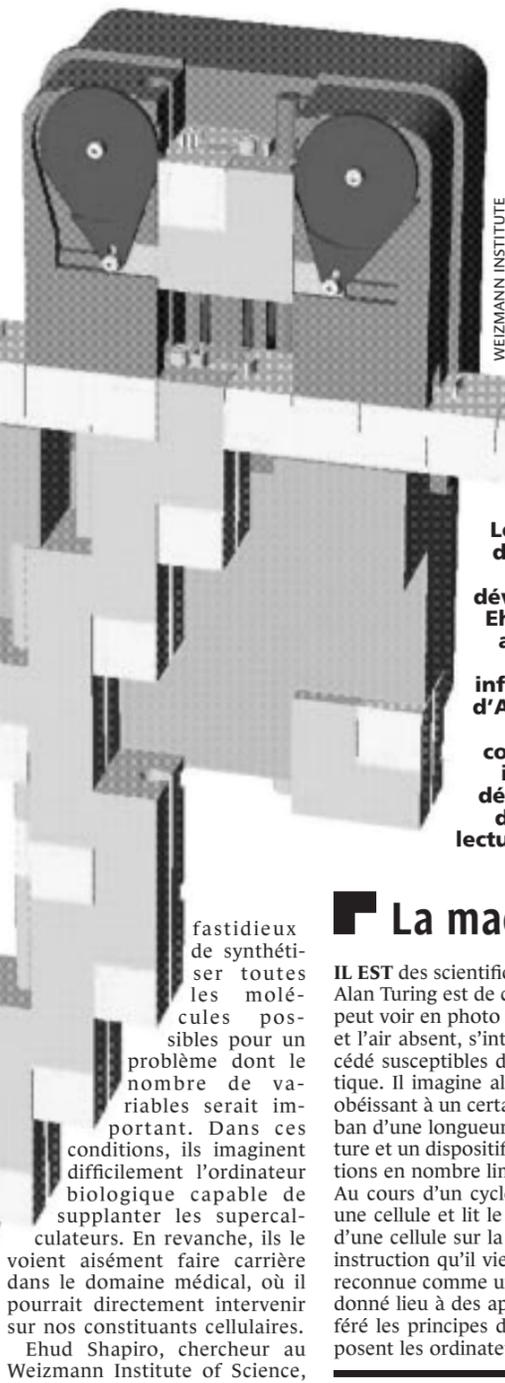
Car l'ordinateur à ADN n'en est encore qu'à ses balbutiements. Tout a commencé en fait en 1994. A la stupéfaction de la communauté scientifique, un chercheur de l'université de la Californie du Sud, Leonard Adleman, explique à cette époque dans le magazine *Science* comment il a trouvé une solution à un problème mathématique complexe en utilisant des brins d'ADN. Le problème en question consistait à trouver le meilleur chemin pour relier sept villes avec six routes. Et, s'il n'était en vérité pas très difficile à résoudre avec la puissance de calcul des ordinateurs existants, il était bien de ceux qui soucient les informaticiens. Car, dans ce genre de problème, le nombre de solutions croît de façon exponentielle.

ADN Les capacités de stockage de l'information des molécules biologiques fascinent les informaticiens

Adleman a alors eu l'idée de coder villes et routes en séquences d'ADN, de mettre tous les brins en présence et de les laisser se combiner comme des dominos pour trouver le chemin qu'il cherchait.

Ce faisant, il ouvrait une nouvelle voie pour le traitement massivement parallèle de l'information. Et c'est précisément ce détail qui a retenu l'attention de ses collègues, qui depuis n'ont cessé d'améliorer le système. Avec pour principal objectif de transformer la « cuisine » et sa part d'aléatoire en outil fiable et performant. L'équipe de Wisconsin-Madison a ainsi choisi de synthétiser toutes les solutions possibles et de les éliminer dès lors qu'elles ne satisfont pas à une des clauses du problème posé. Comme les solutions, les clauses sont des brins d'ADN. Si elles ne trouvent pas la séquence qui leur correspond sur une « solution », elles ne s'y attachent pas. La « solution » reste alors un brin solitaire, susceptible d'être détruit par une enzyme. L'opération est alors répétée pour chaque clause.

Astucieux. Mais dans le même numéro de *Nature*, d'autres chercheurs font valoir qu'il peut devenir onéreux et



Le prototype d'ordinateur biologique développé par Ehud Shapiro applique les principes informatiques d'Alan Turing : un ruban contenant les instructions défile sous un dispositif de lecture-écriture.

fastidieux de synthétiser toutes les molécules possibles pour un problème dont le nombre de variables serait important. Dans ces conditions, ils imaginent difficilement l'ordinateur biologique capable de supplanter les supercalculateurs. En revanche, ils le voient aisément faire carrière dans le domaine médical, où il pourrait directement intervenir sur nos constituants cellulaires. Ehud Shapiro, chercheur au Weizmann Institute of Science,

en Israël, y a également pensé. Aux cinquièmes Rencontres d'« informatique basée sur l'ADN » organisées par le MIT en juin 1999, cet iconoclaste, qui passe sans souci de la recherche à l'industrie, a présenté un prototype d'ordinateur inspiré du système ribosomal. Dans nos cellules, les ribosomes sont les petites structures qui traduisent l'information génétique en protéine, associant à une succession de trois bases un acide aminé.

Cette étape terminée, le ribosome se déplace sur les trois bases suivantes, lit l'information qu'elles lui donnent, et accroche un nouvel acide aminé à la chaîne protéique en construction. Ehud Shapiro n'a eu qu'à établir un parallèle entre ce système biologique et les principes informatiques énoncés en 1936 par Alan Turing, un mathématicien anglais, pour imaginer son étonnante machine. Les enfants issus du mariage entre la biologie et l'informatique n'ont pas fini de nous impressionner.

Corinne Manoury

La machine de Turing

IL EST des scientifiques oubliés qui retrouvent la notoriété sur la Toile. Alan Turing est de ceux-là. En 1936, ce mathématicien anglais, que l'on peut voir en photo sur quelques pages d'admirateurs, la mèche rebelle et l'air absent, s'interroge sur l'existence d'une méthode ou d'un procédé susceptibles de donner une réponse à toute question mathématique. Il imagine alors une machine utilisant du papier et un crayon, obéissant à un certain nombre de règles. Le dispositif comprend un ruban d'une longueur théoriquement infinie, un système de lecture-écriture et un dispositif de contrôle susceptible de transmettre des instructions en nombre limité, le « logiciel » en quelque sorte. Au cours d'un cycle, le système de lecture-écriture se positionne sur une cellule et lit le symbole qui y est inscrit. Il le change et se décale d'une cellule sur la gauche ou sur la droite en fonction de la nouvelle instruction qu'il vient de recevoir. Bien que la machine de Turing soit reconnue comme une théorie majeure en informatique, elle n'a jamais donné lieu à des applications. Très vite, les informaticiens lui ont préféré les principes de von Neumann énoncés en 1940, sur lesquels reposent les ordinateurs que nous connaissons aujourd'hui.

Interfaces

Des images pour le dire

DEUX CERCLES identiques, l'un orange, l'autre rouge. Au sommet du premier, un petit agrégat de pétales verts symbolise l'attache du fruit. C'est une orange. Au centre du second cercle, la même forme, d'une taille trois fois supérieure, représente des feuilles. C'est une tomate. Cet exemple illustre le « particularisme de l'information couleur » dans un système de communication basé sur l'image. Depuis plusieurs années, Marie-Françoise Castaing, chercheur en ergonomie au Limsi (Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur), trouvait peu satisfaisants les modes de dialogue classiques entre l'homme et la machine. Les bornes interactives laissaient, à son sens, l'utilisateur trop passif. Le dialogue verbal, qu'elle avait entrepris de modéliser pour un prototype de standard téléphonique, montrait ses limites.

D'où l'idée de recourir à l'image, placée dans un contexte. Avec à sa disposition quelques figures simples susceptibles d'être combinées à des icônes moins génériques, l'utilisateur trouverait une interface capable de comprendre ses requêtes indépendamment de sa langue et, dans une certaine mesure, de sa culture. « Un carré surmonté d'un triangle évoque une maison dans la culture occidentale », explique Marie-Françoise Castaing. Ajoutez un drapeau, et l'utilisateur en France comprend qu'il s'agit d'un bâtiment officiel. » Aidée de quelques doctorants, l'ergonome a alors entrepris d'établir un « corpus d'images pertinentes ». En interrogeant différentes populations et en ne gardant que les représentations qui leur étaient communes, d'une gare comme d'un animal. De manière à disposer de « briques » pour construire un langage adapté à toute nouvelle application.

Pour Marie-Françoise Castaing, ce type d'interface ne trouvera un réel intérêt qu'associé à un moteur performant, capable de reconnaître et de comprendre ce qui est sélectionné et associé à l'écran. L'ergonome évoque les systèmes à propagation guidée déjà utilisés pour la prédiction. En attendant, son procédé a trouvé preneur sur Internet. Le site *theatreonline.fr*, qui a ouvert en septembre 1999, a appliqué ses préceptes à la navigation. « Nous étions soucieux de ne pas dérouter le visiteur », explique Xavier Pauporté, concepteur du site. Le monde du théâtre est un monde de littéraires rarement familiers des nouvelles technologies. » Bien que riche de quelque 4000 pages consacrées au théâtre, le site a donc choisi de ne pas proposer plus de cinq choix sur sa page d'accueil. A chaque rubrique est associée une icône. Et si par malheur un internaute se perdait, les icônes le ramèneraient vite à bon port.

A. Ba.

Co. M.

images sur les lieux, au fur et à mesure qu'il se déplace.

« Imaginez les changements dans votre vie, remarque Flavia Sparacino, lorsque vous serez connecté en permanence sur Internet grâce à ces lunettes de vision 3D. Vous pourrez accéder, pratiquement n'importe quand, à toute l'information dispensée sur l'Internet. C'est l'équivalent d'une gigantesque encyclopédie accessible en permanence. Il faut s'attendre à un bouleversement total dans notre façon de penser. Par la suite, vous pourrez aussi vous promener chez vous et en même temps parcourir les rues commerçantes de Tokyo ou de New-York et faire du shopping sur Internet. »

« Tous ces moyens de communication sont déjà au point, constate la chercheuse, mais il nous reste maintenant à apprendre à nous en servir. Sommes-nous prêts à communiquer entre nous, une fois que la technologie nous aura permis de raccourcir les distances ? »

■ www.media.mit.edu
■ www.siggraph.org/s99/conference/etech/projects.html

■ www.limsi.fr
■ www.cnrs.fr/cnrspresse/n380a8.htm

Internet en trois dimensions

COMMENT mieux appréhender l'avalanche d'informations venant d'Internet ? Avec le projet *Wearable City*, qui sera présenté au prochain Salon *Imagina*, le Media Laboratory, centre de recherches installé au sein du MIT (Massachusetts Institute of Technology), à Boston, entend révolutionner la manière de consulter le Web. « L'objectif principal est de faciliter la mémorisation d'une grande quantité d'informations glanées lorsqu'on navigue sur Internet », explique Flavia Sparacino, qui participe aux recherches sous la direction du professeur Alex Pentland. L'idée consiste à représenter graphiquement l'itinéraire de l'internaute d'un site à l'autre comme s'il se déplaçait dans une cité. »

Un parcours sur Internet se décrit par des « home pages » et des adresses URL ; mais, pour l'expliquer, on ne dispose ni d'une perspective ni d'un plan. « Le défi est de construire une représentation mentale de la navigation », souligne la chercheuse. Notre laboratoire a donc développé un navigateur qui est basé sur la métaphore de la ville. Ce navi-

Orientation Visualiser le Web comme une ville pour mieux s'y repérer, c'est le projet du Media Lab

gateur recherche les pages Web qui forment des gratte-ciel de textes et d'images que l'internaute peut visiter comme s'il explorait un paysage urbain. Une représentation graphique et familière des lieux aide en effet l'internaute à retenir les informations qu'il découvre sur les sites car il peut les associer à des données spatiales 2D et 3D. Il suit des chemins et construit dynamiquement un monde virtuel d'enchaînement d'informations 3D. »

« Equipé de lunettes de vision grand angle, précise Flavia Sparacino, l'internaute se promène dans un Internet qui a l'apparence d'une ville en images de syn-



thèse. Nous avons créé une démonstration appelée *Wearable City* qui se déroule dans un lieu donné. » Ce prototype a été présenté par le MIT au salon *Siggraph'99*. Là-bas, l'internaute se déplaçait dans un périmètre de l'exposition. Des capteurs infrarouges dissimulés dans son équipement lui signalaient s'il était près de certains objets. Pour s'orienter, il disposait d'un plan

3D de l'endroit qu'il explorait sur l'écran de ses lunettes. Lorsque l'internaute arrivait devant un stand, il pouvait afficher sur l'écran des lunettes la « home page » de cet exposant. La version *Wearable Cinema* ajoute une vidéo interactive. Celle-ci a pour but de guider le visiteur dans un endroit particulier (un musée, par exemple) en lui donnant des informations et des



<http://www.lemonde.fr>

La lettre hebdomadaire des nouvelles technologies : recevez par mail les principaux sujets développés dans le prochain supplément hebdomadaire *Le Monde interactif*. Avec **INTERACTIF**

Donner du relief aux données

OBJETS géographiques, avez-vous donc une âme ? A l'heure du numérique, la réponse pourrait être affirmative. Pendant des siècles, les cartes ont permis de représenter le plus clairement et le plus précisément possible un maximum d'informations. L'informatique est venue tout bousculer en permettant grâce aux systèmes d'information géographique (SIG), l'accumulation, sur une carte géographique, de couches successives d'informations de nature économique, financière, démographique... Associées astucieusement, elles facilitent la prise de décision, en permettant notamment la visualisation de différents scénarios.

Tout le monde les utilise, ou presque - administration, collectivités territoriales, entreprises - en particulier pour établir des cartes thématiques, pour rechercher et exploiter des ressources, pour administrer des réseaux de transports et de télécommunications, ou encore pour étudier, par exemple, l'impact d'une construction. « Les premiers systèmes d'information géographique datent du début des années 70, sur l'initiative des municipalités les plus importantes, explique Stéphane Rasse, directeur du département clients chez l'éditeur Géoconcept. Cependant, ce n'est que vers la fin des années 80 qu'une demande est réel-

Profession : géomaticien
Longtemps cantonnés dans le secteur public, les spécialistes de l'enrichissement des cartes trouvent de nouveaux débouchés

lement apparue et qu'est né un marché du logiciel, des données et des services. »

Aujourd'hui, selon une étude du cabinet d'analyses IDC, le marché français des SIG est en pleine croissance. En 1998, la vente de logiciels (licences et maintenance), les services associés fournis par les éditeurs ainsi que la création et la vente de données ont généré un chiffre d'affaires de 229,6 millions de francs (35 millions d'euros), en croissance de 13,4% par rapport à 1997.

Pour 1999, IDC prévoit une accélération de cette dynamique, avec un marché total qui devrait s'établir à 265,4 millions de francs (40,46 millions d'euros), soit une croissance de l'activité

de 15,5%. Pourtant, ce taux à deux chiffres ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt : l'Hexagone pèse peu par rapport à la Grande-Bretagne et surtout à l'Allemagne, premier marché européen. La France, qui a été le premier pays européen couvert en cartographie classique, a en effet pris le virage de la numérisation de l'information beaucoup plus tard que les autres pays européens. Malgré ce handicap, les spécialistes sont unanimes, le marché devrait trouver un second souffle sous l'impulsion, notamment, de nouveaux utilisateurs, comme le secteur de la téléphonie mobile.

Les débouchés en matière d'emploi reflètent cette tendance. « Traditionnellement, les collectivités territoriales et les services décentralisés de l'administration absorbaient 70% des emplois du secteur, explique Gérard Lutrot, responsable du 3^e cycle et des stages à l'Ecole nationale des sciences géographiques (ENSG). Actuellement, la tendance est en train de s'inverser, et le secteur privé devient de plus en plus demandeur. »

Bernard Cervelle, professeur responsable du DEA sciences de l'information géographique de l'université de Marne-la-Vallée, fait le même constat : « 80% des élèves de mes dernières promotions sont partis directement en

entreprise, 60% en société de conseil et 20% dans les entreprises de pointe en aménagement du territoire, travaux publics, gestion de l'eau, télécommunications... »

Autre domaine qui devrait émerger d'ici quelques années et générer des débouchés, celui du géomarketing. Il s'agit là d'utiliser les SIG pour évaluer le potentiel de marché, mettre sur pied des campagnes de marketing ou déterminer les meilleurs endroits où installer usines, agences, bureaux... « Les grands réseaux de type distributeurs agroalimentaires, banques, réseaux d'agences immobilières auront besoin de spécialistes pour faire parler l'information géographique », souligne Stéphane Rasse, de Géoconcept.

Selon le Livre blanc du CNIG, le secteur représenterait quelque 30 000 emplois. Du responsable SIG d'un conseil général à l'ingénieur en développement en poste chez les éditeurs ou les SSII (société de services et d'ingénierie en informatique), en passant par le cartographe spécialiste SIG, les lieux de travail et les responsabilités des géomaticiens sont très diverses. En revanche, du côté des recruteurs, tous recherchent le même profil « idéal » et ont du mal à le trouver : un candidat à la double compétence informatique et géographique.

Catherine Rollot

Profil

Le curriculum vitae idéal

■ **Age** : 25-30 ans.

■ **Formation** : bac + 4 ou 5. Formation universitaire de type scientifique (mathématique, informatique, physique, géophysique) ou en géographie, titulaire d'un diplôme d'ingénieur, complétée par une spécialisation en cartographie numérique, traitement de l'image, utilisation de SIG...

■ **Compétences** : excellente maîtrise des outils informatiques couplée à des compétences géographiques et à des connaissances sectorielles (transport, télécoms, domaine forestier...).

■ **Qualités appréciées** : méthodologie, rigueur, capacité à comprendre les besoins des clients et des utilisateurs.

■ **Expérience professionnelle** : un stage de fin d'études réussi.

■ **Poste actuel** : chef de projet en géomatique, consultant en géomatique, ingénieur de développement en systèmes d'information géographique, géomaticien, gestionnaire de systèmes d'information géographique.

■ **Salaires** : entre 190 et 220 KF (29 000 à 33 500 €) pour un débutant.

Les formations

DEA sciences de l'information géographique

■ Université de Marne-la-Vallée, en association avec Ecole nationale des sciences géographiques et l'Ecole nationale supérieure des télécommunications.

■ www.univ-mlv.fr

DESS systèmes d'information géographique

■ Université de Caen

■ www.unicaen.fr

DESS systèmes d'information géographique et gestion de l'espace

■ Université de Saint-Etienne

■ www.univ-st-etienne.fr

DESS cartographie et systèmes d'information géographique

■ Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

■ www.univ-paris1.fr

Sur la Toile

Conseil national de l'information géographique

■ www.cnig.fr

Institut géographique national

■ www.ign.fr

Centre géomatique du ministère de l'équipement

■ www.certu.fr

Association des utilisateurs de l'information géographique en Languedoc-Roussillon

■ www.siglr.org

Association européenne pour l'information géographique

■ www.eurogi.org

Il fait parler les cartes

AU QUÉBEC, il ferait partie de la grande famille de la *géomatique*, « un terme né de la contraction de *géographie* et d'*informatique* », précise-t-il. En France, plus modestement, il répond au titre d'ingénieur d'études en systèmes d'information géographique. A 25 ans, Fabrice Duville est un spécialiste de ces fameux logiciels, les SIG, qui permettent, selon sa définition toute personnelle, de « donner du relief aux données ». Depuis septembre, au sein du pôle SIG de Telemate, une société de conseil et d'ingénierie des réseaux de radio-communications mobiles, filiale de France Télécom, il réalise, pour le compte d'opérateurs étrangers, des outils de géomarketing et de supervision du réseau. « Il s'agit de développer des logiciels de plus en plus adaptés aux besoins des opérateurs. Ceux-ci attendent des SIG de pouvoir visualiser la couverture de leur réseau, de gérer leurs installations, mais aussi d'être capables de faire des simulations sur l'impact de telle ou telle décision. »

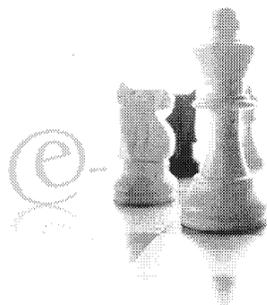
Des attentes que les produits actuellement disponibles sur le marché ne peuvent combler et qui demandent donc à Fabrice Duville de faire le plus souvent du sur-mesure, c'est-à-dire d'élaborer un ensemble complet constitué par plusieurs logiciels. Car le monde des systèmes d'information géographique est trop complexe pour se satisfaire d'un seul logiciel. Outils de gestion de bases de données, logiciels de dessin assisté par ordinateur, de statistiques, de traitement et d'analyse d'images, de modélisation et simulation... sont en effet les maillons indispensables pour faire vivre un SIG. Un défi qui permet à Fabrice Duville de mettre largement à profit son bagage de scientifique (il est titulaire d'une maîtrise de physique), complété par un DEA à l'université de Marne-la-Vallée. « J'ai très vite

Portrait
Ingénieur d'études SIG, Fabrice Duville apprécie la polyvalence qu'exige son métier

compris que j'avais envie de rejoindre un secteur dynamique et de travailler sur du concret », explique-t-il. Ce n'est donc pas vers la recherche que son DEA le conduira mais vers le secteur des télécoms, qu'il appréhende à la faveur de son stage de fin d'études, effectué chez son futur employeur, Telemate. Aujourd'hui, avec le recul de quelques mois, Fabrice Duville perçoit, sur le terrain, l'intérêt du « géo » dans son travail quotidien. « C'est un "plus", car cette compétence me permet d'appréhender de façon plus globale et plus efficace la mise en place d'un SIG. Quand on aborde ces outils, on est finalement très vite confronté à des notions relatives aux sciences géographiques comme la photogrammétrie, la cartographie ou l'analyse spatiale », souligne-t-il. Cet aspect multidisciplinaire a particulièrement séduit Fabrice Duville. « C'est un des rares domaines où il faut être polyvalent, et où les débouchés permettent de travailler dans des secteurs très différents. » Et, s'il fallait encore un argument contre la routine, Fabrice Duville renchérit : « Pour faire face aux évolutions technologiques, il me faut sans cesse suivre les dernières nouveautés en géomatique, en informatique et maintenant en téléphonie. » De quoi mériter amplement le titre de géomaticien.

C. Ro.

Pourquoi A.T. Kearney
va-t-il devenir le leader mondial
du conseil en stratégie ?



1994 : 5^{ème} cabinet mondial • 1996 : 3^{ème} cabinet mondial • 1999 : 2^{ème} cabinet mondial

Une telle progression a ses raisons. Des raisons qui nous font penser que demain, nous pouvons être le leader du conseil en stratégie en continuant à...

» Investir dans notre capital intellectuel avec des consultants aux expériences variées.

» Privilégier une démarche professionnelle alliant créativité, expertise théorique et pragmatisme.

» Accompagner tant les directions générales de grands groupes que les entrepreneurs de l'économie Internet dans leur croissance.

Exigeants vis-à-vis de nous-même, nous recherchons des candidats à fort potentiel.

Vous êtes jeune diplômé, vous avez une expérience réussie dans l'industrie ou êtes consultant confirmé.

Vous souhaitez acquérir une expérience internationale, élargir votre champ de compétences et contribuer au développement de l'@-économie.

En nous rejoignant, vous construirez votre vie professionnelle, avec une évolution accélérée vers des responsabilités de direction générale ou de créateur d'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Domitille Tézé, A.T. Kearney, 8/10 rue Victor Noir, 92200 Neuilly-sur-Seine.

E-mail : recrutement@atkearney.com
<http://www.atkearney.com>

BDDP CORPORATE

ATKEARNEY

An EDS Company

LE MONDE
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.

Tél : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-96.

E-mail : hitech@lemonde.fr Site Web : www.lemonde.fr/aietek

Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général : Claudine Boeglin.

Rédaction : Guillaume Fraissard, Corinne Manoury, Hai Nguyen, Olivier Zilbertin.

Secrétaire de rédaction : Laurent d'Ersu.

Webmestre : Olivier Dumons.

Ont collaboré à ce numéro : Agnès Batifoulier, Louis Carreau, Emmanuel Chaniel, Sylvie Chayette, Guillaume Delattre, Cécile Ducourtioux, Franck Ferville, Alain Hazan, Emmanuel Jolivet, Patrick Longuet, Stéphane Mandard, Jacques Partouche, Francis Pisani, Catherine Rollot, Tino.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre.

Caroline Séjourant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-39-58).

Impression : Le Monde Imprimerie.